

Le Mouvement social :
bulletin trimestriel de
l'Institut français d'histoire
sociale

Institut français d'histoire sociale. Auteur du texte. Le Mouvement social : bulletin trimestriel de l'Institut français d'histoire sociale. 1991/04-1991/06.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisationcommerciale@bnf.fr.

LE MOUVEMENT SOCIAL

Religion et société

G. Delhay
J.-C. Monet

Van Gogh et le protestantisme
Les pèlerinages des catholiques intégristes

Économie et histoire

N. Shinonaga
R. Boyer

La formation de la Banque Industrielle de Chine
Questions d'un économiste aux historiens

Éditorial • Notes de lecture • Commentaires

ÉDITIONS
OUVRIÈRES

NUMÉRO

155

*Revue trimestrielle fondée par Jean Maitron
en 1960, publiée
par l'Association « Le Mouvement social »
avec le concours du Centre National
de la Recherche Scientifique
et avec la collaboration du Centre de recherches
d'Histoire des Mouvements sociaux
et du Syndicalisme de l'Université Paris I
(Panthéon-Sorbonne)
et diffusée avec le concours
du Centre National des Lettres*

COMITÉ DE RÉDACTION

François Bédarida, Robert Boyer, Pierre Broué, Philippe Buton, Pierre Caspard, Colette Chambelland, Alain Cottereau, Marianne Debouzy, Jean-Paul Depretto, Jacques Droz, Annie Fourcaut, Jacques Freyssinet, Patrick Fridenson, René Gallissot, Noëlle Gérôme, Jacques Girault, Daniel Hémerly, Jacques Julliard, Annie Kriegel, Yves Lequin, Jacques Ozouf, Michel Margairaz, Frédéric Moret, Daniel Pécaut, Michelle Perrot, Christophe Prochasson, Antoine Prost, Anne Rasmussen, Madeleine Rebérioux, Jean-Pierre Rioux, Jean-Louis Robert, Vincent Robert, Jacques Rougerie, Nicole Savy, Danielle Tartakowsky, Françoise Thébaud, Marie-Noëlle Thibault, Jean-Paul Thuillier, Rolande Trespé.

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION DE LA REVUE

Patrick Fridenson, Noëlle Gérôme, Christophe Prochasson, Anne Rasmussen, Danielle Tartakowsky.

ASSISTANTE DE LA RÉDACTION

Colette Didier.

Une première série a paru de 1951 à 1960 sous le titre
L'Actualité de l'Histoire.

LE MOUVEMENT SOCIAL

AVRIL-JUIN 1991
NUMÉRO 155

L'histoire religieuse contemporaine en France, par Jean Baubérot	3
Van Gogh au Borinage, par Guy Delhay	7
Les pèlerinages des catholiques intégristes en France dans les années 1980, par Jean-Claude Monet	19
La formation de la Banque Industrielle de Chine, par Nobutaka Shinonaga	39
Cinquante ans de relations entre économistes et historiens : réflexions d'un économiste sur les cas de la France et des États-Unis, par Robert Boyer	67
Logique de coopération et mouvement propre des disciplines, par Roger Guesnerie	103
Un modèle économique de la France de l'entre-deux-guerres, par Pierre Villa	107
NOTES DE LECTURE	109
LES CATHOLIQUES. — La force des enfants, par V. Féroldi (R. Fabre). L'appel de la J.O.C., par J. Debès et E. Poulat (F. Riffault-Regourd). Les catholiques devant la Guerre, par P. Christophe (J.-M. Guillon). Militants au travail, par J.-M. Conraud (F. Georgi).	
EN EUROPE. — Les origines du socialisme en Suisse romande, par C. Cantini et alii (M. Rebérioux). Le tour du peuple, par C. Serrano (M. Ralle). Clases populares y movimiento obrero en Málaga, par M.M. Muñoz (<i>id.</i>). El movimiento obrero en Vizcaya, par P.I. Güell (<i>id.</i>). Studia histórica, numéro spécial (J. Maurice). La presse polonaise en France, par D. Beauvois et alii (A. Marès). The making of three Russian revolutionaries, par L.H. Haimson et alii (C. Weill). Studentinnen aus dem Russischen Reich in der Schweiz, par D. Neumann (<i>id.</i>).	
HORS D'EUROPE. — L'État en Amérique, par M.-F. Toinet et alii (M. Cordillot). Pour une histoire du développement, par C. Coquery-Vidrovitch et alii (C. Cotte). Les travailleurs du bâtiment, par B. Lautier et alii (J. Eglin).	
Informations et initiatives	133
Résumés	137
Livres reçus	141

ABONNEMENT

Effectuer tout versement à :

LES ÉDITIONS OUVRIÈRES C.C.P. : 1360-14 X Paris.

Administration du « Mouvement social », 47, rue Servan, 75011 Paris.

Abonnement annuel : France et C.E.E. : 180 F, Étranger hors C.E.E. (par avion) : 245 F.

Abonnement pour deux ans : France et C.E.E. : 350 F, hors C.E.E. (par avion) : 475 F.

Les abonnements étrangers doivent être versés par mandat international ou chèque libellés en francs français.

VENTE AU NUMÉRO

Le numéro : France et C.E.E. : 65 F, Étranger hors C.E.E. : 76 F.

Le « Mouvement social » est en vente à la librairie des Éditions ouvrières, 47, rue Servan, 75011 Paris, ainsi que dans les grandes librairies des villes universitaires.

CORRESPONDANCE

La correspondance concernant la rédaction doit être adressée à Patrick Fridenson, rédaction du « Mouvement social », les Éditions ouvrières, 47, rue Servan, 75011 Paris.

Les livres et revues, pour compte rendu, doivent être adressés à Danielle Tartakowsky, « Le Mouvement social », 9, rue Malher, 75004 Paris.

RECHERCHE

- **Centre de documentation**

de l'Institut français d'histoire sociale

(Archives nationales), 11, rue des Quatre-Fils, 75003 Paris

ouvert les mardis et jeudis de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h, le mercredi de 9 h 30 à 12 h 30.

- **Centre de recherches d'histoire des mouvements sociaux et du syndicalisme**

de l'Université de Paris I (Panthéon-Sorbonne)

9, rue Malher, 75004 Paris

ouvert les lundis, mardis, jeudis de 14 h à 19 h et les vendredis de 14 h à 17 h.

- **Le Musée social**

5, rue Las Cases, 75007 Paris

ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30.

Le Mouvement Social est imprimé sur papier permanent.

L'histoire religieuse contemporaine en France

par Jean BAUBEROT*

Le *Mouvement Social* publie ci-après deux textes d'histoire religieuse contemporaine ; ils constituent un exemple, parmi beaucoup d'autres, des mutations qui affectent l'ensemble de ce domaine de la démarche historique, et plus précisément la période contemporaine.

Cette mutation a produit un renouveau qui, pourtant, n'allait pas de soi. Au contraire, les processus de sécularisation et de laïcisation pouvaient aboutir à un éloignement de l'histoire religieuse du champ scientifique. Au XIX^e siècle, de grands historiens comme Guizot, Michelet, Quinet et d'autres, accordent une large place à la religion dans leur œuvre historique. Elle a façonné la civilisation européenne ; elle constitue un facteur explicatif des principales caractéristiques de la Révolution française. Ces travaux s'effectuent à un moment historique que je nomme « premier seuil de laïcisation » : la « question religieuse » fait toujours partie du débat public jusqu'à la République des Républicains, on se préoccupe de l'utilité sociale comparée de différentes religions, de leur pertinence socio-

* Président de la Section des Sciences Religieuses de l'École Pratique des Hautes Études.

idéologique. Ensuite la religion se trouve officiellement privatisée (deuxième seuil de laïcisation).

Dans ce nouveau contexte, l'histoire religieuse a eu d'abord tendance à se replier sur des aspects confessionnels, à un moment où l'on assiste à une spécialisation plus poussée des différents domaines de l'histoire. L'étude du catholicisme tend à devenir l'œuvre d'ecclésiastiques érudits. Ils forment une bonne moitié des auteurs de la monumentale *Histoire de l'Église* de Fliche et Martin, qui commence à paraître dans les années trente (Martin lui-même est un prélat, Jarry, son successeur, est un chanoine). La compétence de ce clergé savant n'est pas en cause mais sa vision de la religion se trouve naturellement marquée par sa situation socio-religieuse ; il n'en va guère autrement pour le protestantisme : en 1934, le pasteur John Viénot réduit pratiquement la Révocation de l'Édit de Nantes à des manœuvres jésuites.

Cependant, dès ce moment-là, le célèbre *Luther* de Lucien Febvre manifeste la possibilité d'une histoire religieuse qui reste une partie intégrante de la démarche historique. Des travaux de Marc Bloch, Henri-Irénée Marrou, Alphonse Dupront, Émile-G. Léonard, confirment cet exemple. Mais deux écueils existent alors. D'une part, certains dossiers « religieux » peuvent être abordés par l'histoire universitaire alors que l'histoire religieuse, dans son aspect plus synthétique, deviendrait confessionnelle. D'autre part une séparation pourrait s'opérer entre les périodes antique, médiévale et moderne — où la religion était partie prenante de la vie sociale — et la période contemporaine — où elle serait comme le « jardin secret » de certains individus, échappant donc à l'investigation de l'historien.

Pourtant, dès les années trente, Gabriel Le Bras donne les bases d'une sociologie religieuse qui, contrairement à celle de Durkheim, s'intéresse à la période contemporaine. A la suite de ses travaux, le Groupe de Sociologie des Religions est fondé en 1956. Émile Poulat par exemple, y étudie le modernisme catholique et le catholicisme intransigeant. Son œuvre rompt avec toute vision interne du groupe religieux par lui-même. Parallèlement, à la section des Sciences Religieuses de l'École Pratique

des Hautes Études, Daniel Robert entreprend l'examen historique du protestantisme contemporain. Dès les années 1960, les signes de renouveau se multiplient. Ainsi René Rémond nous montre que la privatisation de la religion ne supprime pas le lien entre les « forces religieuses » et les « attitudes politiques » (1965).

Dix ans plus tard, un bilan des « problèmes et méthodes » de *L'histoire religieuse de la France, XIX^e et XX^e siècle*, est publié sous la direction de Jean-Marie Mayeur (1). Il insiste sur la pluralité des phénomènes religieux : organisations ecclésiales, rites, religion vécue, activités pastorales, initiative des laïcs, vie intellectuelle, spiritualité, contestation interne et externe. Les publications d'histoire religieuse de type universitaire se développent, atteignant environ 15 % de la production historique globale.

Cela favorise l'édition, ces dernières années, d'ouvrages de synthèse. *L'histoire religieuse de la France contemporaine* (2) de Gérard Cholvy et Yves-Marie Hilaire montre l'intérêt d'une étude intégrant la longue durée en publiant trois tableaux de géo-sociologie religieuse (vers 1850-1860, vers 1910, vers 1950-1965). Deux des quatre volumes de *L'histoire de la France religieuse* (3) dirigée par Jacques Le Goff et René Rémond porteront sur la période contemporaine. Et une initiative plus ambitieuse encore est en voie de réalisation : une *Histoire du christianisme* mondiale (4) en quatorze volumes dont quatre consacrés au contemporain, rédigée essentiellement par des historiens universitaires français (le volume 12 : *Guerres mondiales et totalitarisme* est déjà paru). Les Allemands et les Italiens la traduisent déjà. Il ne pouvait pas être rendu de plus bel hommage à la vitalité de l'école française d'histoire religieuse contemporaine. Finalement la laïcité lui a été propice et a aidé à un regard distancié, séparant bien mémoire collective et histoire scientifique.

(1) Paris, Beauchesne, Paris, 1975.

(2) Toulouse, Privat, 3 vol., 1985-1988.

(3) Paris, Le Seuil, 2 vol. parus, 1988.

(4) Paris, Desclée-Fayard, vol. 6 et vol. 12 (sous la direction de J.-M. MAYEUR), 1990 Édit. allemande Herder ; édit. italienne Borla.

international review of social history

The journal is edited by the International Institute of Social History, Amsterdam, and appears three times a year. Since its inception in 1956 it has become the leading journal on the history of social classes and social relations, the European labour movement occupying a preponderant place.

Each issue of about 130 pages provides articles and studies by experts of international standing. As a special feature, entitled "Documents", the journal carries hitherto unpublished source materials, for which it can draw on the rich collections of the International Institute of Social History. Moreover, each issue includes a comprehensive descriptive bibliography of current literature on social history and related themes. Articles are written in English, German and French.

Recent publications are:

Working-class housing problems in Britain 1850-1914, by Richard Rodger

Strikes and power in Britain 1870-1920, by James E. Cronin.

Plekhanov in War and Revolutions, 1914-17, edited by Samuel H. Baron

Karl Marx 1883-1983 (special issue)

Paternalism and Democracy in the Politics of Robert Owen, by Gregory Claeys

- Published : three times per annum
- subscription rate : D.fl. 97.50 per annum
- single copies : D.fl. 32.50
- Publisher : Van Gorcum & Comp. B.V.
P.O. Box 43 9400 AA Assen
The Netherlands

Van Gogh au Borinage

par Guy DELHAYE*

En 1990, l'on a commémoré le centenaire de la fin tragique de Vincent Van Gogh. Le peintre n'avait que trente-sept ans quand il est mort et sa vie fut, comme on le sait, tourmentée et féconde à la fois. Les médias se sont abondamment nourris des divers événements commémoratifs tout au long de l'année écoulée ; il est vrai que le personnage hante et tracasse notre mémoire collective et ses œuvres ont fait l'objet jusqu'à ces derniers temps de spéculations qui laissent perplexes.

Sous le couvert de ces célébrations, c'est une lecture réductrice de la vie de l'artiste qui tendait tout naturellement à s'imposer dans un contexte de mythification accrue. La plupart des discours qui se tiennent sur Van Gogh s'organisent autour des caractéristiques de sa démarche qui sollicitent le plus notre imaginaire et qui tranchent fortement sur la norme : le peintre de génie a été largement méconnu de son vivant, l'humaniste passionné fut un mal-aimé, l'héritier était aux prises avec une névrose qui dérangeait...

Des approches plus fines se sont développées sous l'angle des sciences humaines : la psychiatrisation excessive du « problème » de l'intéressé n'a pas vraiment convaincu mais les analyses psychanalytiques ou structuralistes ont retenu davantage l'attention (1), s'agissant notamment de l'être de « substitution » qui fut toute sa vie à la recherche de son identité comme aussi sans doute en quête de parents de « remplacement ». L'essai de type « structuro-lacanian » de la romancière Viviane Forrester, *Van Gogh ou l'enterrement dans les blés*, s'avère très stimulant à cet égard.

Quoi qu'il en soit, des tranches de vie significatives de cet homme en recherche, de cet homme en manque n'ont peut-être pas la place qu'elles méritent dans le perçu contemporain d'une errance existentielle peu banale. Il en est ainsi du cheminement borain de Van Gogh.

* Sociopsychologue à Mons (Belgique).

La présente étude a alimenté un colloque qui a été organisé par l'Action Culturelle Protestante du Borinage le 21 avril 1990 grâce à MM. les Pasteurs Vallet et Lecomte.

(1) Cf. G. DUEZ, *Vincent Van Gogh au Borinage*, Cuesmes, Maison Van Gogh, 1986 (Addendum n° 2 : Vincent Van Gogh. Génie ou maladie ?). Le docteur Duez dépense beaucoup d'énergie pour que soit entretenue, à Cuesmes notamment, la mémoire de Van Gogh. H. NAGERA, *Vincent Van Gogh. Étude psychologique*, Paris, Buchet-Chastel, 1967. V. FORRESTER, *Van Gogh ou l'enterrement dans les blés*, Paris, Seuil, 1983.

La réflexion qui suit tentera de se faire l'écho de ce qui demeure dans le mental collectif des habitants de cette région de vieille industrialisation qui fut une terre d'élection de l'évangéliste hollandais pendant près de deux ans (2). Une référence privilégiée sera faite aux auteurs qui ont vécu ou qui vivent encore au Borinage.

Divers axes de la pratique de Van Gogh dans l'espace-temps du mineur borain du dernier quart du XIX^e siècle méritent d'être dégagés ; ils portent la marque d'une intuition (3) qui s'apparente au génie de l'intéressé. Tout se passe comme s'il avait adopté d'instinct un style d'insertion socio-religieuse qui était en porte-à-faux par rapport aux démarches de l'époque. Ainsi Van Gogh fera montre d'une sensibilité évangélique qui tranchera sur la conduite chrétienne de ce temps-là, il présentera un profil pastoral qu'on ne retrouvera que chez les prêtres-ouvriers (4) de l'après-guerre, il aura accès dans le contexte d'une société proto-industrielle à une intelligence sociale qui ne se diffusera dans ces contrées qu'avec la percée de l'idéologie socialiste, il développera une empathie de type ethno-anthropologique peu répandue en son temps.

Le projet socio-religieux de Vincent Van Gogh

V. Van Gogh arrive dans le Borinage au plus tôt en novembre 1878 : il a vingt-cinq ans (il quittera la région en octobre 1880). Il vient dans ce pays houiller en qualité d'évangéliste. En janvier 1879, il sera pasteur à Wasmes jusqu'en juillet.

Il y a certes dans sa famille une tradition pastorale : son grand-père et son père étaient pasteurs. Vincent Van Gogh enracine donc son projet, sa vocation dans le vécu familial. Sa démarche porte la marque de l'empreinte paternelle. Dans son univers mental, l'image d'un père idéalisé se confond même tout un temps avec son propre idéal. Par la suite, il se sentira quelque peu prisonnier de cette image forte et il essaiera de s'en dégager, tout occupé qu'il sera toute sa vie à fonder sa propre existence.

Son père était, selon l'expression de Louis Piérard (5), un « brave homme de pasteur ». Il exerce son ministère dès le milieu du XIX^e siècle dans une région assez austère, le Brabant hollandais (Zundert 1849, Helvoirt 1871, Etten 1875,

(2) Le pasteur Dr E.-M. Braekman fait pertinemment observer que Vincent Van Gogh vivra encore quatorze années après sa démission de la firme Goupil et qu'il en consacra quatre à son projet religieux et dix à la peinture. Sa « période évangélique » n'est donc nullement négligeable (« Les Sentiments religieux de Van Gogh », *Le Christianisme au XX^e siècle*, 21 juillet 1990, p. 6-7).

(3) Anna Freud a parlé de ses « extraordinaires éclairs d'intuition » dans sa préface à l'étude du Dr NAGERA, *Vincent Van Gogh*, op. cit.

(4) « L'événement religieux le plus important depuis la Révolution Française » (P. Chenu). F. LEPRIEUR, *Quand Rome condamne*, Paris, Plon-Cerf, 1989.

(5) L. PIERARD, *La vie tragique de Vincent Van Gogh*, Bruxelles, Éd. Labor, 1946. L'auteur était un homme de lettres et un homme politique du Borinage.

Nuenen 1883). C'est un pasteur de son temps, il adopte le style classique des ecclésiastiques hollandais du XIX^e siècle, il porte la redingote, il a le sens de la respectabilité. Il appartenait à la tendance groninguoise dans l'Église Réformée Néerlandaise de tradition calviniste ; c'était une tendance modérée du protestantisme libéral qui se situait entre l'orthodoxie réformée et le modernisme radical. Il professait un christianisme humaniste qui relativisait le dogmatisme et qui se centrait plus volontiers sur la personne de Jésus et son histoire (6). Theodorus Van Gogh se trouvait peut-être un peu en marge de son Église, qui l'avait orienté vers de très petites communautés rurales. Vincent adhérera à ce christocentrisme tolérant qui parle au cœur, mais des divergences apparaîtront entre le père et le fils lorsque celui-ci prendra par rapport au système ecclésial les libertés que l'on sait ou quand il optera pour un évangélisme radical.

Le christianisme du XIX^e siècle est plutôt sombre dans son ensemble : on y parle plus d'observances, de salut, de péché que de la liberté des enfants de Dieu. La névrose chrétienne est un mal répandu.

Le projet de Vincent Van Gogh à son arrivée dans le pays noir surprend toutefois par son orientation plébéienne. C'est en cela que le candidat-pasteur manifeste d'emblée son originalité, voire sa singularité. Il ne reproduit pas purement et simplement le modèle paternel. D'entrée, il y a chez lui une forte propension à partager la condition sociale des travailleurs borains et même à se fondre dans la masse (« se faire mineur » (7)). C'est un signe de cette intuition forte qui lui fait adopter des comportements inédits ; n'admire-t-il pas un porion qui est « le fils de ses œuvres » (8) ? Il est quant à lui plus de cinquante ans en avance sur la frange des pasteurs prolétariés du XX^e siècle ; Van Gogh « s'établit » dans la classe ouvrière à l'aube du mouvement ouvrier organisé, d'autres réinventeront le même type d'insertion dans la phase de grande protestation sociale des années 1950-1970.

D'aucuns feront remarquer que les Églises protestantes du Borinage étaient à l'époque plus proches des populations laborieuses. Selon Jean Puissant (9) qui se réfère à l'ouvrage du Pasteur E.-M. Braekman (9), le renouveau protestant du XIX^e siècle dans ces contrées « concerne essentiellement le milieu des travailleurs de la mine ». Selon les mêmes historiens, « les pasteurs H. Cornet-Auquier et M. Ledune sont d'anciens mineurs de fond ». H. Cornet-Auquier, mineur à 12 ans, aurait appris à lire les Écritures avec un compagnon de travail au fond de la mine ; au temple de Dour, une vingtaine de jeunes mineurs fréquentaient les offices. E.-M. Braekman évoque aussi le recensement de 1855 dans le secteur de Pâturages et il découvre une grande homogénéité sociale dans la population mascu-

(6) Cf. A. WESSELS, « Een soort bijbel », in *Vincent Van Gogh als Evangelist*, Baarn, Ten Have, 1990.

(7) Lettre à Théo, Wasmes, avril 1879.

(8) Lettre à Théo, Wasmes, juin 1879.

(9) J. PUISSANT, *L'évolution du mouvement ouvrier socialiste dans le Borinage*, Bruxelles, Palais des Académies, 1982, p. 31 & 183-184. Un historien issu du Borinage. E.M. BRAEKMAN, *Histoire de l'Église Protestante de Dour*, Bruxelles, Société d'Histoire du Protestantisme belge, 1977. Cf. aussi P. SECRETAN-ROLLIER, *Van Gogh chez les gueules noires*, Lausanne, Éd. L'âge d'homme, 1977. Les deux auteurs cités ci-avant sont deux pasteurs qui ont exercé leur ministère au Borinage.

line qui fréquente le temple : 91 charbonniers, 1 ménager, 5 artisans, 10 négociants, 1 instituteur ; parmi les femmes qui ont une activité professionnelle (28 sur 93), il y a 19 charbonnières, 5 couturières, 3 servantes, 1 négociante. Selon l'historien du protestantisme belge, les Églises de la Réforme accueillent « une majorité d'ouvriers et d'artisans et [...] une minorité de paysans » (10). Les milieux protestants fourniront d'ailleurs des cadres au mouvement socialiste borain qui s'organisera quelques années après le départ de Van Gogh. Vincent avait peut-être eu vent de ce phénomène socio-religieux dans le prolongement de ce qu'il avait vécu dans la banlieue de Londres ; en tout cas, il avait eu connaissance du « Couchant de Mons » en parcourant un petit manuel de géographie. Et son père l'avait orienté vers cette région qui semblait correspondre à l'attente de Vincent.

La démarche du protestant hollandais est toutefois l'œuvre d'un cheminement qui s'avère très personnel et qui génère ses propres orientations. Son style de candidat-pasteur tranche en tout cas sur les conceptions de son temps et même au Borinage les pasteurs de ce XIX^e siècle finissant s'apparentent toujours aux notables. Et faut-il le rappeler, rien ne prédestine le fils de Theodorus au plan de son existence juvénile à choisir cette dimension plus ouvrière. Sa famille appartient à une bourgeoisie déjà bien établie. Trois oncles sont marchands de tableaux, il y a un amiral dans la lignée. Sa mère s'intéresse aux arts et elle s'exprime volontiers par écrit. On vit dans des régions qui n'évoquent guère le pays des Borains. Ces pesanteurs sociologiques l'auraient plutôt orienté vers l'aumônerie des artistes. On avait toutefois constaté que dès son enfance Vincent était comme fasciné par le travail manuel (qui sera au centre de son œuvre). Ce fils de famille ne s'adaptera guère à l'école, il recherchera souvent la compagnie des gens de la base et il se méfiera des intellectuels (même s'il fut lui-même un autodidacte boulimique) (11).

Ce qui frappe chez Van Gogh, c'est l'inspiration radicalement évangélique de son parcours borain. René Huyghe (12) a dit de lui qu'il était le « Saint François des corons » et c'est vrai qu'il y a chez le Van Gogh de la période boraine des accents, des comportements, une sensibilité qui sont de la même veine que la visée de la « joie parfaite » des fioretti. Dans les années 1880, le Français Charles de Foucauld poursuivra une quête similaire, il quittera même la Trappe pour se rapprocher des masses et devenir pour un temps jardinier à Nazareth. Van Gogh,

(10) E.-M. BRAEKMAN, *Histoire du Protestantisme en Belgique au XIX^e siècle. Première partie – 1795-1865*, Flavion-Florennes, Éd. Le Phare, 1988, p. 292.

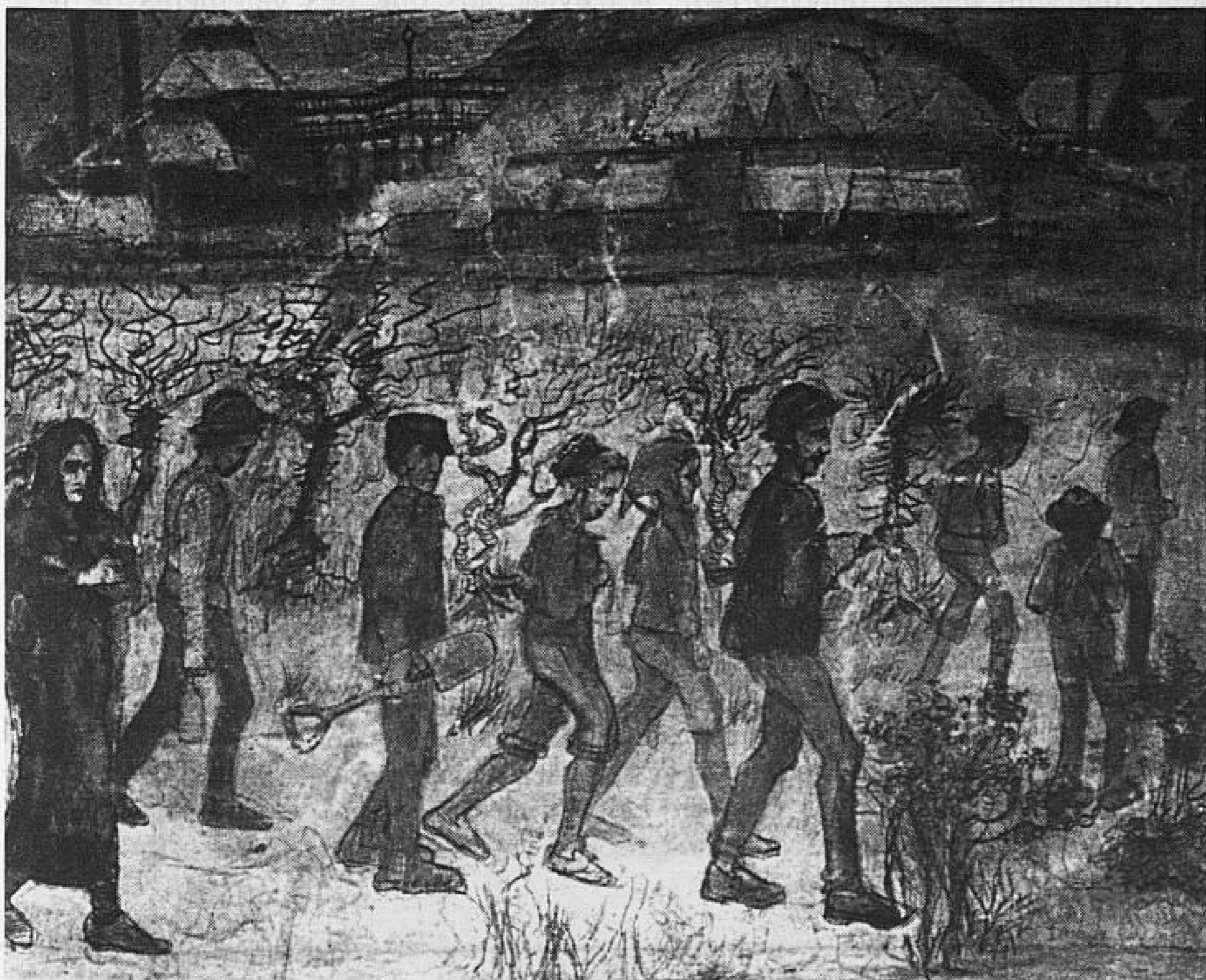
(11) Parmi les auteurs qu'il privilégiera, il en est beaucoup qui sont proches de sa visée : ZOLA, DICKENS, ELIOT, BEECHER-STOWE (*La case de l'oncle Tom*), V. HUGO (*Les misérables*), MICHELET, ESCHYLE... et dans le domaine plus religieux : THOMAS a KEMPIS (*L'imitation de Jésus-Christ*) qui sera longtemps pour Van Gogh une sorte de livre de chevet, John BUNYAN (*Le voyage du pèlerin*) qui s'inspire de la théologie calviniste, RENAN (*Vie de Jésus*) qui le pousse à s'attacher à la dimension humaine de Jésus...

Son père lui reprochera certaines lectures « pernicieuses »... Vincent était sensible dans le chef-d'œuvre de Thomas a Kempis ou de Bunyan à une littérature qui procède du cœur.

(12) R. HUYGHE, *Van Gogh*, Paris, Flammarion, 1958.



Van Gogh, Mineur la pelle sur l'épaule



Van Gogh, Le retour des mineurs

quant à lui, se passionne pour la Bible depuis trois bonnes années déjà ; ceci se manifeste notamment à l'occasion de son séjour à Paris (mars à avril 1875). Et il reconnaît qu'il préfère le Nouveau Testament qui contient, selon son expression, un « noyau dans une pulpe amère » (13), à savoir le Christ lui-même. Il va avoir un puissant coup de cœur pour le Dieu à visage humain. L'inspiration de sa conduite se fait franchement mystique. Christ, pour lui, c'est Jésus de Nazareth, le charpentier (14), le Dieu prolétarisé... Ce ne sont pas des craintes ou des règlementations qui gouvernent sa foi. Il dira que ce sont les impulsions de son cœur. Il rompra rapidement avec un christianisme bourgeois, pour privilégier l'action en voyant le Christ dans l'anonymat de la foule accablée.

On ne peut donc parler à ce stade-là d'une approche névrotique de la religion. L'on disserte abusivement, me semble-t-il, sur son exaltation religieuse ou sur sa crise mystique comme s'il s'agissait en l'occurrence des premiers signes caractéristiques d'une folie latente. Il ne laisse pas du tout le souvenir au Borinage d'un être replié sur lui-même. Ce fut souvent le cas pendant son adolescence et sa première jeunesse mais pendant ces phases de grande implication dans sa mission boraine, il sort de son enfermement intérieur. Le Pasteur Bonte, dans sa lettre à Louis Piérard, avait vu en Vincent un jeune Hollandais distingué et affable, « d'agréable figure »... dont il observera ensuite la métamorphose au plan de l'apparence extérieure !

Il y aurait beaucoup à dire sur sa tendance à aller dans le sens de la désacralisation et de la décléricalisation, voire de la déclergification dans un monde qui se sécularisait en s'industrialisant et en s'urbanisant. Il éprouvait une attirance particulière pour le christianisme primitif. Il privilégiait les contacts dans les chaumières, il lui arrivait même d'en oublier le culte... qui se faisait d'ailleurs dans un ancien dancing (15). Il n'avait plus que des vêtements de récupération et il se mettait du charbon sur le visage. Son père, alerté par ses logeurs, l'avait trouvé couché sur un sac de paille dans un grand dénuement. Il avait même cédé son lit.

(13) L. PIERARD, *La vie tragique...*, op. cit., p. 90.

(14) V. VAN GOGH, *Lettres du Borinage*, Amsterdam, Wereld-Bibliotheek, 1959. Lettre de Petit-Wasmes du 26 décembre 1878 à Théo : « Quoiqu'il fût le fils de Dieu, [...] a travaillé trente ans dans un humble atelier de charpentier... ». Cf. aussi (avec variantes de traduction pour les lettres non écrites en français) V. VAN GOGH, *Correspondance complète*, Paris, Gallimard-Grasset, 1961, et J.C. DERUDDER, *Van Gogh, Vincent*, Adaptation théâtrale des lettres à Théo, Maison de la Culture-Mons, 1990, Kollektif Théâtre.

(15) « Des séances qu'on a l'habitude d'organiser dans les maisons d'ouvriers. » « Plût à Dieu que je pusse être placé définitivement en ce lieu, c'est ce que je désire de tout mon cœur », Lettre de Petit-Wasmes, op. cit. Le dancing, qui s'appelait « Le Salon du Bébé » et qui servait alors pour le culte, abritera bientôt un centre culturel vangoghien.

L'insertion socio-culturelle de Van Gogh au Borinage

Ce fils de pasteur hollandais qui avait travaillé dans des galeries d'art à La Haye, à Bruxelles, à Londres, à Paris et que l'on avait destiné à la Faculté de théologie et puis à l'École des évangélistes, qui pratiquait l'anglais et le français en sus de son néerlandais natal, s'intègre rapidement à une société et à une culture de charbonniers en Wallonie. Il se fonde comme d'instinct dans ce milieu assez homogène qui est aussi un monde à part et où l'on se définit à partir de sa condition et de son travail. Il sent qu'il faut être des leurs. Au départ, on est plutôt sur la défensive dans les corons, on s'étonne de sa marginalisation volontaire (16), on s'en offusque parfois, on s'en moque à l'occasion ; l'agressivité affleure dans les sphères anti-cléricales, mais il semble bien que l'évangéliste Van Gogh ait été rapidement accepté et estimé. Il fait preuve d'une grande capacité d'écoute, il comprend vite le parler local, il perçoit intuitivement la spécificité de cette subculture ouvrière qui a marqué la région de son empreinte. P. Ruelle a tenté en 1950 de circonscrire cette entité ethnique boraine en se fondant sur le patois (17). D'autres font ressortir l'unité de ce système socio-culturel en le faisant coïncider avec le vieux pays houiller à l'ouest de Mons, au sud de la Haine et du canal Mons-Condé (Boussu, Flénu, Frameries, Hornu, Jemappes, La Bouverie, Pâturages, Quaregnon, Wasmuël, Wasmes, Ciply, Cuesmes, Dour, Elouges, Warqui-gnies, Wihéries). A l'époque de Van Gogh, les mineurs constituent 80 % de la population active (il y a trente mille mineurs au total). Selon E. Lewy, Président du Conseil d'Administration de la Société de Pâturages et Wasmes, Directeur-gérant du charbonnage en 1881, « les conditions d'existence de l'ouvrier mineur [...] constituent une véritable honte sociale » (18). Deux mille filles et deux mille cinq cents garçons en-dessous de quatorze ans travaillaient dans la mine. Le docteur Duez fait le rapprochement avec la situation actuelle dans les mines boliviennes où il a fondé un hôpital.

Les mœurs sont rudes. On s'emporte volontiers en paroles dans un langage cru mais on passe rarement aux actes. L'esprit de camaraderie est vivace, conforté par le danger quotidien. Le mineur se veut par ailleurs indépendant. Selon R. Marlière, « la joie est bruyante et la peine est quotidienne » (19). Il y a une certaine religiosité diffuse. Les chorales ont du succès de même que les sociétés

(16) Une population peu accoutumée à un tel dépouillement de la part d'un « pasteur » (G. DUEZ, *Vincent...*, op. cit., p. 31).

(17) P. RUELLE, « Le patois borain », *Revue de l'Institut de Sociologie*, 2-3/1950, p. 309. J'ai tenté pour ma part de cerner avec J.-P. Pourtois et G. Sturbois le profil socio-culturel des générations techniques montantes qui émergent actuellement du Borinage (*Les acteurs de l'avenir*, Bruxelles, Éd. de Boeck, 1987).

(18) E. LEWY, *Le Comité Ouvrier des Charbonnages de Pâturages et Wasmes. Conciliations et arbitrages*, Paris, 1885.

(19) R. MARLIÈRE, « Aspects géographiques du Borinage », *Revue de l'Institut de Sociologie*, 1950, p. 61.

(20) G. JACQUEMIJNS, *La vie sociale dans le Borinage houiller*, Bruxelles, 1979.

de musique. G. Jacquemijns (20) fait remarquer que si le Borain a l'esprit de clocher à l'intérieur du Borinage, il a aussi le réflexe ethnocentrique dès qu'il en sort. D'aucuns insistent sur ce moule socio-culturel qui au Borinage imprime sa marque à des travailleurs venus de partout... (21).

Van Gogh écrit à son frère Théo en avril 1879 : « Les villages ont un air désolé [...]. La vie est concentrée sous le sol et non dessus. On pourrait vivre ici bien des années sans se rendre compte de cet état de chose, il faut descendre dans la mine pour comprendre beaucoup [...]. La plupart des ouvriers sont maigres et pâles de fièvre ; ils ont l'air fatigués, épuisés, ils sont tannés et vieillissent avant l'âge, en règle générale, leurs femmes sont, elles aussi, blêmes et fânées... » « Leurs masures sont petites [...], disséminées le long des chemins creux... » (22). Vincent Van Gogh perçoit les traits humains avec beaucoup de pénétration : « les gens sont illettrés et très ignorants, la plupart ne savent pas lire ; pourtant, ils sont intelligents et adroits à leur besogne difficile, ils sont courageux et libres [...]. Ils s'entendent à merveille à un tas de choses et leur rendement est phénoménal [...]. Ils se méfient de quiconque voudrait les assujettir. Avec les charbonniers, il faut avoir l'âme et le caractère du charbonnier, et surtout pas de prétention, d'orgueil ou de supériorité pédante, sinon il est impossible de s'entendre avec eux ou de gagner leur confiance » (23).

Vincent éprouve, dit-il, une affection grandissante pour cette population laborieuse. Son évangélisme nazaréen catalyse son altruisme débordant. Il est remué par la souffrance humaine. Il ne peut supporter d'être mieux loti que les mineurs. Il se solidarise spontanément avec le milieu ouvrier et, à la limite, les mineurs le considèrent comme un des leurs. Ceci se vérifie à l'occasion d'une grève qui éclate à la suite d'un coup de grisou à l'Agrappe à Frameries (de 1875 à 1879, il y avait eu 254 morts dans ce puits). La grève sera quasi-générale dans le bassin et elle durera plusieurs semaines. Seul Van Gogh pourra s'entretenir sans problème avec les mineurs en grève. Les gens l'appelaient affectueusement « l'Pasteur Vincent ». Il faut dire que Vincent avait payé de sa personne pour soigner les blessés et les grands brûlés. Tout son linge y était passé.

Vincent Van Gogh fait preuve d'une grande intelligence sociale. Il annonce les conflits sociaux qui allaient se multiplier. « Nous sommes au quatrième quart d'un siècle qui finira par une révolution colossale [...]. Une chose importe : ne pas être dupe de la fausseté de l'époque » (24). Le pasteur Van Gogh se veut partie prenante dans les mouvements sociaux qui germent. En 1886, il entendra parler des grandes grèves qui secouent le Borinage comme d'autres régions du

(21) Le peintre Maris Carion fait ressentir l'atmosphère de « l'intérieur borain » dans sa peinture qui est visible au Musée des Beaux-Arts de Mons et Marcel Gillis a consacré un tableau aux « Funérailles d'un mineur » qui donne à voir les petites maisons dans les chemins creux (musée des Beaux-Arts, Mons). Cf. lettre du 26 décembre 1878 de Petit-Wasmes. Le petit film réalisé par le Pasteur A. Gosselin pour Antenne 2 retrace avec beaucoup de justesse la vie de « Vincent Van Gogh au Borinage » (Le Pasteur Gosselin, qui est né à Wasmes, a dirigé jusqu'il y a peu les émissions protestantes d'Antenne 2).

(22) Cf. lettre du 26 décembre 1878 de Petit-Wasmes.

(23) Cf. lettre d'avril 1879 de Wasmes.

(24) L. PIÉRARD, *La vie tragique...*, op. cit., p. 143.



Van Gogh, Les scôneuses

pays ; il sera tenté d'y revenir alors qu'il est à Paris avec son frère Théo et qu'il fréquente plutôt les impressionnistes. A l'approche de l'expiration de son mandat de pasteur, il sentait monter en lui la révolte au contact de telles réalités sociales...

Si Van Gogh n'était pas un idéologue, il n'était pas imperméable, semble-t-il, aux idées socialistes qui pénétraient dans la mentalité de l'époque. Son art s'apparentera au réalisme social. L'idée du phalanstère lui aurait souri pour sa « Maison Jaune » d'Arles. Cela étant dit, le Pasteur Vincent n'est pas un maître à penser dans le domaine du « christianisme social ». Il expérimente à son modeste niveau des comportements inédits en rapport avec sa foi comme avec sa perception des problèmes de société. Il réagit « avec ses tripes ».

Les mouvements sociaux sont pendant ce temps-là dans une phase de gestation. Les grands leaders socialistes commenceront à émerger dans les années 1880 (Jules Destrée, Édouard Anseele, Louis Bertrand, Émile Vandervelde, précédés par Jean Volders ou César De Paepe). Ils créent le Parti Ouvrier Belge (P.O.B.), l'ancêtre du P.S., en 1885. En 1886, des émeutes graves éclatent dans le sillon industriel. La « Charte de Quaregnon » sera rédigée en 1894. Du côté catholique, c'est l'encyclique *Rerum Novarum* de 1891 qui conforte les « démocrates-chrétiens » ; ceux-ci avaient lu Lamennais notamment. L'Abbé Daens viendra des Flandres pour soutenir la gauche chrétienne et l'autonomiser par rapport au catholicisme politique conservateur, mais le XIX^e siècle déjà s'achève et l'on s'éloigne des années boraines de Van Gogh (1878-1880). Les milieux pro-

testants s'intègrent quant à eux aux partis laïques plutôt que de développer des institutions confessionnelles au plan socio-politique. Ce type d'insertion leur permettra d'avoir une influence non négligeable. Nous avons déjà souligné leur rôle dans la mise en place du Parti Ouvrier Belge au Borinage. Jean Puissant a bien décrit l'arrivée du socialisme au Borinage, porté qu'il était par des tribuns venus de Mons ou de Bruxelles. Un Defuisseaux se rendra célèbre dans la région boraine à partir du milieu des années 80. Certes l'action sociale n'est pas absente des années qui précèdent mais les initiatives sont surtout locales ; c'est une période de transition qui oscille entre un pôle paternaliste de type patronage, placé sous le signe de la bienfaisance, et un pôle plus revendicatif. Entre-temps des sociétés mutuelles, des syndicats de métier, des coopératives voient le jour ici et là. Tout cela est diffus, ces organisations ne se fédéreront que par la suite. Le Borinage est un peu à la traîne sur le plan de l'action collective coordonnée. Des révoltes éclatent lorsque les conditions de travail se font vraiment trop insupportables, lorsque sévit le coup de grisou ou la poigne brutale de certains patrons et surtout quand le pouvoir d'achat se met encore à régresser. L'idéologie socialiste imprégnée des idées de Marx, qui diffusera une *Weltanschauung* plus articulée, se présentera, au Borinage notamment, comme un article d'importation.

La période boraine, une parenthèse dans la vie du peintre ?

Les autorités de l'Église Protestante ne pourront se résoudre à accepter son style qui sortait vraiment trop des normes. Elles étaient d'avis, selon Anton Wessels (6), que Vincent interprétait l'Évangile de manière trop radicale. Démis de ses fonctions en juillet 1879 (son mandat n'ayant pas été renouvelé), Vincent Van Gogh connaît des moments difficiles. Il erre, en proie à un grand désarroi, dans les campagnes, sur les terrils ou au bois de Ghlin (25). Son projet pastoral en mission prolétarienne se trouve vidé de son contenu. Il est confronté à un retour en force de ses pulsions thanatotiques, il voit ressurgir en lui un sentiment d'échec. Il va refouler son sentiment religieux, il lui arrivera même d'adopter par la suite des attitudes anticléricales (26), voire anti-religieuses. Mais on assistera de temps à autre au « retour du refoulé ». Selon A. Wessels, Vincent a rompu avec

(25) H. BUSLIN, *Vincent Van Gogh. Par les ténèbres à la lumière*, Cuesmes, chez l'auteur, 1974, p. 28. Un autre écrivain borain. Cf. aussi J. SENTIER, *Vincent, mon ami*, Tertre, chez l'auteur, S.D., une poétesse boraine qui chante Van Gogh en français et en patois borain : « ... t'as choisi nos corons... tu d'as tant vu par ci... t'as bayé l'lit, tes draps, è t'as dormi par terre... tu vivras toudi au cœur du Borinage... ».

(26) Lettre de Cuesmes de juillet 1880 : « Une vieille école académique souvent exécrationnelle, l'abomination de la désolation enfin, des hommes ayant comme une cuirasse, une armure de préjugés et de conventions. »

le christianisme bourgeois mais il n'a pas perdu la foi ; ce professeur de la Vrije Universiteit d'Amsterdam en fait une sorte de peintre-évangéliste, ce qui semble tout de même un peu moins évident.

Vincent Van Gogh quitte Cuesmes en octobre 1880. Heureusement, il a recommencé à dessiner. Le 24 septembre 1880, il écrit : « Je reprendrai mon crayon que j'ai laissé dans mon grand découragement et je me remettrai au dessin, et dès lors à ce qui me semble, tout a changé pour moi » (27). Ce sera désormais à travers ce dessin et puis à travers la peinture qu'il poursuivra sa quête. L'art tend à occuper tout son champ mental. Mais Van Gogh garde l'empreinte de son évangélisme tout comme celle du Borinage, il écrira à Boch : « Je n'ai jamais oublié le Borinage » (28). Il dessinera et il peindra la réalité plébéienne (29). Ses origines rurales, son goût de la nature qu'il tenait de sa mère viendront interférer avec son expérience boraine. Il privilégiera les champs, les blés, les semeurs..., tout un univers chargé de connotations évangéliques. Sa nature se fera flamboyante. Il immortalisera les mineurs, les tisserands, les marins, les moissonneurs, les « mangeurs de pommes de terre ». Il dira qu'il s'était instruit à l'université de la misère. Il retrouvera dans le cadre de cette activité expressive des moments de grand accomplissement, avant de connaître les états-limites qui auront raison de lui. Il s'est effacé, nous laissant une œuvre qui nous bouleverse. A Théo, avant d'expirer, « il dit qu'il ne croyait pas que la vie lui apporterait tant de chagrin » (30).

De son cheminement borain le peintre avait gardé l'empreinte d'un christianisme qui parle au cœur (31). Le pasteur, lui, avait exprimé à sa façon des aspirations que le christianisme social qui se développait au même moment en France (avec le pasteur Tommy Fallot) et en Belgique, non sans analogies, prenait aussi en compte (32).

(27) Lettre du 24 septembre de Cuesmes.

(28) Lettre de 1888, d'Arles.

(29) Il fera souvent référence à Millet, le peintre des travailleurs de la terre.

(30) V. FORRESTER, *Van Gogh...*, op. cit., p. 30.

(31) Autres ouvrages ou articles qui recoupent notre approche : H.C.L. JAFFE, « Vincent Van Gogh bei den Bergleuten im Borinage », *Der Anschnitt*, 14, 1962, 3. S. SUND, « The sower and the sheaf. Biblical metaphor in the art of V. Van Gogh », *Art Bulletin*, 1988. M.-E. TRALBAUT, « Vincent Van Gogh und die Religion », in *Van Goghiana III*, Anvers, 1966. TSOKASA KODERA, « Van Gogh and the Dutch theological culture of the nineteenth century », in *V. Van Gogh International Symposium*, Tokyo, 1988. L. VAN TILBORGH, « Vincent Van Gogh and English Social Realism », in J. TREUHERZ (ed.), *Hard Times, Social Realism in Victorian Art*, Londres, Manchester, 1987.

(32) Cf. J. BAUBÉROT, *Le retour des Huguenots*, Paris, Éditions du Cerf, 1985.

Annales

Économies Sociétés Civilisations

Fondateurs : Lucien FEBVRE et Marc BLOCH. Directeur : Fernand BRAUDEL
Revue bimestrielle publiée depuis 1929 avec le concours du Centre National de la Recherche Scientifique
et de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales

Comité de Direction :

Charles MORAZÉ
André BURGUIÈRE - Marc FERRO - Jacques LE GOFF
Emmanuel LE ROY LADURIE - Jacques REVEL - Lucette VALENSI

Secrétaire de la Rédaction : Bernard LEPÉTIT

45^e ANNÉE — N° 6

NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1990

MOBILITÉS

Présentation

LA CONSTRUCTION SOCIALE

Laurent THÉVENOT, La politique des statistiques : les origines sociales des enquêtes de mobilité sociale.

Nathalie HEINICH, Académisation et provincialisation des carrières de peintres en Provence au XVII^e siècle.

LES ÉCHELLES DE L'OBSERVATION

Dominique MERLLIÉ, Les classements professionnels dans les enquêtes de mobilité.

Nancy L. GREEN, L'histoire comparative et le champ des études migratoires.

LES INDIVIDUS DANS L'ESPACE SOCIAL

Giovanni LEVI, Carrières d'artisans et marché du travail à Turin (XVIII^e-XIX^e siècles).

Maurizio GRIBAUDI et Alain BLUM, Des catégories aux liens individuels : l'analyse statistique de l'espace social.

IDENTITÉS, SOLIDARITÉS, MIGRATIONS

Paul-André ROSENTAL, Maintien/rupture : un nouveau couple pour l'analyse des migrations.

Laurence FONTAINE, Solidarités familiales et logiques migratoires en pays de montagne à l'époque moderne.

Commerce, colonie (comptes rendus)

RÉDACTION : 54, boulevard Raspail, 75006 PARIS
ABONNEMENTS 1991 • France : 312 F - Étudiants France : 234 F
• Étranger : 80 \$
• Le numéro : 85 F

Les abonnements doivent être souscrits auprès d'Armand COLIN Éditeur,
B.P. 22 - 41353 VINEUIL

Les pèlerinages des catholiques intégristes en France dans les années 1980

par Jean-Claude MONET*

Depuis la fin des années soixante-dix une remontée et en même temps une relégitimation de l'extrême-droite politique s'observe en France. Cette résurgence succède à la délégitimation des années d'après-guerre, et à l'échec des mobilisations liées aux guerres coloniales. Elle se marque par une recomposition dans l'équilibre interne de cette mouvance au profit d'un intégrisme catholique manifestement exaspéré par les ébranlements que son Église a connus dans le sillage de Vatican II (1). La part prise par l'intégrisme dans la restructuration de l'extrême-droite ; la violence de ses discours contre la « corruption » de l'État et de la société : certaines amorces de passage à l'acte — affaire du film de Scorsese en 1988 — conduisent à se poser trois questions. Qu'est-ce que l'intégrisme catholique en France aujourd'hui : s'agit-il d'un mouvement religieux qui prospère dans le cadre d'un phénomène social plus général hâtivement baptisé « retour du sacré » ou bien s'agit-il d'un mouvement politique mobilisant ses membres pour participer aux conflits qui agitent la cité séculière ? Si l'intégrisme catholique comporte à la fois une dimension religieuse et une dimension politique, constitue-t-il une « pensée », c'est-à-dire un ensemble de références et de propositions relativement stables et cohérentes comme par exemple le communisme ou le libéralisme auxquels il prétend s'opposer ou bien s'agit-il d'une vision du monde éclatée, déstructurée par la fusion permanente entre deux catégories intellectuelles habituellement distinguées ? L'intégrisme catholique est-il enfin un mouvement social dont la principale ambition est de communiquer une identité communau-

* Chercheur à l'Institut des Hautes Études de Sécurité Intérieure.

(1) Sur la distinction sémantique entre « intégristes » et « traditionalistes », J.-Y. CAMUS, « Intégrisme catholique et extrême droite en France : le parti de la contre-révolution (1945-1988) », *Lignes*, octobre 1988. Lors de la période observée, 1986-1988, la distinction entre la branche national-catholique voulant se maintenir « en communion » avec le Siège Apostolique et celle qui à la suite des sacres d'Ecône a suivi Mgr Lefebvre dans sa rupture n'avait pas encore éclaté au grand jour au sein du mouvement pèlerin, quoique — comme on le verra *in fine* — le conflit cheminait souterrainement, dans le cadre d'un classique conflit de pouvoir entre les clercs lefebvristes et les laïcs du Front national.

taire à ses membres ou bien est-il susceptible de se constituer en activisme politique à l'image d'autres intégrismes dans le monde ?

Pour tenter d'apporter quelques éléments de réponse à ces trois questions, il est apparu souhaitable de ne pas se limiter à l'analyse de textes fondateurs — de Maistre, Bonald, Cortès, Cardinal Pie et quelques autres — ou actuels — notamment le journal *Présent* — mais de se livrer à une observation directe des « masses en mouvement ». Cette décision de méthode a conduit à porter une attention particulière à ces moments privilégiés des mobilisations intégristes que constituent les pèlerinages de Paris à Chartres, et les notations qui suivent résultent du travail de terrain réalisé au cours des pèlerinages de 1986, 1987 et 1988.

L'irruption du religieux au cœur de la « Cité séculière »

Depuis quelques années, les touristes qui débarquent au lever du jour de leurs autocars dans l'île de la Cité les samedis matins veille de Pentecôte, peuvent observer un spectacle insolite qui semble marquer le « retour du sacré » au cœur de la cité sécularisée. Au centre de l'espace public structuré par le séculaire face-à-face de la cathédrale de Paris et de la Préfecture de police se rassemble la foule pèlerine qui — chaque année depuis 1983 — va mettre à profit le long week-end de Pentecôte pour se rendre de Notre-Dame de Paris à Notre-Dame de Chartres.

Comme tout pèlerinage, celui-ci est un voyage, mais qui se distingue des grands pèlerinages actuels utilisant largement le train spécial ou l'avion-charter, dans la mesure où il s'effectue entièrement à pied. De ce fait, l'uniforme pèlerin est d'abord conçu en fonction des exigences de la marche et des caprices de la météorologie. Mis à part une certaine abondance de vêtements en provenance des boutiques spécialisées dans la revente civile d'effets militaires — sacs à dos, chapeaux de brousse, chaussures rangers (2) — la diversité est de règle. On y retrouve aussi bien les équipements habituels du randonneur moderne, que ce qu'a pu dénicher au fond de ses placards ou dans des emplettes de dernière minute une population peu familiarisée avec le type de sport qu'elle va pratiquer. Bariolage extrême, donc, des vêtements avec prédominance du pantalon de velours ou du blue-jean chez les hommes, de la jupe longue ou des culottes bermudas chez les femmes, tous ou presque munis de l'indispensable K-way enfilé sur un chandail ou accroché à la ceinture, aux côtés de la gourde remplie d'eau.

Combien sont-ils à participer à cette mise en scène offerte aux barmans qui ouvrent leurs rideaux de fer, aux agents de police débonnaires qui se rapprochent pour mieux voir et entendre, aux agents des Renseignements Généraux

(2) Apparemment soucieux de se distancer du modèle militarisé des cortèges de droite de l'entre-deux-guerres, les organisateurs insistent fréquemment sur le fait que les effets militaires sont proscrits, sauf bien entendu, pour les militaires et les scouts.

6.7 ET 8 JUIN
PENTECOTE 87

PARIS-CHARTRES

DEMAIN
LA CHRÉTIENTÉ

PÈLERINAGE DE CHRÉTIENTÉ



CENTRE HENRI ET
ANDRÉ CHARLIER
12 rue Calmels
75018 PARIS



dont la présence est invisible et pourtant soupçonnable ? Un millier la première année selon les organisateurs ; entre 4 et 7 000 selon mes propres observations entre 1986 et 1988. Cette estimation couvre le nombre de ceux qui partent, et de ceux qui, en les accompagnant, viennent souligner l'arrachement qui s'opère, et à travers lequel cette marche pèlerine du XX^e siècle finissant vient se réinscrire dans l'expérience religieuse millénaire de l'humanité (3). Le chiffre des marcheurs va rester stable le samedi et le dimanche. Il aura doublé voire triplé à l'arrivée, en raison des nombreux groupes qui se joignent aux pèlerins au cours de leur dernière étape du lundi de Pentecôte, ou du nombre encore plus important de ceux qui les attendent au pied de la cathédrale de Chartres et dans les ruelles avoisinantes (4).

Parmi ces manifestants d'une espèce atypique, beaucoup de jeunes et même de très jeunes. Enfants entre 7 et 12 ans qui constituent un groupe massif de quelques centaines d'individus, filles d'un côté, garçons de l'autre, encadrés par des adultes. Ils n'effectueront à pied que certains tronçons du parcours, et pour le reste seront transportés en autocars. Jeunes scouts, ensuite, aux cheveux ras et en uniformes kakis avec lesquels tranche le bleu des uniformes des scouts marins (5). Jeunes étudiants regroupés derrière les bannières dorées du Mouvement de la Jeunesse Catholique Française, une des nombreuses structures d'accueil de la mouvance national-catholique. Jeunes couples avec leurs enfants, certains dans des poussettes et qui témoignent ainsi de l'importance de la dimension familiale dans la structuration de la masse pèlerine : on pèlerine en famille, et au-

(3) Si l'analyse sémantique semble faire du pèlerinage une réalité religieuse spécifiquement occidentale, pour les anthropologues le vocable renvoie à des phénomènes universels, liés à l'expérience religieuse millénaire de l'humanité. A. DUPRONT, « Pèlerinages et lieux sacrés », *Encyclopedia Universalis*, Paris, 1980, p. 789 sqq. En tant qu'expérience universelle, le pèlerinage renvoie à trois dimensions :

- départ, arrachement, mouvement hors du cadre de vie,
- rencontre, c'est-à-dire reconstitution d'un nouveau cadre spatio-temporel,
- participation à une expérience ineffable et relativement indicible : celle du sacré.

Le pèlerinage : « c'est un voyage des croyants vers un lieu consacré par une manifestation divine ou par l'activité d'un maître religieux, pour y présenter leurs prières dans un contexte particulièrement favorable ». (X. LÉON-DUFOUR (dir.), *Vocabulaire de théologie biblique*, Paris, Éd. du Cerf, 1977, p. 947).

Sémantiquement, pèlerin renvoie au latin *peregrinus*, qui peut se traduire soit par *étranger*, soit par *voyageur*. On y trouve donc un double rapport à l'espace : espace géographique que l'on affronte, espace social duquel on s'arrache ou bien que l'on traverse sans en être marqué. Dans le Christianisme, l'insistance sur la condition pérégrine du disciple du Christ est parfois marquée par une insistance redoublée comme dans la 1^{ère} épître de Pierre (2-11) : « Bien aimés : vous êtes des étrangers et des voyageurs sur la terre. »

(4) Selon des sources policières, les foules rassemblées autour de la cathédrale auraient évolué de la façon suivante :

1983	3 000	1984	5 000	1985	7 000
1986	10 000	1987	13 000	1988	15 000
1989	Renaissance catholique : 10 000				
	Centre Charlier : 6 000 (voir <i>in fine</i>).				

(5) Ces scouts appartiennent à des associations spécifiques à la mouvance catholique ici décrite et non aux principaux mouvements scoutistes actuels : Scouts de France ayant symboliquement adopté la chemise rouge dans les années 1960, et Scouts d'Europe « plus à droite » créés dans les années 1970 par scission d'avec les précédents.

delà du cercle de famille entre amis, qui s'insèrent en noyaux pré-constitués dans la société pèlerine.

Face à cette présence massive des moins de 25-30 ans, c'est à l'opposé les groupes d'âge situés au-delà de 45 ans qui constituent l'autre population importante, tandis que les tranches d'âge intermédiaire paraissent largement sous-représentées (6).

L'observation complétée par les entretiens montre que cette foule pèlerine provient très largement de la nébuleuse des classes moyennes et moyennes supérieures : enseignants appartenant au réseau des « écoles libres », chefs d'entreprises, cadres de la fonction publique ou de l'industrie, professions libérales, employés et artisans, quelques exploitants agricoles. Au milieu de cette diversité, deux groupes socio-professionnels se détachent. Celui des militaires ou anciens militaires, reconnaissables à la coupe des cheveux, à une façon spécifique de fouler le sol pendant la marche et au port de certains effets militaires. Ensuite un groupe d'une petite centaine d'ecclésiastiques qui, à travers le port de la soutane noire signalent leur appartenance au mouvement sacerdotal créé par Mgr Lefebvre (7) lorsqu'ils sont jeunes voire très jeunes ou leur position institutionnelle atypique au sein de l'Église post-conciliaire lorsqu'ils sont âgés, voire très âgés.

Dans un article intitulé « Marcheurs vers la maison de Saint Jacques », Pierre-André Sigal écrit : « S'il est une forme de dévotion qui, plus que toute autre, concerne l'être tout entier, c'est bien le pèlerinage. Il engage l'esprit bien sûr, mais tout autant le corps. Il arrache de son cadre familial celui qui prend la route, en fait un homme à part » (8).

Si le pèlerin se fait voyageur, c'est donc pour se faire étranger. Et c'est dans l'affrontement physique avec l'espace que va s'effectuer la déconstruction de son identité mondaine, le dépouillement du « vieil homme » ; mais c'est afin qu'à travers le processus de la conversion pèlerine puisse se reconstituer une nouvelle identité enracinée dans une foi purifiée. Tel est, en substance, le discours qu'entendent les pèlerins avant d'aller parcourir les 107 kilomètres qui séparent Notre-Dame de Paris de Notre-Dame de Chartres. 200 000 pas environ à aligner les uns devant les autres à travers l'ancien domaine royal de l'Île de France (9).

Mais cette volonté pèlerine de renouer les fils rompus de la tradition des grands pèlerinages médiévaux ne cesse d'être battue en brèche par la modernité et ses exigences ; les 107 kilomètres ne s'effectuent plus aujourd'hui au rythme

(6) Mes observations personnelles ici rejoignent celles formulées par Pierre FAVRE à propos des manifestations nationalistes commémorant la fête de Jeanne d'Arc. Cf. *La manifestation*, Paris, Presses de la F.N.S.P., 1990.

(7) Il s'agit de la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X dont la maison généralice se situe à Rickenbach en Suisse et qui comptait à la fin de l'année 1986 environ 200 prêtres et 260 séminaristes répartis dans 22 pays, mais surtout implantée de façon massive en France. (*Lettre aux amis et bienfaiteurs*, n° 31, septembre 1986).

(8) *Les dossiers de l'archéologie*, n° spécial consacré à Saint Jacques de Compostelle, n° 2, 1977, p. 9.

(9) Selon la typologie d'Alphonse DUPRONT, nous serions en présence d'un « pèlerinage aux lieux de mémoire » cherchant à renouer avec un passé mythique. « Cette immersion dans la présence du passé est l'énergétique créante du pèlerinage de mémoire ». (*Du sacré. Croisades et pèlerinages, images et langages*, Paris, Gallimard, 1987, p. 382-383).

lent des bœufs ou des chevaux qui autrefois tiraient le char royal, et ils ne sont pas davantage ponctués par ces arrêts à chaque église ou chapelle rencontrée comme pour les pèlerins de jadis. D'abord, les églises et chapelles qui jalonnent le parcours sont closes pour ces pèlerins qui pourtant chantent leur gloire d'être chrétiens. Surtout le temps presse, car le week-end ne dure que trois jours. Partant le samedi matin avant 9 heures, c'est le lundi après-midi vers 15 heures que les pèlerins devront avoir atteint leur objectif. Ils ne disposent donc que 60 heures pour couvrir la distance, durée d'où il faut encore décompter le temps des haltes et des offices religieux.

Figures de l'altérité pèlerine

Derrière une statue de la Vierge à l'enfant en bois sculpté, déposée sur un plateau, garnie de fleurs de lys, porté par des équipes de scouts en gants blancs, la cohorte pèlerine s'ébranle. A la foule désordonnée du départ succède un ordre de marche dans lequel les pèlerins sont regroupés selon leur province de rattachement : Provence, Aquitaine, Languedoc, etc. Les pèlerins étrangers, eux, sont regroupés derrière leurs drapeaux nationaux. Les provinces sont ensuite subdivisées en chapitres, à l'effectif de 20 à 40 personnes, constitués en fonction des villes où existent des églises et chapelles dites « traditionalistes » parce que ne s'y célèbrent que des messes latines du rite tridentin.

Sous les ordres d'un chef de chapitre et d'un adjoint portant un brassard jaune et qui sont chargés à la fois de l'animation religieuse et de la discipline des chapitres, les pèlerins processionnent derrière trois ou quatre bannières qui permettent aux spectateurs de les identifier, et à eux-même de savoir où ils doivent se regrouper lors des arrêts.

La marche pèlerine va successivement traverser quatre espaces différents, chacun d'eux riche de significations pour le regard pèlerin.

Traversée de Paris d'abord, qui conduit les marcheurs vers le Sud par la place Denfert-Rochereau et la porte de Châtillon, en direction du bois de Verrières où aura lieu le bivouac de la mi-journée. Dans Paris, qui se peuple, au fur et à mesure que l'heure avance, de piétons courant à leurs emplettes et d'automobilistes qui se pressent eux aussi vers le Sud afin de gagner leurs résidences secondaires ou leurs lieux de pique-nique, le cortège pèlerin avance aux chants des Ave Maria, comme une sorte d'armée défiant l'ordre social qui l'enveloppe, ordre social décadent de la consommation et du loisir, mais ordre social qui brave en retour le regard pèlerin à travers son indifférence réelle ou simulée, comme à travers les affiches provocatrices de ses cinémas.

Avec la Vallée de Chevreuse parcourue l'après-midi, la colonne pèlerine s'étire maintenant sur plusieurs kilomètres le long de routes étroites, sinueuses et encombrées, et des interminables villages-rues. Les efforts de concentration spirituelle

sont en permanence contestés par les exigences de la sécurité routière sur lesquelles veille le service d'ordre des organisateurs à travers de permanentes injonctions à toujours mieux « serrer à droite ».

Dès le dimanche matin, mis à part un passage rapide dans les bois de Rambouillet où le cortège pèlerin se retrouve seul avec lui même dans une cathédrale de verdure printanière, ce sont les longues heures de traversée de la Beauce qui commencent. La Beauce, dont la traversée ne s'achèvera que le lundi aux portes de Chartres apparaît aux yeux pèlerins comme un océan de blé vert, sur lequel contrastent les taches jaunes des champs de colza, et les champs en jachère où leur regard s'attarde songeur, au spectacle de l'épaisse et lourde glèbe chantée par Charles Péguy dans son hymne à Notre-Dame de Chartres. Au sein de cette confrontation entre la finitude de la terre sillonnée et crevassée et la plénitude annoncée par l'immensité des champs de blé, les manifestations de la modernité profane viennent encore s'insérer sous la forme de nuées d'adeptes de la bicyclette hygiénique, qui profitent de cette journée chômée et de ce temps printanier pour renouer avec leur sport favori.

Enfin, 15 kilomètres avant Chartres, la cathédrale se détache sur le ciel comme un vaisseau sur la mer. Renouant avec une tradition ancienne, les pèlerins s'agenouillent et récitent un Ave Maria ou chantent le Salve Regina Caeli.

Vient la longue montée vers la cathédrale, à travers des rues que le jour et l'heure font d'abord apparaître désertes, mais qui se remplissent peu à peu d'une foule compacte de parents et d'amis joyeux comme dans une sorte de paradis retrouvé. Le cortège progresse vers le parvis de la cathédrale, au son des couplets interminables du cantique le plus populaire de la France profonde catholique « Chez nous soyez Reine », dont la foule des spectateurs reprend le refrain.

La messe finale sera célébrée sur le parvis, car l'accès de la cathédrale à la foule pèlerine restera interdit durant ces trois années par l'évêque de Chartres (10).

L'espace est donc vaincu au prix d'un rythme de marche soutenu de 5 kms/heure en moyenne. Marche d'autant plus épuisante, que les nuits ont été brèves et froides, les repas froids et peu abondants et qu'enfin la longueur des étapes est déséquilibrée : 40 kilomètres le premier jour, 44 le second, 23 le troisième jour.

Il existe en principe une halte tous les 10 kilomètres. Temps d'interruption bref, de 10 à 15 minutes, concédé à la faiblesse de la nature humaine. Chacun s'alimente, se déchausse, panse ses plaies et ses pieds. Temps religieux aussi que les prêtres en soutane ou les moines en robe de bure mettent à profit pour inviter les âmes à méditer sur la valeur réparatrice de la souffrance, la dure exigence de la pénitence, l'incontournable nécessité de la confession auriculaire (11), pour obtenir les absolutions qu'ils sont là pour dispenser, afin de permettre à chacun

(10) En 1989 la cathédrale sera encore interdite au pèlerinage de Renaissance Catholique mais ouverte au pèlerinage du Centre Charlier (voir *in fine*).

(11) Chaque groupe pèlerin est suivi pendant la marche par un prêtre à la disposition des pénitents qui confessent leurs péchés en marchant ou à l'occasion des haltes.

de repartir sur les chemins de la vie en « miles gloriosus Christi », soldat glorieux du Christ.

Le pèlerinage n'est pas une épreuve sportive et les prêtres ne manquent pas de le rappeler, tout en préconisant « la générosité dans l'effort ». La pénibilité de la marche a d'abord une fonction purificatrice. C'est le temps du dépouillement et de l'ascèse. Ascèse individuelle dans son principe, renforcée par le poids du regard collectif qui interdit de « craquer » tant qu'un pied peut encore se porter devant l'autre. Mais vient un temps où la fatigue se transforme en torpeur et où la conscience des significations religieuses elle-même s'évanouit pour laisser la place au vide de l'esprit ; où prières et chants ne sont plus que productions mécaniques de sons, peu à peu dissoutes dans un filet de voix qui lui-même cède la place au silence lourd de l'être épuisé, tendu par la seule volonté de continuer (12).

A travers la souffrance physique produite par la marche, le pèlerin acquiert peu à peu son altérité. Étranger au monde profane qui l'entourne ; étranger dans sa propre Église qui nulle part, ni à Paris, ni à Chartres, ni dans aucun village traversé ne lui ouvre ses portes pour y célébrer la louange de Dieu dans les termes qu'il croit être les seuls convenables à cet office insigne : étranger à lui-même dans le vide de l'esprit qui s'opère.

Mais en même temps que se dissolvent ou se décomposent ses appartenances premières, le pèlerin entreprend la construction d'une identité nouvelle, à travers les processus d'affiliation à la société pèlerine, à la participation à ses rites, à son entreprise inlassablement recommencée de reconstruction d'une histoire qui donne sens à l'effort pèlerin d'aujourd'hui, à travers les fidélités proclamées et les haines vigoureuses ravivées. Durant tout le temps de la marche pèlerine, un univers de représentations nouvelles se distille dans l'intelligence à travers une alternance ininterrompue et à l'enchaînement impitoyablement réglé de récitation de chapelets, de brèves oraisons, de cantiques et de litanies, de textes choisis en fonction du thème du pèlerinage et lus dans des mégaphones portatifs, de moments relativement brefs de silence laissés à la méditation.

Constamment l'esprit est invité à fonctionner sur le mode analogique, soit que la souffrance pèlerine fasse signe symboliquement vers la passion du Christ, le martyr des victimes de la Révolution française ou du communisme international ; soit que les textes lus par les chefs de chapitre commémorent le souvenir des saintes et héroïques figures de Jeanne d'Arc ou de Louis IX, que le pèlerin est invité à prendre pour modèle dans son engagement dans les combats de « la cité charnelle » ; soit que l'invocation circule de la Vierge-protectrice de chacun des pèlerins, à la Vierge-patrone et Reine de cette France assaillie par les forces maléfiques du monde moderne.

Dans ce voyage de l'esprit d'une représentation à l'autre, à travers également des signes extérieurs qui manifestent l'appartenance à la société pèlerine, l'identité pèlerine se construit. Chacun porte un chapelet à la main, ou enroulé autour du poignet. Chaque pèlerin porte ensuite épinglé sur sa poitrine — signe

(12) Les cas d'évanouissement ne sont pas rares, ainsi que les chocs nerveux entraînant excitabilité, insomnie, etc. (témoignage d'un médecin).

qu'il a acquitté la participation aux frais demandée par les organisateurs — un badge sur lequel figure l'emblème du mouvement organisateur : le Centre Henri et André Charlier (13). Cet emblème a la forme d'une croix-guerrière, où la jambe s'allonge et s'effile jusqu'à dessiner une lame d'épée pointue, et où les bras se raccourcissent et s'évasent formant simultanément le dessin de la garde de l'épée et d'une hache à deux tranchants, symbole du double combat pour Dieu et la Patrie.

L'identité pèlerine se reconstruit enfin par l'insertion dans une société structurée et hiérarchisée où chacun se voit assigner une place et une fonction : les prêtres distribuent les sacrements, le service d'ordre veille, les pèlerins marchent ; à travers cette tri-fonctionnalité, un pont est jeté par delà les siècles, vers cet Aldabéron, évêque de Laon, qui écrivait au XI^e siècle : « Triple est la maison de Dieu que l'on croit une : ici-bas les uns prient (*orant*), d'autres combattent (*pugnant*), d'autres encore travaillent (*laborant*) ; lesquels trois sont ensemble et ne supportent pas d'être désunis. » Au moins pour quelques heures, l'utopie de la Chrétienté semble prendre corps à travers la reconstruction éphémère de l'ordre social « naturel » rêvé par les théologiens et les légistes médiévaux (14).

Bannières, chants et discours

Pour les villageois devant leurs portes ou à leurs fenêtres, et qui regardent passer l'interminable cortège en échangeant quelques mots avec leurs voisins, sourient d'un air narquois ou de temps en temps — les femmes âgées — se joignent aux Ave Maria chantés par les chapitres, le pèlerinage apparaît d'abord comme un fleuve de bannières, un grandiose carnaval coloré. Richesse des matériaux et des couleurs, où l'or et la soie se mêlent ; mais l'imagination religieuse n'est guère innovante et l'inspiration sulpicienne domine largement. On trouve pour l'essentiel cinq types de bannières.

a) Bannières religieuses qui renvoient au culte marial : Vierges de Lourdes ou Vierge de Fatima aux poignets joints entourés d'un chapelet, mais aussi nombreuses Vierges à l'Enfant.

b) De nombreuses bannières évoquent les « grands saints de France » saints fondateurs de « l'identité chrétienne de la France » comme Saint Rémy et Saint

(13) Les frères Charlier étaient deux artistes et éducateurs convertis au catholicisme à l'âge adulte, dont la pensée se situe dans la ligne du Péguy mystique des dernières années, et en consonance forte avec les penseurs de la décadence du XX^e siècle : H. de Man, Ortega y Gasset, Bernanos, etc. Par leur enseignement ils ont largement contribué à former les actuels penseurs du catholicisme contre-révolutionnaire principalement regroupés autour de Jean Madiran et de la revue *Itinéraire*.

D'André CHARLIER on peut lire : *Que faut-il dire aux hommes ?*, Paris, Nouvelles éditions latines, 1964.

(14) Georges DUBY qui analyse cette formule commente : « l'emboîtement de structures ternaires où s'insèrent les relations sociales est lui-même intégré à des structures globales, celles de l'univers tout entier, visible et invisible ». (*Les trois ordres ou l'imaginaire du féodalisme*, Paris, Gallimard, 1978, p. 11-12).

Martin ; saints constructeurs ou défenseurs de l'État français comme Jeanne d'Arc et Saint Louis ; Saints populaires comme Saint Louis Marie Grignon de Montfort ou le Saint Curé d'Ars.

c) Un troisième type de bannière renvoie aux appartenances provinciales : emblème de la Bretagne avec ses hermines, de la Lorraine avec ses alérions, croix or sur fond rouge du Languedoc, drapeau rayé jaune et or de la Catalogne, etc. Souvent ces drapeaux sont surchargés par le symbole du Cœur et de la Croix dont la signification politico-religieuse est doublement importante ici, puisqu'il renvoie à la fois au culte du Sacré-Cœur de Jésus qui s'est développé en France à partir du XVII^e siècle, mais également aux drapeaux vendéens de l'époque révolutionnaire qui l'arboraient.

d) Sans être massive, la référence royaliste est présente, soit sous la forme du traditionnel drapeau blanc à fleur de lys, soit sous la forme de compositions où la fleur de lys — symbole également de la pureté de la Vierge — est fréquemment réemployée. Le drapeau tricolore n'est pas absent, toujours surchargé par le symbole du Cœur et de la Croix dans le blanc du drapeau (15).

e) Enfin, de façon massive, on rencontre les bannières du mouvement organisateur du pèlerinage qui portent la croix guerrière déjà évoquée, seule, ou surchargée en son milieu d'un écusson représentant les armoiries de la ville d'où provient le chapitre qui la porte.

Bien d'autres signes renvoient directement ou indirectement à une configuration d'éléments hétéroclites appartenant à des traditions religieuses, historiques, politiques d'époques différentes, dans une sorte de ballet où les signifiants se mêlent, fusionnent et se disjoignent, invitant les représentations pèlerines à une sorte de glissement permanent.

Ainsi dans le livret remis aux pèlerins au moment du départ, on trouve, outre les prières et les textes des trois messes qui seront célébrées pendant le pèlerinage, de nombreux cantiques et chants. À côté de cantiques de facture ancienne comme le « lauda Sion Salvatorem » ou le « Pange lingua » de Saint Thomas d'Aquin, on rencontre des cantiques d'allure plus guerrière comme le « Vexilla regis prodeunt » ou surtout le « Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat » que les pèlerins aiment à chanter à tue-tête lorsqu'ils défilent dans les villes et villages. On trouve dans ce livret, en petit nombre, des cantiques datant des années 1950, encore utilisés dans les paroisses post-conciliaires ; mais ils sont moins souvent repris par la foule qu'une série de cantiques que leurs paroles ou leurs lignes mélodiques permettent de rattacher à un fond constitué au moment des grandes mobilisations catholiques de l'Ordre moral et des luttes contre la laïcisa-

(15) Cette représentation du drapeau français avec le symbole du Sacré Cœur remonte, selon la tradition intégriste, à la guerre de 1914-1918. Une religieuse vendéenne à cette époque — Claire Ferchaud — aurait eu une apparition du Christ lui indiquant que la France gagnerait immédiatement la guerre si elle était consacrée à son Sacré Cœur. Claire Ferchaud aurait porté cette nouvelle au président de la République Poincaré, qui l'aurait écoutée poliment, mais n'a manifestement pu ou voulu donner une suite à cette requête. Née en 1896, Claire Ferchaud est morte au début des années 1970. Des pèlerinages d'importance modeste se déroulent aujourd'hui au village de Loublande où elle a vécu.

tion de l'État républicain. On y rencontre le fameux « Je suis chrétien, voilà ma gloire ! », mais surtout des œuvres centrées sur la dénonciation du monde profane oublieux de Dieu, comme dans le cantique :

Tandis que le monde proclame
L'oubli du Dieu de Majesté
Dans tous nos cœurs, l'amour acclame,
Seigneur Jésus, ta Royauté.

Sans cesse est reprise l'image du Dieu-roi ou de la Vierge-reine comme dans le refrain du cantique précédent :

Parle, commande, règne,
Nous sommes tous à Toi,
Jésus, étend ton règne,
De l'univers sois Roi.

ou dans cet autre :

Nous voulons Dieu,
C'est notre Père,
Nous voulons Dieu,
C'est notre Roi.

De façon insistante revient l'idée d'une décadence irrémédiable de la patrie française — désorganisation sociale, déclin spirituel, intellectuel, moral — décadence engendrée par le péché collectif de tout un peuple. Le cantique pèlerin se fait alors invocation, prière pour arrêter le courroux divin qui — comme chez les prophètes vétéro-testamentaires — ne cesse de s'abattre sur un peuple corrompu à la nuque raide. Ainsi chante-t-on dans le cantique « Reine de France » :

Priez pour nous, o Vierge tutélaire
Car notre esquif menace de sombrer.
Dieu nous punit ; les flots de sa colère
Montent toujours ; oh ! venez nous sauver.

Néanmoins, l'espérance étant vertu chrétienne, les pèlerins terminent sur une note optimiste, que rend possible et légitime des souffrances et des prières qui ne peuvent manquer d'apaiser le courroux divin :

Je sens mon cœur renaître à l'espérance
Quand à genoux, j'invoque votre nom.
Oui, vous viendrez, vous sauverez la France,
Et de Jésus nous aurons le pardon.

Se dégage ainsi peu à peu une thématique sans cesse reprise, celle centrée sur la réaffirmation de l'indissoluble lien identitaire qu'exprime un autre refrain célèbre :

Entend du haut du Ciel
Le cri de la Patrie
Catholique et Français toujours.

Le livret permet aussi le passage de cantiques religieux aux chants de marche. Ainsi, à la discrétion du chef de chapitre, un groupe pèlerin peut passer sans rupture d'un chant de pèlerinage comme :

Chartres sonne, Chartres t'appelle
Gloire, honneur au Christ-Roi

à un chant directement inspiré de l'épopée vendéenne comme :

Les bleus sont là, le canon gronde
Dites les gars avez-vous peur ?
Nous n'avons qu'une peur au monde
C'est d'offenser notre Seigneur.

ou encore au chant très célèbre dans les cercles contre-révolutionnaires et qui doit dater du milieu du XIX^e siècle :

Prends ton fusil Grégoire,
Et ta Vierge d'ivoire,
Nos messieurs sont partis
Pour chasser la perdrix.

où le mot code « perdrix » signifie les soldats républicains. De l'épopée vendéenne on peut ensuite passer à la politique du XX^e siècle avec un chant anticommuniste intitulé « Russie libre » dont la ligne mélodique et rythmique rappelle directement certains chants popularisés par les chœurs de l'Armée rouge, mais où les mots dessinent une ligne analogique entre le Christ et le peuple Russe :

Le peuple Russe souffre la passion
Mais sa résurrection
Fera tomber le rouge bastion,
Et prendront fin ces temps de persécution.

Ces chants de marche s'avèrent propices à des formes variées de réemploi. Ainsi le chant des partisans russes devient un hymne à la gloire des soldats « blancs » du général Denikine, tandis qu'un chant révolutionnaire breton comme « La voilà la blanche hermine », glorifie la « guerre contre les Francs », est impavement chanté par les porteurs de drapeaux tricolores, à la suite d'un magistral contresens qui leur laisse croire à un chant vendéen.

Enfin, le chant militaire allemand « Ich hat' ein' Kamerad » devenu ici « La cavalcade » voisine avec le « chant des Marais » qui rappelle le tragique destin des déportés de la dernière guerre. Les bivouacs permettent la célébration de gran-

des messes grégoriennes, célébrées selon le rite latin arrêté à l'époque du concile de Trente. Temps fort de communication individuelle en pleine nature avec l'invisible, l'office religieux est aussi moment privilégié pour la parole du prêtre qui, en énonçant à la foule attentive le sens de l'aventure, facilite la fusion des élans pèlerins individuels à l'intérieur d'un projet collectif.

Souffrance, pénitence, confession, conversion, telles sont les grandes catégories qui de façon classique structurent le discours des clercs. Mais le pèlerinage — disent-ils en substance — ne prend pas sens uniquement par rapport à l'individu. Il est aussi et surtout, ce à travers quoi se renouent les fils d'une tradition historique, celle héritée d'une Chrétienté où régnait l'harmonie des deux Cités, harmonie que le monde moderne issu de la Révolution française puis de la révolution communiste a brutalement détruit.

Rappelant combien le port de la soutane, l'insistance sur la pénitence et la conversion (« aujourd'hui l'Église ne convertit plus : elle dialogue » dit un prêtre), la messe latine dite « Messe de toujours » (expression de Mgr Lefebvre) et, les formes de dévotion en honneur dans le pèlerinage sont aujourd'hui discréditées dans le cadre institutionnel de « la Rome moderniste » (Mgr Lefebvre), les discours des clercs visent à placer le pèlerin face à une altérité bien plus radicale que celle qui repose sur la seule opposition monde sacré/monde profane. Tout démontre au pèlerin de Chartres : étranger au monde, étranger dans son pays et dans son siècle, étranger dans son Église, sa marginalité extrême.

Mais face au danger de la désespérance, la rhétorique cléricale inverse la perspective. Si la souffrance n'a de sens que par rapport, à la conversion, celle-ci doit se faire engagement au service d'une cause, d'un objectif. La croisade était jadis pèlerinage, le pèlerinage aujourd'hui doit se faire croisade. Croisade non pour les droits de l'homme mais pour la proclamation des droits de Dieu, face à l'État laïque et la société corrompue par le libéralisme économique. Croisade contre le Complot Universel qui cherche à détruire la France pour mieux détruire l'Église. Croisade contre tous ceux qui dénaturent l'identité de la France, cette « fille aînée de l'Église » aujourd'hui « oublieuse des promesses de son baptême (16) ». Croisade pour les droits de l'Église, son indépendance et la reconnaissance de sa vocation éminente à assurer un magistère spirituel et moral sur la société entière. Croisade politique enfin, où chacun doit utiliser les ressources et la position sociale qu'il occupe pour convertir, construire des réseaux capillaires qui peu à peu mineront de l'intérieur un édifice vermoulu, comme jadis la faiblesse chrétienne est venue à bout de la puissance romaine.

Dans le livret du pèlerinage de 1987 centré sur le thème « Demain la Chrétienté », un certain frère Martin écrit : « Si la conversion que nous avons demandé tout au long de notre marche est réelle, il faut nous engager dans cette nouvelle croisade avec lucidité et courage. Reconstruire une Chrétienté, d'abord en France, ce n'est pas rien ! Ce n'est surtout pas une "idée" : c'est la construction d'une cité terrestre. »

(16) Ce qui dans le code historique utilisé ici renvoie au baptême de Clovis roi des Francs et avec lui de toute la « nation Franque » par Saint Rémy au V^e siècle.

De pèlerinage donc, la marche se fait croisade et de la symbolique religieuse on passe à la symbolique militaire. Déjà le livret du pèlerinage de 1986, organisé sur le thème « marchons avec le Liban et les chrétientés persécutés » (17) incluait plusieurs photographies représentant des hommes en treillis et en armes appartenant aux milices libanaises chrétiennes participant à des cérémonies religieuses. Dans le livret de 1987, le pèlerinage étant placé sous le patronage de Saint Louis, toute une iconographie venait illustrer différents aspects de l'art militaire médiéval : châteaux-forts, chevaliers, épées, et en vis-à-vis, cloîtres de couvents.

Cependant, la mobilisation n'est pas la guerre et la croisade prêchée n'est pas la guerre sainte : les énonciations cléricales restent dans le registre du symbolique ; elles excluent explicitement toute forme d'activisme. C'est par la conversion personnelle et dans le cadre de l'exercice des « devoirs d'État » que doit s'exprimer l'engagement des nouveaux croisés (18). Au moins dans ses conclusions, le discours clérical en revient à la doctrine classique des mouvements d'action catholique. Aussi l'effort de mobilisation pourrait-il en rester là, le regard tourné vers la transcendance évitant à la mystique de se dégrader en politique. Le problème est alors que si le pèlerinage de Chartres est vécu par ses participants comme une aventure spirituelle individuelle, il ne doit en fait son existence qu'à la visibilité médiatique que lui confère sa nature de manifestation de masse. Et parce qu'il est manifestation de masse, il suppose l'organisation et donc des organisateurs.

Politique d'abord ?

Abandonné pendant des siècles, le pèlerinage de Paris à Chartres constitue une tradition inventée en premier lieu par Charles Péguy dans les années 1912-1913, avant qu'il ne meure à la guerre l'année suivante, un chapelet autour du poignet. Après guerre, quelques amis et fidèles du poète reprirent ce pèlerinage annuel conçu comme une entreprise de conversion pour adultes en quête d'un renouveau de leur spiritualité. Le pèlerinage de Chartres se développe ensuite

(17) D'une part, l'assise territoriale purement européenne de la chrétienté médiévale est difficilement compatible avec l'état du monde actuel et avec l'essaimage du catholicisme. D'autre part, le mouvement Chrétienté-solidarité a essayé de reproduire — en l'inversant — la tactique souvent utilisée par l'extrême-gauche : la mobilisation à partir d'une solidarité proclamée autour d'une « cause » lointaine, sur le thème « eux et nous même combat ». Le thème des chrétientés du Liban, du Mexique, et du Nicaragua notamment, ont été l'objet d'efforts mobilisateurs qui ne semblent pas avoir rencontré un grand succès.

(18) « C'est d'abord un combat spirituel qu'il nous faut mener [...]. Prenons garde de ne pas tomber dans l'agitation et l'activisme [...]. Choisissons bien notre « créneau », soutenons hardiment et ardemment des institutions saines dans lesquelles nous agissons explicitement en catholiques et comme catholiques [...]. Cherchons à être efficace, mais ne nous préoccupons ni de notre petit nombre ni du résultat [...]. Alors, nouveaux croisés, debout ! En avant ! Saints et Saintes de France, priez pour nous ! » (Frère Martin dans le livret pèlerin de 1987).

dans les milieux de scouts et d'étudiants parisiens. Après la deuxième guerre mondiale il s'essouffle. Sa suppression sera même envisagée dans les années 1960, époque où cette forme de dévotion ne paraît plus congruente avec les redéfinitions ecclésiologiques de l'heure (19).

Mais le pèlerinage des catholiques intégristes cherche à s'inscrire dans une seconde filiation : celle des pèlerinages patriotiques. Relève de cette catégorie l'imposant pèlerinage de scouts et de routiers qui de toute la France se dirigera vers la Vierge du Puy-en-Velay le 15 août 1942, dans le but — comme l'exprimera un des aumôniers de l'époque — de : « jeter aux pieds de Notre-Dame de France les morceaux brisés de son royaume, et lui demander qu'elle les ressoudât » (20).

En relève surtout le pèlerinage de Czestochowa en Pologne, qui aux yeux des nationaux-catholiques français apparaît comme l'illustration parfaite d'une mobilisation populaire massive autour de la défense d'une identité à la fois religieuse, historique et politique. Et aux paroles du cardinal Wysinski disant : « Nous continuerons à porter témoignage de notre présence comme rempart de la Chrétienté », fait écho dans son sermon de pèlerinage 1985 Dom Gérard supérieur du monastère bénédictin du Barroux en Provence : « Nous ferons de Chartres notre Czestochowa national » (21).

Cependant, si le pèlerinage polonais est peut-être le fruit d'une mobilisation populaire, le pèlerinage de Chartres est lui, en premier, le résultat d'un haut degré d'organisation. Comme le faisait remarquer un pèlerin : « en France on ne peut pas faire pèleriner les gens à pied si l'intendance ne suit pas ».

Le poids de l'organisation se remarque, en premier, à travers la massivité du service d'ordre, qui contraste avec l'absence quasi-totale d'agents de la force publique durant tout le parcours. Ses effectifs peuvent être chiffrés à environ 300 personnes. Service d'ordre jeune, essentiellement composé de scouts en uniformes (22) portant au bras gauche un brassard vert qui se distingue du brassard jaune des chefs de chapitres et du brassard rouge des organisateurs. Ce service d'ordre utilise abondamment des postes de radio portatifs reliés à une station émettrice-réceptrice centrale. Il a la charge d'assurer la protection du cortège aux différents carrefours et traversées de routes. Tâche considérable car en rase campagne, la colonne pèlerine s'allonge sur 10 kilomètres. Il délègue également à chaque chapitre un de ses membres pour assurer la protection en flanc-garde, mais aussi pour veiller à ce que les chapitres ne se disloquent pas du fait des traînards. Ces caporaux ont donc pour rôle de stimuler de la voix ceux qui ne suivent plus le rythme de la marche, ou de les faire stopper sur le bas-côté en attendant le passage d'une estafette de ramassage des éclopés.

(19) Cf. R. FONTAINE, *Pèlerinages de tradition*, Paris, Éditions de l'Orme Rond, 1986.

(20) Cité par R. FONTAINE, *op. cit.*

(21) Ces deux propos cités dans R. FONTAINE. Les bénédictins intégristes du Barroux se rallieront à Rome en 1988 après les sacres effectués par Mgr Lefebvre à Ecône.

(22) Dans le cadre de la polémique entre l'Évêque de Chartres, le maire de Chartres et les organisateurs du pèlerinage pour l'accès à la cathédrale en 1986, le prélat reprochera publiquement aux organisateurs d'utiliser le service d'ordre du Front National, ce qui à l'observation paraît quelque peu excessif.

Le pèlerinage c'est encore toute une gamme de services logistiques : service médical composé de médecins et d'infirmières bénévoles ; service des porteurs d'eau qui dispensent l'eau minérale sur tout le parcours ; service de nettoyage muni d'un camion-benne pour les ordures ; service des monteurs de grandes tentes collectives ; service d'hygiène transportant des toilettes sur les plateaux de camions spéciaux ; service des cuisines qui distribue à tous les pèlerins le petit déjeuner le matin, la soupe le soir, le pain et le vin à tous les bivouacs. Selon un responsable, en 1986 : 100 tonnes de matériel et marchandises diverses étaient transportées chaque jour par l'intermédiaire d'un parc de 70 camions et estafettes. L'eau minérale représentait à elle seule 44 tonnes en 1988.

Mais l'organisation du pèlerinage ce sont aussi les différentes autorisations administratives à obtenir pour la traversée et le séjour dans les communes ; la publication d'arrêtés municipaux qui restreignent ou interdisent la circulation sur certains tronçons de route ; les négociations avec les services de police, les conservateurs des eaux et forêts, les fermiers propriétaires de terrains propices aux bivouacs ou autorisant le stockage de provisions dans leurs granges. Toute cette logistique fonctionne avec une armée de bénévoles, personnes relativement âgées ou inaptes à la marche et qui accomplissent ainsi leur pèlerinage.

Au-dessus de cette armée pèlerine, plane l'ombre des organisateurs, petite équipe de militants politiques groupés autour de Bernard Antony dit Romain Marie, député européen du Front national (23), un des lieutenants de Jean-Marie Le Pen.

Dans le cadre du pèlerinage, les appels à la mobilisation politique restent discrets : ils ne vont guère au-delà de la dénonciation du communisme international, de la dégradation des mœurs et de la décadence de la France, de l'appel à rebâtir la Chrétienté. Les discours ne descendent pas en dessous d'un certain niveau de généralité, et aucune allusion explicite n'est faite aux combats politiques internes et aux partis en présence. Cependant ces généralités font indubitablement signe en direction du mouvement Chrétienté-Solidarité fondé au début des années 1980 par Romain Marie, en même temps que le Centre Henri et André Charlier — organisateur officiel du pèlerinage — ce mouvement faisant lui-même fonction de structure d'accueil et d'instrument de mobilisation électorale pour le Front national.

Mais le passage de l'action pèlerine à l'action politique ne va pas nécessairement de soi et la mobilisation politique espérée rencontre quelques obstacles, à commencer par celui des clercs de Mgr Lefebvre, qui ne paraissent guère apprécier de voir la religion transformée en instrument de mobilisation électorale (24).

Dans un numéro de la revue du mouvement Chrétienté et Solidarité, Bernard Antony présentait ainsi les « principes fondamentaux » de son mouvement en 10 points :

(23) Numéro 6 sur la liste du Front National aux élections européennes de 1989, il a été réélu.

(24) Comme l'observe P.-A. TAGUIEFF, « L'identité nationaliste », *Lignes*, octobre 1988, la démagogie lepenienne n'éprouve apparemment aucun embarras à faire cohabiter des invocations réitérées et grandiloquentes du nom de Dieu avec un racisme naturaliste et sélectionniste d'inspiration « païenne ».



- 1) Contre le génocide Français,
- 2) Pour la réforme intellectuelle et morale,
- 3) Non aux idéologies,
- 4) Adhésion à la doctrine sociale de l'Église,
- 5) La Chrétienté à reconstruire,
- 6) Le plus vaste des ensembles protecteurs : la Patrie,
- 7) Ordre et Progrès,
- 8) L'État autoritaire rempart contre le totalitarisme,
- 9) La nécessaire défense de la famille et des communautés naturelles,
- 10) Pour l'amitié Française.

On retrouve bien le mythe de la Chrétienté à rebâtir comme dans les homélies du pèlerinage, et par là une certaine circulation idéologique peut s'effectuer entre le groupe des clercs et celui des « politiques ». Mais d'une part, cet objectif ne ressort pas clairement au sein d'une liste où il paraît quelque peu noyé. Par ailleurs, deux phrases figurant sous le premier point suffisent pour faire soupçonner la fragilité de l'alliance tactique nouée entre les deux groupes :

« Les militants des comités Chrétienté-Solidarité constatent, expliquent et combattent la réalité du génocide sous anesthésie qui frappe la France et les Français.

Ce génocide vise à ce qu'il y ait de moins en moins de Français en France, à ce que les Français soient de moins en moins Chrétiens (25), qu'ils se sentent

(25) Souligné par moi.

de moins en moins Français, qu'ils soient en définitive de moins en moins des hommes » (26).

Cette langue de bois au-delà de son hermétisme, signale un intéressant glissement : le « catholique et Français toujours » que chantaient les pèlerins, est devenu ici « Chrétiens et Français » ; à l'évidence la formule permet de « ratisser » plus large dans un pays où quatre personnes sur cinq se déclarent « croyantes », tout en refusant d'adhérer en bloc aux dogmes et aux rites de l'Église catholique (27).

Mais il n'est pas que les clercs pour résister à l'électoratisme à court-terme. Pour bien des pèlerins, le pèlerinage n'acquiert pleinement de sens qu'en raison de son caractère exceptionnel. Le pèlerinage constitue un temps fort où l'on se réassure dans des retrouvailles communautaires : après quoi, l'individualisme extrême des membres de cette famille peut à nouveau se développer, chacun retournant sur ses terres comme le firent leurs ancêtres légitimistes au lendemain de la victoire de la République. Aussi nombre de pèlerins se montrent-ils rétifs aux efforts déployés par les organisateurs du Centre Charlier pour structurer le milieu entre deux pèlerinages, grâce à l'organisation de réunions et de rencontres périodiques. La crainte d'une récupération politique de ce qui veut être vécu comme aventure spirituelle s'exprime fréquemment comme le dit un pèlerin : « Je sais pour qui je dois voter... mais le pèlerinage doit rester une affaire purement religieuse. »

Un conflit entre les clercs de Mgr Lefebvre et les pèlerins qui les suivent d'une part, les responsables nationalistes d'autre part, va donc cheminer discrètement entre 1985 et 1988, seulement freiné par les exigences de la lutte électorale contre l'ennemi commun (28). A la dénonciation de l'impérialisme clérical des uns, répondra en sourdine la dénonciation de la corruption politicienne des autres.

La rupture entre la Fraternité Sacerdotale de Mgr Lefebvre et l'équipe de Romain Marie surviendra en 1988 après les sacres d'Ecône. Elle entraînera également une scission au sein de Chrétienté-Solidarité et la minorité — fidèle à l'évêque dissident — créera en décembre 1988 un nouveau mouvement : Renaissance Catholique, affirmant vouloir mettre l'accent avant tout sur l'action spirituelle et se dégager ainsi de toute action politique oublieuse des « fins dernières » de l'homme et des sociétés humaines.

Il y aura donc eu en 1989 deux pèlerinages de Paris à Notre-Dame de Chartres : celui de Renaissance Catholique les 6-7 et 8 mai, et celui du Centre Charlier et de Chrétienté-Solidarité les 3 jours de Pentecôte des 13-14 et 15 mai.

(26) R. MARIE, *Lignes de force et arguments*, février-mars 1984, p. 5. Sans s'y attarder ici — ce serait un autre objet — on ne peut manquer de rester songeur face aux implications de la déconstruction du concept d'homme à laquelle procède ici Romain Marie !

(27) Voir notamment D. HERVIEU-LÉGER, *Vers un nouveau christianisme*, Paris, Éditions du Cerf, 1986, notamment le chapitre premier : « La fin des pratiquants ».

(28) En raison également d'un certain nombre de positions communes : contre l'avortement, contre l'Islam en France, pour la famille, pour la liberté scolaire, sans oublier évidemment l'antisémitisme obsessionnel.

Au-delà d'une expérience religieuse individuelle, dont l'authenticité n'est pas à mettre en doute a priori par l'observateur ; au-delà du mythe de la Cité chrétienne qui repose sur un bricolage historique et idéologique archaïsant, c'est à travers le poids de l'organisation et le projet des organisateurs que s'est révélée la dimension proprement politique du pèlerinage de Chartres des années 1980. Mais c'est également à ce niveau que l'unité du collectif momentanément réalisée au niveau de l'imaginaire : rêve de la nouvelle croisade et utopie de la nouvelle Chrétienté, tend à se dissoudre. Le rêve passe et les divisions spécifiques à cette mouvance reprennent le dessus dès lors que le passage à l'action politique paraît inévitable. A moins que les divisions invoquées ou provoquées ne constituent que des alibis servant à masquer l'impuissance de la volonté... (29).

A titre incident, cette analyse suggère l'hypothèse que c'est peut-être dans cette impuissance de la pensée et de la volonté à passer du registre symbolique au registre instrumental que l'intégrisme catholique se distingue d'autres formes d'intégrismes agissant dans le monde, ce qui appellerait alors les chercheurs à une nécessaire clarification du concept même d'intégrisme.

(29) « L'essence de la pensée de droite, c'est bien l'horreur de la volonté. Une horreur ni maîtrisée, ni peut-être maîtrisable. » P.-A. TAGUIEFF, « L'identité nationaliste », *art. cit.*, p. 60.

REVUE ÉCONOMIQUE

Publication bimestrielle coéditée par le Centre national de la recherche scientifique, l'École des hautes études en sciences sociales et la Fondation nationale des sciences politiques

MAI 1991 : VOL. 42 N°3

- F.-R. MAHIEU « Dictature » et expression des normes dans la théorie économique des choix collectifs.
- P. CAHUC
H. ZAJDELA Comment expliquer le dualisme du marché du travail à partir de comportements rationnels ?
- I. PEAUCELLE
P. PETIT La gestion du rapport salarial : une modélisation du rôle des incitations et des institutions.
- G. CHARREAUX Structure de propriété, relation d'agence et performance financière.
- J.-P. AZAM
J.-C. BERTHELEMY
C. MORRISSON L'offre de cultures commerciales en économie de pénurie.
- J. WOLFF Structure, fonctionnement et évolution du marché international des nouvelles.
Les agences de presse de 1835 à 1934.

Ventes et abonnements :

Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques
27, rue Saint-Guillaume, 75341 Paris Cedex 07

Abonnements 1991 : 6 numéros par an

	France	Étranger
Institutions	610 F	660 F
Particuliers	390 F	440 F
Étudiants	280 F sur présentation CE	

Prix au numéro : 110 F

Rédaction :

54, Boulevard Raspail, 75006 Paris

La formation de la Banque Industrielle de Chine

par Nobutaka SHINONAGA*

La Banque Industrielle de Chine, par sa défaillance tapageuse en 1921, laisse dans l'Histoire un nom déshonoré et figure parmi les nombreux scandales politico-financiers de la Troisième République (1). Obnubilé par les rivalités acharnées entre banques, par les révélations des liens étroits tissés entre hommes politiques et hommes d'affaires, on a vraisemblablement perdu de vue l'essence ou la signification de l'affaire de la B.I.C. (2). Il s'agissait au fond de la politique extérieure du Quai d'Orsay vis-à-vis de la Chine et de l'impérialisme français en Extrême-Orient. La B.I.C. était née tardivement en 1913 dans des conditions et avec des intentions assez particulières mais l'on ne connaît presque rien de ses origines. Dans l'esprit de ses animateurs, les frères Berthelot, la B.I.C. devait être réalisée sur le modèle de l'organisation anglaise en Chine, les Anglais ayant :

1°) une Banque pour le financement (Hongkong and Shanghai Banking Corporation),

2°) un organisme pour rechercher les affaires industrielles (British and Chinese Corporation),

3°) un groupement de constructeurs pour les fournitures de matériel (Maison Pauling and Co.).

Pour la France, trois organismes analogues devaient se compléter et s'appuyer : la Banque de l'Indochine, la B.I.C. et le Syndicat des constructeurs et industriels (3). En destinant la B.I.C. à jouer l'intermédiaire entre la finance

* Chargé de cours à l'Université Tsuda. Historien.

(1) Cet article reprend en grande partie les chapitres III (III-C, D) et IV (II et III) de notre thèse de 3^e cycle : *La formation de la Banque Industrielle de Chine et son écroulement. Un défi des frères Berthelot*, préparée sous la direction de Jean Bouvier et Jacques Marseille et soutenue le 4 juin 1988 à l'Université de Paris VIII.

(2) Cf. J.-N. JEANNENEY, « La Banque Industrielle de Chine et la chute des frères Berthelot 1921-1923 », in id., *L'argent caché*, Paris, Le Seuil, 1984, p. 128-168.

(3) Note pour le président du Conseil pour l'audience du 31 janvier 1914 (audience de M. Berthelot et de M. Liao Sze Kong, représentant du gouvernement de la République chinoise et vice-président de la B.I.C.), archives du Ministère des Affaires Étrangères (nouvelle série), Chine, vol. 407, folio 15-16. Sur l'organisation anglaise, cf. F.H. H. King, *The History of the Hong Kong and Shanghai Banking Corporation*, Cambridge, Cambridge University Press, t. I, 1987.

et l'industrie, les frères Berthelot souhaitaient développer et sauvegarder les intérêts français en Chine.

Georges Soutou, en analysant l'action financière et économique de la France dans l'Europe centrale et orientale de l'après-guerre, a montré que le gouvernement et les diplomates, malgré leur peu de chances de réussite, poussaient les banquiers et les industriels « qui ne ressentaient en général pas le besoin économique d'une expansion » à s'y installer : il a baptisé ces efforts « impérialisme du pauvre », « par opposition aux riches moyens industriels ou financiers qui permettaient au même moment aux Anglais et aux Allemands de faire beaucoup mieux », et il a conclu en notant la primauté du politique sur l'économique (4). On pourrait d'emblée faire la même observation pour la B.I.C., du fait que Philippe Berthelot était un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, mais en réalité la pression des poids respectifs du politique et de l'économique n'est pas si facile à déterminer et leur cloisonnement n'est pas non plus évident, notamment quand il s'agit de l'action des affairistes. Ainsi mieux vaut observer de près les circonstances des affaires et la genèse des actions entreprises, et rechercher les confluences, divergences et corrélations de ces deux éléments.

I – L'expansion française vers l'Extrême-Orient et la nécessité d'une banque française en Chine

L'attention portée par la France à la Chine fut spécialement éveillée par la « guerre de l'opium » de 1840-1842. La victoire de l'Angleterre avait été en réalité la consécration du commerce de l'opium en Chine, la clé de voûte dans le déroulement régulier du fameux commerce triangulaire anglais. Cet événement eut pour effet de faire miroiter aux yeux des Français l'existence d'un grand marché chinois, « un Eldorado commercial ». Dès 1843, le gouvernement, en accord avec les Chambres de Commerce, envoya la mission de Lagrené, accompagnée de quatre délégués commerciaux désignés par ces Chambres ; son but essentiel était de sonder le terrain, de présenter aux Chinois des produits industriels, de prospecter et rassembler des échantillons des marchandises chinoises (5). Parallèlement à l'extension coloniale anglaise en Asie, vers la fin des années 1850, une première étape de l'accès à la Chine fut déclenchée par l'action militaire qui allait aboutir à l'occupation de la Cochinchine. Comme les travaux de John Laffey l'ont

(4) G. SOUTOU, « L'impérialisme du pauvre : la politique économique du gouvernement français en Europe Centrale et Orientale de 1918 à 1929, essai d'interprétation », *Relations internationales*, n° 7, 1976.

(5) AN, F 12 2589-2591, Lyon et la mission commerciale en Chine, 1843-1853 ; C. BARICHNIKOFF-WAJNER, *La Mission française diplomatique et commerciale en Chine (1843-1846)*, Université de Paris X, Mémoire de maîtrise, 1986.

bien prouvé (6), l'un des mobiles principaux de cette intervention venait des intérêts de Lyon, liés autant à l'effort missionnaire « colonisateur des âmes » qu'au grand centre de l'industrie traditionnelle des soieries. Depuis le début des années 1850, la sériciculture française était attaquée par la pébrine et, à partir de 1856, la récolte des cocons avait considérablement diminué en France. Face à cette pénurie de soie, il devenait d'une impérieuse nécessité pour l'industrie lyonnaise de s'approvisionner d'abord chez les fournisseurs traditionnels (Italie, Suisse, Espagne) puis dans les Balkans et au Proche-Orient (Turquie surtout). Jusqu'en 1864, les ravages s'étant étendus à toute l'Europe et au Proche-Orient, elle se vit dans l'obligation de se tourner vers l'Extrême-Orient (Chine, Japon). Tous les efforts furent alors concentrés sur la recherche d'un accès au marché chinois.

Toutefois, la France manquait à la fois de liaison avec l'Extrême-Orient et d'un financement nécessaire au commerce des soies, autrement dit, de marine marchande et, sur place, d'une banque française. En fait, le commerce français avec l'Asie se faisait seulement par l'intermédiaire des navires britanniques et des banques anglaises qui refusaient toutes les traites émises sur la France.

Dans de telles conditions, il n'est pas étonnant qu'après le traité Cobden-Chevalier de 1860, la politique française à l'égard de l'Asie ait pris brusquement une tournure active sous le patronage et avec l'aide financière du gouvernement de Napoléon III (7) : il prêta un appui direct à la Compagnie des Messageries Impériales en vue de l'établissement d'un service de bateaux à vapeur entre la France et l'Extrême-Orient ; il favorisa également l'installation des succursales du Comptoir d'Escompte de Paris — Shanghai et Calcutta en 1860, la Réunion en 1861, Bombay, Hongkong et Saïgon en 1862, Londres et Yokohama en 1867, Alexandrie en 1869 —, qui, toutes, étaient situées sur la route maritime française.

A la suite de l'établissement en 1862-1867 de la Cochinchine française, on multiplia les expéditions sur le Mékong et le Fleuve Rouge, à la recherche d'une voie d'accès par le Yunnan, voie qui concurrencerait la route maritime toujours contrôlée par les Anglais. La dépression commencée depuis 1873-1874, aggravée par le grand marasme agricole et par le krach boursier de 1882, atteignit en 1884-1885 son maximum d'intensité. Les milieux d'affaires lyonnais, les plus gravement atteints par cette crise, comme les Chambres de Commerce en quête de débouchés, ne tardèrent pas à souhaiter une expansion coloniale en Asie. D'autre part, les industries sidérurgiques et métallurgiques, qui avaient connu un regain éphémère de prospérité avec l'exécution du plan Freycinet, étaient, elles aussi, après l'effondrement de ce plan (1883), forcées de tourner leurs regards vers les marchés extérieurs.

Ainsi, en mai 1886, le Syndicat français de l'Extrême-Orient fut organisé par

(6) J. LAFFEY, « Les racines de l'impérialisme français en Extrême-Orient. A propos des thèses de J.F. Cady », *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, avril-juin 1969 ; du même, « Municipal Imperialism in Nineteenth Century France », *Historical Reflections*, June 1974. Voir aussi sa thèse *French Imperialism and the Lyon Mission to China*, Cornell University, 1966.

(7) Lettre de Rouher à Desgrand du 4 avril 1862, AN, F 12 7288 (Dossier Maison Desgrand) et AN, F12 6767 (Dossier Cie des Messageries Impériales).

la Chambre de Commerce de Saint-Etienne, sous la direction de la Banque d'Escompte de Paris. Ce Syndicat, ayant pour but d'obtenir en Asie des entreprises de travaux, des commandes de matériel, des concessions de services publics, rassembla les entreprises sidérurgiques et mécaniques de première importance de la région de Saint-Etienne, Lyon et des départements voisins, paralysée complètement par la crise (8). D'autre part, au début de 1886, le Comptoir d'Escompte organisa, à l'initiative de son jeune directeur, Denfert-Rochereau, le Syndicat de la Mission de l'Industrie française en Chine, plus « national » que le premier ; ce syndicat, présidé par A. Parran, avait pour objectif d'obtenir en Chine « des entreprises de travaux publics ou particuliers et des commandes de matériel de toute nature » (9) et y envoya aussitôt une mission dirigée par J. Thévenet. Bien que la mission Thévenet se soit assuré un certain nombre de commandes et, pendant quelques années, ait construit le port militaire de Port-Arthur, elle se solda par un échec. Malgré ces initiatives privées de pénétration du marché chinois, initiatives soutenues énergiquement par le gouvernement français, le résultat, jusqu'en 1895, fut médiocre, révélant par ailleurs les nombreux problèmes du capitalisme français : manque de compétitivité des produits industriels, esprit étriqué et mesquin de certains industriels et capitalistes français, informations insuffisantes sur le marché chinois, absence de personnel compétent et d'une banque française en Chine pour y encourager le commerce et y financer des entreprises. En fin de compte, loin de briser le monopole du commerce britannique en Chine, la présence française se trouvait complètement éclipsée par la prépondérance commerciale, financière et économique de l'Angleterre. En 1895, les importations de Chine en France représentaient 158 millions de F. (en grande partie, achats de soie), soit 3,2 % du total des importations générales de la France, alors que les exportations de France en Chine n'atteignaient que 15 millions de F., soit 0,3 % seulement des exportations totales.

La guerre sino-japonaise modifia profondément la situation internationale en Extrême-Orient et celle du Céleste Empire. D'une part, la victoire du Japon amena la Chine à suivre son exemple en recourant à des aides étrangères ; d'autre part, les pays européens enregistrant la faiblesse manifeste du vieil Empire, accentuèrent simultanément leur pénétration pour avoir chacun leur part du gâteau. En exploitant l'obligation où était la Chine de payer une énorme indemnité de guerre, le gouvernement français, avec son alliée, la Russie, disputa à la concurrence anglo-allemande (liaison entre la Hongkong and Shanghai Banking Corporation et la Deutsch-Asiatische Bank) les trois grands emprunts chinois. Puis vint la phase du *break up of China*, pour un éventuel partage de l'Empire. Les Puissances en exigèrent à l'envi les concessions de voies ferrées, mines, territoires à bail (ports militaires) pour établir de véritables zones d'influence économique et politique. Dans cette bataille, grâce aux démarches inlassables de sa diplomatie, la France réussit à tirer son épingle du jeu, mais les banquiers et les industriels, gardant encore

(8) Syndicat de l'Extrême-Orient, Archives départementales de la Loire, Chambre de Commerce de Saint-Etienne, Relation avec la Chine, carton 49 (dossier 2).

(9) MAE (Affaires diverses commerciales), boîtes 328-329 ; AN, 65 AQ, A800 (C.E.P.).

un mauvais souvenir de la mission Thévenet, se montraient généralement réticents et trop mesurés. Par ailleurs, les initiatives et les aides financières de la Banque Russo-Chinoise et de la Banque de l'Indochine, sur lesquelles le Gouvernement français comptait beaucoup, se montraient en fait bien décevantes. Créée en 1895, avec le concours de la Banque de Paris et des Pays-Bas, du Comptoir d'Escompte, du Crédit Lyonnais et des hautes banques protestantes, et avec des capitaux en majorité français (60 %), la Banque Russo-Chinoise se revêla aussitôt comme l'instrument par excellence de la pénétration russe en Mandchourie. Malgré les immixtions répétées du Quai d'Orsay, le gouvernement russe parvint, dès 1897, à s'assurer la majorité des actions et le contrôle effectif de la Banque. Quant à la Banque de l'Indochine, fondée en 1875 par le Comptoir d'Escompte et le Crédit Industriel et Commercial, elle se cantonnait essentiellement en Indochine, se spécialisant de plus en plus dans les opérations fructueuses de change, tout en évitant l'immobilisation de ses capitaux dans des investissements industriels. Cette politique bancaire d'extrême prudence lui était imposée par son Conseil d'Administration, que dominaient totalement les représentants des cinq grands établissements de Paris (C.N.E.P., C.I.C., B.P.P.B., S.G. et C.L.) (10). Ces échecs amenèrent le Quai d'Orsay, lors du renouvellement du privilège de la Banque d'Indochine, à exiger d'elle l'extension de ses activités en Chine, par l'ouverture de nouvelles agences qui financeraient des entreprises chinoises et accélèreraient ainsi la pénétration et l'influence françaises. Quoique la Banque ait, bon gré mal gré, ouvert des succursales en Chine, son attitude n'en fut pas modifiée selon les désirs du Quai (11). D'où un mécontentement de plus en plus accru des diplomates en Chine (12), et la nécessité de créer une nouvelle banque française comme « fer de lance » de la conquête du marché chinois. Cette création devenait d'autant plus impérieuse que les grandes Puissances y disposaient chacune de puissantes banques : Hongkong and Shanghai Banking Corporation et Chartered Bank of India, Australia and China pour la Grande-Bretagne, Deutsch Asiatische Bank pour l'Allemagne, Banque Russo-Chinoise pour la Russie et Yokohama Specie Bank pour le Japon.

(10) Nous renvoyons pour ce qui concerne la Banque de l'Indochine à Y. GONJO, « La Banque coloniale et l'État : la Banque de l'Indochine devant l'interventionnisme (1917-1931) », *Le Mouvement Social*, janvier-mars 1988, p. 45-74 ; au livre en japonais de Y. GONJO, *L'histoire de la Banque de l'Indochine (1875-1939) : l'impérialisme français en Extrême-Orient*, Tokyo University Press, 1985 (à paraître prochainement en France) et à M. MEULEAU, *Des pionniers en Extrême-Orient. Histoire de la Banque de l'Indochine (1875-1975)*, Paris, Fayard, 1990

(11) Citons à cet égard l'ancien Secrétaire général de la Banque de l'Indochine : « Grâce au commerce considérable que l'Indochine faisait avec la Chine, la banque, là aussi, se trouvait en bonne situation et en fait, les agences de Chine fournissaient régulièrement une part très appréciable des bénéfices. Néanmoins, chaque fois que le gouvernement demandait l'ouverture d'une nouvelle agence, la même petite comédie se jouait : la banque se posait en victime et feignait de faire un réel sacrifice, d'accomplir un gros effort » : O. HOMBERG, *Les coulisses de l'Histoire : souvenirs 1898-1928*, Paris, Fayard, 1938, p. 87-88.

(12) Citons seulement le ministre à Pékin, Georges Dubail qui déclarait en 1903 : « La Banque de l'Indochine est une institution des plus honorables mais elle ne répond nullement aux nécessités de la situation en Chine et ne peut servir en quoi que ce soit au développement de l'influence française, de notre industrie et de notre commerce en Chine », dépêche de Dubail à Delcassé, 16 août 1903, MAE (NS), Chine, Vol. 354, folio 17.

II – Le Projet Berthelot d'une « banque idéale »

Philippe Berthelot, né en 1866, était fils de l'illustre chimiste et homme politique Marcelin Berthelot et de Sophie Niaudet, d'une famille protestante (nièce des célèbres horlogers Breguet et tante de l'aviateur Louis Breguet). Élevé au milieu d'une « aristocratie de l'intelligence » ou d'une « aristocratie républicaine » qui comprenait Renan, Victor Hugo, Charcot, Taine, Challemel-Lacour, Michel Bréal, Halévy, il était « en quelque sorte, le chef d'une génération de petits princes de la République », en compagnie de son frère Daniel, Léon Daudet, Georges Hugo, Jean Charcot (13). Après sa sortie du Lycée Henri IV dont le proviseur était son oncle Grenier, il se présenta au moins deux fois en vain au concours des Affaires Étrangères. Grâce à l'influence de son père, il entra quand même dans la diplomatie par la petite porte comme élève chancelier à Lisbonne, chargé de la mission d'histoire diplomatique (1889-1890). Au bout de deux années, il fut rappelé pour devenir attaché à la direction des consulats. Lorsque Marcelin Berthelot fut nommé en novembre 1895 ministre des Affaires Étrangères, il prit son fils dans son Cabinet et, en février 1896, le nomma secrétaire d'ambassade, le faisant ainsi passer de la carrière consulaire à la carrière diplomatique. Lorsque l'ancien archiviste paléographe, directeur des Affaires commerciales, G. Hanotaux occupa le Quai d'Orsay (1896-1898), Philippe Berthelot demeura attaché au Cabinet et travailla au service de l'analyse. Pendant cet apprentissage, grâce à son intelligence, sa mémoire prodigieuse et sa puissance de travail, il apprit rapidement tous les rouages du Quai d'Orsay, ingurgitant archives, dossiers, connaissance des hommes. Après quelques mois de résidence à Bruxelles, Philippe Berthelot se vit confier, en septembre 1902, une mission en Extrême-Orient, mission qui dura deux ans et au cours de laquelle le couple Berthelot rencontra pour la première fois Paul Claudel, consul à Foutchéou ; une grande amitié se noua entre les deux hommes. A la suite de ce long voyage, Ph. Berthelot allait devenir au Quai d'Orsay l'homme le plus informé et le plus instruit des choses de la Chine. Par ailleurs, ce voyage, qui devait imprégner toute sa vie, ancrâ dans son esprit une conviction certaine. Si l'Asie avait pour la Grande-Bretagne une « importance vitale », elle n'en devait que d'autant plus intéresser la France et son avenir : « La Chine », disait-il, « est au fond le seul pays qui offre encore un large champ d'action à la mise en valeur économique » (14). Lorsque Maurice Rouvier cumula la présidence du conseil avec le ministère des Affaires Étrangères, après le fameux « duel » avec Delcassé, il nomma Ph. Berthelot chef adjoint de son Cabinet (juin 1905). Avec sa compétence incontestée et sa force de volonté, ce dernier faisait de plus en plus figure de personnage très en vue du

(13) Sur Ph. Berthelot, voir A. BREAL, *Philippe Berthelot*, Paris, Gallimard, 1937 ; *Bulletin de la Société Paul Claudel*, numéro spécial 28 (Philippe Berthelot), octobre 1967 ; L. DUMONT-WILDEN, « Une grande figure de la diplomatie française : Philippe Berthelot », *Revue Bleue*, octobre 1937, p. 619-623 ; B. AUFRAY, *Pierre de Margerie et la vie diplomatique de son temps*, Paris, Klincksieck, 1976.

(14) A. BREAL, *Philippe Berthelot*, op. cit., p. 61.

Quai d'Orsay. C'est alors qu'il décida de sa propre initiative de s'occuper de la création d'une banque française.

C'est lors de la demande d'une troisième augmentation de capital de 24 à 36 millions de F. par la Banque de l'Indochine à l'approbation du gouvernement, que se produisit l'intervention de Berthelot et Rouvier, réservant leur consentement (15) à cette demande qui, jusque-là, avait été automatiquement acceptée par le gouvernement. Dans une note datée du 13 décembre 1905 (16) que, sur l'instruction de Rouvier, Berthelot remit deux jours plus tard à Stanislas Simon, directeur de la Banque de l'Indochine, il développait ses arguments, commençant par dénoncer et critiquer les opérations et les attitudes de la banque et finissant par lui proposer la création d'une banque franco-chinoise qui réunirait toutes les agences de Chine. Voici quels étaient ses arguments. La Banque de l'Indochine fondait notamment sa demande d'augmentation de capital sur le développement de ses affaires en Chine. Or, s'il était vrai que dès le début du XX^e siècle, la banque avait très rapidement augmenté son chiffre d'affaires en Chine, le plus gros de ce chiffre se composait des opérations de change. Les participations financières et industrielles dont le Quai d'Orsay attendait beaucoup étaient par contre loin d'être satisfaisantes. Berthelot déclara de ce fait que la banque s'inspirait de l'idée « que le devoir du gouvernement était uniquement de travailler à l'enrichissement de ses actionnaires [...]. Le privilège d'émission reconnu à la banque », ajoutait-il, « lui permet d'avoir une circulation fiduciaire produisant intérêt, égale à trois fois la valeur de son encaisse métallique. Toute majoration de son capital représente donc pour elle une augmentation triple de la somme sur laquelle porte l'autorisation ». En présence d'avantages spéciaux aussi considérables, le gouvernement se demandait tout naturellement si la banque, par les services qu'elle rendrait, en fournirait la contre-partie, soit aux intérêts publics français, soit aux intérêts particuliers de ses compatriotes en Extrême-Orient.

Il mettait en cause « certaines pratiques surprenantes de sa gestion » en Indochine : « A Saïgon, l'agence prête généreusement aux « Chettys », usuriers malabars, véritables sangsues de l'indigène et des petits fonctionnaires, sur le pied de 12 %, et refuse absolument de faire aucun prêt aux autres, particulièrement aux Français. De plus, tandis que les autres banques d'Extrême-Orient donnent toujours un intérêt de 2,5 % sur les dépôts en compte courant, l'agence de Saïgon ne donne quoi que ce soit [...]. Ainsi, d'une part, elle fournit abondamment aux usuriers les moyens d'exercer leur industrie au détriment des indigènes et de nos compatriotes, d'autre part, elle ferme impitoyablement ses caisses à l'épargne ». A ce sujet, Berthelot citait le cas de « la maison Fontaine qui avait engagé d'impor-

(15) Dépêche de Clémentel, ministre des Colonies, à Rouvier, du 29 novembre 1905 ; lettre de la B.I. à Clémentel, du 25 novembre 1905 et dépêche de Rouvier à Clémentel du 8 décembre 1905, MAE (NS), Indochine, vol. 27, folio 61, 63-66, 71-72.

(16) Note sur la B.I. et la création d'une nouvelle banque franco-chinoise du 13 décembre 1905, rédigée par Ph. Berthelot, MAE (NS), Chine, vol. 403, folio 177-185 ou MAE (NS), Indochine, vol. 27, folio 73-81 (Note supplémentaire). Les citations ci-dessous sur les arguments de Berthelot proviennent de la même note.

tantes affaires à Yunnansen et était empêchée d'établir une agence dans cette ville par l'opposition de la Banque d'Indochine ».

En ce qui concerne les opérations de la Banque en Chine, Berthelot mentionnait d'abord ce fait : « la Banque, qui n'a créé ses succursales de Chine que sur la demande expresse du ministère des Affaires Étrangères, a toujours fait d'excellentes affaires » ; « quand le ministre a obligé la banque à créer ses succursales de Canton et de Hankéou, on a vu se reproduire les mêmes résistances, les mêmes prévisions pessimistes et les mêmes démentis à ces prévisions ». Il constatait ensuite : « Si le gouvernement amenait à [s'implanter] en Chine l'établissement financier qui lui semblait le mieux appelé à y poursuivre ses opérations, c'est évidemment qu'il en attendait un secours efficace au point de vue des intérêts généraux et particuliers de la nation et de nos nationaux. Cette espérance n'a pas été réalisée [...]. Au point de vue des intérêts généraux, cette déception provient de l'organisation de la banque », représentant une série de petites agences dispersées « qui ne peuvent avoir qu'un rôle mercantile ». Au point de vue des intérêts particuliers, appliquant à ses clients « avec une rigueur judaïque l'article de ses statuts [...], la banque offre en Chine à nos nationaux moins de facilités que celles qu'ils trouvent auprès des établissements étrangers ». A ce sujet, Berthelot énumérait les cas où la Banque avait refusé de prêter son concours : « la Presse Orientale, qui publiait le seul journal français de Chine, *l'Écho de Chine* ; M. Vernon, de l'hôtel Astor House, de Shanghai ; l'épicerie Gaillard (devenue Chazalon et Cie) ; la Compagnie française de navigation du Yangtsé, de la maison Racine, Ackermann et Cie. Par contre, la Banque se montrait fort coulante sur l'application de ses statuts quand il s'agissait de prêter de l'argent aux banques chinoises par l'intermédiaire de son compradore » à qui elle consentait des prêts sans signature au taux de 10 à 12 %, en en recueillant « jalousement les bénéfices ».

Il concluait ainsi : « La Banque d'Indochine tire toujours argument de sa situation de banque d'émission pour défendre sa conduite extrêmement mesquine, étroite et timorée. De sorte que l'avantage énorme qui lui est reconnu par le gouvernement, loin de tourner au bénéfice général des intérêts français, leur est au contraire un détriment ». Par conséquent, on demandait à la Banque de « négocier le papier des maisons françaises dans les meilleures conditions possibles au lieu de chercher uniquement de gros dividendes pour ses actionnaires [...], d'aider les entreprises françaises au lieu de ne penser qu'à augmenter continuellement ses fonds de réserve [...] et de constituer au capital en Chine une représentation », c'est-à-dire une nouvelle banque française. Berthelot indiquait le double rôle que devait jouer la nouvelle banque en Chine :

1°) « la représentation des intérêts généraux financiers de la France »,

2°) « la mise en service, pour les intérêts particuliers des Français en Chine et du public indigène, d'un instrument financier commode et puissant ».

Ses explications et ses arguments étaient les suivants :

1°) La Chine, dont le principal besoin était l'argent liquide, devrait certainement, à bref délai, faire appel dans une large mesure au crédit étranger. « Le

pays qui produit cette marchandise en plus grande abondance et qui, par suite, devrait être normalement appelé à en retirer le plus grand bénéfice est la France. Pour employer cette force, il faut constituer une personnalité qui l'emploie ». « La nouvelle banque serait en Chine le représentant et en quelque sorte l'ambassadeur et le fondé de pouvoir de toute la puissance capitaliste de notre pays ».

2°) « Il sera nécessaire que la nouvelle banque rédige ses statuts de la manière la plus large et la plus souple, de manière à pouvoir se plier à toutes les éventualités, se prêter à toutes les modifications de son activité, qui seront entraînées par la transformation économique rapide dont la Chine va être vraisemblablement le sujet ». Il préconisait les mêmes opérations que les banques anglaises comme avances sur titres des compagnies locales, avances sur godown warrants (bons d'entrepôts) et avances sur les connaissements (exportations). En outre, « la nouvelle banque devrait considérer comme une des parties les plus intéressantes de ses opérations les prêts à faire aux diverses autorités locales chinoises, et en particulier aux vice-rois ».

Quant à l'organisation de la nouvelle banque, Berthelot préconisait que la haute direction restât à Paris mais qu'on constituât à Shanghai « une direction locale à qui l'on donnerait la plus large mesure possible d'initiative et d'autorité et qui aurait la haute main sur tous les autres bureaux de Chine ». « Il faudra que le directeur de Chine ait le droit de prendre des décisions sans referendum, au moins dans les limites d'une certaine proportion du capital ». « A côté du directeur de Shanghai, il est essentiel de prévoir un directeur politique établi à Pékin », comme Pokotiloff pour la banque russo-chinoise ou Hillier pour la Hongkong Bank, Cordes pour la Deutsch — Asiatische Bank. S. Simon répliqua sans tarder. Le 19 décembre 1905, il remit à Rouvier une note répondant à celle de Berthelot (17). Elle résumait tout d'abord l'objectif de Berthelot : « la note de Berthelot a pour but de démontrer

1°) que tant au point de vue politique qu'au point de vue économique et financier, la France a besoin d'avoir en Chine un établissement de crédit analogue à ceux qui représentent les intérêts anglais et allemands ;

2°) que la Banque de l'Indochine, soit à cause de la rigueur de ses statuts, soit à cause de sa façon de procéder, ne remplit pas et ne peut remplir ce rôle ».

Simon était d'accord sur le premier point mais non sur le second, car « la Banque d'Indochine remplit complètement le rôle dont il s'agit ». Pour contredire « la religion de M. Berthelot » qui l'avait tout à fait surpris, Simon ripostait point par point aux faits que Berthelot énumérait.

1°) Augmentation du capital : « Il n'y a aucune corrélation entre l'augmentation du capital et la circulation fiduciaire de notre Banque ». « Quel que soit notre capital, l'Indochine n'absorbera pas plus de billets qu'elle n'en a actuellement. Au surplus, nous n'avons pas besoin d'argent pour l'Indochine. C'est précisément en Chine, où nous n'avons pas d'émission fiduciaire, qu'il nous en faut ». Berthelot commenta ainsi cette dernière phrase : « Cet argument fortifie ma thèse :

(17) Note de S. Simon du 19 décembre 1905, MAE (NS), Chine, vol. 403, folio 189-204. Ph. Berthelot commenta toutes les réfutations de Simon pour y répliquer encore.

on peut donc demander à la Banque de consacrer l'augmentation de capital demandée à créer la Banque franco-chinoise ».

2^o) Opération de la succursale de Saïgon : Simon étalait les chiffres des opérations concernant la situation de la succursale de Saïgon au 31 octobre 1905 : 4 030 132 dollars pour les Européens, 3 331 000 pour les Chinois, 607 000 pour les Chettys, 636 000 pour les Annamites. De ces chiffres il résultait que l'argument de Berthelot sur les Chettys était un peu exagéré.

3^o) Concours de la Banque aux intérêts particuliers français. A chaque affirmation de Berthelot Simon répliquait par des affirmations opposées, à l'aide des chiffres de sa banque. Berthelot commenta : « Il n'y a pas un voyageur, pas un commerçant, pas un fonctionnaire qui n'ait eu à se plaindre sans cesse de la Banque ».

4^o) Cas de la Compagnie française de navigation du Yangtsé. Simon admettait que la Banque refusait de porter son concours à cette affaire : « En Chine, nous nous sommes abstenus, il est vrai, de prêter notre appui à l'entreprise Racine, Ackermann et Cie, pour des raisons qui, à l'époque, ont été expliquées à M. Delcasse » par H. Germain, Président du C.L., E. Goüin, Président de la B.P.P.B., E. Mercet, Président du C.N.E.P., Baron Hély d'Oissel, Président de la S.G. et A. de Monplanet, Président du C.I.C., dans une entrevue qu'ils avaient eue avec lui.

Dès le lendemain, 20 décembre, Berthelot répondit à la note de Simon. Selon lui, les arguments de Simon consacrés en grande partie aux réfutations des cas particuliers que Berthelot, à titre documentaire, citait dans sa note, ne touchaient pas au fond du problème : « les arguments qu'il donne en faveur de la constitution d'une banque spéciale pour s'occuper des affaires financières de la France en Chine demeurent incontestés » (18).

Le même jour, le Conseil d'Administration de la Banque d'Indochine que le baron Hély d'Oissel avait mis au courant de la note de Berthelot et de l'entretien de Simon avec Rouvier, s'occupa de cette question et décida à l'unanimité de ses membres que la Banque ne pourrait en aucun cas participer à la création d'une nouvelle banque franco-chinoise. « De plus », écrivit Simon à Berthelot, « les représentants des Établissements de Crédit qui font partie de notre Conseil d'Administration ont formellement déclaré que ni la Banque de Paris, ni le Crédit Lyonnais, ni le Comptoir National d'Escompte, ni la Société Générale, ni le Crédit Industriel, ne pourraient prêter à la constitution de cette Banque franco-chinoise le concours de leurs capitaux et de leurs personnes » (19). Simon concluait sa lettre dans les termes suivants :

« Je ne m'explique pas que vous teniez tout particulièrement à ce qu'une Banque Franco-Chinoise soit créée précisément par la Banque de l'Indochine dont vous faites, à plusieurs reprises, ressortir dans vos deux notes l'esprit boutiquier et peu intelligent. Il me semble que ce n'est pas très logique. »

(18) Réponse de Berthelot, du 20 décembre 1905, aux observations de la Banque de l'Indochine sur la note du 13 décembre 1905, MAE (NS), Chine, vol. 403, folio 186-188.

(19) Lettre de S. Simon à Ph. Berthelot, du 21 décembre 1905, MAE (NS), Chine, vol. 403, folio 208.

Du moment que la Banque de l'Indochine refusait nettement de créer de sa propre initiative une nouvelle banque française, il fallait que le projet pût être réalisé par quelqu'un d'autre, tâche qui laissait naturellement prévoir une grande difficulté puisque non seulement la Banque d'Indochine mais les cinq grands Établissements financiers de Paris s'y opposaient.

Cette tentative provint de Joseph Caillaux, alors président du groupe français de la Chinese Central Railways, société anglaise constituée en 1905 en association avec le groupe anglais pour l'obtention de la concession d'une ligne Hankéou-Tchentou (20). J. Caillaux proposait la constitution, après entente préalable avec les Anglais, d'un groupe français indépendant : « L'accord réalisé avec les Anglais en ce qui concerne les chemins de fer de Chinese Central subsisterait, mais les affaires seraient traitées par la British and Chinese Corporation pour le compte des associés franco-anglais. A côté de cela, un établissement franco-chinois, quelque chose comme une French & Chinese Corporation, s'occuperait d'affaires nouvelles et, pour une part à déterminer, partagerait également avec les Anglais ». « La French and Chinese Corporation serait indépendante de la Banque d'Indochine, bien que celle-ci doive être très largement représentée dans la nouvelle affaire ». A cette combinaison Simon n'opposa aucune objection ; Caillaux était dès lors très désireux de voir constituer aussitôt que possible le groupe franco-chinois et en parla au ministre des Affaires Étrangères, Stephen Pichon (21). Lors de la visite de Simon au Quai d'Orsay, le 18 février 1908, celui-ci insista sur l'infériorité où se trouvaient les Français face aux Anglais dans la combinaison de la Chinese Central Railways, déclarant à ce sujet : « En ce qui concerne leur part, ceux-ci ont constitué deux groupes pour traiter les affaires de la Chinese Central, l'un financier (British and Chinese Corporation), l'autre industriel. Nous n'avons qu'un groupe français — en puissance — qui comprend à la fois des financiers et des constructeurs (la Société Vitali) » (22). Cependant, à l'occasion de la construction du chemin de fer du Yunnan, ce groupe français venait de rompre sa collaboration avec cette société, en raison de la défaillance de cette dernière. Par ailleurs, après la guerre russo-japonaise, la Chine ayant été amenée à refuser aux étrangers toutes les concessions, les grandes affaires devenaient de plus en plus des affaires financières pures auxquelles étaient subordonnées les affaires industrielles. De ce fait, Simon suggéra : « Ce groupe devrait être exclusivement financier et constitué avec les établissements prêts à marcher, comme la B.I., la B.P.P.B., l'Union Parisienne, le Comptoir du Commerce et l'Industrie, etc. » (22). De leur côté, « les constructeurs proprement dits », éliminés de la combinaison de la French and Chinese Corporation, devraient constituer un groupe-

(20) Cf. E.-W. EDWARDS, « The origins of British financial co-operation with France in China, 1903-6 », *English Historical Review*, avril 1971, p. 285-317.

(21) Note pour le Directeur, du 10 février 1908 et dépêche de Pichon à Paul Cambon, du 26 février 1908, MAE (NS), Chine, vol. 394, folio 126-127 et 162-163.

(22) Note pour le Directeur sur la visite de Simon, du 18 février 1908, MAE (NS), Chine, vol. 394, folio 131-132.

ment industriel français, de même qu'il existait un groupement industriel anglais sous la direction de la maison Pauling et Cie (23).

D'autre part, le 24 avril 1908, Octave Homberg, ancien secrétaire d'ambassade et secrétaire général de la Banque d'Indochine, présenta au Quai d'Orsay en même temps qu'au ministère des Finances un exposé intitulé « note sur la situation présente des affaires de travaux publics, et spécialement des chemins de fer en Chine, et sur les moyens de tirer parti, pour les intérêts français, de cette situation » (24), note qui développait l'argumentation précédente — nécessité d'un organisme français analogue à la British and Chinese Corporation —. D'après lui, malgré le changement tranché des attitudes du gouvernement chinois vis-à-vis des étrangers (à propos des concessions et des emprunts), les Anglais venaient d'obtenir trois importants contrats relatifs aux chemins de fer de Kowloon-Canton (7 mars 1907), de Tientsin-Pukow (13 janvier 1908) et de Shanghai-Ningpo (6 mars 1908). Ces succès étaient dûs principalement à la collaboration étroite entre la Hongkong Bank et la British and Chinese Corporation : « la seconde est la filiale de la première mais [jouit] d'une existence distincte, d'une action subordonnée mais effective, et elle joue un rôle spécial que la Hongkong a eu la sagesse de lui remettre ». Cette forme bien adaptée à la situation chinoise fut imitée par d'autres puissances : les Belges prenaient ainsi comme instrument d'action la Banque d'Outremer et la Compagnie Internationale d'Orient, filiale de la première et jouant vis-à-vis d'elle un rôle semblable à celui de British and Chinese Corporation vis-à-vis de la Honkong Bank : les Allemands possédaient la Deutsch-Asiatische Bank et un Syndicat spécial au capital de 5 millions de marks, patronné par la première et s'occupant d'affaires industrielles. Ainsi fallait-il aux Français « un organisme spécial, établi en Chine d'une façon durable, pouvant y acquérir une notoriété et réunir comme en un faisceau les divers droits ou privilèges résultant d'opérations successives, consolidant peu à peu, par les services rendus aux Chinois dans les entreprises, sa réputation et son crédit, devenant de mieux en mieux qualifié pour traiter les affaires nouvelles, les négocier et les conclure de façon avantageuse ». Faute d'un organisme analogue à la B.C.C., la B.I., malgré sa présence en Chine, se trouvait « dans un état d'infériorité manifeste tant au point de vue de ses intérêts économiques que de son influence politique générale ». En conséquence, il y avait un intérêt décisif à constituer le plus tôt possible cet organisme qui deviendrait un « véritable véhicule de l'influence française en Chine ».

(23) Note manuscrite de Simon et Homberg, du 23 février 1908, note sur la French and Chinese (Corporation franco-chinoise), s.d. ni signature, et dépêche de Pichon à P. Cambon, du 26 février 1908, MAE (NS), Chine, vol. 394, folio 142-144, 157-159 et 162-163. La raison de l'élimination du groupe industriel était la suivante : « Les industriels qui feraient partie de ce groupe s'entendraient probablement ensemble pour essayer d'imposer des prix élevés, ce qui serait d'une fort mauvaise tactique, étant donné que nos concurrents étrangers, en particulier les Belges et les Allemands, peuvent fabriquer à très bon compte et feraient dès lors des conditions beaucoup plus avantageuses que les nôtres ».

(24) Note d'O. Homberg, du 24 avril 1908, MAE (NS), Chine, vol. 614, folio 33-52. Voir aussi Note sur les négociations du Chemin de fer en Chine, du 27 avril 1908, remise par Ph. Berthelot à S. Simon, le 28 avril 1908, MAE (NS), Chine, vol. 394, folio 194-203.

A l'occasion de l'entrevue avec Ph. Berthelot et S. Simon, le 28 avril 1908, Caillaux « se chargea d'obtenir le consentement des Établissements financiers auxquels il refuserait la cote de leurs valeurs s'ils ne marchaient pas ». Il dit : « Il faut qu'il soit constitué dans 15 jours ». « Plus embarrassé pour obtenir le consentement de M. Goüin », Président de la B.P.P.B., il demanda au ministre des Affaires Étrangères, Pichon, d'intervenir de son côté auprès de ce dernier (25).

Le 11 mai 1908, suivant les instructions de Pichon, Picot, secrétaire d'ambassade, alla entretenir Eugène Goüin de la création d'un organisme français analogue à la B.C.C. Au cours de cet entretien, Goüin chercha à se dérober en disant que « les Chinois semblaient actuellement opposés absolument à l'introduction des Français dans les affaires en cours, ne voulant traiter qu'avec les Anglais » (26). Picot l'informa du changement de situation qui se produisait en Chine. Pourtant Goüin insista encore en disant que « le gouvernement chinois n'admettait plus désormais aucun contrôle ni aucune action étrangère dans les affaires nouvelles qui apparaissaient désormais comme de simples emprunts ». En répondant ainsi par une échappatoire, Goüin démontrait sa nette réticence à ce sujet. Finalement, afin de le convaincre, Picot lui montra une note qui résumait celle de Homberg (27). La ténacité de Picot eut raison de qui sembla finalement admettre que « cette création pourrait être utile »; il souhaitait cependant examiner la question avec S. Simon. Elle n'en fut pas moins enterrée.

III – La création de la Banque Industrielle de Chine

Quoique toutes les tentatives eussent échoué, de nouvelles démarches de capitalistes français, exploitant le climat favorable en Chine à l'idée de la formation d'une banque sino-étrangère, se multipliaient encore. Le 18 mai 1912, le vicomte de Breteuil, administrateur de la Banque de Commerce Privée de Saint Pétersbourg, qui, d'accord avec les Russes, voulait faire des affaires en Mandchourie et dans la Chine du Nord, entreprit une démarche auprès du Quai d'Orsay en vue de créer en Chine une Banque industrielle franco-chinoise et un Crédit foncier. Cependant, en expliquant la politique financière du Consortium qui était alors engagée en Chine, et la situation précaire du gouvernement chinois, le Quai

(25) Note sur l'entrevue de Ph. Berthelot et S. Simon avec J. Caillaux sur la question des chemins de fer chinois, 28 avril 1908, MAE (NS), Chine, vol. 394, folio 205-206. A ce sujet, Pichon télégraphia le 30 avril 1908 à Bapst, ministre à Pékin : « la constitution d'une French and Chinese Corporation, sous les auspices de la B.I. qui deviendrait l'intermédiaire des affaires financières et industrielles françaises avec la Chine, est sérieusement étudiée » : télégramme de Pichon à Bapst, 30 avril 1908, MAE (NS), Chine, vol. 394, folio 207.

(26) Note sur l'entretien avec Eugène Goüin, 11 mai 1908, MAE (NS), Chine, vol. 614, folio 53.

(27) Note remise à Goüin par Pichon, 16 mai 1908 (au sujet de la création d'un organisme industriel permanent en Chine appuyé sur la B.I.), MAE (NS), Chine, vol. 614, folio 54-55.

d'Orsay lui conseilla de remettre la question à l'étude (28). D'autre part, la Banque de l'Union Parisienne avait sérieusement étudié un projet Speelman de création d'une banque industrielle et commerciale. Speelman, sujet hollandais et ex-directeur de la Banque russo-chinoise à Shanghai, s'était inspiré des idées du Père Robert, procureur général des Missions étrangères en Chine et gérant de très importants intérêts matériels, idées grandioses « de formation d'un consortium mondial destiné à venir financièrement en aide à la Chine ». Speelman aurait entamé les premiers pourparlers à Paris avec Sun Yat-sen, à la fin 1911. La banque dont il était question devait être constituée par des capitaux chinois (10 millions de dollars) et par des capitaux franco-belges (un million de livres sterling) ; elle devait être dirigée par un conseil de directeurs chinois dont le président aurait été Sun Yat-sen (29). Le 29 octobre 1912, O. Homberg, administrateur de la Banque de l'Union Parisienne, vint au Quai d'Orsay avec Villars, fils du Président de la même banque, pour annoncer le départ en Chine de la mission Villars qui y étudierait l'éventualité de la création d'une banque franco-chinoise au capital de 25 millions de F. dont la moitié serait souscrite par un groupe de commerçants chinois (30). En novembre 1912, Villars, accompagné de Strauss, un Allemand de la maison Thalmann, maison de coulisse très liée à la B.U.P. et au Crédit mobilier français, arriva à Shanghai où il fut accueilli avec empressement par les Chinois. Cependant la situation à Shanghai, où la crise financière sévissait depuis deux ans, était loin d'être encourageante pour Speelman, Strauss et Villars. D'ailleurs au cours des négociations les Chinois avaient désiré être traités sur un pied d'égalité absolue avec les représentants de l'Union Parisienne. Ceux-ci, qui avaient l'intention de garder la haute main sur leur banque, n'avaient pas cru pouvoir céder à cet égard. Aussi ce projet ne connut-il aucun aboutissement.

C'est à cette même époque qu'un projet de Banque Industrielle de Chine s'ébauchait en Chine dans le milieu français, notamment parmi les personnalités de la colonie française de Tientsin, comme A.-J. Pernotte, Elie Bouchard et Wilhelm Pape, commerçant allemand. Toutefois, le véritable promoteur de cette affaire n'était autre que J. Pernotte, directeur de l'agence de la Banque de l'Indochine de Tientsin. Alexis-Joseph Pernotte était né en 1874 à Machault (Ardennes), d'une famille de cultivateurs. Après de bonnes études littéraires, il était entré dans la Banque de l'Indochine et était installé en Chine depuis 1903. Grâce à ses compétences et à son intelligence, il fit progressivement son chemin : nommé agent commissionné des sièges d'Outremer en décembre 1903 et désigné, en cette qualité, comme caissier comptable de l'agence de Hankéou ; nommé directeur par intérim de cette agence en 1906 et, en 1910, de l'agence de Tientsin ; enfin,

(28) Note sur la visite du vicomte de Breteuil, du 18 mai 1912 et Note de Berthelot sur cette démarche du 23 mai 1912, MAE (NS), Chine, vol. 406, folio 17 et 20.

(29) Dépêche de Dejean de la Bâtie, consul général à Shanghai, à Conty, du 4 décembre 1912, MAE (NS), Chine, vol. 406, folio 50-52 ; dépêche de J. Beauvais, consul à Canton, à Margerie, du 24 juin et dépêche de Paillard, gérant du consulat à Hongkong, à Poincaré, du 18 juillet 1912, MAE (NS), Chine, vol. 361, folio 62-69 et 202.

(30) Note de Ph. Berthelot sur la visite d'O. Homberg du 29 octobre et dépêche de Poincaré à Dejean de la Bâtie, du 30 octobre 1912, MAE (NS), Chine, vol. 406, folio 46 et 47.

nommé en 1912 directeur de cette dernière agence (31). Pendant ses séjours, il avait acquis une connaissance approfondie des affaires chinoises et coloniales et en avait retiré des idées ambitieuses. A Tientsin, il se mit en relations avec Wang Ko Ming, directeur du Bureau des Affaires Étrangères du Tchely et futur directeur chinois de la Banque Industrielle de Chine. Au lendemain de la Révolution chinoise, Pernotte chercha à se rendre utile à Yuan Che Kai, harcelé par ses besoins pécuniaires. Grâce à ses services, il obtint de Yuan Che Kai l'assurance que le gouvernement chinois soutiendrait la réalisation de ses idées. Étant donné « l'inaction systématique de la Banque de l'Indochine », ces idées consistaient à créer « un organe financier français qui consacraît au développement industriel de la Chine l'activité qu'il comporte ». En évoquant les besoins pour la Chine d'équipements modernes d'infrastructure, et en exploitant l'impopularité dont pâtissait le Consortium international parmi les autorités chinoises, Pernotte n'aurait pas eu beaucoup de mal à les convaincre. Pour arrêter les bases définitives d'un accord, il engagea donc aussitôt des négociations avec Hsiong Tsi Ling, ministre des Finances ; l'un de ses concitoyens, E. Bouchard, négociant, lui servait de collaborateur à cet effet.

Elie Bouchard s'était installé à Hankéou depuis la fin du XIX^e siècle et s'occupait des affaires de la maison Olivier, de Langenhagen et Cie, l'une des principales et des plus anciennes entreprises commerciales françaises en Chine ; il spéculait notamment sur les terrains avoisinant la ligne Hankéou-Pékin et y fit une petite fortune. Le 12 juillet 1912, Bouchard adressa à Hsiong Tsi Ling une lettre qui expliquait ses motivations et insistait sur la nécessité absolue de la création de la Banque Industrielle de Chine, dotée d'un capital de 45 millions de F., dont l'activité devait servir principalement au développement industriel de la Chine ; son siège devait être à Paris et le comité de direction, composé de Chinois et de Français et dirigé par un directeur général en Chine, devait siéger à Pékin (32).

Conformément à cette lettre, le projet Pernotte-Bouchard fut définitivement accepté par le gouvernement chinois qui s'engagea de son côté à souscrire un tiers du capital et à favoriser la nouvelle banque de tout appui moral et matériel. Le 14 juillet 1912, le contrat préliminaire (lettres échangées), donnant à Pernotte et Bouchard une option de six mois de délai, fut signé par le Premier Ministre (Lou-Tchen-Siang) et le Ministre des Finances (Hsiong-Tsi-Ling) (33).

On peut deviner exactement les intentions et les visées du Gouvernement chinois dans l'exposé de Hsiong Tsi Ling sur cette création, exposé présenté le 30 janvier 1913 aux membres de l'Assemblée Nationale chinoise (34). Hsiong Tsi

(31) Procès-verbaux du Conseil d'Administration de la Banque d'Indochine, AN (SOM), AE (SG), carton 784 ; A.-J. PERNOTTE, *Pourquoi et comment fut fondée la Banque Industrielle de Chine*, Paris, Jouve, 1922.

(32) Lettre de Bouchard à Hsiong-Tsi-Ling, ministre des Finances, du 12 juillet 1912, MAE (NS), Chine, vol. 406, folio 24-27.

(33) A.-J. PERNOTTE, *Pourquoi*, *op.cit.*, p. 20-22 ; dépêche de Conty à Jonnard, ministre des Affaires Étrangères, du 7 mars 1913, MAE (NS), Chine, vol. 406, folio 74.

(34) Exposé sur la création de la B.I.C., présenté aux membres de l'Assemblée Nationale par M. Hsiong-Tsi-Ling, ex-ministre des Finances, le 30 janvier 1913, MAE (NS), Chine, vol. 406, folio 69-71.

Ling y constatait tout d'abord que « le Président de la République avait l'intention d'adopter comme tactique une politique opposée à celle du Consortium [en créant] une banque sino-française [...]. Le but fondamental de notre gouvernement, en créant la banque sino-française », continuait-il, « est d'avoir à lui un organe pour l'émission des emprunts, indépendant de toute intervention politique étrangère », c'est-à-dire « de trouver un appui fort et puissant en dehors du Consortium, pour ne pas être sous son joug [...], de développer les industries nationales en soutenant leur indépendance [...], de sauver la Chine de sa situation ». Pourquoi alors cette banque devait-elle être constituée et conclue avec seulement des capitalistes français ? Hsiong Tsi Ling en énumérait les quatre raisons essentielles :

1°) « Paris est le foyer de toutes sortes d'opérations financières. En dehors de ce marché, on ne peut négocier pour ainsi dire aucun emprunt. Toutes les valeurs qui doivent être admises à la Bourse de Paris, doivent avoir l'autorisation du gouvernement [...]. Étant associés avec un groupe de capitalistes français qui marchent avec nous, nous éviterons toute entrave sur le marché français et nous placerons plus facilement nos emprunts ».

2°) « Quoique la Banque de Chine et la Banque de Change soient créées, elles n'ont pas encore acquis un crédit suffisant pour qu'elles puissent placer directement des emprunts sur les marchés étrangers [...]. Si nous créons la Banque sino-française, cela complètera ou renforcera la Banque de Chine et la Banque de Change ». A cet égard, il donnait l'exemple du Japon qui venait de fonder la Banque franco-japonaise avec des capitalistes français et ce malgré la présence de la Yokohama Specie Bank.

3°) « Depuis que le Consortium poursuit sa politique [de monopole] des emprunts, l'intervention étrangère se manifeste dans toutes nos affaires. Après l'emprunt belge, le Consortium accroît ses exigences, il professe la doctrine d'« aucune avance » à tout ce qui touche le gouvernement ou ses entreprises, on ne peut plus trouver même quelques milliers de dollars. Les finances du gouvernement central courent un danger incalculable. Nous avons heureusement trouvé un appui consciencieux dans la Commercial Guarantee Bank de Tientsin, fondée par des Chinois et des étrangers et qui nous a maintes fois prêté un concours financier. Comme c'est une banque mixte, le Consortium ne peut l'empêcher de nous faire des avances. Par là, je comprends que la création de la B.I.C. est indispensable »; en somme, « il ne pourrait pas empêcher de placer à l'étranger une partie de notre emprunt national si c'était fait par l'intermédiaire de la banque sino-française, parce que c'est notre banque. C'est le seul moyen d'échapper à la mainmise du Consortium ».

4°) « Après la révolution, les grandes sociétés industrielles de la Chine se sont affaiblies. Toutes les fois qu'elles sollicitaient un emprunt étranger, on voulait se mêler à leur administration [...]. Si on introduit de cette façon des capitaux étrangers dans les industries nationales, on laissera les étrangers s'emparer de toutes les exploitations productives. Mais par la création de la B.I.C., qui est désintéressée au point de vue politique, toutes les industries existantes ou à créer trouveront un appui financier sans courir aucun risque ».

En bref, le désir d'échapper à une menace éventuelle de contrôle et de domination des finances et des industries chinoises par le Consortium International et les capitaux étrangers était la première préoccupation du gouvernement chinois concernant la création de la Banque Industrielle de Chine, par l'intermédiaire de laquelle il pourrait drainer des capitaux du marché de Paris, premier marché financier du monde.

Le contrat préliminaire conclu, Bouchard s'empressa de rentrer en France pour chercher les concours et les capitaux nécessaires. Jusqu'en septembre 1912, il s'adressa successivement à différentes banques, notamment la Banque Française pour le Commerce et l'Industrie et la Banque de Paris et des Pays-Bas (35). Mais à Paris, le milieu financier était trop hostile à la création en Chine d'une nouvelle banque pour qu'il fût accueilli chaleureusement. Il n'y avait aucune raison en effet pour que la Banque de l'Indochine, représentée par les cinq grandes banques parisiennes, favorisât la constitution d'une banque qui allait devenir sans aucun doute sa grande concurrente. De surcroît, les membres français du Consortium International ne voyaient pas eux non plus d'un bon œil la combinaison Bouchard-Pernotte. Ne trouvant pas de concours financier, et pressé par l'échéance du délai d'option, Bouchard eut l'idée de présenter l'affaire à Charles Victor, président de la Société Auxiliaire de Crédit, et promoteur d'affaires bien connu.

Charles Victor avait débuté comme petit commis employé de la Banque de l'Union Générale. En 1898, il fonda une petite maison financière, Charles Victor et Cie, qui, en 1903, s'installa rue Sainte-Anne. Au début de 1907, elle se transforma en société en commandite par actions, au capital de 10 millions de F., en prenant la dénomination de Banque Ch. Victor et Cie. En rémunération de ses apports, Ch. Victor avait reçu 12 000 actions de 250 F. chacune, entièrement libérées (soit 30 % du capital) et 1 000 parts bénéficiaires. Pour le placement des titres dans le public, il disposait de son journal financier *Le Guide du Capitaliste* — tirant au moins à 50 000 exemplaires en 1906 —. Travailleur acharné, homme habile, intrigant, Ch. Victor put se créer une clientèle assez importante et réussir des campagnes de Bourse. Spéculateur forcené et coulissier, surnommé « le roi de la Bourse », il orientait de petits capitalistes français et sa propre banque sur de nombreuses valeurs plus ou moins douteuses. Il n'en est pas moins vrai que certaines valeurs étaient bien orientées. En 1906, par exemple, la Banque Victor participa et réussit la remise à flot de la Rente Foncière, qui traversait depuis 1902 une période d'épreuves. La prise du contrôle de la Société du Saint-Raphaël (juillet 1907) et la participation à la Société française d'incandescence par le Gaz (Bec Auer) et à la Société des Anciens Établissements Chenard et Walcker (automobile), lui donnaient aussi pleine satisfaction. A partir de 1908, Victor prit des options sur les titres émis par le groupe belge Empain et la Banque de Paris et des Pays-Bas, concernant des entreprises qui possédaient au plus haut degré des garanties de prospérité croissante : Métropolitain de Paris, Société d'Électricité de Paris, Ateliers de constructions électriques du Nord et de l'Est (Jeumont), Électricité et Gaz

(35) Annotation de Ph. Berthelot à la lettre de Bouchard à Hsiang-Tsi-Ling du 12 juillet 1912, déjà citée.

du Nord, Railways et Électricité, etc. C'est de cette époque que datent les relations régulières nouées entre Charles Victor et André Berthelot qui était collaborateur et représentant à Paris du financier Empain dans le Métropolitain, la Société d'Électricité de Paris et Jeumont (36). Fin 1909, en augmentant le capital jusqu'à concurrence de 15 millions de F., la Banque Victor devint la Société Auxiliaire de Crédit, société anonyme. Elle procéda en même temps au développement d'un réseau d'agences en ouvrant d'abord à Lille, Valenciennes et Paris ; au début de 1911, elle créa une filiale à Londres sous le nom de Ch. Victor et Cie Ltd ; le nombre d'agences passa de 7 en 1912 à 15, avant sa faillite du 17 janvier 1914 (5 agences à Paris et 10 en province).

D'autre part, un groupe français, dirigé par Ch. Victor, s'était assuré depuis 1912 la direction du Peking Syndicate, l'une des plus importantes et des plus anciennes affaires de Chine qui, sous la conduite d'André Berthelot, devait se joindre à la combinaison. Le Peking Syndicate avait alors « une disponibilité d'environ 25 millions de F. provenant en grande partie du rachat, par la Chine, de ses concessions de chemins de fer industriels et de mines » (37). Du reste, il avait « un contrat de banque industrielle avec le gouvernement chinois, signé par l'Italien Luzzatti avec l'appui de Lord Rothschild ». Ces circonstances spéciales expliquent tout à fait l'intérêt que les dirigeants français du Peking Syndicate prirent immédiatement à cette affaire. Pour qu'il pût souscrire sa part du capital de la Banque projetée, le Conseil du Peking Syndicate n'hésita pas à proposer au gouvernement chinois, dépourvu de ressources, de lui avancer 3 750 000 F. environ, contre des Bons du Trésor.

Les concours enfin trouvés, les statuts fixés, Bouchard et Marino Clado, représentant la Banque Victor, furent envoyés à Pékin pour obtenir un contrat définitif du gouvernement chinois. Celui-ci, après avoir hésité sur le point de savoir si la ratification du Parlement n'était pas désirable, conformément à l'engagement primitif, se décida le 11 janvier 1913, sans l'en avoir saisi, à signer le contrat définitif, contrat qui fut notifié par le gouvernement chinois le 26 février 1913. Le Ministre de France à Pékin, A. Conty, fut aussitôt appelé à intervenir pour authentifier la signature. Ne trouvant que des avantages dans cette affaire — création d'une banque nettement française attendue depuis longtemps —, Conty, le jour même de la notification chinoise, s'empressa de télégraphier cette nouvelle au Quai d'Orsay (38).

(36) G. KURGAN-VAN HENTENRYK, « De Clio à la finance : les origines de la Fortune d'André Berthelot », *Revue belge de Philologie et d'histoire*, 1977, n° 2, p. 474-483. J. M. LAUX, *In First gear*, Liverpool, Liverpool University Press, 1976. P. LANTHIER, *Les groupes d'électricité en France de 1890 à 1939*, thèse de doctorat d'État, Université Paris X, 1989.

(37) Dépêche de Pichon à Dumont du 15 avril et Lettre d'A. Berthelot à Dumont du 16 avril 1913, MAE (NS), Chine, vol. 406, folio 108-113 et 122-124. Frank H.H. King travaille actuellement à une histoire du Peking Syndicate.

(38) Télégramme de Conty du 26 février, dépêche de Conty à Jonnart du 7 mars, lettre particulière de Conty du 7 mars et « Bulletin des annonces légales obligatoires » du 17 mars 1913, MAE (NS), Chine, vol. 406, folio 73, 74, 76-77 et 78.

Il est très intéressant de noter que la maison Schneider et Cie s'engagea dès l'origine dans cette affaire, la suivant par l'intermédiaire de son représentant en Chine, Paul Véroulart, ancien diplomate : lettres de Véroulart au Creusot du 30 janvier, des 4, 11 et 18 février 1913, AEF, B31297 (Monnaie, Banques, 4).

Par ailleurs, le projet de création de la Banque Industrielle de Chine était arrivé tout à fait à propos. Malgré la politique financière poursuivie en Chine par les grandes puissances (Angleterre, France, Allemagne, États-Unis, Russie et Japon), les banquiers du Consortium international, réunis à Londres les 10 et 11 janvier 1913, en vinrent à admettre la liberté des emprunts industriels, c'est-à-dire qu'ils décidèrent « en présence du désir manifesté unanimement dans tous les pays, de ne réserver au Consortium que les emprunts d'État » et « de rendre à chacun, pour les emprunts proprement industriels, une liberté nécessaire et d'ailleurs ardemment réclamée par les financiers de toutes nationalités qui de plus en plus [protestaient] contre l'apparence de monopole présenté par la politique financière des six puissances » (39).

Tout était donc prêt pour la formation de la Banque Industrielle de Chine. Dès le mois de février 1913, il y eut, transmises par Philippe Berthelot, des demandes de places d'administrateur pour la Banque en formation, auprès de son futur président André Berthelot. En effet, Édouard Aynard, député de Lyon, banquier, et son gendre, Charles Jonnart, ministre des Affaires Étrangères, recommandèrent Georges Saint-René-Taillandier, diplomate, qui venait de prendre sa retraite ; André Berthelot promit de le prendre. De son côté, Léon Bourgeois, ancien ministre des Affaires Étrangères, poussait Henri de la Martinière, son ancien chef adjoint de Cabinet en 1906. Quant au directeur de la Banque d'Indochine, S. Simon, il promit à Maurice Casenave, ancien diplomate et directeur de l'agence de la Banque de l'Indochine à Pékin, que « si la Banque participait, il le désignerait comme administrateur représentant la B.I. » (40). Par suite de l'annonce de la formation de la B.I.C. dans « le Bulletin des annonces légales obligatoires » du *Journal Officiel* du 17 mars 1913, on en parla beaucoup dans le monde parisien des affaires. Quoique cette réalisation fut mal accueillie dans les milieux financiers, André Berthelot n'en proposa pas moins une fois de plus à la B.F.C.I. (Banque Rouvier) d'y participer. Celle-ci, affiliée au Consortium, sonda à la fois le ministère des Finances et le Quai d'Orsay qui, interrogé le 27 mars par Maurice d'Épine, secrétaire général de la B.F.C.I., répondit qu'il considérait l'affaire « comme sérieuse et conforme aux intérêts français » et qu'il n'avait donc aucune raison de s'opposer à la fondation de la B.I.C (41). Par contre, le directeur général du Mouvement des Fonds, André Luquet, qui avait déjà été saisi par Maurice de Verneuil, Syndic des agents de change, du projet de la nouvelle banque, s'y montra hostile, fondant ses raisons sur « les dires de M. de Verneuil » (42). Informé par la B.F.C.I. de l'attitude du ministère des Finances, A. Berthelot s'insurgea

(39) Il est à noter que l'initiative de cette libération des emprunts industriels provenait du gouvernement britannique : Memorandum d'Angleterre du 29 janvier 1913 et dépêche de Pichon à Dumont du 15 avril 1913, MAE (NS), Chine, vol. 406, folio 68 et 112.

(40) Note de Ph. Berthelot du 14 février 1913, MAE (NS), Chine, vol. 406, folio 72 ; G. KURGAN-VAN HENTENRYK, « Philippe Berthelot et les intérêts ferroviaires franco-belges en Chine (1912-1914), *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, avril-juin 1975, p. 285. Malgré ces démarches, ni Taillandier, ni la Martinière ne réussirent à y entrer.

(41) Note sur la visite de Maurice d'Épine du 27 mars 1913, MAE (NS), Chine, vol. 406, folio 83.

(42) Lettre d'André Berthelot à Dumont du 16 avril 1913, MAE (NS), Chine, vol. 406, folio 122-124.

contre « ces démarches prématurées du Syndic et la façon dont le Directeur du Mouvement des Fonds [avait] engagé l'affaire », se plaignant directement de ces manœuvres de Verneuil à Charles Dumont, ministre des Finances.

D'autre part, l'attention du gouvernement britannique fut également attirée par l'annonce du *Journal Officiel* sur la formation de la B.I.C. Le 6 avril 1913, en effet, il avait demandé au Quai d'Orsay si le plan d'action de la B.I.C. était conciliable avec la politique financière du Consortium International visant le contrôle des finances chinoises. Il pourrait, déclarait la note d'Ambassade anglaise, y avoir « de sérieuses objections au plan développé dans ce contrat, dont les effets pourraient aller plus loin si l'on laissait se matérialiser ce plan, [lesquels effets] risqueraient d'être obtenus au détriment des intérêts des pays qui escomptent dans l'avenir, pour les entreprises industrielles en Chine, un champ de concurrence loyale aussitôt que l'emprunt de réorganisation aura été émis » (43). Le Quai d'Orsay s'empressa de lui répondre qu'il était resté entièrement étranger aux négociations et à la formation de la B.I.C., négociations qui, d'ailleurs, avaient été poursuivies en Chine par des particuliers français : « l'action du Gouvernement français ne manquerait pas de s'exercer pour faire respecter la politique poursuivie en commun en Chine par les Puissances, et à laquelle il reste fermement attaché malgré la défection du groupe américain, dans le cas où la B.I.C. demanderait la cote pour un emprunt ».

En même temps, Philippe Berthelot rédigea une longue note historique sur l'affaire de la B.I.C. en vue de convaincre le Ministère des Finances de soutenir la formation de ce nouvel établissement (44).

« La B.I.C. », écrivait-il, « se présente comme une affaire française intéressante, éventuellement susceptible d'un grand développement pour les intérêts nationaux en raison de la collaboration du gouvernement chinois ».

A partir du milieu du mois de mai, des journaux financiers commencèrent à annoncer la mise en souscription des actions ordinaires de la B.I.C. : la banque fut créée en collaboration avec le gouvernement de la République chinoise, au capital de 45 millions de F., divisé en 90 000 actions de 500 F. chacune, dont 3 000 actions de fondateur et 87 000 actions ordinaires, en prétendant que le gouvernement chinois avait déjà souscrit le tiers du capital, soit 15 millions de F. (en 1 000 actions de fondateur et 29 000 actions ordinaires) et versé le premier quart (45). De leur côté, le Peking Syndicate avait souscrit 5 millions de F.

(43) Note de l'Ambassade d'Angleterre du 6 avril, note adressée à l'Ambassade d'Angleterre du 9 avril et télégramme de Pichon à Conty du 9 avril 1913, MAE (NS), Chine, vol. 406, folio 90, 116-117 et 119-120.

(44) Dépêche de Pichon à Dumont du 15 avril 1913, MAE (NS), Chine, vol. 406, folio 108-113. Cette dépêche fut écrite par Ph. Berthelot le 2 avril et remaniée les 11 et 15 avril 1913 ; après avoir été raccourcie de quelques passages, elle fut envoyée au ministre des Finances et à la Banque de l'Indochine, ainsi qu'aux ambassadeurs concernés.

(45) Selon A. Conty, le gouvernement chinois fut obligé de recourir finalement au concours du Peking Syndicate : « Pour effectuer le versement du premier quart de sa souscription, le gouvernement chinois a remis aux administrateurs de Peking Syndicat, société anglaise, un bon du Trésor de 3 750 000 F., remboursable en or. Ce bon du Trésor est escompté par le Peking Syndicat qui remet les fonds à la Banque industrielle comme partie intégrante du capital de cet établissement » : dépêche de Conty à Jon-

(en 1 000 actions de fondateur et 9 000 actions ordinaires) et le groupe des promoteurs également 5 millions de F. environ (en 1 000 actions de fondateur et 8 964 actions ordinaires). Par conséquent, il ne restait que 40 036 actions ordinaires à lancer à la souscription publique. Elle sera ouverte du 27 mai au 7 juin 1913. Grâce à une publicité massive dans les journaux, elle obtint un vif succès. Après la première réunion du 27 juin et la deuxième Assemblée Générale constitutive du 5 juillet, la B.I.C. était définitivement constituée. Le siège social, provisoirement fixé dans la rue d'Alger, fut transféré le 28 juillet 1913 Boulevard Haussmann dans les bureaux de la Banque Victor et, finalement, au 74 rue Saint-Lazare le 16 mars 1914.

IV – Actionnaires, administrateurs-fondateurs et organisation de la B.I.C.

Les 3 000 actions de fondateur furent réparties de la façon suivante :

Le gouvernement chinois	1 000
The Peking Syndicate	1 000
La Société Auxiliaire de Crédit (ancienne Banque Victor)	550
André Berthelot	250
Charles Victor	100
Joseph Pernotte	100
	3 000
Total	3 000

Les 87 000 actions ordinaires furent souscrites par 2 168 personnes, sociétés et gouvernement. Faute d'archives bancaires de la B.I.C., nous ne disposons que d'une liste des actionnaires primitifs en date du 15 mars 1913, sur laquelle figuraient les 103 actionnaires (sauf le gouvernement chinois) dont le total des actions s'élevait à 44 320, soit 51 % du total des actions ordinaires (46) ; si l'on y ajoute les 29 000 actions souscrites par le gouvernement chinois, ce total atteignait 84 % du total. Voici le tableau des 10 plus gros actionnaires de la B.I.C. au 15 mars 1913.

Comme on voit, les 10 premiers actionnaires détenaient plus des deux tiers du capital social de la B.I.C. (47). Même si l'on exclut la part du gouvernement

nant du 7 mars 1913, MAE (NS), Chine, vol. 406, folio 74 ; lettre de G. Maspéro, président de la B.I.C., à Poincaré, 9 janvier 1923, MAE (Série E, Asie-Océanie), Chine, vol. 387, folio 197.

(46) D'après la Banque Française Commerciale Holding (descendante de la B.I.C.), toutes les archives antérieures à 1940 ont été malheureusement détruites. Liste des actionnaires de la B.I.C. du 15 mars 1913, AEF, B31597 (Correspondance, n° 228) ; rapport d'André Poisson, inspecteur des Finances, sur la B.I.C. (déposé le 22 juillet 1921) pour le ministre des Finances (Doumer), MAE (SE, A-O), Chine, vol. 98, folio 64-161.

(47) Clairin, Guenot et Cie, qui prendra en 1913 la dénomination Georges Clairin et Cie par suite de la démission de Guenot, co-gérant, était une banque locale à Lille, mais elle prenait activement des participations spécialement dans les affaires de pétrole : GERMAIN -MARTIN, *Banques régionales et banques locales*, Paris, 1922, p. 17-18.

Jordaan et Cie est une banque hollandaise installée à Paris.

Actionnaires	actions fondateurs	actions ordinaires	total	(%)
Gouvernement chinois	1 000	29 000	30 000	(33,3)
Peking Syndicate	1 000	15 350	16 530	(18,2)
Banque Centrale Française	—	4 000	4 000	(4,4)
Société Auxiliaire de Crédit (Banque Victor)	550	2 437	2 987	(3,3)
André Berthelot	250	1 206	1 456	(1,6)
R. Calary de Lamazière	—	1 453	1 453	(1,6)
Le Comte A. Espivent de la Villesboisnet	—	1 453	1 453	(1,6)
Société Centrale des Banques de Province	—	1 411	1 411	(1,6)
Clairin, Guenot et Cie	—	1 308	1 308	(1,5)
Banque Jordaan	—	1 270	1 270	(1,4)
Total	2 800	58 888	61 888	(68,5)

chinois (33,3 %), environ 35 % des actions étaient en la possession des 9 premiers gros actionnaires. L'analyse de la liste primitive nous permet aussi quelques autres observations. Outre les noms de promoteurs, on peut trouver ceux de leurs proches parents ou collaborateurs ; Wilhelm Pape (400 actions), Daniel Berthelot (327) et René Berthelot (100) — tous deux frères de Philippe et d'André —, Langlois (327), beau-frère de Philippe et d'André, Justin Perchot (318), administrateur de la B.I.C., Louis Ricard (318), administrateur de la Société Auxiliaire de Crédit, Blanquiès (190), banquier et collaborateur d'André Berthelot, Paul Chautard (190), administrateur de la B.I.C., Eugène Henry (127), administrateur de la B.I.C., le baron de Montreuil (127), administrateur de la Banque Centrale Française et de la S.A.C., le comte Jean de Férol (127), administrateur du Peking Syndicate, Bernard van Veerssen (100), président de la Banque Centrale Française, René Cottin (100), administrateur de la S.A.C., Léon Voirin (64), ancien président et administrateur — délégué de la B.C.F., Sir Richard Awdry (50), président du Peking Syndicate, etc.

Outre les banques de promoteurs déjà mentionnées, beaucoup de petites banques privées s'étaient intéressées également à cette affaire : Banque Bénard et Jarislowsky (318 actions), Banque Ferri (318), Banque Guinon (127), Banque Lazare Millot (64), Banque Michel (64), etc.

On y trouve aussi quelques hommes politiques comme Laurent et Ferdinand Bougère (160 actions et 30 actions) — deux frères, tous deux députés-banquiers —, Henri Le Cour Grandmaison (100), sénateur, Lazare Weiller (318) futur député-sénateur, ainsi que quelques journalistes bien connus comme E. Letellier (200) du *Journal* et Alphonse Lenoir (150), agent de publicité ordinaire du Trésor français ; également des noms de sociétés industrielles ou commerciales comme Giros et Loucheur (254), Union française pour le commerce et l'industrie (254), etc.

Quant à l'équipe dirigeante de la B.I.C. dont la composition était, dès le début du mois d'avril, presque déterminée, elle était composée de treize membres. Le choix d'André Berthelot pour président du Conseil était extrêmement important pour la réussite de cette affaire. L'un des promoteurs, J. Pernotte, qui

était jusqu'en avril 1913 directeur de l'agence de la Banque de l'Indochine à Tientsin, ne pouvait à l'origine agir publiquement. L'autre, E. Bouchard, homme d'affaires de second ordre, manquait trop de surface pour mener à bien cette grande affaire ; en un mot, il n'était pas à la hauteur. Quant à Charles Victor, ses opérations bancaires et ses transactions boursières faisaient souvent l'objet de jugements sévères. Aussi ces promoteurs comptaient-ils beaucoup sur la personnalité d'André Berthelot — sa situation de famille, ses relations avec les personnalités politiques et d'affaire, avec les intellectuels, sa compétence et son intelligence

André Berthelot (48), fils aîné de six enfants de Marcelin, fit brillamment ses études aux lycées Saint-Louis et Henri IV, puis à la Sorbonne. Licencié de lettres (1882), agrégé d'Histoire et Géographie (1884), il fut en 1885 membre de l'École française de Rome, chargé de mission en Italie et en Hollande. En 1886, à l'âge de 24 ans, il fut nommé maître de conférences, puis directeur adjoint à l'École des hautes études. Il participa à la rédaction de l'*Histoire Générale* de Lavissee et Rambaud, puis sut mener à bien, comme secrétaire général, la publication de la *Grande Encyclopédie*, achevée en 1901.

En 1894, il se lança dans la politique, fut élu conseiller municipal du quartier de la Monnaie et conseiller général de la Seine. Nommé secrétaire du Conseil Général, il étudia notamment la question du chemin de fer métropolitain dont la construction fut décidée sur son rapport. C'est dans cette affaire qu'André noua des relations avec le financier belge, Édouard Empain. En 1897, en vue d'obtenir une concession du Métropolitain, le baron Empain par l'entremise d'Henri Genevois, homme d'affaires, lié avec André, s'associa Adrien Bénard, de la banque Bénard et Jarislowsky. Cette concession obtenue, le groupe Empain-Bénard fonda en 1898 la Société du Métropolitain de Paris. Quant à André Berthelot, il réussit la même année, sous l'étiquette de « Républicain socialiste », à entrer à la Chambre, où il déploya une grande activité. En avril 1902, battu par Charles Benoist, il tenta ensuite (1907 et 1909), mais vainement, de se faire élire à la Haute Assemblée. En juin 1902, il était entré dans le monde des affaires comme collaborateur du baron Empain, ayant accepté ses offres du poste d'administrateur-délégué du Métropolitain et de Président-administrateur-délégué de la Société parisienne pour

(48) Sur André Berthelot, voir G. KURGAN-VAN HENTENRYK, « De Clio à la Finance... », *art. cit.* : *Revue universelle*, 15 mars 1922, p. 815-819.

Second fils de Marcelin, Daniel (1865-1927) suivit assez fidèlement les traces de son père. En 1884, il entra comme préparateur adjoint au laboratoire de physique de la Faculté des Sciences de Paris et fut nommé en 1892 assistant au Muséum d'histoire naturelle. Agrégé en 1894, il fut nommé professeur de physique (1902). Il s'acquit une grande réputation par ses travaux scientifiques (chimie physique). D'autre part, comme André, il accumula plus tard de nombreux postes de sociétés comme la Société des Ateliers électriques de Jeumont, la Société d'Electricité de Paris, etc.

Fils cadet, René (1872-1960) s'orienta vers la philosophie et devint professeur à l'Université libre de Bruxelles.

Quant aux deux filles de Marcelin, l'aînée, Hélène, qui avait épousé Georges Lyon, professeur de Faculté puis recteur de Lille, mourut prématurément en 1895 ; la seconde, Camille, épousa Charles-Victor Langlois, directeur des Archives Nationales.

En un mot, la famille Berthelot offrait l'image « d'un microcosme de l'élite française » ou « d'une dynastie d'aristocrates » au vrai sens de ce mot.

l'industrie des Chemins de fer et des tramways électriques. Depuis 1903, André Berthelot s'intéressait aux affaires chinoises : la société parisienne en effet envisageait, mais ce fut en vain, un ensemble d'entreprises de transport et de mines dans la Chine méridionale (provinces du Kouang-si et du Kouang-toung).

Il entra en 1904 dans le Conseil d'Administration de la Compagnie Générale de Chemin de fer et de tramways en Chine, fondée en mars 1900 à Bruxelles par Empain, qui s'occupait de la construction du chemin de fer du Pienlo. En 1906, d'accord avec Empain, il devint le promoteur de deux affaires très importantes en France : la Société d'Électricité de Paris et la Société des Ateliers électriques de Jeumont. En outre, après une lutte acharnée contre les Messageries Maritimes, il fonda en 1910 la Compagnie de Navigation Sud-Atlantique. C'est à cette époque qu'il commença à se dégager de l'orbite du groupe Empain. Entretemps il avait accumulé aussi de nombreux sièges d'administrateur de sociétés comme la Cie parisienne de Distribution d'Électricité, les Tramways de Paris et du département de la Seine, l'Électricité et Gaz du Nord, la Cie des Chemins de fer du Congo Supérieur aux Grands Lacs Africains, etc. Selon Ginette Kurganvan Hentenryk, le nombre des sièges qu'il détenait en 1911 atteignait un total de dix-huit.

Or André Berthelot représentait les intérêts du Peking Syndicate dont il était administrateur-délégué, lequel Peking Syndicate était également représenté dans le Conseil de la B.I.C. par son président Sir Richard D. Awdry, sujet anglais et ancien chef comptable de la Cour des Comptes de la Marine. René de Cérenville, de la vieille maison suisse Berthoud, Courvoisier et Cie, siégea lui aussi au Conseil comme représentant du Peking Syndicate. Il était sujet suisse et, selon l'expression d'André Berthelot, « bel homme incapable et malveillant ». Le groupe Ch. Victor — Société Auxiliaire de Crédit et Banque Centrale Française — fut représenté par Victor lui-même et par Eugène Henry, à qui la vice-présidence de la B.I.C. fut confiée. Ancien commis de Victor, Henry assurait les fonctions d'administrateur de la Banque Centrale Française (depuis 1907) ainsi que de la Rente Foncière ; en même temps, il était président de la Compagnie de l'Ouest Africain qui allait faire faillite en 1914.

Quant à la Société Centrale des Banques de Province, elle donna sa place à Antoine Frézouls, ancien inspecteur général des Colonies.

Les hommes à cheval sur la politique et les affaires du même type que celles d'André Berthelot furent également représentés dans le Conseil de la B.I.C. Il s'agit de Perchot, du comte E. de la Villesboisnet et de Chautard. Justin Perchot, ancien élève de l'E.N.S., se dirigea d'abord vers la science (astronomie, docteur ès sciences) ; il entra dans l'industrie et devint un riche entrepreneur de travaux publics. Il s'était en même temps lancé dans la politique et fut élu député (1910) puis sénateur des Basses-Alpes (1912). Il possédait de gros intérêts, en particulier en Indochine et au Maroc. Le comte Arthur Espivent de la Villesboisnet (1872-1939), maire de Sainte-Reine-de-Bretagne durant 30 ans, fut élu conseiller général de Pontivy et, en 1914, député du Morbihan. Armateur, il présida les Docks de Villeneuve-Triage et administra le Crédit Nantais, la Société nou-

velle des Pêcheries à vapeur et la Société des Tramways et de l'Électricité de Nantes. Il était le petit neveu du comte Henry (1813-1908), général et sénateur de 1876 à 1897. Paul Chautard (1862-1933) s'était d'abord dirigé vers la médecine, se spécialisant dans les recherches de chimie pure et de chimie biologique. Docteur ès-sciences, il était devenu professeur à l'École centrale des arts et manufactures. Bientôt, il s'intéressa à la politique en se faisant élire en 1892 adjoint au maire de Paris. En 1889, comme radical-socialiste, il fut élu conseiller municipal du quartier Necker et en 1906, député de la Seine. En 1910, ce mandat n'ayant pas été renouvelé, il entra dans le monde des affaires où il deviendra administrateur de nombreuses sociétés industrielles et financières.

Raoul Calary de Lamazière (1879-1932) fit également ressortir la tendance politique du Conseil de la B.I.C. Né à Paris, d'une famille très bourgeoise, il était fils d'un député, Alfred Calary (1843-1882), propriétaire à Neuvic (Corrèze) ; son oncle était conseiller à la Cour de Cassation et président du Conseil général de la Corrèze. Raoul Calary se fit inscrire au barreau jusqu'à la guerre de 1914 et deviendra en 1919 député de la Seine. De son côté, la maison Schneider et Cie réussit à se faire représenter par le gendre d'Henri Schneider, le comte Gérard de Ganay, issu d'une famille de vieille noblesse bourguignone ayant des liaisons nombreuses à la fois dans la noblesse terrienne et dans la finance.

Le Conseil fut complété par un ami personnel d'André Berthelot : Georges Ballu, né en 1862 et neveu de l'architecte renommé qui a effectué la restauration de l'Hôtel de Ville de Paris.

Enfin, le plus gros actionnaire, le gouvernement chinois, fut naturellement représenté par Liao Sze-kong qui assumait la vice-présidence de la Banque, et qui sera en même temps consul général de Chine à Paris de 1918 à 1921.

Tels étaient les membres du Conseil de la B.I.C. qui étaient en général des hommes d'affaires et des petits banquiers ayant assez d'esprit de spéculation, et non des financiers ou grands banquiers de formation solide — comme ceux qui administraient la Banque d'Indochine.

En octobre 1913, le Conseil décida d'organiser un Comité permanent composé du président André Berthelot, du vice-président E. Henry et de Ch. Victor pour la direction et la surveillance journalière des affaires courantes de la Banque. Ainsi la direction du siège social de la B.I.C. fut-elle établie et dirigée directement par le groupe Victor-Berthelot.

En ce qui concerne l'organisation interne de la B.I.C., ses statuts furent déposés dès le 23 décembre 1912 par A. Berthelot et Ch. Victor chez Maître Lavoignat, notaire à Paris (49). Aux termes de ces statuts, la B.I.C. avait pour objet « toutes opérations de banque et de finance généralement quelconques, en tous pays » et « spécialement la mise en œuvre des accords intervenus et à intervenir avec le gouvernement de la République chinoise ». En raison des circonstances de sa fondation et de son caractère de collaboration avec le gouvernement chinois,

(49) Statuts de la B.I.C. (en formation), AEF, B31297, (Monnaie, banques). Voir également un article de critique sur l'organisation de la B.I.C. du *Journal des débats* du 7 avril 1913, *ibid.*

ses objets étaient un peu différents des banques ordinaires en France. La B.I.C. pouvait en effet notamment en Chine :

- 1°) émettre des billets de banque,
- 2°) faire les opérations pour le compte de la République chinoise tant au dedans qu'à l'étranger,
- 3°) rechercher, obtenir, exploiter toutes concessions ou entreprises de travaux ou services publics comme ports, digues, routes, canaux, chemins de fer, mines, entreprises minières, etc. D'autre part, la Banque pouvait également faire les opérations à la fois d'une banque d'affaires et d'une banque de dépôts.

Le siège social était à Paris ; un Comité de direction composé de trois ou six membres, dont un tiers chinois désigné par le gouvernement chinois, serait établi à Pékin où il dirigerait les affaires de la Banque en Chine.

Les 3 000 actions de fondateur, représentant 1,5 millions de F., avaient droit dans les Assemblées générales à six voix chacune, soit un ensemble de 10 000 voix, tandis que les 87 000 actions ordinaires, représentant 43,5 millions, avaient droit à une voix pour dix actions, soit un ensemble de 8 700 voix (article 6). C'est-à-dire que les actions de fondateur, représentant 3 % seulement du capital social, disposaient de 67 % de la totalité des voix alors que les actions ordinaires ayant contribué au capital pour 97 % du total n'avaient que 33 % des voix. Une pareille disposition, selon André Berthelot (50), était « usuelle en Angleterre ».

De plus, en cas d'augmentation de capital, les propriétaires des actions de fondateur et ceux des actions ordinaires avaient « un droit de préférence à la souscription de la totalité des actions émises et ce dans les proportions respectives de la moitié du nombre des actions nouvelles en faveur des propriétaires d'actions de fondateur » et de la moitié en faveur des propriétaires des actions ordinaires (articles 6 et 7).

Le partage des bénéfices était réglé de la façon suivante (article 49) :

- 1°) 5 % pour former le fonds de réserve légal ; en dehors de cette réserve, une dotation d'un fonds de prévoyance à la discrétion de l'Assemblée générale.
- 2°) Un premier dividende égal à 6 % de chaque action ; ce dividende pouvant être au besoin prélevé sur le fonds de prévoyance ou sur toutes réserves extraordinaires.

3°) Sur l'excédent il serait attribué :

- a) 1 % au Président du Conseil d'Administration.
- b) 1 % à l'Administrateur-délégué.
- c) 1 % au Directeur général.
- d) 1/2 % à chacun des autres administrateurs et à chacun des membres du comité de direction.

4°) Après déduction de tous prélèvements, pour la formation de réserves extraordinaires ou de fonds d'amortissement et pour report à nouveau, le solde se répartissait comme suit :

(50) Lettre d'A. Berthelot à Ch. Dumont du 16 avril 1913, MAE (NS), Chine, vol. 406, folio 122-124. A. Berthelot en expliqua les raisons : « J'ai adopté ce système afin de garantir de façon durable, la prépondérance française, avec (je l'espérais du moins) le concours des grandes banques ».

- a) 80 % aux actions ordinaires.
- b) 20 % aux actions de fondateur.

« Pour chaque franc distribué à l'action ordinaire », écrivait André Poisson, « cette répartition supplémentaire devait procurer 7,25 F. à l'action de fondateur » (51). De cette manière, les possesseurs des actions de fondateur étaient extrêmement favorisés à tous égards.

En somme, l'étude des statuts de la B.I.C. nous permet de confirmer d'une part, que malgré sa forte participation, le gouvernement chinois ne disposait pas d'un pouvoir suffisant dans la banque, d'autre part, que le tout petit groupe des fondateurs Victor et Berthelot, disposant des pleins pouvoirs à tous égards, pouvait facilement agir à sa guise sur ce qui allait se faire dans la Société.

Conclusion

La B.I.C., dont la naissance fut attendue avec impatience par les commerçants et négociants français établis en Extrême-Orient et par les diplomates en particulier, fut enfin tardivement réalisée par le groupe Pernotte-Victor-Berthelot avec le concours du gouvernement chinois et sous les auspices du Quai d'Orsay (de Philippe Berthelot, sous-directeur d'Asie depuis 1907). Elle fut destinée par conséquent à devenir à la fois une banque officieuse du gouvernement chinois pour neutraliser les visées et la portée du Consortium International des banques et se procurer les capitaux nécessaires, et une banque d'affaires française pour accélérer la pénétration dans le marché chinois et développer l'influence économique, financière et politique de la France. D'autre part, sa création dut se heurter aux objections catégoriques de la Banque de l'Indochine, quasi banque d'État et concurrente en Extrême-Orient, et des grandes banques parisiennes, membres du Consortium, qui dominaient le marché financier de Paris. Cet antagonisme se manifestera tout le long de l'histoire de la B.I.C. et causera après la guerre son malheur.

Par ailleurs, on peut considérer la création de la B.I.C. comme une sorte de cristallisation de la politique extérieure de la France poursuivie en Extrême-Orient depuis le milieu du XIX^e siècle. Autrement dit, la formation de la B.I.C. symbolisait la politique extérieure de la France dans un pays indépendant mais semi-colonial comme la Chine. Cette politique provenait essentiellement de la faiblesse de celles des industries françaises qui, face à leurs concurrentes manquaient de compétitivité. Seule sa force financière constituait une arme entre les mains des gouvernements français pour pallier cette faiblesse et cette insuffisance. Voilà ce que l'on peut justement appeler une politique « d'impérialisme bancaire » ou « d'impérialisme financier » (52).

(51) Rapport d'A. Poisson du 22 juillet 1921, *op. cit.*, p. 66-67.

(52) Cf. R. GIRAULT, *Emprunts russes et Investissements français en Russie, 1887-1914*, Paris, A. Colin, 1973 ; J. BOUVIER, « Réflexions à propos d'une thèse sur l'investissement international avant 1914 », *Annales ESC*, septembre-octobre 1974, p. 1127-1134 ; J. THOBIE, *La France impériale, 1880-1914*, Paris, Mégreis, 1982 ; J. BOUVIER, R. GIRAULT et J. THOBIE, *L'impérialisme à la française, 1914-1960*, Paris, La Découverte, 1986 ; C.-R. AGERON et alii, *Histoire de la France coloniale*, Paris, A. Colin, 1991, 2 vol.

Annales

Économies Sociétés Civilisations

Fondateurs : Lucien FEBVRE et Marc BLOCH. Directeur : Fernand BRAUDEL
Revue bimestrielle publiée depuis 1929 avec le concours du Centre National de la Recherche Scientifique
et de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales

Comité de Direction :

Charles MORAZÉ
André BURGUIÈRE - Marc FERRO - Jacques LE GOFF
Emmanuel LE ROY LADURIE - Jacques REVEL - Lucette VALENSI

Secrétaire de la Rédaction : Bernard LEPETIT

46^e ANNÉE — N° 1

JANVIER-FÉVRIER 1991

DIRE LE VRAI

Lucette VALENSI, Silence, dénégation, affabulation : le souvenir d'une grande défaite dans la culture portugaise.
Fernando GIL, La preuve de la prophétie.
Maria-Pia DI BELLA, Témoignage et justice : un épisode sicilien.

SOCIÉTÉS ASIATIQUES

Gérard HEUZÉ, Les paysans et l'emploi industriel dans l'Inde contemporaine.
Francis ZIMMERMANN, Rite et pensée de l'Inde (Note critique).

L'Asie (comptes rendus).

LA POPULATION ET LE POLITIQUE

Emmanuel LE ROY LADURIE et Jean-François FITOU, Hypergamie féminine et population saint-simonienne.
André BURGUIÈRE, La Révolution et la famille.
Alain BLUM, Rupture et continuité : la démographie soviétique.

HISTOIRE ÉCONOMIQUE : NOUVELLES HYPOTHÈSES

Gérard BÉAUR, Le marché foncier éclaté. Les modes de transmission du patrimoine sous l'Ancien Régime.
Philippe MARGUERAT, Patronat et capitaux français face à la seconde industrialisation : l'exemple du pétrole.
Marie-Claire AMOURETTI, L'attelage dans l'Antiquité. Le prestige d'une erreur scientifique.

RÉDACTION : 54, boulevard Raspail, 75006 PARIS
ABONNEMENTS 1991 • France : 312 F - Étudiants France : 234 F
• Étranger : 80 \$
• Le numéro : 85 F

Les abonnements doivent être souscrits auprès d'Armand COLIN Éditeur,
B.P. 22 - 41353 VINEUIL

Cinquante ans de relations entre économistes et historiens : réflexions d'un économiste sur les cas de la France et des États-Unis

par Robert BOYER*

Par des médiations subtiles, trop rarement étudiées, les périodes de déstabilisation monétaire, financière et économique correspondent très généralement à un éclatement ou la remise en cause de nombre de paradigmes et programmes de recherche des diverses disciplines de sciences sociales, toujours en devenir. Il en fut ainsi pendant l'entre-deux-guerres concernant aussi bien les théories économiques que l'histoire. Il semblerait qu'il en soit de même pour les années soixante-dix et quatre-vingt : l'une et l'autre de ces disciplines ne sont pas sans rencontrer nombre de problèmes, au-delà même de la richesse et de la sophistication de leurs méthodes. Dès lors, une mise en perspective de l'état présent de ces disciplines remontant jusqu'aux années trente peut utilement éclairer les stratégies de recherche à adopter pour les années quatre-vingt dix.

C'est ce que propose le présent article qui émane non d'un historien mais d'un économiste préoccupé par la dynamique longue des économies capitalistes et qui, dans ce but, a fréquenté quelques-uns des travaux de ses collègues spécialistes de l'histoire économique et sociale. Dans un premier temps il est proposé de faire un retour aux années trente, période où émergent de nouvelles conceptions économiques qui trouvent leur application autant chez les économistes que chez les historiens. A partir des années 1960, il semblerait que les deux disciplines adoptent des stratégies différentes, au point que l'histoire économique et sociale s'autonomise très largement par rapport aux avancées de la théorie éco-

* Directeur de recherche au C.N.R.S. Directeur d'études à l'E.H.E.S.S. Économiste.

Cet article reprend et actualise l'une des parties d'un texte plus complet intitulé : « Économie et histoire : vers de nouvelles alliances ? », Document de travail CEPREMAP n° 8925, 1989. Deux autres parties de ce travail ont déjà été publiées, la première dans *Problèmes Économiques* n° 2167 du 21 mars 1990, p. 1-6 ; la seconde dans *Annales E.S.C.*, novembre-décembre 1989, p. 1397-1426.

nomique. La situation est particulièrement nette en France, puisque la *New Economic History* ne fera que très peu école. Il importe alors de s'interroger sur les conséquences de cette divergence, tout particulièrement en matière de conceptions du temps historique, du changement et du problème de la continuité et des discontinuités dans la dynamique longue. Mais ce divorce n'est pas une fatalité, puisqu'au contraire, le caractère surprenant des évolutions et ruptures intervenues dans les années quatre-vingt appelle un regain des recherches en histoire économique et sociale. Au demeurant, il n'est pas un seul programme de recherche mais plusieurs, selon le rôle d'arbitre, de laboratoire social ou de matrice de nouvelles théories qui est attribué à l'histoire.

L'intérêt d'un retour aux années trente

Dans un premier temps, il est éclairant de caractériser fut-ce brièvement les relations qu'entretenaient entre les deux guerres les historiens et les économistes, afin de mieux faire ressortir l'originalité de l'après seconde guerre mondiale et plus encore de la période actuelle.

De fortes interactions entre présent et passé, économistes et historiens

Il convient de souligner que les frontières disciplinaires étaient relativement perméables dans les années vingt et trente, puisque les contributions majeures émanent d'universitaires formés à la sociologie, tel François Simiand, à l'économie comme Albert Aftalion et Ernest Labrousse qui, on le sait, passera de l'économie à l'histoire, sans oublier bien sûr les historiens qui seront à l'origine des *Annales*, Lucien Febvre et Marc Bloch. Si pour l'instant on fait abstraction des différences qui continuent à caractériser leurs diverses recherches, il est frappant de constater quatre convergences majeures.

En premier lieu, *l'histoire se fait quantitative* dans la mesure où, à la suite de François Simiand, l'approche statistique est l'équivalent de ce qu'est la démarche expérimentale pour les sciences de la nature. Par exemple le calcul de moyenne permet de résumer un ensemble complexe de données et d'examiner dans quelles mesures les différentes séries statistiques enregistrent des variations synchrones (1). Se posent immédiatement les problèmes de l'exactitude des résultats correspondants et l'espoir de « faire avec une balance fautive des pesées justes ». Dans son fameux ouvrage sur les salaires et la monnaie, François Simiand dis-

(1) F. SIMIAND, *Statistique et expérience. Conférence à la Société de Statistiques de Paris, 1921*, Paris, M. Rivière, 1922 ; cf. F. SIMIAND, *Méthode historique et sciences sociales*, Paris, Éditions des Archives Contemporaines, 1987.

cute la méthodologie des corrélations et souligne « qu'un degré élevé de co-variations ne suffit pas à prouver une dépendance » (2). Ces questions continuent aujourd'hui encore à animer les débats entre statisticiens-économètres, historiens et économistes.

En second lieu, la disponibilité des sources tout autant que les questions posées concernant les cycles économiques et les mouvements conjoncturels conduisent à privilégier *l'étude des prix et des revenus*. Tel est en effet le thème que ne cessent d'explorer non seulement François Simiand mais aussi Albert Aftalion (3) et bien sûr Ernest Labrousse (4). De ce fait, les historiens rencontrent les préoccupations des économistes, théoriciens et praticiens qui de longue date s'interrogent sur l'origine et les caractéristiques des cycles économiques. Ils mettent ainsi en évidence des périodicités approximatives, qui s'échelonnent du cycle court aux ondes longues, chères à Kondratiev (5) et ultérieurement à Joseph Schumpeter (6). Faute de statistiques et d'interrogations explicites sur la croissance, les indices de volume portant sur la production, l'investissement et l'emploi ne sont que rarement incorporés dans l'analyse, différence importante par rapport à ce que seront les préoccupations de l'histoire économique des années soixante.

Troisième caractéristique, importante pour notre propos, *l'histoire se veut économique et sociale*. Si par exemple on considère la thèse d'Ernest Labrousse, son esquisse du mouvement des prix s'achève par une mise en correspondance de l'influence du mouvement des prix et des revenus sur les doctrines économiques, les institutions et les événements. Ainsi 1789 se trouve mis en rapport avec les révoltes de la faim, et donc le mouvement économique propre aux crises à l'ancienne (7). De même chez la plupart des auteurs déjà cités, l'activité économique n'est pas définie comme une sphère imperméable aux influences politiques et aux mouvements sociaux. A nouveau, contrairement aux tendances ultérieures à la spécialisation disciplinaire, les sciences sociales ne manifestent que de faibles barrières à la communication entre approches économiques, historiques, sociologiques.

Enfin, dernier trait distinctif, *l'histoire est en prise sur le présent*. Par exemple, les questions qu'explore Ernest Labrousse pour le XVIII^e siècle sont sensiblement les mêmes que celles qui retiennent l'attention d'Albert Aftalion et de Fran-

(2) De ce même auteur *Le salaire, l'évolution sociale et la monnaie*, Paris, Alcan, 1932 ; cf. J. BOUVIER, « La statistique et les sciences humaines », in J. MAIRESSE (dir.), *Pour une histoire de la statistique*, t. I, Paris, I.N.S.E.E., 1977, p. 431-443.

(3) *Les crises périodiques de surproduction*, Paris, Alcan, 1913.

(4) *Esquisse du mouvement des prix et des revenus en France au XVIII^e siècle*, Paris, Dalloz, 1933, réédition Éditions des Archives Contemporaines, 1984.

(5) Les analyses de cet auteur ont connu un regain d'intérêt à partir des années 1970. Pour une présentation en français des idées de l'auteur, lire N.D. KONDRATIEFF, « Articles de 1925 à 1929 », *Revue Française d'Économie*, automne 1987, p. 168-188.

(6) On vise tout particulièrement *Business Cycles. A Theoretical and Statistical Analysis of the Capitalist Process*, New York, Mac Graw Hill, 1939, hélas non traduit en français.

(7) C'est le thème qu'avance *Esquisse du mouvement des prix...*, *op. cit.*, et qui trouvera une démonstration plus complète dans *La crise de l'économie française à la fin de l'Ancien Régime et au début de la Révolution*, Paris, P.U.F., 1944 (réédité en 1990).

çois Simiand pour le XIX^e siècle. Les techniques statistiques elles-mêmes ne sont point différentes. Certes, on peut déjà diagnostiquer une certaine dénivellation entre l'économiste et l'historien, ce dernier lui reprochant son goût pour l'abstraction, sa complaisance à l'égard des sources de seconde main ou encore la trop grande sophistication de ses outils (8). Néanmoins, il est fréquent qu'économistes, voire gestionnaires, se partagent les colonnes de revues académiques avec leurs collègues historiens. Les *Annales*, dans leurs livraisons des années trente, sont exemplaires à ce titre.

En effet, si l'on entend faire un bilan de l'histoire économique depuis cinquante ans, on ne saurait négliger le rôle de cette revue. Véritable creuset, elle combine en un projet original les approches économiques à la Simiand, une reprise du projet durkheimien et de celui de Vidal de la Blache, sans oublier une critique de l'histoire événementielle et une tentative de dépassement d'un marxisme quelque peu fossilisé, dont le tranchant méthodologique s'était émoussé au fil des débats politiques et idéologiques (9). Sans entrer dans le détail de la problématique des *Annales*, il convient de souligner que dans cette recherche d'une histoire totale, les aspects économiques reçoivent une attention particulière (10). Alors que l'histoire politique se voit accorder un rôle tout à fait mineur en opposition avec la *Revue Historique*, l'analyse des faits économiques, sociaux et culturels, constitue l'essentiel des articles. La revue joue donc un rôle clé dans les réorientations des diverses disciplines correspondantes, inaugurant ainsi de fortes interactions entre recherches historiques et avancées en sciences sociales. Il serait pourtant fallacieux de surestimer l'homogénéité et l'exclusivité du mouvement des *Annales* en matière économique et sociale. L'œuvre d'Ernest Labrousse, par exemple, témoigne d'une originalité certaine, alors que se poursuivront nombre de recherches en histoire économique indépendamment ou sans références directes aux *Annales*.

Pour leur part, dans les années trente, les économistes sont conduits à réexaminer la plupart de leurs outils et méthodes, en vue de répondre aux évolutions si particulières de l'entre-deux-guerres : croissance exceptionnellement rapide à la fin de la première guerre mondiale, apparition de tensions puis plongée dans la dépression, absence de reprise nette en dépit même de la variété des politiques

(8) C'est le point de vue que développent J.-Y. GRENIER et B. LEPETIT, « L'expérience historique. A propos de C.-É. Labrousse », *Annales, E.S.C.*, novembre-décembre 1989, p. 1337-1360.

(9) Pour une analyse des circonstances qui ont présidé à la création des *Annales*, on se reportera aux articles de A. BURGUIÈRE, « La naissance des *Annales* » et J. REVEL, « Histoire et sciences sociales : les paradigmes des *Annales* », *Annales E.S.C.*, novembre-décembre 1979, ainsi qu'à l'entrée « *Annales* » du *Dictionnaire des Sciences Historiques*, sous la direction de A. BURGUIÈRE, Paris, Presses Universitaires de France, 1986, p. 46-52 et à l'article de J. BOUVIER, « La nouvelle histoire », in M. GUILLAUME (dir.), *L'état des Sciences Sociales en France*, Paris, La Découverte, 1986, p. 50-52, repris dans *L'histoire en France*, Paris, La Découverte, 1990.

(10) Il ressort par exemple des décomptes de J.-L. OOSTERHOFF (repris par F. DOSSE, *L'histoire en miettes. Des « Annales » à la « nouvelle histoire »*, Paris, La Découverte, 1987) que dans les années 1929 à 1945 l'histoire économique représentait près de 58 % des articles évalués en nombre de pages ; cf. aussi K. ZHENG, « Les territoires des *Annales* : essai de lecture quantitative à l'aide d'un micro-ordinateur », *Histoire moderne et contemporaine et informatique*, 1985, n° 7, p. 31-67.

économiques suivies de 1932 à 1939. Frappés par la grande variabilité des évolutions conjoncturelles, les théoriciens se concentrent sur la dynamique économique approchée d'un double point de vue. D'un côté l'explication des cycles ou tout au moins des fluctuations concentre la majorité des recherches : économistes autrichiens et anglais proposent une extraordinaire variété de modèles, selon le rôle relatif accordé aux facteurs réels et monétaires dans le déclenchement et la diffusion des perturbations (11). De l'autre, la possibilité même de la poursuite de la croissance fait problème au point que nombre d'économistes anticipent l'entrée dans une phase de stagnation durable... du fait même de l'épanouissement des tendances propres au capitalisme industriel et financier (12). Enfin, dans leur quasi-totalité les observateurs prennent conscience des transformations intervenues dans l'organisation des économies avancées et de leurs relations avec la spécificité des évolutions de la production, de l'emploi, de l'inflation, comme des taux d'intérêt (13).

C'est dans ce contexte qu'historiens et économistes sont amenés à percevoir le caractère complémentaire de leurs deux disciplines. Dans les années quarante, leurs travaux respectifs présentent maintes intersections en matière de concepts, de méthodes et d'outils. Les raisons de ce rapprochement sont multiples. Tout d'abord, les historiens des *Annales* ont besoin d'alliances nouées à l'extérieur de l'histoire traditionnelle, qu'ils entendent réformer par un usage systématique des outils de la sociologie et de l'économie en particulier. En outre, dans les années trente, prévalent certes une spécialisation et division du travail entre économistes et historiens de l'économie (14), mais la dénivellation n'est pas telle qu'elle interdise de significatives et fructueuses interactions : le langage est sensiblement le même et aucune divergence majeure, du type de celles observées plus tard, ne vient bloquer ces échanges. Ainsi, des historiens tels que Marc Bloch interviennent dans les rencontres d'économistes (15) et symétriquement la revue des *Annales* fait appel aux contributions d'économistes. De plus, la variété et l'ampleur des problèmes de l'époque sont telles qu'il n'est pas trop difficile aux historiens économistes de trouver un terrain commun. Enfin, à la dextérité de l'historien dans la combinaison des divers outils des sciences sociales ne s'oppose pas encore la mathématisation des théories et la sophistication des modèles appliqués, forgés par les économistes.

(11) Aujourd'hui encore, la revue de littérature de G. HABERLER, *Prospérité et dépression*, Genève, Société des Nations, 1941, fournit un remarquable panorama des théories du cycle, longtemps négligées du fait de la domination de l'approche statique adoptée par les keynésiens.

(12) Sont exemplaires à cet égard les analyses post-keynésiennes de la stagnation, dont l'origine se trouve dans le chapitre final de la *Théorie Générale* de J.M. KEYNES. Voir par exemple A. HANSEN, *Business Cycles and National Income*, Londres, George Allen and Unwin, 1951.

(13) Les conservateurs, inspirés par la théorie néo-classique, regrettent ces changements et prônent un retour aux marchés concurrentiels, les réformistes plaident pour de nouvelles politiques économiques, alors que les marxistes voient dans les années trente une crise structurelle du capitalisme monopoliste. Le lecteur pourra se reporter à la réédition des travaux d'X-CRISE, *De la récurrence des crises économiques*, Paris, Centre polytechnicien d'études économiques, Economica, 1982.

(14) J.-Y. GRENIER et B. LEPETIT, « L'expérience historique... », *art. cit.*, p. 1340-1341.

(15) Lire la conférence de M. BLOCH, « Que demander à l'histoire ? », in X-CRISE, *De la récurrence...*, *op. cit.*, p. 138-150.

Les sentiers divergents de l'après-guerre

Pour autant, les disciplines ne sauraient se confondre, tant leurs finalités sont différentes. Rendre compte et analyser une période historique précisément délimitée dans le temps et l'espace pour les historiens, quitte à multiplier les angles d'approche, les points de vue et les disciplines, ce dont les ouvrages de Lucien Febvre et Marc Bloch constituent des témoignages exemplaires. Élaborer une théorie générale permettant une compréhension d'ensemble des phases de croissance et de crise, tel est au contraire l'objectif de l'économiste, dût-il pour cela simplifier grandement la variété des déterminants, économiques ou non, qui sont à l'œuvre dans les sociétés industrielles. Ainsi s'expliquent sans doute les stratégies divergentes qui seront suivies après la seconde guerre mondiale.

D'un côté, les historiens français vont progressivement réduire la part de leurs recherches consacrées aux phénomènes économiques, pour focaliser leur attention sur les aspects culturels (*Annales*) ou sociaux (*Le Mouvement Social*). Ce faisant, les avancées de la sociologie, de la psychanalyse, des sciences politiques, de la linguistique et de bien d'autres disciplines encore (par exemple la climatologie) permettent à l'historien l'exploration, voire la conquête de nouveaux domaines. Simultanément, aux grandes régularités globales de la première époque succède la volonté d'éclairer les comportements individuels et collectifs, les plus essentiels mais jusqu'alors peu étudiés par les historiens. Dans la nouvelle histoire, la culture remplace progressivement l'économique comme point focal concentrant les recherches des générations montantes (16). Pour faire image, la discipline historique a choisi une *méthode extensive* d'exploration : lorsque menacent les rendements décroissants, de nouveaux champs d'investigation et méthodes sont progressivement investis par les historiens. Dans ce mouvement, ils accompagnent le déplacement intervenu dans les sciences sociales et y trouvent des sources renouvelées d'intuition. Ce faisant, l'histoire continue à jouer le rôle de creuset et de point de rencontre de disciplines dont la spécialisation croissante dessinerait autant de trajectoires divergentes en l'absence du rôle de « passeur » de l'historien.

D'un autre côté, et par opposition à cet éclectisme, les économistes dans leur majorité vont adopter dans les années soixante une stratégie de *culture intensive* de leur discipline. Dans un premier temps, seront forgés des principes généraux de l'analyse économique, base sur laquelle se développent aussi bien les théories de l'équilibre général que les approches macroéconomiques. En conséquence apparaissent des rapports nouveaux avec l'histoire et plus généralement les autres sciences sociales. Alors que le noyau dur des théoriciens ne cesse de traquer les fondements de la rationalité et de l'équilibre économiques, l'état de l'art en matière d'analyses micro et macroéconomiques sert de référence dans une nouvelle approche de l'histoire économique. Dans le monde anglo-saxon tout au moins, la *New*

(16) Il est par exemple significatif que la part des articles des *Annales* consacrés à l'histoire culturelle passe d'environ 10 % dans l'entre-deux-guerres mondiales, à près du tiers dans les années 1970 (J.-L. OOSTERHOFF). Cette ouverture de nouveaux territoires est évidente à la lecture de J. LE GOFF et P. NORA (dir.), *Faire de l'histoire*, 3 tomes, Paris, Gallimard, 1974.

Economic History procède à une analyse économique rétrospective : principalement mise en œuvre par des économistes, elle ne fera pas école dans la communauté des historiens français. Par contre, il devient courant de construire pour le passé lointain l'équivalent des séries de comptabilité nationale contemporaines, puis de tester la pertinence du modèle de croissance néo-classique ou, plus rarement il est vrai, de la théorie keynésienne.

En effet, dans les années 1950 et 1960, l'histoire économique s'occupe de façon privilégiée de la croissance et du développement. D'une part, une mise en perspective du processus d'industrialisation permet à Walt Rostow (17) d'explicitement une périodisation des phases de la croissance marquées par le franchissement de certains seuils, tout particulièrement en matière d'investissement. Cette problématique permet en retour d'analyser les problèmes des pays du Tiers Monde et d'examiner dans quelle mesure leur décollage pourrait intervenir selon des processus identiques à ceux des pays de vieille industrialisation (18). D'autre part, la construction de séries de comptabilité nationale rétrospectives éclaire sous un jour nouveau la transition des économies européennes ; de plus, elles permettent d'éclairer la pertinence relative des différents modèles de croissance portant sur la période contemporaine (19). C'est à cette occasion que les économistes prennent conscience de la longue durée et établissent ainsi un pont entre les préoccupations les plus actuelles et le temps long de l'historien (20).

Se crée néanmoins une dénivellation entre économistes et historiens de l'économie : aux premiers le soin de forger de nouveaux outils d'analyse, aux seconds de chercher à appliquer au passé ceux de ces instruments qui se sont avérés les plus fiables pour la période contemporaine. A la réflexion, la démarche suivie par les économistes trouve son origine dans les bases mêmes de leur discipline. Sa force et sa capacité d'expansion en direction d'autres disciplines, la sociologie, le droit et bien sûr l'histoire économique semblent tenir en fait à une triple caractéristique.

- En premier lieu, la *quantification* apparaît en quelque sorte naturelle en économie : par définition même, les économies marchandes fonctionnent à travers la traduction d'un ensemble de possibilités techniques et de besoins en un système de nombres, à savoir les prix des diverses marchandises. Pour l'historien

(17) *The Process of Economic Growth*, Oxford, Clarendon Press, 1960, dont les thèmes seront popularisés par *Les étapes de la croissance*, Paris, Seuil, 1963.

(18) Cette volonté d'un traitement analogue du monde développé et des pays en voie de développement aboutira à la monumentale *Histoire économique et sociale du Monde*, Pierre LEON (dir.), Paris, Armand Colin, 6 tomes, 1982, 2^e éd.

(19) On vise en particulier J. MARCZEWSKI, « L'industrie Française de 1789 à 1913 », *Cahiers de l'ISEA*, 1967 ; T.-J. MARKOVITCH, « Le produit physique de l'économie française de 1789 à 1913 », *Cahiers de l'ISEA*, 1965 ; J.-C. TOUTAIN, « Les transports en France de 1930 à 1965 », *Cahiers de l'ISEA*, 1967, sans oublier F. CROUZET, « Essai de construction d'un indice annuel de la production industrielle française au XIX^e siècle », *Annales E.S.C.*, janvier-février 1970.

(20) Sont exemplaires de cette démarche J.-J. CARRÉ, P. DUBOIS, E. MALINVAUD, *La croissance française*, Paris, Seuil, 1972 et A. MADDISON, *Les phases du développement capitaliste*, Paris, Economica, 1981 ou encore de ce même auteur « Growth and Slowdown in Advanced Capitalist Economies : Techniques of Quantitative Assessment », *Journal of Economic Literature*, June 1987, p. 649-698.

économique, la quantification n'est qu'une technique parmi d'autres. Ainsi, l'histoire des entreprises, ou encore l'analyse de la transmission des fortunes introduisent en contrepoint nombre de facteurs d'ordre technique, institutionnel et social. Or, jusqu'à une date récente, l'économiste se préoccupait peu de ces déterminations.

- En second lieu, par vocation et tradition, l'historien est souvent tenté d'adopter une explication combinant une multiplicité de déterminations et de logiques venues du mental, du politique, du social et de l'économique. Pour sa part, l'économiste contemporain recherche un petit nombre de principes explicatifs, suffisamment généraux pour rendre compte de périodes ou de contextes géographiques différents. *Le concept de rationalité* constitue son arme clé. Selon une très vieille définition, l'économie est la science qui étudie la relation entre les fins et les moyens qui ont des usages alternatifs (21). Les théoriciens contemporains ont poussé plus avant cette conception et font de l'analyse économique la théorie des actions rationnelles, dans un environnement de raretés et de contraintes, mais de besoins et de désirs illimités (22). Le principe est tellement puissant qu'il a donné lieu à une multitude d'extensions aux frontières de l'économie entendue stricto sensu : sociologie économique dans la lignée de l'école de Chicago, théorie du droit, analyse des stratégies politiques... L'opposition par rapport à la visée d'une histoire totale est alors manifeste : le calcul et l'optimisation des coûts et des avantages seraient la clé des comportements sociaux quels que soient leurs champs.

- Enfin, à la volonté de généralité de l'économiste s'oppose la modestie de l'historien qui cherche à rendre compte de la spécificité de groupes de pratiques, lors d'une période et sur un espace géographique bien délimités. Face à ce problème, l'historien recourt à l'artisanat ou à la haute couture, l'économiste dispose d'un concept fétiche, fort commode pour rendre compte de la compatibilité d'un ensemble de comportements individuels. *La notion d'équilibre* n'a en effet cessé d'être raffinée à partir des conceptions des classiques, ouvrant une grande variété de théorisations et de modèles. Le problème du passage du micro au macroéconomique dispose d'une solution élégante, même s'il s'avère difficile en pratique de lui donner un contenu opératoire, lorsque les comportements apparaissent hétérogènes et/ou que leurs répartitions selon les agents varient considérablement dans le temps. D'où une troisième source de divergences entre recherches des historiens et des économistes. Pour les premiers l'étude n'est pas seulement celle des régularités mais du changement, alors que pour les seconds, sauf exceptions sur lesquelles on reviendra, l'attachement à la notion d'équilibre et de modèle montre assez le rôle accordé aux invariances.

(21) On aura reconnu la célèbre définition de L.Ch. ROBBINS, *Nature and Significance of Economic Science*, Londres, Macmillan, 1932.

(22) Telle est par exemple la définition proposée par M. ALLAIS : « L'activité économique a essentiellement pour objet de satisfaire les besoins pratiquement illimités des hommes avec les ressources limitées dont ils disposent, en travail, en richesses naturelles et en équipements antérieurement produits, compte-tenu des connaissances techniques qui sont les leurs. ». « Le fléau du crédit », *Le Monde*, 27 juin 1989, p. 34.

Les années 1980 : et si la science était fille du temps historique ?

Pourtant, depuis deux décennies, l'histoire des économies capitalistes avancées fait un retour remarqué dans les travaux, même les plus théoriques, des économistes. En effet, les évolutions observées en matière d'inflation, de chômage, de croissance et de productivité mais aussi de déséquilibres extérieurs, tout comme les changements organisationnels en matière industrielle, financière ou internationale introduisent nombre d'anomalies dans les cadres analytiques hérités des années soixante. Face à ce défi, deux grandes stratégies sont concevables.

- Soit il ressort que les théories antérieures fournissaient une *approximation devenue insatisfaisante* de la réalité des enchaînements macroéconomiques. Dans ce cas, les concepts de rationalité et d'équilibre sont étendus et raffinés afin de rendre compte de ces anomalies ; par exemple, il ressort que si la qualité ne peut être appréciée indépendamment du prix, alors l'allocation par le marché perd de son efficacité au point que l'absence d'équilibre (marché financier) ou la persistance d'équilibre de sous-emploi (marché du travail) deviennent des phénomènes normaux et non plus pathologiques (23).

- Soit au contraire, ces décalages majeurs entre les prédictions et l'observation désignent une *inadéquation plus fondamentale des problématiques et des méthodes* antérieures par rapport à l'analyse de l'évolution des économies contemporaines. Alors, il importe de forger de nouveaux outils d'analyse permettant de cerner l'historicité des phénomènes économiques, leur variabilité dans le temps et l'espace (24). En d'autres termes, la rencontre de l'économie et de l'histoire devrait aboutir à une théorie originale et non pas prolonger les conceptions héritées des trente glorieuses.

L'une ou l'autre de ces directions sont susceptibles d'alimenter un renouveau de l'histoire économique, bien que leurs implications soient à priori fort différentes. Selon la première conception, le retour à l'histoire, par exemple aux épisodes qualifiés de grande dépression, constitue le moyen de cerner la validité des cadres théoriques *déjà élaborés* pour la période contemporaine. Dans ce cas, l'histoire économique apparaît comme une discipline auxiliaire qui se fait l'écho des controverses actuelles dans son champ propre. La tâche des chercheurs serait alors d'assimiler et de mettre en œuvre fidèlement les dernières avancées des écono-

(23) Pour une présentation synthétique de ces développements récents, lire J. STIGLITZ, « The Causes and the Consequences of the Dependence of the Quality on Price », *The Journal of Economic Literature*, March 1987, p. 1-48.

(24) Cette visée, caractéristique des approches de la régulation, rejoint un nombre croissant de recherches contemporaines, aux premiers rangs desquelles celles concernant l'émergence des normes techniques ou sociales. Voir P.A. DAVID, « Path Dependence : Putting The Past Into The Future Of Economics », ronéotypé Département of Economics, Stanford University, 1988.

mistes théoriciens (25). A cet égard, une comparaison même rapide des articles à vocation économique, parus respectivement dans les *Annales et le Mouvement Social* d'un côté, dans le *Journal of Economic History, Explorations in Economic History*, ou encore *Past and Present* de l'autre, suggère que les revues internationales sont sans doute plus avancées dans ce processus que leurs correspondants français. La moisson des résultats est en général impressionnante, ce qui montre l'utilité d'une telle démarche d'application des outils modernes de l'analyse économique. C'est pourtant continuer à appliquer le modèle du cycle du produit, le territoire de l'histoire servant à l'exportation des outils frappés d'une certaine obsolescence, ou tout au moins d'une banalisation, chez l'économiste théoricien.

Selon la seconde approche, la confrontation avec l'histoire économique constitue la condition *sine qua non* d'un autre programme de recherche en économie et sciences sociales. Dans la mesure où chacune des grandes recherches historiques montre des procédures originales de coordination économique et d'articulation avec le politique, le social et l'idéologique, la tâche de l'économiste est alors d'élaborer une problématique suffisamment générale pour en rendre compte, au-delà de la tentation permanente du réductionnisme à l'économique, ou au technologique. De même, la constatation de la permanence sur très longue période de particularités locales, régionales ou nationales invite à réfléchir sur les phénomènes de mémoire, d'hystérésis, d'irréversibilité (26). C'est en un sens rejoindre les interrogations des classiques et des grands auteurs du XIX^e siècle : pour ces derniers, il n'importait pas seulement d'expliquer la formation des prix et la distribution des revenus mais d'explorer la dynamique de transformation des économies marchandes puis du capitalisme industriel (27).

La caractérisation précédente était générale et internationale. En France et aux États-Unis on enregistre par exemple un renouveau dont l'origine se trouve dans la dynamique même des recherches en histoire économique. Les conceptions de Joseph Schumpeter à propos de l'innovation et de l'entreprise et leur impact sur le développement ont inspiré non seulement un intérêt marqué pour les ondes longues (28) mais aussi l'essor de l'histoire des techniques (29), des entre-

(25) F. BRAUDEL, tout au moins dans les années cinquante, n'était pas loin d'adhérer à cette vue lorsqu'il écrivait : « L'économie politique que nous avons, tant bien que mal, assimilée aux leçons de nos bon maîtres ne servira pas à nos vieux jours. » « Pour une économie historique », *Revue Économique*, mai 1950, p. 37-44.

(26) Pour une première mise en perspective de ce thème ambitieux et difficile, le lecteur intéressé pourra se reporter aux actes du Colloque « Réversibilités, Irréversibilités dans les Modes de Croissance : Institutions, Technique et Économie », ronéotypé, École des hautes études en sciences sociales, Paris, 21-23 juin 1989.

(27) Ce thème est esquissé par R. BOYER, « Les théories macroéconomiques face à l'irréversibilité », ronéotypé, Actes du Colloque « Irréversibilité... » déjà cité (26), mais appelle un retour sur l'histoire des doctrines et des outils de l'analyse économique.

(28) Par exemple I. WALLERSTEIN, « Kondratieff Up or Kondratieff Down ? », *Review*, Spring 1974 et J.J. VAN DUJIN, *Innovation, Life Cycles and Infrastructural Investment. The Long Wave in Economic Life*, New York, George Allen and Unwin, 1983.

(29) C. FREEMAN, J. CLARK and L. SOETE (eds.), *Unemployment and Technical Innovation : A Study of Long Waves in Economic Development*, Londres, Frances Pinter, 1982.

prises (30), des milieux dirigeants (31). L'approche n'est plus seulement quantifiée et globale, mais sectorielle ou monographique mêlant les aspects technologiques, économiques et sociaux. En outre, l'accent est mis tout autant sur les continuités que les changements, les routines que les innovations. Il n'est d'ailleurs pas indifférent que Joseph Schumpeter soit l'inspirateur direct ou indirect de ces courants de recherche. Ce dernier n'écrivait-il pas : « Dans l'analyse du capitalisme le point essentiel est qu'il s'agit d'un processus évolutionniste. Il peut sembler étrange que quelqu'un puisse ne pas voir un fait aussi évident... et pourtant l'analyse fragmentaire qui concerne le fonctionnement du capitalisme moderne le néglige constamment (32). »

Cette remarque prend tout son sens dans les années 1980 et 1990. En effet, l'incertitude née de la crise, l'ampleur des transformations institutionnelles, mais aussi le caractère paradoxal des évolutions macroéconomiques, l'émergence de nouveaux outils d'analyse, redonnent tout son éclat à un programme de recherche qui viserait à *historiciser l'analyse et les théories économiques*. Tel est le pari que propose le présent article. Dans un premier temps, on montrera comment l'oubli du temps historique n'avait pas été trop préjudiciable à la pertinence des applications des théories économiques au monde contemporain. De même, le regain d'intérêt des économistes pour l'explication des phénomènes qui ne se ramènent pas au seul marché pur et parfait (l'entreprise, le contrat de travail, le régime monétaire, etc.) n'est pas sans intérêt pour l'historien économiste. Pourtant, la plupart des recherches contemporaines font de la quête d'une théorie valable en tout temps et tout lieu, le but ultime de leurs efforts. En conséquence, au-delà des séductions multiples, toutes ces conceptions enlèvent toute saveur aux processus historiques. Il s'agit en fait d'une *histoire immobile*. Or l'intuition aussi bien qu'un nombre croissant de recherches portant sur les deux dernières décennies suggèrent l'hypothèse inverse : *l'histoire en train de se faire passe au crible les théories économiques et peu en réchappent !*

Aussi, l'article constitue-t-il un plaidoyer en faveur des apports majeurs de l'historien à un renouvellement des problématiques économiques. Pour faire image, pour l'économiste théoricien *le mouvement historique serait l'expression de la théorie*, alors que dans cette nouvelle approche tout au contraire, les théories économiques ne peuvent être produites qu'en réaction aux transformations historiques de longue période. Pour filer la métaphore hégélienne, la théorie standard cherche à démontrer que tout ce qui est réel est rationnel, et vice versa. Par opposi-

(30) Parmi une abondante littérature, F. CARON, *Histoire de l'exploitation d'un grand réseau : la Compagnie du Chemin de Fer du Nord 1846-1937*, Paris, Mouton, 1973 ; P. FRIDENSON, *Histoire des Usines Renault*, t. I, Paris, Seuil, 1972 et bien sûr, A.D. CHANDLER JR., *La main visible des managers*, Paris, Economica, 1988, et *Stratégie et structure des entreprises*, 2^e éd., Paris, Éditions d'Organisation, 1989.

(31) M. LÉVY-LEBOYER, « Le patronat français a-t-il été malthusien ? », *Le Mouvement Social*, juillet-septembre 1974, p. 3-49 et sous la direction de ce même auteur, *Le patronat de la seconde industrialisation*, Paris, Éditions Ouvrières, 1979 et E. CHADEAU, *L'économie du risque*, Paris, Olivier Orban, 1988.

(32) Cité par M.A. BERNSTEIN, *The Great Depression*, Cambridge, Cambridge University Press, 1987, p. 1.

tion, la création des nouvelles formes d'organisation du capitalisme ne trouvent leurs explications que dans les processus constitutifs. Ainsi les structures productives du capitalisme moderne se comprennent-elles à partir de leur progressive émergence et diffusion (33). De même l'articulation des logiques domestiques, industrielles et financières s'éclaire par référence aux épreuves permettant de dégager des principes généraux et par conséquent de légitimer la configuration de ces divers ordres (34). L'activité économique ne met en œuvre que l'une de ces logiques. Bref, *la théorie économique serait le produit de l'histoire économique, des représentations des acteurs sur lequel opère le travail des analystes.*

Aux temps heureux de la cliométrie

Avant de revenir sur ces thèmes, il importe de caractériser quelle était, au milieu des années 1960 et à l'échelle internationale, la configuration des recherches en histoire économique. En effet, on ne saurait sous-estimer la richesse de la moisson obtenue par l'application des outils de l'analyse économique moderne à l'histoire. Mais le paradoxe est précisément que les succès de l'économiste tiennent à la recherche de régularités et d'invariances entre la période actuelle et le siècle précédent ou l'entre-deux-guerres. En un sens, l'évolution est analogue à celle intervenue en matière d'anthropologie à la suite par exemple des travaux de Cl. Lévi-Strauss : l'éclairage par la théorie des choix rationnels et de l'équilibre n'est pas sans relations avec la méthode structuraliste et son rejet partiel de l'événement et de l'historicité (35).

Du temps historique au temps logique : le paradoxal succès de l'analyse économique

L'après seconde guerre mondiale a été caractérisé par un effort sans précédent de collecte statistique. La généralisation des cadres de comptabilité nationale conduit à dépasser les indicateurs traditionnels hérités du passé tels que l'inflation, la masse monétaire, les salaires, le solde commercial extérieur... En effet, en conformité avec la théorie keynésienne du circuit économique, production, revenu et demande donnent lieu à des évaluations, agrégées et sectorielles, systé-

(33) Par rapport aux controverses des économistes sur le modèle de la spécialisation flexible, l'analyse historique apporte un point de vue irremplaçable comme en témoigne A.D. CHANDLER, *Scale and Scope. The Dynamics of Industrial Capitalism*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1990.

(34) On vise les apports de la théorie des conventions et en particulier L. BOLTANSKI et L. THÉVENOT, *Les économies de la grandeur*, Paris, P.U.F., 1987 ainsi que le numéro spécial de la *Revue Économique* : *L'économie des conventions*, mars 1989.

(35) On se souvient des prises de position de Cl. LÉVI-STRAUSS à propos de l'inimportance de l'événement, conçu comme un résidu de l'analyse scientifique. Le point de vue a été nuancé et certaines complémentarités esquissées dans « Histoire et ethnologie », *Annales E.S.C.*, novembre-décembre 1983, p. 1217-1231.

matiques. L'enrichissement est donc considérable par rapport à l'entre-deux-guerres. Il faudra d'ailleurs attendre les années soixante pour que les historiens économistes se lancent de façon systématique dans l'élaboration des mêmes séries de comptabilité nationale pour le siècle précédent et l'entre-deux-guerres. De ce fait, rares seront les tentatives d'estimations rétrospectives de modèles keynésiens de demande effective (36). En effet, dans la majorité des cas, et surtout dans le monde anglo-saxon, c'est la problématique néo-classique qui a reçu la plus grande attention (37). Pourtant en termes théoriques, l'analyse économique se subdivise, après la seconde guerre mondiale, en deux sous-disciplines.

- D'une part, la *théorie microéconomique* se concentre sur les propriétés du système de prix dans une économie de marché pure. Dans la tradition walrasienne, les modernes *théories de l'équilibre général* se concentrent sur le théorème dit du bien-être explicitant à quelles conditions tout équilibre économique correspond à un optimum de Pareto et vice versa. Néanmoins, le théoricien procède à une simplification drastique des institutions constitutives des économies de marché : en fait un commissaire priseur unique centralise l'ensemble des offres et des demandes... de sorte que les résultats concernent plus une économie totalement centralisée qu'une économie monétaire dans laquelle les agents opèrent de façon totalement décentralisée par une série d'échanges privés. Il est à noter que certains historiens se sont essayés à rendre compte de la croissance américaine à l'aide d'une telle problématique (38). C'est à partir de ce même théorème que s'est bâti le *calcul économique*, initialement cantonné aux choix d'investissements et aux politiques de tarification, par exemple des entreprises publiques. Mais dans un second temps, ces outils ont stimulé une partie des historiens américains qui se sont interrogés sur la rationalité de certains comportements ou formes d'organisation. Par exemple, à la veille de la guerre de sécession était-il rationnel de continuer d'employer des esclaves ou le salariat définissait-il une forme plus avantageuse pour les grands domaines du Sud (39) ? Telle est sans doute l'une des questions qui ont contribué à fonder la *New Economic History*. La théorie économique la plus abstraite faisait donc retour sur l'une des plus brûlantes questions de l'histoire socio-économique américaine (40).

(36) Concernant l'histoire de l'économie française, il convient de souligner deux exceptions notables : P.-A. MUET et P. VILLA, « L'apport des modèles macroéconomiques à l'histoire économique », ronéotypé CEPREMAP n° 8119, juin 1981, ainsi que P. VILLA, « Modèle macroéconomique de longue période », rapport ronéotypé CEPREMAP-DGRST, février 1988.

(37) Souligné par W.N. PARKER (éd.), *Economic History and the Modern Economist*, Oxford, Basil Blackwell, 1986. On trouvera une analyse différente dans F. MENDELS, « Histoire Économique », in A. BURGUIÈRE (dir.), *Dictionnaire des Sciences Historiques*, op. cit., p. 215-223.

(38) On vise plus particulièrement J.G. WILLIAMSON, *Late Nineteenth Century American Development. A General Equilibrium History*, Cambridge, Cambridge University Press, 1984. Apparemment aucun effort comparable n'a été entrepris pour la France.

(39) Lire A.H. CONRAD and J.R. MEYER, « The Economics Of Slavery in the Antebellum South », *Journal of Political Economy*, 1958, p. 95-130.

(40) Un recueil des principaux textes fondateurs a été édité par P. TEMIN, *The New Economic History*, Harmondsworth, Penguin Books, 1973 et par R.A. ANDREANO, *La nouvelle histoire économique. Exposés de méthodologie*, Paris, Gallimard, 1977. Pour une présentation générale, lire J. HEFFER, « New Economic History », in A. BURGUIÈRE (dir.), *Dictionnaire des Sciences Historiques*, op. cit., p. 223-225.

Cette approche n'a pas été sans susciter une myriade de critiques, qu'elles tiennent à la méthodologie, à la qualité des informations, ou aux conclusions elles-mêmes. Il semblerait qu'aux États-Unis, la *New Economic History*, après une phase initiale de succès, soit entrée dans une période de repli, voire de déclin. En France, rares seront les recherches qui s'en inspireront vraiment, sans qu'il soit aisé de faire le partage entre les divers facteurs expliquant cette absence de postérité : conjoncture intellectuelle peu favorable, prégnance des approches marxistes en histoire économique, absence d'intérêt marqué des économistes en vue d'acclimater les méthodologies anglo-saxonnes.

• D'autre part, la crise des années trente avait rendu manifeste le fait que les mécanismes assurant l'ajustement des prix relatifs et des différentes productions ne conduisaient pas nécessairement au plein emploi (41). Aussi l'explication du chômage, et par extension du degré d'utilisation des capacités de production, fit-elle l'objet d'un second cadre analytique, celui de la *théorie macroéconomique* d'inspiration keynésienne, base elle-même des modèles économétriques utilisés à des fins de prévisions et/ou d'analyse de la politique économique. Si, comme on l'a déjà noté, les historiens se sont peu intéressés à ce modèle, c'est que limité au court-moyen terme, il n'éclairait pas le processus de croissance à long terme. Aussi un second volet de l'analyse macroéconomique s'est-il concentré sur la possibilité et les déterminants de la croissance (42). A cet horizon, l'hypothèse était que les ressources en main-d'œuvre et capital finissaient par être pleinement utilisées, de sorte que c'est un modèle d'inspiration néo-classique qui s'imposa (43). Il convient de souligner que l'un des premiers tests empiriques de ce modèle porta sur les États-Unis et révéla la prépondérance des effets du progrès technique, par rapport à la croissance démographique ou la substitution capital-travail. Dans les années soixante et soixante-dix, les économistes s'approprièrent ce cadre analytique, pour autant que soient disponibles les statistiques nécessaires, souvent limitées aux États-Unis et au Royaume-Uni pour le XIX^e siècle (44).

Les approches micro et macroéconomiques manifestaient un commun déplacement par rapport à nombre de théories antérieures : le remplacement du *temps historique* par un *temps logique* proprement instrumental par rapport à une logique de l'équilibre. Ce glissement se manifeste de multiples façons. D'abord les

(41) Ce point a été souligné avec force par J. ROBINSON dans nombre de ses travaux. Des recherches récentes, menées dans une optique classique, et non pas explicitement keynésienne, confirment cette idée que les ajustements en proportion peuvent précipiter la déstabilisation en grandeur de l'économie. Voir G. DUMÉNIL et D. LEVY, « The Classical Legacy And Beyond », Série Orange CEPREMAP n° 8919, août 1989.

(42) Un manuel fort utilisé dans les années 1969-1970, L. STOLERU, *L'équilibre et la croissance économique*, Paris, Dunod, dernière édition, 1987 illustre cette juxtaposition de deux modèles : keynésien à court terme, néo-classique à long terme.

(43) On fait référence à R.M. SOLOW, « A Contribution To The Theory Of Economic Growth », *Quarterly Journal of Economics*, 1956, n° 1.

(44) L'essai le plus suggestif en la matière est peut-être celui de A. MADDISON, *Les phases...*, *op.cit.*, récemment actualisé dans « Growth and Slowdown... », *art. cit.* Pour la France, l'ouvrage de base est J.-J. CARRÉ, P. DUBOIS, E. MALINVAUD, *La croissance française...*, *op. cit.*

économistes de l'entre-deux-guerres avaient privilégié l'analyse du cycle et des enchaînements économiques. Pour sa part, dans les années soixante, la théorie keynésienne passe à la postérité par son seul modèle de courte période, sans anticipations, délais d'ajustement ou variables cumulatives. L'équilibre de sous-emploi est certes possible et stable mais il est susceptible de mener au plein emploi à condition que les politiques économiques soient adéquates. Les irréversibilités implicites à la *Théorie Générale* sont ainsi converties en leur dialectique opposée (45).

Une évolution analogue s'observe dans l'analyse du moyen-long terme, pourtant traditionnellement domaine de rapprochement avec le territoire de l'historien. A la suite de la percée fondatrice que représente le modèle néo-classique, la théorie de la croissance convertit les changements structurels et institutionnels qui sont au cœur du processus de développement en un simple ajustement vers le sentier de croissance équilibrée. Sur ce point encore, le domaine des transformations cumulatives souvent assez largement irréversibles (approfondissement de la division du travail, extension géographique des échanges marchands, effet de spatialisations...) cède la place à l'ajustement de la combinaison capital-travail compatible avec le maintien du plein emploi (46). Certes, les économistes cambridgiens contesteront cette vue a-historique et proposeront des analyses alternatives en termes de croissance cumulative et de tendances historiques (47), sans pour autant susciter chez les historiens le projet d'utiliser leur construction dans leurs propres recherches. Seule l'économie du développement, en fait spécialisée dans la pathologie de la non croissance ou le mal développement continuait à entretenir une dialectique entre l'évolution sociale, institutionnelle et politique et la dynamique économique (48).

Une floraison de contributions originales à l'histoire économique

Dans leur majorité pourtant, les économistes vont utiliser le passé pour cerner le degré de pertinence de leurs *constructions théoriques contemporaines*. Ainsi

(45) Ce thème a plus particulièrement été exploré dans R. BOYER, « Les théories macroéconomiques face à l'irréversibilité », ronéotypé, communication au Colloque « Irréversibilités dans les modes de croissance... », *op. cit.* (26).

(46) Robert SOLOW lui-même est le premier à reconnaître le caractère hautement abstrait des hypothèses qui étaient à la base de son modèle de croissance de 1956, caractérisé en particulier par un vide institutionnel quasi-complet (R.M. SOLOW, « Growth Theory And After », *American Economic Review*, June 1988, p. 307-317).

(47) On fait plus particulièrement référence aux contributions de J. ROBINSON, *A Theory of Growth*, Londres, Macmillan, 1962, ainsi qu'à celles de N. KALDOR, *Causes of the Slow Rate of Growth in the United Kingdom*, Cambridge, Cambridge University Press, 1966, ainsi que « Les errements de la théorie de l'équilibre général », *Economic Journal*, March 1972 et repris dans *Economie et instabilité*, Paris, Édition Economica, 1987.

(48) Parmi un très vaste ensemble de théories et de recherches empiriques, les travaux de P. BAUROCH sont probablement exemplaires de la poursuite d'analyses fidèles à cette tradition. Lire « L'économie du développement », contribution à l'*Encyclopédie des Sciences Économiques*, Paris, Éditions Economica, 1990.

des épisodes historiques plus ou moins analogues à ceux de la période actuelle seront-ils mobilisés pour discriminer entre théories alternatives, par exemple entre les conceptions keynésiennes et monétaristes de la politique économique. En quelque sorte, l'historien et son territoire jouent le rôle de *juge de paix* pour les théoriciens de l'économie. Sur ce point, ces recherches sont conformes à l'objectif des *Annales* puisque, au-delà des singularités et des événements, les chercheurs visent à débusquer le principe de régularités économiques. Dans ce but, ils mobilisent les progrès considérables intervenus, au cours des années soixante, en matière d'outils de l'analyse économique, plus sophistiqués et variés que lors des années trente. Quelques exemples déjà anciens méritent néanmoins quelques brefs commentaires.

Ainsi, *l'histoire monétaire* avait constitué de façon précoce un domaine privilégié de réflexion commune aux économistes et aux historiens. Depuis les premières formulations de la théorie quantitative, jusqu'aux travaux de Wesley Mitchell (49) puis du National Bureau for Economic Research, expliciter les liaisons entre inflation et monnaie a toujours constitué un domaine très actif de recherches (50). Pour la période contemporaine, c'est sans doute la monumentale histoire monétaire des États-Unis de Milton Friedman et Anna Schwartz (51) qui symbolise le mieux cette symbiose entre controverses théoriques contemporaines et retour sur l'histoire longue. Si l'hypothèse générale que l'inflation est fondamentalement un phénomène monétaire sort apparemment confortée, il convient de souligner que certaines périodes de crise ont quelques difficultés à entrer dans le schéma explicatif : l'évolution surprenante de la vitesse de circulation de la monnaie dans les années trente ou dans le dernier tiers du XIX^e siècle souligne combien l'histoire longue se charge de démentir les modèles élégants, mais toujours trop généraux, de l'économiste théoricien.

L'étude des grandes crises, en particulier financières, a constitué un moyen de discriminer entre théories et conceptions de politique économique alternatives. Ainsi, en écho avec l'interprétation monétariste les keynésiens ont-ils recherché dans la conduite de la politique budgétaire et fiscale les origines de l'effondrement intervenu de 1929 à 1932 aux États-Unis. L'épisode troublé de l'entre-deux-guerres a ainsi servi de laboratoire afin d'examiner la stabilité relative de la demande de monnaie ou de la fonction de consommation, le rôle rééquilibrant ou non des autorités publiques, opposant conceptions keynésiennes et monétaristes (52). De

(49) De cet auteur lire : *A History of the Greenbacks*, Chicago, University of Chicago Press, 1903 et *Business Cycles : The Problem and its Setting*, New York, National Bureau of Economic Research, 1927.

(50) On trouvera dans R. BOYER, B. CORIAT, « Innovations dans les institutions et l'analyse monétaire américaines. Les greenbacks revisités », *Annales E.S.C.*, novembre-décembre 1984, p. 1330-1359 plus de détails sur ce thème.

(51) Le célèbre ouvrage *A Monetary History of the United States*, Princeton, Princeton University Press, 1963, a fait école et suscité des travaux équivalents pour d'autres pays. Par exemple, des mêmes auteurs, *Monetary Trends in the United States and the United Kingdom*, New York, N.B.E.R., Chicago, University of Chicago Press, 1982.

(52) Parmi une abondante littérature, il convient de souligner l'ouvrage déjà ancien mais fondamental de P. TEMIN, *Did Monetary Forces Cause The Great Depression ?*, New York, Norton, 1976. Il devient de plus en plus fréquent que des théoriciens ou des économètres fassent retour sur les années trente, comme en témoignent, dans les années 1980, diverses livraisons de l'*American Economic Review*.

fait, la multiplicité des déséquilibres et contradictions de la période rend finalement difficile l'application de théories qui demeurent en général à un haut niveau d'abstraction. De même, le retour contemporain de crises financières a donné un regain d'intérêt pour l'étude rétrospective de leurs précédents historiques : la spéculation est-elle rééquilibrante ou déstabilisante ? Faut-il attribuer à des comportements irrationnels l'essor de bulles spéculatives ? Quel pourrait-être le rôle des autorités monétaires en vue de réduire les risques correspondants ? Autant de thèmes qui, depuis la fin des années soixante-dix, alimentent des recherches impliquant une interaction relativement étroite entre histoire et théorie financières (53).

L'analyse de la croissance à long terme a constitué un troisième domaine dans lequel l'analyse économique contemporaine a fécondé les recherches historiques. Alors que traditionnellement les économistes considéraient surtout les mouvements de prix, les théories macroéconomiques ont conduit à privilégier les déterminants réels de l'activité : productivité, emploi, croissance du produit global. C'est dans cette optique que dans la plupart des pays de vieille industrialisation, les économistes, et à leur suite les historiens, ont élaboré des comptabilités nationales rétrospectives, qui ont souvent livré des vues considérablement plus riches que celles qui dérivait de la simple considération des phases d'inflation puis de déflation et des mouvements de prix (54). De même dans les années 1980, loin du globalisme keynésien, nombre de travaux d'économistes et d'historiens ont analysé les transformations sectorielles par lesquelles se manifeste le processus de développement, utilisant par exemple des tableaux d'entrée-sortie et des analyses de branches ou secteurs entraînants (55). Il est à noter que l'historien est alors utilisateur des catégories de l'économiste, dont il met en pratique les enseignements sur des périodes antérieures à la deuxième guerre mondiale. Phénomène hautement significatif, lorsque l'historien en arrive à la période contemporaine, il passe souvent la main à son collègue économiste (56). En sens contraire, d'autres recher-

(53) Le professeur C.P. KINDLEBERGER a largement contribué à donner ses lettres de noblesse à une analyse historique rigoureuse des crises financières, en particulier à la lumière du modèle de H.P. MINSKY, *Can « it » happen again ?*, New York, M.E. Sharpe, 1982. On citera plus particulièrement C.P. KINDLEBERGER, J.-P. LAFFARGUE (eds.), *Financial Crises. Theory, History and Policy*, Cambridge, Cambridge University Press, 1982 et C.P. KINDLEBERGER, *Manias, Panics and Crashes : a History of Financial Crises*, New York, Basic Books, 1978.

(54) C'est par exemple une faiblesse des recherches contemporaines en termes d'ondes longues de Kondratieff que de ne considérer encore trop souvent que des données de prix et de taux d'intérêt. Les indices en volume, par exemple de la production, ne semblent pas livrer de régularités équivalentes. En particulier la période postérieure à 1945 est tout à fait atypique comme le montre A. MADDISON, *Les phases...*, *op. cit.* De même, les années 1873-1895, qui étaient considérées comme période de dépression du fait de la baisse des prix, apparaissent au contraire comme manifestant une forte croissance de la production dans des pays tels que les États-Unis ou l'Allemagne, Cf. P. LÉON (dir.), *Histoire Économique et Sociale...*, *op. cit.*, t. IV, 2^e éd., 1982.

(55) Lire par exemple P. VERLEY, « Secteurs forts et secteurs faibles dans l'économie française des années 1860 : une simulation économétrique », in P. FRIDENSON et A. STRAUS (dir.), *Le capitalisme Français XIX^e-XX^e siècle*, Paris, Fayard, 1987, et de ce même auteur, *La révolution industrielle*, Paris, MA Éditions, 1985.

(56) On vise plus particulièrement le dernier volume de P. LÉON (dir.), *Histoire Économique et*

ches historiennes livrent un point de vue fondamentalement distinct de celui que peut développer son collègue économiste, en général fasciné par le temps court de la conjoncture (57).

A la lumière de ces quelques trop brefs exemples on mesure mieux la tension permanente qui anime les relations entre historiens économiques et économistes théoriciens, même aux temps heureux de la cliométrie. Pour reprendre les termes de P. Vilar :

Le souci de l'économiste est théorique et prospectif ; l'histoire ne lui fournit que des données pour retrouver un modèle. Le souci de l'historien est celui des faits : son enquête est rétrospective [...] la théorie n'est pour lui qu'un instrument de systématisation.

Ces préoccupations différentes expliquent aussi des positions contrastées vis-à-vis de la pluridisciplinarité :

L'économiste recherche des relations causales au sein de l'économie pure. L'historien, par l'intermédiaire du social, recherche les conséquences historiques des faits économiques qu'il établit (58).

Opposition caricaturale ? Certainement si l'on érige ces divergences méthodologiques comme autant de barrières infranchissables entre les deux disciplines. Pas nécessairement si l'on considère l'expérience des années 1960 et 1970. D'un côté les théoriciens vont s'attacher à affermir les bases de l'analyse économique par un usage intensif de la notion de rationalité dans un ensemble de champs nouveaux. Ces avancées vont féconder une nouvelle génération de recherches historiques. D'un autre côté, la crise économique ouverte aux États-Unis à partir du milieu des années 1960 et qui se manifestera ensuite de façon ouverte tout au long des années 1970 (59) va frapper d'obsolescence nombre de ces théories (60). Fondamentalement, une conjoncture économique sans précédent par rapport aux années 1960 va introduire nombre d'anomalies dans les schémas explicatifs. Les deux dernières décennies enregistrent l'émergence de nouvelles configurations, paradoxales par rapport à la plupart des paradigmes. Le temps de l'histoire fait ainsi un retour remarqué au sein du travail théorique de l'économiste. Tels sont les deux thèmes qui seront successivement examinés.

Sociale..., *op. cit.* Le chapitre consacré à la croissance de l'après-guerre est essentiellement fondé sur le commentaire des Comptes de la Nation.

(57) On songe à l'apport pour les économistes des travaux de J. BOUVIER, en particulier *L'historien sur son métier. Études économiques XIX^e-XX^e siècle*, Paris, Éditions des Archives Contemporaines, 1989 ou encore P. FRIDENSON et A. STRAUS (dir.), *Le capitalisme français...*, *op. cit.*

(58) P. VILAR, « Histoire économique », *Encyclopedia Universalis*, t. VIII, p. 435.

(59) Deux démonstrations sont fournies par S. BOWLES, D. GORDON, T. WEISSKOPF, *L'économie du gaspillage*, Paris, La Découverte, 1986 et M. JUILLARD, *Un schéma de reproduction pour l'économie des États-Unis*, thèse, Université de Genève, 1988.

(60) R. BOYER, « Le retour de l'histoire. Une science économique déstabilisée... et stimulée par les transformations contemporaines », ronéotypé CEPREMAP, publié sous une forme abrégée dans *Le Monde*, 30 novembre 1990, sous le titre « La destruction créatrice », p. 25 et 27.

Que de progrès... mais où est donc passée l'histoire ?

Ces travaux de la seconde génération marquent un progrès considérable en ce qu'ils recherchent les bases économiques des formes d'organisation qui, en conjonction avec les marchés, contribuent à déterminer la nature des ajustements économiques. De ce fait ces avancées n'ont pas manqué d'exercer une influence sur les travaux des historiens, même si le mouvement est plus marqué dans les revues internationales que dans les publications françaises. Il est par exemple frappant que les *Annales* aient suivi, avec modération et retard, le mouvement initié à l'échelle internationale. Ce trait s'explique sans doute par l'absence de spécialisation forte en histoire économique (61), la proportion décroissante des chercheurs s'y consacrant et, en général, son faible attrait pour les économistes.

Les formes d'organisation, pas seulement le marché

Telle semble être en effet la (re)découverte des théoriciens comme des historiens contemporains (62). Alors que toute la théorie microéconomique traditionnelle était basée sur la fiction d'un entrepreneur scrupuleux gestionnaire des choix optimaux le long d'une fonction de production, en fonction des prix relatifs résultant d'un équilibre global déterminé par la main invisible du marché, l'observation suggère un rôle moteur et déterminant des entrepreneurs dans la création de nouvelles combinaisons productives, conformément à la thèse néo-schumpétérienne, qui enregistre dans les années quatre-vingt un regain de faveur (63). Or il ressort que l'entreprise, le contrat de travail, le droit, les interventions publiques constituent autant de procédures de coordination économique et sociale qui méritent analyse et se superposent et/ou se combinent avec les phénomènes de marchés. Quelques exemples majeurs méritent mention.

- *La grande entreprise* constitue sans doute une des figures emblématiques du capitalisme contemporain, pourtant négligée par le noyau dur de la théorie économique. Jusqu'à une date récente la grande firme était supposée n'être que le vecteur de stratégies oligopolistiques ou monopolistiques, c'est-à-dire d'entraves à l'idéal de la concurrence pure et parfaite. On doit peut-être à un historien des entreprises tel que Alfred D. Chandler (64) d'avoir érigé l'émergence, l'expansion

(61) Pour une comparaison des approches françaises et anglo-américaines, lire P. BAIROCH, B. ETE-MAD, « La littérature périodique d'histoire économique contemporaine », *Annales E.S.C.*, mars-avril 1987, p. 369-401.

(62) P. FRIDENSON, « Les organisations, un nouvel objet », *Annales E.S.C.*, novembre-décembre 1989, p. 1461-1478.

(63) Les deux œuvres telles que *La théorie de l'Évolution* (J. SCHUMPETER, 1911) et *Capitalisme, socialisme, démocratie* (1942) avaient surtout inspiré les spécialistes du changement technique, assez peu les économistes théoriciens. Dans les années 1980, la création d'une association internationale consacrée aux travaux de SCHUMPETER et la mobilisation de cet auteur dans les recherches sur la théorie de la croissance en longue période témoignent de ce retour.

(64) *La main visible...*, *op. cit.* Cet ouvrage combine une analyse historique riche et méticuleuse avec la volonté de forger un cadre théorique permettant d'analyser la logique et les formes de l'entreprise.

sion et la logique de la grande entreprise comme une question centrale de la théorie. Nombre de chercheurs prennent aujourd'hui conscience que cette forme d'organisation peut s'avérer dans certains cas plus efficace què le recours à une série de transactions sur des marchés externes. Dans ce cas, de nouvelles sources de rendements d'échelle peuvent être mobilisées grâce à l'émergence d'une nouvelle classe de gestionnaires qui tend à se séparer des propriétaires et des actionnaires. A l'issue de près d'un siècle et demi d'un tel processus de passage d'entreprises familiales à un capitalisme managérial, la gestion des secteurs et la dynamique macroéconomique elle-même s'en trouvent affectées.

Depuis la fin des années 1970, comprendre la logique sous-jacente à la constitution des entreprises fait l'objet des analyses en termes de coûts de transaction (65), d'application de la théorie des jeux (66), d'émergence des conventions (67) ou encore des théories de la bureaucratie (68). A l'échelle internationale, les chercheurs en histoire économique ont entrepris de tester la pertinence de ces diverses approches à la lumière de leurs études de cas. En France aussi l'histoire des entreprises s'est considérablement développée au cours des années récentes, bien que selon des problématiques aux ambitions théoriques moins affirmées, ou tout au moins différentes et moins focalisées sur les aspects les plus directement économiques.

• Parallèlement les théoriciens ont pris conscience que la *relation salariale*, constitutive de l'entreprise, s'affranchissait assez largement de l'échange marchand pur. Les théories micro et macro-économiques des années soixante avaient un peu vite assimilé travail et services du travail, achat et mise en œuvre de la force de travail. Sur la base de cette séparation, nombre de raisons expliquent alors que le salaire ne soit pas une variable de marché (69). Le contrat de travail codifié en effet les relations entre le salarié et l'entreprise sur un horizon pluri-annuel : en conséquence, le salaire peut incorporer une prime de risque, créant un écart systématique par rapport au salaire assurant l'équilibre instantané du marché du

(65) A la suite de A. COASE, O.E. WILLIAMSON a déplacé l'analyse du marché à celle des transactions. En cas d'investissements spécifiques à l'entreprise, de comportements opportunistes de la part des salariés, de transactions fréquentes, l'organisation hiérarchique peut être plus efficace que le recours au marché. Voir *Markets and Hierarchy : Analysis and Antitrust Implications*, New York, The Free Press, 1975. L'ambition s'étend à d'autres formes d'organisation dans *The Economic Institutions of Capitalism*, New York, The Free Press, 1985.

(66) Outils de la théorie des jeux et connaissances empiriques se combinent dans l'ouvrage de M. AOKI, *Information, Incentives and Bargaining in the Japanese Economy*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988.

(67) Une bonne introduction aux problématiques correspondantes se trouve dans H. LEIBENSTEIN, *Inside the Firm. The Inefficiencies of Hierarchy*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1987.

(68) On vise plus particulièrement les idées développées par J. BUCHANAN, « A Contractarian Paradigm for Applying Economic Theory », *American Economic Review*, May 1975, p. 225-230, et son ouvrage en collaboration avec G. TULLOCK, *The Calculus of Consent*, Ann Arbor, The University of Michigan Press, 1971.

(69) Pour une courte revue de littérature se reporter à R. BOYER, B. REYNAUD, « La flexibilité salariale : les arguments du libéralisme à l'épreuve des théories microéconomiques modernes » in A.F.S.E., *L'impact du libéralisme sur les institutions et les politiques économiques*, Paris, Nathan, 1988.

travail (70). D'autres théoriciens ont souligné l'asymétrie entre ceux des salariés déjà employés et ceux qui sont à la recherche d'un emploi, le pouvoir de monopole des premiers empêchant la convergence vers le salaire de plein emploi (71). De façon plus radicale, est apparu l'équivalent d'une révolution copernicienne : alors que le salaire était supposé graviter autour de la productivité marginale dans la théorie walrasienne, au contraire ce pourrait être l'octroi d'un juste salaire qui parviendrait à motiver les salariés, leur permettant d'atteindre des niveaux de productivité supérieurs (72). Voilà que les impératifs d'équité, la problématique du don et du contre-don, empruntée à l'anthropologie, font un retour remarqué dans les théories de l'emploi et du salaire. D'ores et déjà certains historiens ont cherché à interpréter à l'aide de la théorie du salaire d'efficacité certains épisodes historiques clés en matière de formation des salaires (73), jetant un regard nouveau, parfois surprenant, toujours éclairant... même par la négative !

• Dans ce mouvement, l'économiste rencontre les multiples formes d'organisation sur la base desquelles opèrent les sociétés capitalistes contemporaines. Le caractère collectif de la détermination du salaire, conséquence de la reconnaissance puis de l'institutionnalisation des syndicats ouvriers, n'a pas manqué de retenir l'attention des théoriciens. Dans la littérature anglo-saxonne, les syndicats sont souvent rattachés à l'expression d'un pouvoir de monopole. Dans les années trente et quarante déjà, les économistes avaient interprété la persistance du chômage par le rôle du pouvoir syndical dans la création d'un différentiel de salaire par rapport à celui qui assurerait le plein emploi (74). Cette idée n'a pas manqué d'être reprise dans les années 1980 : pour certains théoriciens, les syndicats, dans leur majorité, ne défendraient que les intérêts de ceux des salariés qui ont un emploi et seraient, indirectement et souvent involontairement, à l'origine d'un chômage durable et de masse (75).

Généralisant le propos, les chercheurs ont éclairé le dilemme de l'organisation collective (76) : aucun de ceux qui en bénéficient n'a individuellement intérêt à y adhérer ou contribuer à son fonctionnement. En conséquence, en l'absence

(70) La théorie des contrats implicites a fait l'objet d'une présentation générale par S. ROSEN, « Implicit Contracts : A Survey », *Journal of Economic Literature*, September 1985, p. 1144-1175.

(71) Lire en particulier A. LINDBECK et D.J. SNOWER, « Macroeconomic Policy and Insider Power », *American Economic Review*, May 1989, p. 370-376.

(72) On trouvera un recueil des textes principaux concernant la théorie des salaires d'efficacité dans G. AKERLOF et J. YELLEN, *Efficiency Wage Models of the Labour Markets*, Cambridge, Cambridge University Press, 1986.

(73) C'est ainsi qu'a récemment été réexaminée la politique de Ford sur le passage aux 5 dollars par jour. Cf. D. M.G. RAFF, « Wage Determination Theory and the Five-Dollar Day at Ford », *The Journal of Economic History*, June 1988, p. 387-400.

(74) Voir par exemple A.C. PIGOU, *Employment and Equilibrium*, Londres, MacMillan, 1941, réimpression Fairfield (N.J.), A.M. Kelley, 1978, écrit postérieurement et en réponse à la *Théorie Générale*.

(75) Lire A. LINDBECK and D.J. SNOWER, *Insider-Outsider Theory of Employment and Unemployment*, Cambridge (Mass.), M.I.T. Press, 1989.

(76) On fait plus particulièrement référence à la théorie de M. OLSON, *La logique de l'action collective*, Paris, Presses Universitaires de France, 1987. Se reporter aussi à J.M. BUCHANAN et G. TULLOCK, *The Calculus...*, op. cit.

de règles obligatoires ou de système d'incitations, les organisations seraient condamnées à s'affaiblir. Voilà donc l'économiste sur le terrain même des spécialistes des relations professionnelles, du sociologue, du politologue et de l'historien. Poussant l'analyse, il peut même proposer une théorie générale selon laquelle les coalitions instituées pour défendre des intérêts spécifiques obtiennent en fait des rentes qui réduisent l'efficacité économique et rendent plus aigus les conflits politiques (77). Seules les organisations englobantes ont quelque intérêt à trouver une issue favorable aux conflits de distribution. Ainsi l'inégale rapidité de la croissance des différentes économies capitalistes a-t-elle été associée au caractère plus ou moins précoce du cadre constitutionnel, à la fin des guerres civiles ou des défaites, épisodes au cours desquels sont détruites les coalitions distributives qui ont pour but d'extraire de la société l'équivalent d'une rente de monopole. Voilà donc l'économiste au cœur de certaines grandes interrogations de l'histoire économique.

- Poussant l'audace un cran plus avant, les théoriciens se sont alors interrogés sur le rôle et les origines du Droit. De longue date les économistes avaient reconnu l'influence du Droit sur les décisions économiques, tout particulièrement en matière commerciale, fiscale, financière. Dans les années soixante, sous l'impulsion de l'Université de Chicago, émerge une nouvelle sous-discipline, l'économie du Droit. En un premier temps, il a été montré que le calcul rationnel des agents économiques privés pouvait les conduire à violer les règles de droit. Ce qui auparavant était interprété comme écart à la norme, comportement déviant, voire irrationalité, devenait la conséquence logique de l'intérêt bien compris de certains individus (78). Cette analyse économique de la criminalité devait connaître un nouvel essor dans les années soixante-dix et quatre-vingts et être étendue aux problèmes d'économie informelle, de travail noir ou gris, etc.

Mais le principe d'économicité est si puissant, que les chercheurs ne pouvaient s'arrêter en si bon chemin : pourquoi ne pas expliquer la constitution des règles de droit elles-mêmes comme la conséquence d'un impératif économique ? Il revenait encore à un chercheur de l'Université de Chicago de lancer cette analyse économique de la genèse du droit (79). Ce dernier évoluerait sous l'action des juges qui implicitement ou explicitement chercheraient à maximiser le bien-être de la société. Et de proposer comment cette théorie pouvait rendre compte aussi bien du droit grec que de certains épisodes clés de la jurisprudence américaine. Voilà que l'efficacité, au sens de maximisation de la richesse, devenait le principe cardinal des activités tournant autour du droit et de la justice. La volonté

(77) Ce thème a été exploré par M. OLSON, *Grandeur et décadence des nations*, Paris, Bonnel, 1983. Il a contribué à renouveler les analyses de la croissance qui avaient eu tendance à oublier le rôle des facteurs politiques et organisationnels. Lire aussi D. NORTH, *Structure and Change in Economic History*, New York, Norton, 1981. Ces problématiques n'ont pas rencontré grand succès en France.

(78) A la suite de G. BECKER, *The Journal of Political Economy* des années 1970 abondait d'articles sur l'économie du crime, l'économie informelle, etc.

(79) On fait référence à la contribution de R.A. POSNER, *The Economics of Justice*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1981. Il écrit par exemple : « Le concept d'efficacité tel que je le définis est adéquat au concept de justice, qui de façon vraisemblable peut être imputé au juge, tout au moins dans les systèmes de *Common Law* » (p. 6).

d'unification de disciplines qui s'étaient largement autonomisées au cours du dernier siècle (80) allait de pair avec l'ambition d'éclairer le processus historique lui-même. D'autres tentatives, pour être moins extrémistes mais peut-être plus convaincantes, proposaient des critères différents mais eux aussi essentiellement économiques (81).

Des démarches rigoureuses, des résultats stimulants...

La richesse des quelques analyses qui viennent d'être rappelées montre assez l'intérêt et les avancées que constitue cette application des principes de l'analyse économique à ces domaines nouveaux.

Tout d'abord, il est dans le droit fil de la démarche historique que de tenter de réinterpréter, à la lumière des problèmes contemporains et des outils conceptuels récemment élaborés, les épisodes du passé. C'est ainsi que se renouvellent en permanence la vision et les résultats à propos d'une même période ou d'un problème identique : chaque génération les transforme en fonction de ses propres préoccupations. Ainsi, si les théories économiques enregistrent des progrès significatifs dans la compréhension des formes d'organisation, il est intéressant de procéder à de nouvelles recherches historiques fondées sur ces hypothèses originales. A certaines époques, il peut être fondé d'abandonner des problématiques obsolètes afin de tester la pertinence de nouvelles, face à des épisodes historiques mal ou insuffisamment éclairés par les travaux antérieurs. S'élargissent et se développent nombre de terrains : histoires des entreprises, des politiques de gestion du personnel et des relations industrielles, réflexions sur les relations entre économie et droit.

Ensuite et surtout, ces problématiques sont susceptibles de conduire à une plus grande rigueur dans l'interprétation et la recherche des matériaux, répondant ainsi à une objection fréquemment adressée à la démarche historique par d'autres disciplines. Norbert Elias par exemple écrivait en 1969 : « L'histoire tente de rétablir, à partir de ses vestiges fragmentaires, la corrélation entre les événements. La référence aux sources est vérifiable, mais l'assemblage et l'interprétation des fragments demeurent dans une très large mesure à la discrétion du chercheur individuel. Il leur manque cet appui solide que donnent au chercheur, dans des sciences ayant atteint un plus haut degré de maturité, les schémas d'analyse,

(80) On le sait, au siècle dernier, Droit, Économie, Sciences Politiques et Morales étaient rassemblés dans un même cursus universitaire. Il est à ce propos saisissant de comparer les deux éditions du *Palgrave Dictionary of Political Economy*, l'une publiée en 1899, l'autre en 1987, Londres, MacMillan Press. Autant le premier mêle la plupart des disciplines des actuelles sciences sociales, autant le second, au-delà de brûlantes polémiques, manifeste une extraordinaire autonomisation de l'analyse économique.

(81) On fait référence à J. RAWLS, *Théorie de la Justice*, Paris, Le Seuil, 1987. Pour ce dernier, le principe de droit ne serait pas associé à la maximisation par chaque individu de l'efficacité globale de la société mais à la maximisation de l'utilité du plus mauvais des résultats obtenus. Par ailleurs, la visée de cet auteur est plus normative que positive et explicative comme le prétend R.A. POSNER pour sa propre construction.

ce que l'on appelle les hypothèses et les théories, qui évoluent en perpétuelle confrontation avec l'évolution de la connaissance empirique (82). » Et d'insister sur la progressive mise au point de « schémas généraux d'analyse » qui aient « une autonomie relativement plus étendue par rapport à la polarisation des valeurs qui prend racine dans des considérations extra-scientifiques ». Certes cette critique s'adressait surtout à la sociologie de l'époque, mais elle n'était pas sans portée concernant les démarches historiennes (83). Les travaux des années 1970 et 1980 en ont très largement tenu compte.

C'est en effet prendre au sérieux l'adage qui veut qu'il n'y ait de science que du général. En continuité avec la visée des *Annales* qui privilégie les explications structurelles et se défie d'approches purement événementielles, les historiens économistes américains et anglais ont poussé cet impératif plus loin encore et fait de leur discipline l'un des champs d'application de la plus avancée des sciences sociales. Mais il faut reconnaître la persistance d'une certaine tension entre deux séries de préoccupations. D'un côté, l'historien vise toujours à comprendre un épisode ou un cas, précisément délimités, le modèle dérivé de la théorie est pour lui un outil. De l'autre, le théoricien a la volonté de tester, et si possible, conforter le schéma explicatif en cours d'élaboration, le retour sur l'histoire ne constitue qu'un des moyens parmi d'autres (généralisation, changement de certaines hypothèses, tests sur la période contemporaine). Fondamentalement, s'il existe une théorie économique pure, elle devrait être par définition valable en tout temps et en tout lieu. D'où dans les variantes extrêmes, une quasi-disparition des processus historiques en ce qu'ils sont spécifiques : l'économiste n'en retient habituellement que la partie qui confirme son modèle. S'il est scrupuleux, il cherchera de nouveaux indicateurs ou données. S'il est déçu ou pressé, il sera tenté d'accuser d'irrationalité les agents économiques. Que diable, leurs comportements n'obéissent pas à son modèle ! Ou encore, il jugera sa théorie si puissante et générale qu'elle méritera à peine vérification tant elle répond à l'intuition !

Il est à cet égard significatif que les économistes théoriciens adoptent finalement une conception des relations avec l'histoire tout à fait analogue à celle qu'entretenaient les structuralistes. Nul doute que nombre d'entre eux pourraient faire leur la position qu'exprimait Claude Lévi-Strauss dans les années 1970 :

L'analyse structurale concède à l'histoire une place de premier plan, celle qui revient de droit à la contingence irréductible. Pour être viable, une recherche tout entière tendue vers les structures commence par s'incliner devant la puissance et l'inanité de l'événement (84).

Pour sa part, dans une conférence consacrée aux relations entre théorie et histoire économiques tenue en 1984 Kenneth Arrow déclarait :

(82) « Sociologie et histoire », préface à *La société de cour*, Paris, Calmann-Lévy, 1974, p. XXXVI et XXXVII. Cf. aussi N. ELIAS, *Norbert Elias par lui-même*, Paris, Fayard, 1991.

(83) Le message a été reçu par les historiens comme en témoignent les préfaces de R. CHARTIER à N. ELIAS, *La société de cour*, op. cit., et à N. ELIAS, *La société des individus*, Paris, Fayard, 1991.

(84) *Du miel aux cendres*, Paris, Plon, 1974.

Est-ce que l'économie est une discipline comme la physique, vraie en tout temps, ou ses lois sont-elles historiquement conditionnées ? [...], la théorie peut être si extraordinairement puissante que l'histoire deviendrait inintéressante, correspondant à la simple mise en scène d'un scénario préétabli (85).

Pour sa part, il contestait la réponse affirmative apportée par la majorité des économistes. A cette même époque, Robert Solow ne disait pas autre chose :

Mon impression est que les meilleurs et les plus brillants de la profession procèdent comme si l'économie était la physique de la société, qu'il existait un modèle unique valable universellement qui doit simplement être appliqué (86).

Il est clair qu'une telle vision n'est pas sans heurter le projet même et la sensibilité de l'historien, tout particulièrement s'il est Français ou Européen. Avant de revenir sur les limites de cette démarche réductrice, il convient de souligner néanmoins une conséquence apparemment favorable de la diffusion des principes de l'analyse économique : la possibilité d'une démarche cumulative en histoire économique. Si les pères fondateurs des *Annales* donnent l'impression de livrer, par leur thèse, un chef d'œuvre, c'est-à-dire un travail unique d'artisan qui couronne un long itinéraire personnel, les travaux anglo-saxons contemporains en économie mettent plutôt en œuvre les principes de la division scientifique du travail. La décomposition des grands problèmes en une myriade de sous-questions, une relative standardisation des notions et des méthodes, autorisent une plus grande efficacité dans le rassemblement et la coordination de travaux décentralisés : la multiplication d'articles dans des revues spécialisées est l'expression ultime de ce mouvement, aux antipodes de la monumentale thèse d'État. D'où la possibilité d'effets de mémoire mais surtout de cumulativité, peut-être plus significatifs que dans le modèle européen, en tout cas différents.

... Mais une histoire immobile

Si en effet, les explications se succèdent et s'enchaînent, la finalité est en définitive d'aboutir à un modèle explicatif qui rende compte de la totalité des faits stylisés que livrent la période contemporaine aussi bien que les périodes plus reculées. Le « bon modèle » devrait être invariant dans le temps et si possible dans l'espace, conformément à l'idéal des sciences de la nature pour lesquels ce principe est constitutif de la démarche scientifique. Il n'est dès lors pas trop difficile d'expliquer l'attraction qu'exerce sur les économistes ce modèle épistémologique. C'est un vieux rêve des théoriciens que d'aboutir à l'équivalent d'une mathématique

(85) Traduit de « History : The View From Economics » in W.N. PARKER (ed.), *Economic History...*, op. cit., p. 15.

(86) Traduit de « Economics : In Something Missing ? » in W.N. PARKER (ed.), *Economic History...*, op. cit., p. 26 et 27.

que ou d'une physique sociale (87). Pour autant que de telles invariances s'imposent, l'historien aurait bien tort de se priver de résultats aussi puissants. Mais hélas, relativement rares sont les exemples de tels succès. Qu'on reprenne brièvement les théories des organisations, précédemment présentées, et qu'on examine leur apport à la compréhension de l'histoire longue.

- Ainsi montrer que, sous certaines conditions, en termes de rationalité économique, l'entreprise est potentiellement supérieure au marché pur n'éclaire pas nécessairement les changements intervenus dans son organisation interne. Par exemple, à l'issue de son investigation, Oliver Williamson, l'un des grands spécialistes du domaine, ne livre finalement pas d'explication très argumentée du passage d'une forme d'organisation en divisions fonctionnelles à une autre fondée sur une logique de produits. Bien que directement inspiré par l'histoire de l'entreprise américaine dressée par Alfred Chandler, l'auteur renvoie la compréhension de ces transformations à un ouvrage ultérieur (88). Visiblement, l'analyse synchronique l'emporte sur la diachronie. Certes cette dichotomie n'est pas un obstacle infranchissable puisqu'on trouve ça et là dans la littérature sur les coûts de transaction des hypothèses sur les raisons de certains changements historiques. Si se modifient l'environnement et les possibilités technologiques, alors la forme optimale de structuration de l'entreprise peut elle-même évoluer.

Par exemple, si s'accroît l'incertitude sur les débouchés, le financement, l'approvisionnement, la division fonctionnelle caractéristique des grandes firmes américaines peut s'avérer inefficace ; une décentralisation par unité productive ou par produit peut alors devenir supérieure (89). Il n'en reste pas moins que les changements organisationnels proviennent de transformations extérieures, sans que les entrepreneurs et les gestionnaires ne jouent de rôle majeur. Or les travaux historiques suggèrent que la création d'entreprises et certaines innovations majeures, sont loin de résulter d'un simple processus cybernétique d'adaptation passive au marché. Au contraire, souvent l'entrepreneur réussit parce qu'il parvient à changer significativement la configuration d'une branche par l'innovation de produit ou de processus. La vision de l'entreprise par la théorie néo-classique moderne est encore assez loin de celle des schumpétériens (90), des gestionnaires, des historiens (91).

(87) Cette idée que les sciences de la société devraient viser à construire l'équivalent d'une physique sociale est exprimée très tôt par A. COMTE, sert de référence explicite aux marginalistes du siècle précédent, tels L. WALRAS et W. PARETO. Beaucoup plus récemment ce même projet a été réaffirmé aussi bien par J. RUEFF que par M. ALLAIS.

(88) Ainsi les ouvrages d'O.E. WILLIAMSON, *Markets and Hierarchies...*, *op. cit.*, et surtout *The Economic Institutions...*, *op. cit.*, proposent-ils d'étudier la transformation dans l'histoire des entreprises et organisations.

(89) On doit aux travaux de M. AOKI l'exploration, par des méthodes variées, de cette hypothèse. Pour une synthèse lire *Information, incentives...*, *op. cit.* En un sens, cet auteur prolonge les travaux d'A. CHANDLER, ce dont témoigne *Scale and Scope...*, *op. cit.*

(90) Pour J. SCHUMPETER, si la théorie walrasienne correspond à la routine des décisions de gestion, c'est au contraire l'innovation portée par les entrepreneurs qui met en mouvement l'économie et engendre les cycles longs. L'histoire du capitalisme se ramène à celle des inventions et innovations majeures. Tel est le fil directeur qui parcourt toute son œuvre de *La théorie de l'évolution économique*, 1911, à *Business Cycles*, 1939, et même *Capitalisme, socialisme et démocratie*, 1942.

(91) Un exemple. Pour nombre d'économistes, la fonction majeure de l'entrepreneur est la prise de

• Une conclusion analogue se dégage d'une brève comparaison de la théorie et de l'histoire de la *relation salariale*. Faut-il par exemple interpréter la politique d'Henry Ford d'un salaire à cinq dollars par jour comme la prise de conscience de l'une ou l'autre forme de la théorie du salaire d'efficiencia ? En fait, il ressort que ni la volonté de réduire les coûts de rotation de la main-d'œuvre, ni la tentative de sélectionner les plus productifs et les plus assidus des travailleurs ne constituent le motif essentiel, encore moins exclusif. Il semblerait que Ford visait tout simplement à acheter la paix sociale (92). Aussi, le coup de projecteur des théories modernes ne remplacera que difficilement l'étude historique qui met à jour et hiérarchise la multiplicité des déterminations qui expliquent l'adoption de cette politique salariale ambitieuse (93).

Cette incapacité à rendre compte du changement et de l'innovation se rencontre dans nombre de recherches contemporaines. Ainsi, à peine les théoriciens économistes ont-ils imaginé une myriade de modèles justifiant la rigidité à la baisse des salaires que les stratégies de flexibilité produisent leurs effets et conduisent à de nouvelles formes de détermination des salaires (94). De même, alors que théoriciens et praticiens se concentrent sur la rigidité salariale pour rendre compte du chômage en Europe, voilà qu'une comparaison avec le système japonais montre qu'une autre forme de rigidité porte sur l'emploi... et n'est pas nécessairement préjudiciable (95). Plus encore, lorsque des économistes s'attachent à comprendre l'évolution de la relation salariale sur un ou deux siècles, force leur est de constater un écart persistant entre les prédictions des théories et les évolutions observées (96). Ce conflit entre synchronie et diachronie traverse toutes les composantes du travail, même les plus précisément délimitées. Ainsi une recherche récente sur le travail à domicile conduit-il le même auteur à juxtaposer deux explications radicalement différentes, presque exclusives l'une de l'autre. Pour l'approche historique, cette forme du salariat résulte d'une stratégie de mise au travail et de transformation des *habitus* du monde paysan. Dans le monde contemporain et pour la théorie microéconomique moderne, c'est le moyen de maximiser le profit

risque, ce qui distingue le profit de la rente et de l'intérêt. Or l'historien aurait tendance à souligner que le succès est d'autant plus grand que le risque est socialisé, reporté sur d'autres ou assuré par l'État. C'est ce que tendrait à suggérer E. CHADEAU, *L'économie du risque*, *op. cit.*

(92) C'est en effet ce que conclut D.M.G. RAFF, « Wage Determination... », *art. cit.*, p. 398 : « Aucune des trois théories canoniques du salaire d'efficiencia — coût de rotation, sélection adverse, aléa moral — ne fournit de motif principal plausible. Le désir d'acheter la paix est de loin plus consistant avec les faits. »

(93) Lire par exemple S. MEYER III, *The Five Dollar Day*, Albany, State University of New York Press, 1981 et R. BOYER, A. ORLEAN, « Les transformations des conventions salariales entre théorie et histoire : d'Henry Ford au fordisme », *Revue Économique*, mars 1991.

(94) Ce paradoxe a plus particulièrement été développé dans R. BOYER, « La flexibilité du travail en Europe : ne pas être en retard d'une bataille », *Revue Politique et Parlementaire*, septembre-octobre 1987, p. 17-28.

(95) Pour quelques développements sur ce thème, lire R. BOYER, « La relation salariale entre théorie et histoire » in R. SALAIS et L. THÉVENOT (dir.), *Le travail : marchés, règles, conventions*, Paris, I.N.S.E.E.-Economica, 1986.

(96) Se reporter aux autres articles de ce même ouvrage, dirigé par R. SALAIS et L. THÉVENOT.

en situation d'incertitude sur les débouchés (97). Même objet, mais vision kaléidoscopique au gré des disciplines convoquées et des périodes analysées.

Ces deux exemples introduisent une caractérisation plus générale : par nature, la théorie néo-classique standard qui suppose donnés les goûts, les techniques et les institutions, ne peut livrer qu'une image mutilée de la dynamique historique. Elle peut éventuellement rendre compte de certaines régularités mais il en est peu à l'échelle d'un siècle ou deux. Soit, et c'est plus fréquent, l'économiste enregistre l'écart croissant entre les prédictions dérivées de sa construction et l'évolution historique effective. Dans l'histoire longue, ce que le théoricien considère par commodité comme donné ou exogène s'avère endogène et entretient des relations fondamentales, mais multiformes, avec la dynamique économique. Le projet de la *New Economic History* n'est donc pas celui des *Annales* : leurs sentiers tendent à diverger... à moins que l'historien impressionné par l'élégance et la sophistication des modèles du théoricien en vienne à rejeter hors de son champ l'écart qui s'accumule entre son propre objet et celui de l'économiste pur. Bref, et c'est là la seconde branche de l'alternative, qu'il devienne lui aussi un « vrai » économiste !

Boutade sans doute. Pourtant ce danger a été perçu par les meilleurs esprits de la profession. Robert Solow écrit par exemple :

La théorie économique n'apprend rien de l'histoire économique et l'histoire économique est tout autant enrichie que corrompue par la théorie économique [...]. « Je m'élève contre la croyance folle selon laquelle en vue d'étudier le monde réel il n'existe qu'un seul système d'axiomes pertinents et que nous le connaissons déjà » [...]. Nous en sommes arrivés au point où l'économie n'a plus rien à apprendre de l'histoire économique si ce n'est les mauvaises habitudes qu'elle a elle-même enseignées à l'histoire économique (98).

La critique porte d'autant plus qu'elle provient d'auteurs qui ont joué un rôle déterminant dans cette orientation de la théorie économique. Il n'est que de comparer les contributions de Robert Solow à la théorie de la croissance avec les vues de ce même auteur trois décennies plus tard : trop d'économistes ont pris comme

(97) M. LALLEMENT, *Marges du salariat et flexibilité du travail. Le cas du travail à domicile dans les pays industrialisés*, thèse, Université Paris I, 1988. Qu'un même auteur soit obligé de passer par les deux étapes disjointes, la première historique (PREMIÈRE PARTIE), la seconde théorique (TROISIÈME PARTIE) montre clairement que l'écart dépasse le seul habitus historien ou économiste pour désigner des oppositions méthodologiques flagrantes.

(98) Ces citations sont extraites de R. SOLOW, « Economics : Is Something Missing ? », *art. cit.*, respectivement p. 21, 23, 27. Qu'on permette d'ajouter une dernière citation : « Vous pourriez lâcher un économiste moderne d'une machine à remonter le temps, peut-être d'un hélicoptère comme d'autres lancent de la monnaie, dans n'importe quel temps ou lieu, accompagné de son ordinateur personnel ; il (ou elle) pourrait continuer son travail sans même se demander en quel temps et en quel lieu il (ou elle) se trouve. Au bout d'un moment, l'économiste moderne aura maximisé une intégrale représentant la valeur présente (sous-entendu du flux de revenus futurs), fait une approximation log-linéaire traditionnelle, opéré les régressions nécessaires [...] avec un tant soi peu de choix judicieux ici ou là, il apparaîtra que les données sont justes cohérentes avec l'hypothèse du conseiller » (p. 25 et 26).

théorie achevée ce qui n'était qu'un argument dans la polémique qui l'opposait à la conception post-keynésienne de l'instabilité, voire l'impossibilité de la croissance. A la lumière des évolutions observées depuis lors, c'est un tout autre programme, beaucoup plus tourné vers l'analyse des comportements effectifs et le rôle des institutions dans la formation des prix, que le Prix Nobel 1987 esquisse. Il ne peut alors que rencontrer les préoccupations qu'exprimait Paul A. David en 1986 :

Le drame est que quasiment une génération entière d'historiens économiques de ce pays s'est imprégné sans esprit critique d'une perspective fondamentalement a-historique et a acquis les habitudes analytiques qui caractérisent la masse des économistes.

Et de proposer un programme alternatif qui partirait de l'historicité fondamentale de l'analyse et des faits économiques (99). C'est ce programme que le restant de cet article se propose de nourrir, à la lumière tout autant de la tradition des *Annales* que des tentatives que constituent les approches de la régulation.

Vers de nouveaux rapprochements entre recherches historiques et économiques

Il est en effet frappant que dans les années 1980, un nombre croissant d'économistes, d'inspirations théoriques fort diverses retrouvent un certain intérêt pour l'histoire. Quitte à simplifier beaucoup dans le foisonnement des recherches contemporaines, l'histoire économique pourrait se voir attribuer quatre fonctions principales en matière d'orientation, de stimulation ou de vérification des nouvelles problématiques en voie d'émergence. Elles dérivent au demeurant de conceptions épistémologiques et de méthodes diverses, voire dans certains cas contradictoires.

Les mouvements économiques passés comme arbitre dans les controverses contemporaines

Dans la mesure où ce qui est intervenu dans les années 1970 et 1980 n'est pas sans rappeler certains épisodes entre les deux guerres mondiales, ou encore le dernier tiers du XIX^e siècle, nombre d'économistes même théoriciens, ont éprouvé le besoin de tester les modèles proposés pour la période contemporaine sur la base des données portant sur ces périodes. En restant fidèle au postulat

(99) Extrait de P.A. DAVID, « Path Dependence... », rapport cité (24), p. 10. De ce même auteur on lira un autre essai en direction non plus seulement de l'histoire mais des autres sciences sociales, « The Future of Path Dependent Equilibrium Economics. From the Economics of Technology to the Economics of Almost Everything », ronéotypé, Center for Economic Policy Research, Stanford University, 1988.

général d'une relative invariance et universalité des mécanismes économiques fondamentaux, il importe de vérifier si telle théorie éclairante pour la période contemporaine, l'est aussi pour des épisodes antérieurs. Il convient de noter que dans ce cas, l'histoire économique est purement instrumentale, puisqu'elle permet de discriminer entre théories rivales. Trouver une *théorie générale* s'avère être l'enjeu fondamental de ce recours au passé. Trois exemples parmi de nombreux autres.

Tout d'abord, les crises sont-elles dues à l'inadéquation des politiques monétaires ou à celle des politiques budgétaires ? Ou encore, la demande de monnaie est-elle plus stable que la fonction de consommation des ménages ? Le retour sur la crise de 1929 a souvent été invoqué pour cerner quelques-uns des enjeux de la période contemporaine (100).

Ensuite, la rigidité des salaires nominaux ou réels serait-elle due à la générosité de l'indemnisation du chômage ? Cette hypothèse, avancée dès les années 1930, a connu un regain d'autant plus grand dans les années 1970-1980 que les mécanismes de couverture sociale se sont beaucoup développés depuis un demi-siècle (101).

Enfin, la théorie des salaires d'efficience, c'est-à-dire l'hypothèse selon laquelle de hautes rémunérations stimuleraient l'ardeur et la loyauté des salariés, éclaire-t-elle la politique initiée par Henry Ford en 1914 (102) et plus généralement rend-elle compte de la logique microéconomique implicite aux compromis fordien ?

Dans ces divers exemples, les modèles sont essentiellement utilisés afin de cerner l'impact d'une mesure de politique économique ou du changement d'une variable exogène sur les différentes variables une fois l'équilibre rétabli. C'est ce que l'économiste appelle une analyse de statistique comparative (103). Mais il est aussi possible de tester l'invariance de processus dynamiques d'ajustement. Par exemple, les théories de la croissance, quelque peu laissées en jachère dans les années 1970, enregistrent un renouveau d'intérêt. Or il est significatif que l'un des tout premiers auteurs à relancer ce chantier, Paul Romer (104), justifie sa construction à partir d'un certain nombre de faits stylisés empruntés à l'histoire économique : tendances séculaires à l'augmentation des gains de productivité, croissance plus rapide des économies de grande taille, stabilité à long terme du rapport capital-produit. Analyses comparatives internationales et études sur séries chro-

(100) L'une des références de base est P. TEMIN, *Did Monetary Forces...*, *op. cit.*, ou encore du même auteur « Lessons for the present from the Great Depression », *American Economic Review*, May 1976.

(101) On se souvient de l'argument avancé par Jacques RUEFF concernant le chômage en Angleterre autour des années 1920 et 1930, au demeurant fort discutable pour la France puisque la couverture du chômage était embryonnaire. Voir R. BOYER, J. MISTRAL, *Accumulation, Inflation, Crises*, Paris, P.U.F., 1978, Chap. 7.

(102) D. M.G. RAFF, « Wage Determination... », *art. cit.*

(103) En histoire économique cette méthode a été appliquée par F. BOURGUIGNON et M. LÉVY-LEBOYER, *La croissance économique française au XIX^e siècle*, Paris, Economica, 1984 et par P. VILLA, *Une analyse macroéconomique de l'économie française au XIX^e siècle*, document ronéotypé I.N.S.E.E., 1990, dont on trouvera un résumé dans *Le Mouvement Social*, janvier-mars 1991.

(104) P.M. ROMER, « Increasing Returns and Long Run Growth », *Journal of Political Economy*, October 1986, déjà cité.

nologiques longues permettent alors de cerner la pertinence de cette problématique dont la spécificité est de faire du changement technique une composante endogène du processus de développement.

De fait, c'est potentiellement ouvrir un vaste chantier en matière de recherche historique sur les processus d'industrialisation : les rendements dynamiques d'échelle passent-ils par l'extension cumulative des connaissances, le rôle des infrastructures collectives, la spécialisation des outils et des équipements ou encore l'approfondissement de la division du travail (105) ? C'est mettre au premier plan la compréhension des formes d'industrialisation, thème privilégié des historiens économistes lorsqu'ils étudient par exemple la proto-industrialisation (106), l'industrialisation du Tiers-Monde (107), ce en quoi ils retrouvent les préoccupations d'économistes étudiant les sorties de la crise contemporaine (108). Soulignons néanmoins une tension entre le théoricien économiste et son collègue historien. Si le premier vise l'obtention d'un modèle général, le second serait tenté d'insister sur l'historicité des trajectoires nationales qu'autorisent ces nouvelles problématiques.

L'économie est par nature dynamique, seules les séries historiques longues en permettent l'étude

En effet, l'ampleur des fluctuations cycliques et la relative nouveauté des enchaînements macroéconomiques observés dans les années 1970 et 1980 ont fait ressortir l'évidence, un peu trop oubliée dans les années fastes de croissance : les enchaînements économiques sont par essence dynamiques et résultent de l'interaction entre décision, anticipation et effets d'hystérésis liés aux variables de stock de capital, au montant d'endettement, etc. Or, les travaux d'économie rétrospective livrent précisément des données équivalentes pour les périodes de l'entre-deux-guerres, voire la seconde moitié du XIX^e siècle. En fait, nombre d'hypothèses concernant le long terme ne peuvent se vérifier que sur des données plus proches du demi siècle que de la décennie. Parmi une abondante littérature, trois exemples particulièrement significatifs seront brièvement commentés.

En premier lieu, la problématique des ondes longues, longtemps oubliée des économistes, a fait un retour remarqué dans les années 1970. Plaide en leur faveur l'intuition selon laquelle à une phase de croissance soutenue et relativement stable succède un ralentissement général, accompagné de déséquilibres récurrents. Ce sont tout particulièrement les spécialistes du changement technique (109) qui

(105) Il est exploré par B. AMABLE, *Changement technique endogène en économie ouverte, institutions et trajectoires nationales de croissance*, thèse, E.H.E.S.S., 1991.

(106) Pour une synthèse récente voir P. DEYON, « Fécondité et limites du modèle proto-industriel : premier bilan », *Annales E.S.C.*, septembre-octobre 1984, p. 868-861.

(107) Voir en particulier P. LÉON (dir.), *Histoire économique et sociale du Monde*, op. cit., t. IV.

(108) M. PIORE et C. SABEL, *Les chemins de la prospérité*, Paris, Hachette, 1989.

(109) Lire entre autres C. FREEMAN, J. CLARK and L. SOETE (eds.), *Unemployment and Technical Innovation...*, op. cit., et G. MENSCH, *Stalemate in technology*, Cambridge (Mass.), Ballinger, 1978.

ont proposé de nouveaux modèles explicatifs des ondes de Kondratief. Ainsi s'est amorcé un dialogue avec les historiens économistes, qui ont consacré nombre de séminaires et conférences internationales (110) au réexamen de la pertinence de cette hypothèse. Néanmoins, il est frappant de constater que ces recherches sont surtout européennes, les chercheurs américains manifestant un scepticisme certain à l'égard d'une approche relativement mécaniste, au demeurant peu en accord avec des tests statistiques rigoureux (111).

En second lieu, les recherches des économistes sur le changement technique ont débouché sur *des modèles évolutionnistes* dans lesquels l'innovation fait l'objet d'un processus d'essais et d'erreurs. C'est seulement dans le long terme qu'apparaîtraient les régularités bien connues des historiens et des macroéconomistes : tendance à la croissance simultanée de la productivité apparente du travail et du degré de mécanisation cerné par la substitution capital/travail (112). Si de même on s'intéresse aux innovations techniques manifestant des effets de réseaux, rendements d'échelle et phénomènes d'apprentissage, des modèles simples ont récemment été proposés qui permettent de rendre compte de l'historicité des choix initiaux qui peuvent empêcher, un temps, la mise en œuvre de techniques alternatives pourtant intrinsèquement supérieures (113). A priori, il ne serait pas impossible d'éclairer ainsi certains épisodes en matière d'histoire des grands équipements énergétiques, urbains, de transports, de normes techniques...

Enfin, la persistance contemporaine de hauts niveaux de taux de chômage et taux d'intérêt réel a suscité un retour sur les épisodes historiques manifestant des caractéristiques équivalentes, par exemple les années 1930. Cette interprétation beaucoup plus wicksellienne que keynésienne (114) a récemment fait l'objet de tests statistiques mobilisant les techniques modernes de la co-intégration. L'examen des séries longues semblerait confirmer que la flambée des taux d'intérêt réels serait à l'origine de la montée ultérieure du chômage (115). Dans ce cas, c'est la rétrospective historique qui permet de mettre à jour un modèle qui pourrait passer inaperçu ou difficile à tester si l'on ne considérait que la période strictement contemporaine.

(110) On vise plus particulièrement la conférence « Recherche sur les ondes longues », Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 17-18 mars 1983, l'atelier international « Technological and Social Factors In Long Term Fluctuations », Certosa di Pontignano, Siena, décembre 1986, et la Conférence sur les ondes longues tenues à l'Université de Montpellier, juillet 1988.

(111) Lire en particulier le compte rendu par W.D. NORDHAUS du livre de S. SOLOMOU, *Phases of Economic Growth, 1850-1973 : Kondratieff Waves and Kuznets Swings*, Cambridge University Press, 1988, dans *Journal of Economic Literature*, décembre 1988, p. 1687-1689.

(112) Entre autres, R.R. NELSON, S.G. WINTER, *An Evolutionary Theory of Economic Change*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1982.

(113) Pour une modélisation suggestive de ce type de processus lire : B. ARTHUR, « Competing Technologies : An Overview », in G. DOSI & alii (eds.), *Technical Change and Economic Theory*, Londres, Frances Pinter, 1988.

(114) On vise plus particulièrement K. WICKSELL, *Intérêt et Prix*, dont un chapitre a été réédité dans la *Revue Française d'Économie*, printemps 1988, et les commentaires correspondants, p. 143-178.

(115) J.-P. FITOUSSI et J. LE CACHEUX, « Une théorie des années quatre-vingt », *Observations et Diagnostics Économiques*, octobre 1989, p. 117-160.

Le recours aux précédents historiques, substitut pour l'économiste à la méthode expérimentale

L'une des particularités des sciences sociales est en effet qu'il est rare de pouvoir procéder à des expériences en vraie grandeur. Certes, en économie, les postulats de la théorie de la décision ont été confrontés aux comportements effectifs d'individus, mis en situation par l'expérimentateur (116). Ont ainsi surgi nombre de paradoxes, manifestant un écart parfois considérable entre les axiomes de la théorie des choix rationnels et les décisions observées, même émanant d'économistes formés à cette même théorie. En outre, les phénomènes macroéconomiques restent hors d'atteinte pour l'économie expérimentale dont les visées sont essentiellement microéconomiques. Sans compter que l'hypothèse d'invariance du comportement rationnel demeure au cœur de ces recherches.

Dès lors, l'histoire économique est sans doute le seul champ à partir duquel le théoricien contemporain peut confronter ses constructions à des configurations originales et des contextes variés. Dans la mesure où les contextes institutionnels, sociaux, financiers et monétaires ont beaucoup varié, selon les pays et les grandes périodes historiques, l'économiste peut espérer trouver quelques épisodes permettant de tester directement ou indirectement certaines de ses prédictions. La référence à l'histoire s'avère alors un substitut à la méthode expérimentale, tout en élargissant le domaine des contextes institutionnels considérés (117).

Ainsi, les exemples d'effondrement des systèmes monétaires, à l'issue de l'explosion d'un processus d'hyper-inflation, fournissent-ils à contrario, les conditions de stabilité que doit remplir tout régime monétaire (118). Il n'est dès lors que surprenant que la théorie monétaire se soit constamment nourrie de l'histoire des prix et du crédit, car c'est le domaine privilégié sur lequel tester la compatibilité des diverses fonctions de la monnaie : unité de compte, moyen de paiement, instruments de réserve (119). En particulier, l'histoire de l'émergence des banques centrales n'est pas sans intérêt quant aux controverses contemporaines sur la viabilité d'un système monétaire qui ne serait composé que de banques privées (120). L'histoire monétaire américaine, en particulier l'épisode des greenbacks, suggère que la mise en concurrence de monnaies privées, entérinée par la flexibilité de leurs taux de change croisés, loin de garantir la convergence vers

(116) Pour une revue de littérature, lire V.L. SMITH, « Experimental Methods in Economics », in J. EATWELL & alii (Éds.), *The New Palgrave. A Dictionary of Economics*, Londres, MacMillan, 1987, t. I, p. 241-249.

(117) Ce n'est jamais que retrouver l'intuition de F. SIMIAND, *Statistique et expérience*, op. cit.

(118) Voir en particulier le chapitre sur l'hyper-inflation allemande dans M. AGLIETTA et A. ORLEAN, *La violence de la monnaie*, Paris, P.U.F., 1982.

(119) M.-T. BOYER-XAMBEU, G. DELEPLACE et L. GILLARD, *Monnaie privée et pouvoir des princes. L'économie de relations monétaires à la Renaissance*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques/Éditions du C.N.R.S., 1986.

(120) L.H. WHITE, *Free Banking in Britain*, Cambridge, Cambridge University Press, 1984.

des parités stables peut au contraire permettre la récurrence de crises financières aiguës (121).

Il en est de même en matière de théorie du chômage et d'économie du travail. Nombre de théories contemporaines ont réhabilité l'hypothèse, traditionnelle et intuitive, selon laquelle une flexibilité complète des salaires permettrait le maintien du plein emploi, puisque, à contrario rigidité salariale et chômage ont été observés dans les années 1980 (122). L'épisode de l'entre-deux-guerres mondiales dément la validité générale de cette conception : une formation des salaires éminemment concurrentielle, peu altérée par rapport à la fin du XIX^e siècle n'a pas empêché un développement rapide du chômage et sa non résorption à la veille de la deuxième guerre mondiale dans la majorité des nations industrialisées (123). De même, l'existence d'un État du Bien-Être développé et en particulier d'une indemnisation du chômage, ne conduit pas toujours et partout à un essor du chômage (124). En ce domaine, les comparaisons internationales sur la période contemporaine manifestent la variabilité des contextes institutionnels nationaux, eux-mêmes produits de l'histoire longue des structures productives, des compromis sociaux et des constructions juridiques. Par exemple, les sociétés de type social-démocrate manifestent des performances tout aussi remarquables que les modèles plus décentralisés de type anglo-saxon (125). Il n'est dès lors pas surprenant que nombre de chercheurs et théoriciens économistes préoccupés des problèmes contemporains se tournent vers le passé, en particulier de l'entre-deux-guerres, pour élargir leur compréhension des invariances mais aussi des spécificités contemporaines (126).

Innovations, genèse des formes d'organisation et modes de régulation : un intérêt majeur de l'histoire longue

Telle est en effet la conception la plus ambitieuse des relations entre théories et histoire économique. A l'opposé des systèmes physiques et de la plupart des sciences de la nature, les sciences sociales sont caractérisées par une historicité fondamentale de leur objet. Les catégories économiques, même les plus fon-

(121) R. BOYER, B. CORIAT, « Innovations dans les institutions... », *art. cit.*

(122) Ce thème a été popularisé par différents rapports de l'O.C.D.E., en particulier *Perspectives de l'O.C.D.E.*, juillet 1984 et décembre 1985.

(123) Lire entre autre : R. BOYER, J. MISTRAL, *Accumulation...*, *op. cit.*, p. 191-228.

(124) G. THERBORN, *Why Some People Are More Unemployed Than Others*, Londres, Verso, 1986 et S. BOWLES, R. BOYER, « Labour Market Flexibility and Decentralisation as Barriers to High Employment? Notes on Employer Collusion, Centralised Wage Bargaining and Aggregate Employment », in R. BRUNETTA et C. DELL'ARINGA (eds.), *Labour Relations and Economic Performance*, Londres, MacMillan, 1990.

(125) R. BOYER, « The Transformations of the Capital-Labor Relation and Wage Formation in Eight OECD Countries during the Eighties », in M. MIZOGUSHI (ed.), *Making Economies More Efficient and Equitable*, Oxford, Oxford University Press, 1991.

(126) B. EICHENGREEN & T.J. HATTON (eds.), *Interwar Unemployment in International Perspective*, Dordrecht, Kluwer Academic Publishers, 1987.

damentales, telles la marchandise, le marché, la monnaie, le capital ont d'abord été forgées par des processus historiques avant de faire l'objet d'une axiomatisation. En d'autres termes, selon cette dernière vision, amplement développée par cet article, les théories économiques sont filles de l'histoire. Dès lors, l'histoire économique s'avère essentielle pour définir les catégories mêmes de l'analyse économique, fussent-elles les plus abstraites.

Cette vision qui était au cœur des grandes avancées de l'histoire économique et sociale française dans les années 1930 semble avoir été quelque peu oubliée ou tout au moins laissée en jachère par les jeunes générations d'économistes, à l'exception des théoriciens de la régulation (127). Quant à la majorité des économistes, on ne saurait leur tenir rigueur d'explorer en priorité le cœur de la discipline et non pas son articulation avec les autres sciences sociales et en particulier l'histoire. Au demeurant, les traditions institutionnalistes et radicales américaines, comme l'hybridation des approches marxistes avec les analyses historiques ont précisément exploré cette dépendance de toute construction théorique par rapport à la configuration du système international, des relations capital-travail, du régime monétaire et du type de compromis politique (128).

Les problématiques de la régulation s'inscrivent dans cette perspective et proposent aux historiens une nouvelle alliance. Un autre article en présente les contours et les perspectives (129). Il manifeste au demeurant une surprenante, car inintentionnelle, convergence avec les tenants de la micro-histoire (130) : la volonté d'articuler une série de sphères réputées appartenir à des champs disciplinaires distincts, l'accent mis sur le temps long et la transformation des formes de pouvoir et d'organisation constituent autant de points communs.

Cette démarche prend tout son relief dans le contexte des années 1990, période de changements structurels majeurs. La recomposition du paysage européen, les nouvelles données à l'échelle internationale, le glissement de l'hégémonie technique et économique des États-Unis vers le Japon, les mutations des modes de vie et des aspirations, sans oublier la multiplication des innovations organisationnelles et techniques ouvrent autant de perspectives nouvelles, qui ne sont pas répétition à l'identique des régularités passées. Le temps de l'histoire fait donc irruption dans le travail feutré et éthéré du théoricien qui ne peut donc plus en faire abstraction qu'à ses risques et périls.

Ainsi, faut-il le répéter, l'Histoire en mouvement passe au crible les théories économiques... et peu en sortent indemnes. Le temps d'une analyse économique respectueuse de l'histoire est peut-être venu.

(127) Pour une présentation d'ensemble R. BOYER, *La théorie de la régulation. Une analyse critique*, Paris, La Découverte, 1986.

(128) Entre autres, M. AGLIETTA, *Régulation et crises du capitalisme*, Paris, Calmann-Lévy, 1976 et M. BASLÉ, J. MAZIER, J.-F. VIDAL, *Quand les crises durent...*, Paris, Economica, 1984 ; A. LIPIETZ, *Crises et Inflation, Pourquoi ?*, Paris, Maspéro, 1979 et R. BOYER, *La flexibilité du travail en Europe*, Paris, La Découverte, 1986.

(129) R. BOYER, « Économie et Histoire, vers de nouvelles alliances ? », *Annales E.S.C.*, novembre-décembre 1989, p. 1397-1426.

(130) Pour un exemple suggestif G. LÉVI, *Le pouvoir au village*, Paris, Gallimard, 1989.

Logique de coopération et mouvement propre des disciplines

par Roger GUESNERIE *

Le texte de R. Boyer est riche et remarquablement stimulant. Je ne suis cependant pas toujours certain d'être d'accord avec son interprétation, implicite ou explicite, de certains développements récents de la discipline économique. Je limiterai mon commentaire aux aspects du texte relevant de la théorie économique proprement dite (faisant abstraction en particulier de toute la dimension quantitative et appliquée).

Robert Boyer note à juste raison que la discipline sort d'une période de ce qu'il appelle une culture intensive et appelle de ses vœux le passage à une culture extensive. Je ne trouve rien à y redire et, à titre personnel, je souscrirais plutôt à ce souhait. Mais pour qu'il s'agisse d'autre chose que d'un souhait, il faut analyser, me semble-t-il, les raisons de ce mouvement de culture intensive. De trois choses l'une. Ou bien ce mouvement ne répondait à aucune nécessité — c'est une hypothèse que la lecture du texte ne permet pas d'écarter — et le passage à la période souhaitée de culture extensive peut se faire dès aujourd'hui (mais aurait aussi pu se faire hier). Ou bien ce mouvement répondait à une nécessité interne de la discipline et cette nécessité a disparu et le moment présent peut être particulièrement propice pour la réflexion proposée par Boyer. Ou il y avait bien nécessité et cette nécessité n'a pas disparu et les espoirs d'une « nouvelle alliance » ne sont ni interdits ni particulièrement à l'ordre du jour.

Retour sur l'histoire

En fait l'expression de culture intensive est tout à fait heureuse. Allant plus loin, je qualifierais volontiers, pour faire bref et percutant, de « bourbakiste » la période qui va de l'après-guerre à la fin des années 1960 (1). La période a été marquée par un effort considérable de retour sur les fondements. Il est suggestif

* Directeur d'études à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales. Économiste.

(1) Cette filiation n'est pas purement allégorique mais bien réelle dans le cas de G. DEBREU.

mais sans doute excessif de comparer cet effort à l'effort de remise en ordre de la science mathématique entrepris autrefois par N. Bourbaki. Mais la rigueur qui a été mise dans l'évaluation de la portée et la généralité des propositions reflète une exigence dans la démarche du « doute méthodique » dont on ne connaît sans doute pas d'équivalent en sciences sociales. Cet effort a coïncidé avec une mathématisation de la discipline et particulièrement une mathématisation de la théorie économique, sujet qui m'intéresse ici.

Deux questions viennent immédiatement à l'esprit. D'abord, pourquoi l'irruption du formalisme mathématique dans la discipline économique ? Cette question a sans doute plusieurs réponses mais l'une me paraît à la fois simple et profonde : le raisonnement économique en général et la théorie économique en particulier soulèvent des questions d'une difficulté logique considérable. La transformation des « valeurs » en prix, la rente foncière, le profit industriel et la croissance, pour me limiter à des débats de la période des classiques, sont des questions dont la maîtrise intellectuelle complète est ardue. Plus généralement, la multiplicité des acteurs et la variété de leurs interactions — même si on essaie de les organiser autour de principes simples — sont la source de complexités logiques dont les spécialistes, sans doute plus que les profanes, sont bien conscients.

Seconde question : pourquoi le mouvement de culture intensive se développant autour du formalisme mathématique s'est-il intensifié après la Seconde Guerre mondiale (2) ? Probablement par l'application d'une loi économique des plus banales, la rencontre d'une offre et d'une demande : l'offre est celle des outils mathématiques moyennement sophistiqués (algèbre linéaire) ou plus sophistiqués (analyse convexe, théorèmes topologiques de points fixes, probabilités) qui sont apparus dans une forme utilisable au XX^e siècle. La demande c'est, bien sûr, la demande générale d'éclaircissements logiques dont on vient de faire état mais aussi une demande plus spécifique dont on peut inventorier deux sources particulières. D'une part, et cet élément n'est sans doute pas aussi mineur qu'il y paraît, les controverses intellectuelles ont été exacerbées par les affrontements idéologiques de l'après-guerre. Beaucoup d'énergie a été déployée par les meilleurs experts de la profession, souvent en vain dans l'immédiat, pour produire des arguments aussi irréfutables que possible, donc aussi formalisés que possible. D'autre part, la discipline sortait après la grande crise d'une secousse considérable. Keynes avait convaincu la plupart des économistes (et les gouvernements) que la gestion macro-économique devait se fonder sur des principes nouveaux mais il n'avait pas proposé une construction théorique qui ait la cohérence et la généralité de celle dont il avait sapé la crédibilité pour la politique économique. Une sorte de Yalta s'était établi au sein de la discipline en l'organisant autour de deux territoires communiquant peu (*no bridge*) : la micro-économie et la macro-économie. Cet état de fait était intellectuellement très insatisfaisant et ceux qui étaient conscients de la difficulté intellectuelle du problème ont eu l'intuition que sa solution serait lente et, qu'aussi surprenant que cela puisse paraître, le retour vers le savoir ébranlé, l'approfondissement de la théorie walrasienne en étaient peut-être un préalable.

(2) Le mouvement a été beaucoup plus tardif en France que dans les pays anglo-saxons.

Une discipline contribue à l'organisation d'une province du savoir. Au sein de cette province, elle doit permettre de constituer une sorte de logiciel qui permet de classer, d'organiser, de comparer les faits et les idées. La période de culture intensive à laquelle R. Boyer faisait allusion peut être vue comme une période de réfection du logiciel économique. Plutôt qu'un hasard de l'histoire des idées, elle constitue une nécessité interne à la discipline. Je crois (mais bien sûr le verdict de l'histoire ne tombera que plus tard), que ladite période de culture intensive a été riche pour la discipline et essentielle à son développement (3).

Des conditions pour avancer

Il faut redire que la réponse à la question Qu'en est-il aujourd'hui ? me semble décisive pour évaluer les chances de la « nouvelle alliance ». Ma propre réponse est un peu incertaine.

D'une part, il est clair qu'après la période de retour sur les fondements, la discipline est entrée dans une phase beaucoup plus innovatrice. Il y a eu dans les 15 ou 20 dernières années un foisonnement d'idées. R. Boyer en passe beaucoup en revue. Si nous avons un point de désaccord, c'est sans doute que je pense que ces idées qui n'étaient pas toutes nécessairement nouvelles n'ont été développées que parce que, au moins pour une part, elles trouvaient place dans un logiciel rénové.

D'autre part, je ne crois pas, si vous me permettez à nouveau cette image, que la réfection du logiciel soit totalement achevée, même en s'en tenant aux problèmes qui sont à l'origine de l'effort de réflexion mentionné. Par exemple, nous ne disposons pas encore aujourd'hui de ce qu'on pourrait légitimement qualifier de « théorie keynésienne » au sens où elle rendrait justice à certaines des intuitions de Keynes en ayant la rigueur logique et la cohérence conceptuelle de l'équilibre général walrasien. Naturellement nous avons eu de nombreuses avancées dans cette direction, parmi lesquelles il faut citer la théorie des équilibres à prix fixes, etc. Pour prendre une métaphore, nous escaladons les montagnes mais le sommet n'est peut-être pas encore en vue.

En guise de conclusion, je me limiterai à quelques brefs commentaires. Je ne peux discuter au fond chacune des propositions de Boyer. Deux remarques générales cependant.

La première est qu'à une démarche programmatique ambitieuse il est essentiel d'accrocher des projets plus pragmatiques. C'est seulement sur des chantiers spécifiques et bien délimités que peuvent s'éprouver les chances de réussite d'une

(3) Je ne tire évidemment pas argument pour ma position du fait qu'elle a paru être retenue par le jury du Prix Nobel (qui, en couronnant Arrow, Samuelson, Allais, Debreu..., a largement honoré cette culture intensive), mais le choix dudit jury ne peut évidemment non plus être retenu contre elle.

nouvelle alliance (je reconnais que c'est une remarque facile et insuffisamment constructive).

La seconde est que le savoir économique de notre temps est sûrement plus hermétique, en particulier à cause de la formalisation ; il n'est pas impénétrable. Un des efforts prioritaires des économistes est certainement d'améliorer la communication de leur message. Mais économistes et historiens auraient plus de chances de se rencontrer si chacun faisait la moitié du chemin. Il faut donc certainement que les économistes lisent l'histoire, mais il faut peut-être aussi que les historiens sachent plus d'économie.

« Jean Jaurès »

Bulletin de la Société d'Études Jaurésiennes

Trimestriel

Rédaction-Administration :

Frédéric MORET

148, boulevard de Grenelle - 75015 PARIS

Abonnement-Trésorerie

Irène LAFAYE

21, boulevard Lefebvre - 75015 PARIS

Abonnement annuel :

France : 70 F

Étranger : 80 F

Ce numéro : 20 F

C.C.P. « Société d'Études Jaurésiennes », Paris 13669 84 H

N° 120

février 1991

- *Éditorial* : par Madeleine Rebérioux.
- « *Contradiction* », article de *La Dépêche* de Toulouse, du 5 octobre 1907, par Jean Jaurès.
- « *Effort Permanent* », article de *La Dépêche* de Toulouse, du 25 novembre 1912, par Jean Jaurès.

$$(5) \text{ IM} = 0,13 Q_{-1} + 0,94 \frac{\text{DOMM}}{\text{PIM}} - 0,36 \text{ TXOB} - 35,0$$

(0,02)
(0,21)
(0,07)
(12,4)

$$R^2 = 0,76, \text{ DW} = 2,44, \text{ see}(\%) = 18,6 \%, \text{ période } 1921-1938.$$

$$(6) \text{ Log (LIQM)} = 0,69 \text{ Log (PQ)} + 0,17 \text{ Log (PQ)}_{-1} - 0,05 \text{ TXOB}$$

(0,16)
(0,16)
(0,02)

$$+ 16,0 \text{ TCHO} - 0,28$$

(1,3)
(0,36)

$$R^2 = 0,98, \text{ DW} = 2,28, \text{ see}(\%) = 1,5 \%, \text{ période } 1921-1938$$

$$(7) w + \text{DH} = 0,47 (w_{-1} + \text{DH}_{-1}) + 0,60 p^+ + 0,44 p^-$$

(0,10)
(0,12)
(0,09)

$$- 3,13 (\text{TCHO} - \text{TCHO}_{-1}) + 0,21 \text{ D36} + 1,98$$

(1,55)
(0,05)
(0,35)

$$R^2 = 0,98 \quad \text{DW} = 1,93 \quad \text{see}(\%) = 1,2 \%, \text{ période } 1921-1938$$

$$(8) p = 0,21 p_{-1} + 0,41 w + 0,24 p_m^* + 0,34 \text{ TU} - 0,23$$

(0,09)
(0,06)
(0,04)
(0,15)
(0,13)

$$R^2 = 0,98, \text{ DW} = 1,41, \text{ see}(\%) = 11,2 \%, \text{ période } 1921-1938$$

$$(9) p_x = 0,54 p_x^* + (1-0,54)p$$

(0,10)

$$R^2 = 0,59 \quad \text{DW} = 1,74, \quad \text{see}(\%) = 10,8 \%, \text{ période } 1920-1938$$

$$(10) p_m = 0,74 p_m^* + (1-0,74)p$$

(0,14)

$$R^2 = 0,64, \text{ DW} = 1,23, \text{ see}(\%) = 16,2 \%, \text{ période } 1920-1938$$

NOTES DE LECTURE

LES CATHOLIQUES

Vincent FÉROLDI. – *La force des enfants. Des Cœurs Vaillants à l'A.C.E.* Paris, Éditions Ouvrières, 1987, 336 pages. « Églises/Sociétés ».

Prêtre et militant de l'Action catholique des enfants, mais aussi docteur en 3^e cycle d'histoire, Vincent Féroldi a rédigé cet ouvrage à l'occasion du cinquantième anniversaire de son mouvement. Il a pu bénéficier d'un accès direct aux archives des Cœurs Vaillants et Ames Vaillantes de France, du secrétariat de l'épiscopat français et de l'Union des œuvres catholiques de France.

Dans les cinq parties de cet ouvrage dont chacun recouvre une période chronologique précise, l'auteur retrace l'évolution du mouvement de ses origines aux années 80.

Après une période de gestion d'une dizaine d'années (1928-1937), les « Cœurs Vaillants » trouvent leur personnalité à la veille de la Seconde Guerre mondiale ; ils se présentent alors comme un « grand mouvement d'écoliers » plongeant ses racines dans les patronages.

Au départ en effet *Cœur Vaillant* est simplement un journal lancé par les prêtres fils de la charité, qui dirigent l'Union des œuvres catholiques, dans l'intention de « revitaliser les patronages ». Dans cette nouvelle formule d'« illustré », pages d'actualité, chroniques scientifiques, articles de formation morale, concours amusants sont associés aux bandes dessinées qui vont servir de support pédagogique. Le père Gaston Courtois, directeur du journal et bientôt du mouvement, obtient en particulier en octobre 1930 l'exclusivité pour la France des aventures de Tintin et Milou qui commencent par *Tintin au pays des Soviets*.

Le succès dans les patros est tel qu'on voit s'y créer des clubs de lecteurs, de diffuseurs, et que naît progressivement autour du journal le mouvement avec ses insignes, ses fanions, bientôt son salut, sa promesse, sa célèbre devise, son uniforme jaune d'or, sa « mystique ».

Incontestablement l'influence du scoutisme est ici déterminante, le grand orga-

nisateur du mouvement avec G. Courtois, le père Jean Pihan étant d'ailleurs un ancien scout.

Mais si elle emprunte les formes extérieures et les méthodes actives, la pédagogie Cœur Vaillant cherche surtout à développer la piété et les croix d'ascension personnelle marquent les progrès dans les connaissances religieuses. A la veille de la guerre, le dynamisme et la vitalité du nouveau mouvement sont impressionnants malgré les rivalités avec des entreprises concurrentes (Cité des Jeunes, croisade eucharistique) ou avec la J.A.C. et la J.O.C. pour la prise en charge des préadolescents.

La période de l'Occupation est traversée tant bien que mal puisque l'enthousiasme de Gaston Courtois pour la Révolution nationale est contrebalancé par l'arrestation temporaire par la Gestapo en 1943 de Jean Pihan et de l'équipe parisienne. En tout cas l'expansion numérique se poursuit et au lendemain de la guerre les *Cœurs Vaillants* sont reconnus par la hiérarchie catholique comme « le mouvement chrétien de l'enfance » ; avec 8 700 groupes de garçons et 8 500 de filles, ils regroupent alors, c'est leur apogée, près d'un million d'enfants.

C'est au cours des années 50 avec le premier rassemblement national des responsables laïcs en 1953 puis le départ du père Courtois en 1955 qu'est pris le virage décisif de rupture avec les patronages.

Reconnu en 1956 par l'assemblée des évêques comme « Action catholique de l'enfance », le mouvement s'intitule depuis 1972 « Action catholique des enfants » pour souligner la primauté des jeunes sur l'encadrement. Ainsi le militantisme chrétien, de plus en plus engagé à partir des années 60 aux côtés de la J.O.C. vers l'idée de transformation de la société, s'est-il substitué à l'esprit de préservation et d'éducation pieuse. Il est vrai qu'au sein du mouvement qui s'est toujours adressé à un milieu populaire, la branche ouvrière a pris de plus en plus de poids (près de la moitié des effectifs dans les années 60-70) avec le déclin du monde rural.

Malgré cette orientation progressiste et le remplacement des croix d'ascension personnelle par des badges en formes de patins à roulettes (« l'A.C.E., ça roule pour la vie », fête du cinquantenaire de 1987) il n'est pas certain que les « Cœurs Vaillants » devenus « Perlins », « Friponnets » et « Triolos » aient totalement rompu aux yeux de l'extérieur avec leur image de marque de « bons petits gars des patros ». Il est vrai que les effectifs aujourd'hui (environ 84 000 enfants en 1985) ne sont plus comparables à ceux du lendemain de la guerre.

Si le livre de Vincent Féroldi montre bien les transformations du mouvement, il ne souligne pas les contradictions, collant à la « ligne » des différents moments, privilégiant la continuité sur des ruptures pourtant frappantes ; ainsi pourrait-on par exemple opposer l'orientation de croisade anticommuniste et antilaïque présente chez les « Cœurs Vaillants » non seulement dans les années 30, mais encore, à quelques nuances près, au lendemain de la guerre, aux positions plus récentes d'une A.C.E. qui souligne en 1972 qu'« elle s'adresse à tous les enfants quelle que soit leur religion dans le respect des croyances, incroyances et cheminements de chacun ».

On peut aussi regretter que la grande Histoire — de la France mais aussi de l'Église — dans laquelle s'insère celle du mouvement ne soit souvent présentée que comme un décor, venant parfois perturber la préparation des réunions ou des actions (comme le débarquement en 44 !), mais ne représentant pas suffisamment un élément d'explication pour comprendre les évolutions.

Un moyen vivant pour relier l'histoire du mouvement au contexte historique aurait pu être trouvé avec une analyse de contenu des journaux et des histoires illustrées.

On reste ici un peu sur sa faim et on aimerait en savoir un peu plus, non seulement sur Tintin et Milou, dont l'évolution idéologique, du *Pays des Soviets* au *Lotus bleu*, est assez connue mais aussi sur « Barnabé », le « sympathique héros colonial », sur « Fripounet et Marisette », etc.

Ainsi l'ouvrage de Vincent Féroldi n'échappe-t-il pas à tous les pièges de l'histoire interne : tendance à émousser les aspérités, emploi d'un langage d'initiés, propension à privilégier les problèmes d'appareil (en particulier les nombreuses querelles de frontière avec les autres mouvements d'Action catholique) au détriment de la vie quotidienne ou des histoires illustrées, moins « sérieuses » peut-être mais riches de signification car elles permettent de pénétrer dans le monde des enfants.

Il n'en demeure pas moins un livre de référence, une somme de travail servie par une riche expérience personnelle, par le souci de présenter des documents, et par des analyses précises et nuancées.

Rémi FABRE □

Joseph DEBÈS, Émile POULAT. — *L'appel de la J.O.C. (1926-1928)*.
Paris, Éditions du Cerf, 1986, 290 pages. « Histoire ».

Démêler l'écheveau des *origines* de la fondation de la J.O.C. française et des *différentes versions* qui courent sous l'éclairage de nouvelles archives, tel est l'objet de cet ouvrage. Mais les archives de la J.O.C. étant elles-mêmes muettes sur cette « prime histoire », c'est à partir de la correspondance entre les principaux protagonistes et initiateurs du mouvement et notamment du dossier confié par le père Boulier à l'un des auteurs, qu'est reconstituée la genèse de la J.O.C. française.

Dans la chronologie et la géographie de la J.O.C. française interviennent dès 1925 : l'abbé Georges Guérin, vicaire à la paroisse Saint-Vincent de Paul de Clichy, sa volonté d'organiser les jeunes apprentis qu'il côtoie dans cette banlieue rouge, sa découverte des publications de la J.O.C. belge fondée par l'abbé Cardijn et les conseils qu'il demande au père Boulier, un jésuite de l'Action Populaire tandis que le diocèse de Lille suit une démarche analogue mais avec un autre initiateur : l'abbé Ernoult. Autour de ce triangle fondateur gravite toute une nébuleuse.

Outre ces filiations, il faut en effet tenir compte du poids de certaines personnalités, du heurt des tempéraments, des susceptibilités et des relations personnelles, des autorités reconnues de l'A.C.J.F., des jésuites engagés dans l'Action Populaire, des limites du « modèle » belge, de la hiérarchie ecclésiastique toujours vigilante et de la stratégie de (re)conquête de la classe ouvrière... un ensemble bien hétéroclite concèdent les auteurs. Car, au-delà de l'accord de principe qui règne dans toutes les œuvres de l'Église sur la perspective de construction d'une société chrétienne (« La J.O.C. est née cléricale... Tous avaient été formés dans un type précis de catholicisme, intransigeant, intégral » p. 180), ce qu'éclaire la correspondance publiée tient surtout à la description des désaccords nés sur la forme que prendra un mouvement adapté aux jeunes ouvriers et apprentis. Ainsi des tensions entre le projet de la J.O.C. naissante et les Jeunesses syndicalistes chrétiennes de la C.F.T.C. qui entrent en concurrence et surtout des rivalités entre la J.O.C. et les Équipes ouvrières de l'A.C.J.F. qui recrutent dans le même vivier des patronages.

Tous ces jeux d'influence se sont exacerbés au cours d'une courte mais grave crise quand, en 1927, l'entrée de la J.O.C. parisienne dans l'A.C.J.F. semble décidée puis confirmée pour être aussitôt remise en question, plaçant les deux organisations au bord de la rupture. La formule jociste, l'esprit jociste et son ouvrièrisme revendiqué par l'abbé Guérin prenaient pour certains des allures de luttes de classes. Pour d'autres primait la question de l'état-major, de la structure, de l'encadrement ou même des rites (insignes, uniforme, devise...) plus que des liens réels avec la classe ouvrière.

A partir de 1928, le problème de la structure réglé par l'intégration de la J.O.C. au sein de l'A.C.J.F. mais avec autonomie du mouvement, trois idées-force se dégagent : « l'entre-eux, par eux, pour eux » (l'action catholique spécialisée par milieu), « la formation intégrale surdéterminée par la formation religieuse » (d'où la mystique et le ressourcement dans de nombreuses retraites) « et la conquête ouvrière » (p. 183).

La période couverte par cet « Appel de la J.O.C. » cerne donc les premières années du mouvement, ses tâtonnements et ses contradictions. Avant que l'épiscopat français ne mette en 1931 l'ensemble des mouvements spécialisés sous sa dépendance dans une organisation centrale : l'Action Catholique, l'ouvrage a le mérite de montrer la diversité des réseaux, des relais, des courants qui traversent alors l'Église, l'intuition de quelques hommes (« L'idée première de la J.O.C., on la doit à un jeune prêtre qui a rencontré l'attente d'autres jeunes prêtres », p. 180) mais aussi la volonté des « états-majors ecclésiastiques » qui, par des chemins divers quittent la défensive pour s'engager désormais dans l'offensive missionnaire. Doit-on dire que l'on n'y entend guère la parole ouvrière ?

Florence RIFFAULT-REGOURD □

Paul CHRISTOPHE. – 1939-1940. Les catholiques devant la Guerre.
Paris, Éditions Ouvrières, 1989, 201 pages. « Églises/Sociétés ».

Voilà un petit livre qui ne manque pas d'intérêt et qui vaut mieux que son titre. En effet, il déborde assez largement la période de guerre et relativise les choix du moment en les replaçant fort heureusement dans une continuité qui plonge parfois assez loin avant elle ou qui s'étale bien au-delà de l'armistice. En fait, c'est une étude des tendances qui parcourent le monde des catholiques face à Hitler ce qui est beaucoup plus qu'annoncé. Elle permet de suivre pas à pas l'évolution de ceux qui les expriment.

Avec la guerre et plus encore après la défaite, les options idéologiques antérieures l'emportent, faisant rejouer le clivage entre ceux qui voient dans le bolchevisme le danger principal et ceux pour qui la dénonciation du nazisme passe avant toute chose. Ainsi s'éclaire le retournement du cardinal Baudrillart, proche de l'Action Française, devenu l'une des figures de proue de la collaboration après avoir été un antigermaniste virulent. Les démocrates-chrétiens ont donc plus de constance dans leur hostilité et les Nouvelles Équipes Françaises jouent un rôle effectivement pionnier dans l'édification de tout un pan de la Résistance en Zone sud.

La Voix du Vatican, l'un des premiers journaux clandestins de cette zone, reproduit les émissions les plus critiques de Radio Vatican. Certains silences pontificaux n'en sont pas moins douloureux et, plus encore, ceux de la hiérarchie ecclésiastique française, significatifs de sa bienveillance vis-à-vis de Vichy.

Même si le Maréchal est, dans un premier temps, leur plus petit dénominateur commun politique, l'ouvrage a le mérite de montrer que les catholiques n'ont pas été moins divisés que d'autres. Ajoutons qu'il est complété utilement par une série de textes, une chronologie et de bien commodes notices biographiques.

Jean-Marie GUILLON □

Jean-Marie CONRAUD. – Militants au travail. C.F.T.C. et C.F.D.T. dans le mouvement ouvrier lorrain (1890-1965). Metz, Ed. Serpenoise, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 1988, 367 pages. Préface d'Edmond MAIRE. Postface de Jacques CHÉRÈQUE.

À en juger par les parutions récentes, l'histoire de la C.F.T.C.-C.F.D.T. et ses enjeux semblent davantage que par le passé préoccuper les militants. Du témoignage engagé de J. Tessier sur la déconfessionnalisation (1) à la thèse importante et controversée de P. Cours-Salies (2), en passant par l'histoire du S.G.E.N.

(1) J. TESSIER, *La C.F.T.C. Comment fut maintenu le syndicalisme chrétien*, Paris, Fayard, 1987.

(2) P. COURTS-SALIES, *La C.F.D.T. Un passé porteur d'avenir*, Paris, La Brèche-P.E.C., 1988.

retracée par M. Singer (3), la priorité est donnée aux débats nationaux. L'ancien secrétaire de l'Union régionale Lorraine C.F.D.T., J.-M. Conraud, a voulu restituer à cette histoire une indispensable dimension régionale. Tâche doublement difficile. D'abord à cause de la « pauvreté extrême » des archives ; malgré l'énorme travail de collecte entrepris par J.-M. Conraud, les zones d'ombre abondent. En revanche, lorsque le matériau existe, l'auteur cède parfois à la tentation, compréhensible, de le restituer intégralement, ce qui peut gêner la lisibilité ou, au pire, fausser la perspective d'ensemble. La seconde difficulté, qu'E. Maire relève à juste titre dans sa préface, tient à l'objet même de la recherche : après plusieurs monographies départementales (Ain, Isère, Loire...), il s'agit ici de la première esquisse de l'histoire d'une région C.F.D.T. Or, sans même évoquer les aléas de la représentation institutionnelle des régions au sein de la C.F.T.C. — C.F.D.T., l'existence concrète d'une structure régionale en Lorraine est tardive et J.-M. Conraud n'en devient le premier permanent qu'en 1963. La plus grande partie de l'ouvrage apparaît donc nécessairement comme la juxtaposition d'histoires parallèles de quatre départements aux spécificités bien marquées. Certes, on y retrouve des traits communs, caractéristiques du syndicalisme chrétien en France : difficultés d'implantation initiale, à partir de milieux paroissiaux ; essor en 1936, conforté après 1945, marqué par un recrutement sur le lieu de travail et l'arrivée de jeunes militants jocistes désireux de dynamiser l'organisation. L'un des apports de l'ouvrage est d'ailleurs de ne pas se contenter de décrire l'« évolution » sur le seul plan de l'idéologie ou même des pratiques revendicatives, mais de montrer qu'elle s'accompagne, à partir de la fin des années cinquante, d'une modification dans le fonctionnement des structures géographiques : la prise de conscience croissante des problèmes politiques, en particulier, amène les Unions départementales à repenser leur rôle, dépassant le simple soutien aux divers syndicats (« multiprofessionnel ») au profit d'une prise en charge des problèmes communs à tous les travailleurs (« interprofessionnel »).

Il n'en demeure pas moins que les différences entre départements l'emportent et permettent de nuancer fortement l'image traditionnelle de l'organisation C.F.T.C. Ainsi la constitution en 1920, à l'initiative d'un militant du Sillon, d'une Union vosgienne non confessionnelle, regroupant hommes et femmes dans des syndicats mixtes et dont les militants employés favorisent la création de syndicats ouvriers ; c'est d'ailleurs la question de l'affiliation à la C.F.T.C. qui contribue à accélérer la désagrégation de l'Union dès 1922. Un autre département atypique est celui de la Moselle. En l'absence d'une étude d'ensemble sur le syndicalisme « alsacien-lorrain », le travail de J.-M. Conraud apporte d'utiles éclairages sur le sujet en s'attachant à un département dont les destinées furent très longtemps liées à celles du grand frère alsacien et marquées par le modèle allemand : syndicalisme interconfessionnel, ouvrier, prêt à la grève et à l'action commune intersyndicale sur le plan professionnelle, centralisation financière avec caisse de grève interprofessionnelle, cumul des mandats politiques et syndicaux...

(3) M. SINGER, *Histoire du S.G.E.N. 1937-1970. Le Syndicat général de l'Éducation Nationale*, Lille, Presses Universitaires de Lille, 1987.

Dans l'ensemble, le livre de J.-M. Conraud apparaît comme une mine d'informations. On regrettera d'autant plus l'absence d'index et surtout la minceur des notes et références, particulièrement gênante pour la période de la déconfessionnalisation malgré l'effort d'impartialité d'un auteur qui fut aussi acteur. L'ouvrage constitue néanmoins un bel hommage aux militants. Non seulement parce qu'on y retrouve des figures nationales, comme E. Descamps ou J. Chérèque, mais surtout parce qu'on y découvre les hommes et les femmes qui ont bâti la C.F.T.C. et la C.F.D.T. Tout particulièrement les femmes : qui sait encore que jusqu'en 1936, la vie et la croissance de la jeune UD de Meurthe-et-Moselle reposent sur les épaules de trois permanentes ? Ce n'est pas le moindre mérite de l'auteur de nous avoir rappelé l'importance du rôle de ces militantes, et, à travers elles, des syndicats féminins chrétiens dans l'entre-deux-guerres.

Frank GEORGI □

EN EUROPE

Claude CANTINI et alii. – *Les origines du socialisme en Suisse romande, 1880-1920.* Lausanne, Association pour l'étude de l'histoire du mouvement ouvrier, 1988, 255 pages. « Cahiers ».

L'Association pour l'étude de l'histoire du mouvement ouvrier née à Lausanne édite depuis 1984 un *Cahier* annuel à la fois lieu de mémoire, outil bibliographique et territoire d'accueil pour de jeunes historiens. Le centenaire de la naissance (officielle) du Parti socialiste suisse a été pour l'A.E.H.M.O. l'occasion de manifester son identité romande en consacrant ce cinquième cahier tout entier à une dizaine d'études historiques, rédigées avec simplicité, bien informées, étayées sur de nombreuses notes (4). A la différence du volume publié en 1988 lui aussi, et toujours dans le cadre de son centenaire, par le Parti socialiste suisse (5), celui-ci se limite d'une part aux pays romands et d'autre part à la période à laquelle met fin la création du Parti communiste.

(4) Ont collaboré à ce volume Claude Cantini, Alain Clavien, François Kohler, Alain Meyer, Marc Perrenond, Jean-Claude Piguët, Charles F. Pochon, Brigitte Studer dont l'article sur « la place des femmes et le rôle de la famille dans le mouvement ouvrier » est loin de se limiter à la Suisse romande et Marc Vuilleumier qui rédige le premier texte, le plus important sans doute, « Autour de la fondation du Parti socialiste suisse ».

(5) *Cent ans de Parti socialiste suisse 1888-1988. Solidarité. Débats. Mouvement*, Lausanne, Ed. d'en bas, 1988, 350 p.

Pays romands... L'appartenance à la culture française, l'usage de la langue en tout cas, ne suffit en aucun cas à unifier « le socialisme en Suisse romande ». Chaque cité tant soit peu importante génère son propre socialisme : voici le Grutli vaudois et le parti socialiste jurassien, les coopératives de Sainte-Croix, patrie des boîtes à musique, et puis Genève et Fribourg, le Valais, Berne et Neuchâtel. Certes le socialisme n'est nulle part sorti tout armé de la cuisse de Jupiter mais l'impression d'éclatement, de chatoiement si l'on préfère, que l'on retire de ce livre donne une idée de la charge d'abstraction que représente, pour le socialisme romand, la « date de naissance » de 1888 et des difficultés auxquelles se sont heurtées les unificateurs. A vrai dire quelques dates apparaissent, assurément significatives : les premiers mai qui marquent, selon le mot d'Eric Hobsbawm, l'invention d'une tradition ardente que le jeune parti est capable de capitaliser : entre 1891 et 1892 il double ses effectifs pour l'ensemble de la Suisse ; 1912, année où les socialistes emportent pour la première fois la majorité à la Chaux de Fonds et au Locle : le décalage avec la France est de plus de vingt ans. Mais de 1889 à 1919 c'est presque chaque année que, dans un lieu différent, on voit démarrer le socialisme. Cette façon d'égrener le chapelet du parti a quelque chose de fascinant.

On appréciera à ces textes si divers leur unité : le genre monographique est utilisé pour donner à voir la diversité des structures ouvrières dans lesquelles d'une ville à l'autre s'enracine le socialisme, la diversité des hommes aussi, le rôle du radicalisme politique bien incarné par l'évolution d'un Favon et le poids qui n'a son équivalent ni en France ni en Allemagne d'un mouvement comme le Grutli.

Madeleine REBÉRIOUX □

Carlos SERRANO. – *Le tour du peuple.* Madrid, Bibliothèque de la Casa de Velazquez, 1987, 360 pages.

C'est de la charnière des XIX^e et XX^e siècles que serait venu, dans l'Espagne péninsulaire, le « tour du peuple » qui donne son titre au livre. C'est-à-dire à l'époque de la guerre de Cuba (1895-1898), dont le contexte et les effets sont au centre de l'ouvrage.

Celui-ci reprend pour l'essentiel des publications plus ponctuelles de l'auteur, qu'il a reliées entre elles et qu'il a parfois réécrites. Lorsque Carlos Serrano les avait publiées il ne les avait sans doute pas conçues comme parties éventuelles d'une publication globale. Mais la cohérence et la continuité des questions qui sont posées à la réalité espagnole ont tout naturellement débouché sur un livre articulé et construit. La convergence dans les interprétations, jointe au souci d'insérer les divers aspects abordés dans la globalité de la situation/des situations espagnoles — c'est particulièrement vrai pour l'attitude des intellectuels — se révèle donc peut-être plus pertinente qu'un objet strictement délimité de manière thé-

matique. D'autant plus que, par son caractère fragmenté et composite, la réalité de l'Espagne de la Restauration prend parfois l'aspect d'un puzzle auquel l'interprétation de Carlos Serrano donne un sens convaincant, renforcé par une écriture souvent percutante.

On peut lire ainsi dans un premier moment des études sur quelques mouvements sociaux aussi divers que la réponse à l'emprunt national pour financer les expéditions à Cuba, sur la montée des désertions devant l'envoi de recrues dans la « grande île » ou encore sur les émeutes de subsistance de l'été 1898, après la défaite. Une seconde partie, qui englobe, sans omettre le courant anarchiste parmi l'émigration aux États-Unis, l'attitude des courants ouvriers espagnols face à la crise coloniale, est prolongée par une analyse, en troisième point, des « tentatives de relève » de caractère « populiste » que constituent, dans le contexte d'usure des forces politiques traditionnelles et de relative impuissance des organisations ouvrières, le nationalisme républicain et centraliste (avec, en particulier, le rôle qu'y tient le romancier Blasco Ibanez), les courants « régionalistes » — c'est alors le mot le plus fréquemment employé — ou les initiatives politiques par lesquelles les classes moyennes ou les intellectuels tentent de mettre sur pied un support social. Une longue synthèse finale, souligne la dynamique qui lie ces diverses réactions.

Dans cette perspective le titre n'étonne plus. Il souligne, au contraire l'hypothèse principale. L'auteur, en effet, lorsqu'il aborde la réalité du peuple en mouvement, qu'il s'agisse des réactions informelles devant les manifestations d'autoritarisme et devant l'appropriation de l'État par les classes dominantes ou des échos recueillis par les courants ouvriers vers la fin du siècle passé, insiste à la fois sur leur caractère ascendant et sur les limites de cette émergence. Mais le peuple n'est pas seulement une présence sociologique ou militante. Il est aussi un thème central du message des nationalismes des périphéries industrialisées de l'Espagne, dont les premiers succès politiques marquent la fin du siècle, et qui postulent l'existence d'un peuple qui va refonder la nation détruite par le centralisme castillan. Ils ne sont pas la seule force non ouvrière à cultiver cette notion. Le républicanisme radical, notamment celui de Lerroux à Barcelone ou de Blasco Ibañez à Valence, habilement démagogue et hostile à l'idée catalane ou basque se construit lui aussi, « sur les débris d'un républicanisme suranné », par l'exaltation d'un peuple mythique, dont à force de parler « il ne peut ignorer la situation » (p. 306). Le peuple c'est, enfin, ce qui pour nombre d'intellectuels espagnols devient un « allié possible pour leurs propres ambitions » de groupe, parce que son impuissance réelle ou supposée « à se doter d'un projet » — et ils pensent davantage, quant à eux, aux paysans qu'aux ouvriers des villes — leur ouvre apparemment un vaste espace. Mouvements sociaux — et ils vont aller en s'intensifiant au XX^e siècle — et représentations politiques et culturelles nourrissent ainsi par leur conjonction et par leur altérité une dimension « populiste » dont l'auteur repère l'émergence dans la première des grandes crises du régime de la Restauration mais aussi les éléments, parfois très anciens, comme dans le cas du carlisme, sur lesquels elle se constitue.

Le terme de « populisme » n'était pas jusqu'à présent d'un emploi très courant pour définir la réalité espagnole contemporaine. Il a l'avantage de rappeler que le phénomène surgit dans les sociétés « partagées » entre un secteur traditionnel et un secteur moderne. Dans le cas de l'ouvrage de Carlos Serrano, son emploi est d'autant plus justifié qu'il permet de donner une cohérence à des phénomènes aussi divers que les mouvements sociaux les plus spontanés et la thématique de la production romanesque de l'Espagne de la Restauration.

Michel RALLE □

M. Morales MUÑOZ. — *Clases populares y movimiento obrero en Málaga. Del clamor revolucionario a la Primera Internacional (1868-1874)*. Thèse en microfiche. Málaga, Universidad de Málaga, 1988, 744 pages.

Cette étude renouvelle assez sensiblement l'approche de la branche espagnole de la Première Internationale. Jusqu'à présent l'attention des historiens avait surtout été retenue par l'organisation ou le discours de la Fédération Régionale. Ces thèmes ne sont certes pas absents de ce travail qui montre dans le détail le cheminement et la construction, à Malaga, d'une importante section locale. L'aspect le plus neuf réside cependant dans l'évocation des relations qui s'établissent entre un noyau ouvrier radical et les expériences sociales et politiques d'une cité difficilement réductible aux diverses figures connues de l'Espagne ouvrière du XIX^e siècle, qu'il s'agisse d'une capitale sans industrie (Madrid), de villes liées à une campagne dominée par les grands domaines agricoles (Andalousie ou Nouvelle Castille) ou des zones plus nettement industrialisées (Catalogne).

En 1868, Malaga, important port de mer, peut encore devenir la capitale industrielle de l'Andalousie. Appuyée sur un bassin agricole, dont les exportations sont réelles (vin, raisin sec), la ville a vu surgir une modeste production sidérurgique dès le milieu du siècle. Une industrie textile, avec deux importantes usines qui peuvent soutenir la comparaison avec celles de Catalogne, occupe bientôt plusieurs milliers d'ouvriers. La main-d'œuvre employée dans le port et le chemin de fer complètent ce prolétariat. Conséquence du mauvais réseau de communication andalou qui prive Malaga d'un marché plus vaste, et aussi de la rigueur de la concurrence du textile catalan, le déclin de la cité ne va survenir qu'après l'échec de la I^{re} République. Le site offre donc un exemple des rapports entre bourgeoisie traditionnelle et industriels, entre ouvriers des métiers et ouvriers industriels, entre références libérales et choix populaires radicaux, entre républicanisme fédéral et anarchisme.

Le fait qu'il existe, pendant les années 1868-1874, un secteur industriel encore dynamique, et qui connaît de forts conflits dont M. Morales Muñoz montre l'ampleur, n'y diminue pas le rôle des ouvriers *artes y oficios* — c'est sous

ce nom que l'on désigne en Espagne les ouvriers des métiers. L'étude montre avec précision que les militants « antiautoritaires » de la fédération de Malaga — et certains feront partie des instances nationales de la Fédération espagnole — sont issus du secours mutuel, du secteur coopératif, aux références proudhoniennes, que les lendemains de la révolution de 1868 ont parfois suscité, ou encore des cercles de discussion où cohabitaient engagement républicain et utopie. La relative stabilité du monde des métiers, le statut social de ses membres, leur insertion dans la composante républicaine, semblent en faire des sujets sociaux et politiques beaucoup plus actifs que les ouvriers d'industrie dont, par ailleurs, ils contrôlent souvent les organisations. Les diverses trajectoires personnelles évoquées dans l'ouvrage en apportent autant de confirmations.

Proches du projet des républicains fédéralistes, voire actifs dans les milices populaires, les « gens de métiers » n'en sont pas pour autant un élément de modération des attitudes politiques ouvrières. L'histoire du « sexennat révolutionnaire » à Malaga montre en effet, et dès 1869, de forts moments de tensions sociales qui sont aussi l'occasion de sanglantes répressions auxquelles une partie de l'élément républicain n'est pas étranger. C'est le cas à l'été 1871 ou, encore, après le mouvement cantonaliste de 1873. Le déclenchement de celui-ci propose d'ailleurs un étonnant cas de figure : d'une part, une forte opposition entre les divers centralismes — y compris républicains — et un courant populaire fédéraliste dont des membres de l'Internationale sont partie prenante, malgré les conseils de prudence de la Fédération Régionale Espagnole ; d'autre part, un affrontement direct, à l'intérieur du fédéralisme entre une option politique et une option sociale. Les deux aspects de l'anarchisme andalou sont donc présents dès les premiers pas de l'Internationale.

Malgré quelques problèmes de sources que le travail de M. Morales Muñoz compense par de minutieux recoupements de ce qui a pu être conservé des publications de Malaga sous le sexennat, cet ouvrage est le premier à nous offrir un tableau convaincant sur les divers aspects de la condition et de la culture politique ouvrières à cette époque. Bien que de dimensions plus modestes, il rappelle la belle tentative de J. Benet et de C. Marti sur la Barcelone ouvrière du milieu du siècle dernier.

Michel RALLE □

Pedro Ibarra GÜELL. — *El movimiento obrero en Vizcaya : 1967-1977. Ideología, organización y conflictividad.* Bilbao, Servicio editorial Universidad del País Vasco, 1987, 583 pages.

Le titre montre d'emblée que le propos de l'auteur est ambitieux. Qu'il comporte aussi des risques : il n'est pas très facile d'entreprendre si tôt la présentation scientifique d'un « état » et d'une interprétation du mouvement ouvrier en

Biscaye entre les deux repères chronologiques choisis : le moment de la mise en place d'une activité syndicale relativement continue au Pays Basque et celui de la fin du régime franquiste. L'« aire géographique » retenue n'offre pas davantage une situation très classique : le pôle industriel basque a reçu une forte impulsion à partir du changement de politique économique du régime en 1959 ; la conflictivité, déjà notable après cette date, n'a pas été ralentie, bien au contraire, par les premières manifestations de la crise économique des années 1970 ; comme les autres provinces basques, Bilbao et sa région ont été affectés par un fort courant nationaliste dont des composantes ont choisi une certaine forme de lutte armée alors que les forces ouvrières classiques, et notamment le Parti Communiste, très influent sur le terrain syndical, essaient d'imposer l'idée d'une « réconciliation nationale ». Enfin, la personnalité de l'auteur n'est pas non plus très banale, moins par ses deux patronymes, ceux de deux des plus grandes familles basques et catalanes, que par la profession d'avocat « laboraliste » (p. 7) qu'il a exercée avant de devenir universitaire. On sait que ce type d'activité n'a pas été ménagé sous le franquisme, comme ce fut tragiquement le cas à Madrid pour le cabinet de la *Calle de Atocha* en janvier 1977.

Cette expérience a permis à Pedro Ibarra Güell d'avoir accès à une documentation apparemment considérable sur les conflits sociaux, sur les pratiques militantes, sur les controverses idéologiques entre les divers courants ouvriers alors que la survivance de la dictature en a souvent empêché la conservation systématique. Inconvénient éventuel de cette chance, l'utilisation de tant de journaux syndicaux et politiques, de tracts voire de souvenirs rédigés par des acteurs, pèse peut-être un peu trop dans la construction de l'ouvrage, celui-ci faisant une part un peu excessive aux divergences entre les divers groupes d'inspiration révolutionnaire que la situation particulière de la Biscaye a multipliés encore plus qu'ailleurs. Le choix d'une description strictement chronologique — chaque année formant un chapitre — dans l'interprétation des conflits paraît relever aussi du souci de rendre compte de tout ce qu'ont produit les organisations ouvrières dans la clandestinité. Mais ces réserves sont bien secondaires au regard de l'intérêt de l'ouvrage et des analyses qu'il développe.

Parmi celles que l'on peut évoquer ici il y a tout d'abord le bilan des grèves : la conflictivité est constante en Biscaye, malgré les mesures de gel de salaires ou les divers « états d'exception », et bien antérieure aux 268 grèves de 1976 — qu'accompagnent cette année-là plusieurs journées de mobilisation générale contre la répression. Mais cette combativité ne prend pas tout à fait les formes qu'on lui a attribuées. Ainsi les militants les plus actifs ne sont pas généralement ces ouvriers peu politisés que l'on évoque souvent, soucieux d'unité et qui auraient appris des circonstances l'art de profiter des possibilités offertes par les structures des syndicats verticaux. Ce sont, la plupart du temps, des travailleurs qui ont déjà des engagements politiques ou, du moins, de fortes sympathies pour tel ou tel courant, soit traditionnel — on entend par là le P.C.E., le P.S.O.E. voire le Parti Nationaliste Basque — soit nouveau — les diverses organisations qui souhaitent une rupture apparemment plus radicale dans les échéances et dans les

formes d'action. Les choix qu'effectuent les grandes orientations syndicales, et en particulier les *Comisiones Obreras* (celui de pénétrer le syndicalisme officiel) ou l'U.G.T., plus lente à s'organiser (celui de refuser ce qu'elle considère comme une caution) correspondraient tout autant à des préoccupations tactiques dictées par une forte concurrence entre organisations politiques — et P. Ibarra Güell nous éclaire sur une quantité de groupes qui, pour le lecteur, n'étaient jusqu'à présent que des sigles — qu'au souci de construire une alternative syndicale unitaire ; même si parfois, c'est le cas des *Comisiones*, il est maintes et maintes fois répété de façon formelle et même si le syndicalisme d'assemblée, qui se met alors en place, va marquer pour longtemps les pratiques revendicatives des ouvriers. Cette division politique est sans doute due à l'impossibilité qu'imposent les autorités de débattre publiquement d'autre chose que des revendications professionnelles. D'ailleurs c'est dans la période où la concurrence se fait la plus aiguë, celle de la transition, qu'ont lieu les mobilisations unitaires les plus massives. Mais alors, nous sommes en 1976 et 1977, c'est toute la société qui s'est mise en mouvement pour obtenir un régime démocratique. En outre, les jeux étant déjà faits en ce qui concerne les influences respectives des diverses organisations qui se réclament de la classe ouvrière, celles-ci peuvent essayer de donner le change.

Ce n'est pas un exposé sévère que l'on trouve au fil des pages. Le lecteur arrive à cerner les comportements concrets pendant une période fertile en moments dramatiques mais aussi émouvants et décrits avec sympathie quels que soient les protagonistes. Même si l'auteur semble souvent partager l'analyse de ce que l'on pourrait appeler le courant minoritaire des *Comisiones Obreras* il rend compte avec la même précision de l'ensemble des démarches ouvrières. Il n'esquive pas non plus le problème des rapports entre le mouvement ouvrier de la Biscaye et le problème national basque. Il montre à plusieurs reprises quelles difficultés ont éprouvées les organisations indépendantistes pour diffuser leur message radical parmi les travailleurs. Ceux-ci, dans le cadre d'une croissante sensibilité démocratique, ont réagi lorsque des menaces pesaient sur la vie des militants indépendantistes : les grèves générales en Euzkadi, à commencer par le vaste mouvement en faveur des condamnés du procès de Burgos en 1970, ont eu comme origine « la mort ou le risque de mort de militants ouvriers et nationalistes » (p. 167). Mais ce type de mobilisation n'a jamais montré que les ouvriers de Biscaye, dans leur ensemble, prenaient à leur compte les objectifs fondamentaux des militants de l'E.T.A., ceux qui sont jugés à Burgos en font partie, c'est-à-dire l'indépendance nationale. S'il a existé pendant la période la conscience d'une différence, elle n'a donc pas débouché sur « une vision stratégique ferme et claire sur la manière d'exercer une identité nationale ». Le monde ouvrier du pays basque n'a pas assumé non plus l'objectif, formel et plus modeste du droit à l'autodétermination, que les organisations non nationalistes ont pourtant introduit dans leurs programmes. Cependant il n'est pas niable, pour P. Ibarra Güell, qu'il y a eu à certains moments des « processus d'identification entre les luttes ouvrières et les revendications nationales ».

Le fait que les questions posées par ce livre s'appuient sur une vaste docu-

mentation en font une étude stimulante — retrouve-t-on ailleurs la même situation ? Elle mériterait aussi d'être poursuivie. Éventuellement jusqu'aux dernières et très récentes manifestations d'unité syndicale, peut-être moins spectaculaires au Pays Basque que dans le reste de l'Espagne.

Michel RALLE □

| *Studia histórica*, vol. V, n° 4, 1987, Universidad de Salamanca.

U ne étude pionnière de Jordi Nadal avait mis en relief l'afflux exceptionnel de jeunes sur le marché du travail dans l'Espagne des années 1930. Mais le rôle politique de la jeunesse en tant que force organisée a été longtemps négligé par l'historiographie espagnole : une lacune que s'emploie à combler une livraison récente de *Studia histórica* dans la perspective du Congrès International d'Histoire qui, en 1990, à Madrid, s'est consacré à cette question.

Dans son étude introductive, Ma Dolores Gómez Molleda développe l'idée que les mouvements politiques de jeunesse demeurent, jusqu'en 1930, « de simples instruments » des partis. Cette interprétation s'applique exclusivement aux Jeunesses radicales et socialistes, les plus anciennes, tout comme les formations dont elles dépendent. En revanche, l'élément d'innovation que constitue, selon Gómez Molleda, la *F.U.E.* — Fédération Universitaire Scolaire — ne fait pas l'objet d'une étude spécifique. Des Jeunesses socialistes, c'est seulement la première étape, celle qui s'achève avec leur ralliement à l'Internationale communiste, qui est analysée par Antonio González : travail éclairant qui montre que, créés à l'insu de la direction du P.S.O.E., ces groupes de jeunes ouvriers socialistes jouent un rôle d'avant-garde, notamment dans le domaine socio-culturel. On regrette que l'étape suivante, qui aboutit en 1936 à la constitution des J.S.U. — Jeunesses Socialistes Unifiées —, par fusion des jeunesses socialistes et communistes, soit absente de ce numéro. Lacune qui n'est pas vraiment compensée par les études sur les modestes Jeunesses communistes ibériques du P.O.U.M. (7 000 militants) et les Jeunesses libertaires avec leurs 150 000 adhérents : à côté de judicieuses considérations générales on y trouve essentiellement des analyses de discours de leurs organes de presse.

Les contributions les plus substantielles portent sur les organisations de jeunesse de la droite catholique et de la Phalange franquiste, autrement dit sur une problématique qui n'est pas abordée par Gómez Molleda. L'étude de José Ramón Montero sur les J.A.P. — les Jeunesses d'Action Populaire (1932-1936), le parti fascisant de Gil Robles — et l'étude de Feliciano Montero sur les mouvements de jeunesse de l'Action Catholique Espagnole (1920-1970) sont complémentaires. Elles montrent que la force et la faiblesse de ces mouvements procèdent de leur dépendance totale à l'égard de la hiérarchie. Si leur pouvoir d'attraction et de mobilisation est indéniable, leur dérive idéologique les entraîne loin des mis-

sions assignées à l'origine : ainsi, déçues par la défaite électorale de la C.E.D.A., les J.A.P. rallient-elles la Phalange après février 1936 ; c'est l'immobilisme de l'Église espagnole, après Vatican II, qui conduit les militants catholiques ouvriers à entrer dans l'action syndicale semi-clandestine. *A contrario*, l'incapacité de plus en plus manifeste des Jeunesses phalangistes à attirer les fils des couches moyennes révèle-t-elle, selon Ricardo Chueca, l'échec d'un parti totalitaire, confondu dès l'origine avec l'appareil d'État. Pas plus que l'État libéral, l'État franquiste ne parvint à tenir « le front culturel pédagogique » (selon l'expression de Lounartcharsky reprise par Gómez Molleda) indispensable à sa survie.

Jacques MAURICE □

Daniel BEAUVOIS (dir.). — *La presse polonaise en France (1918-1984)*.
Lille, Revue du Nord, n° 4 hors série, 1988, 273 pages.

La *Revue du Nord* vient de publier un numéro spécial consacré à *La presse polonaise en France (1918-1984)*. Le numéro rassemble dix-neuf textes, réunis à l'initiative de Daniel Beauvois, directeur du Centre d'Etude de la Culture polonaise de l'Université de Lille III.

Comme le note Jan Maciej Zaba — de l'Université de Cracovie — dans son introduction problématique, « quoique pratiquement négligée jusqu'à présent, la presse éditée par les groupes polonais de France est une irremplaçable source d'informations sur les transformations qui s'opèrent au sein de la communauté polonaise ». La recherche reste en effet marginale sur ce sujet. Sauf chez Andrzej Paczkowski qui, dans un ouvrage pionnier paru à Wrocław en 1979, avait étudié la presse polonaise en France entre 1920 et 1940, et qui en résume ici les grandes lignes, en les actualisant.

L'intérêt majeur des communications ici rassemblées tient à la multiplicité des angles d'approche.

Dans un premier temps, Halina Florkowska-Frančić illustre le déclin de l'ancienne émigration polonaise, après 1918, par celui du *Bulletin polonais, littéraire et Scientifique*, déclin qu'accompagne la montée d'une nouvelle émigration économique.

Joël Michel apporte l'exemple de ces quotidiens que les ouvriers polonais de Westphalie ont amenés avec eux en s'installant dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais : autour d'eux et pour eux s'expriment enjeux et luttes idéologiques caractéristiques des courants qui divisent la mère patrie. Roman Dzwonkowski montre ainsi le rôle de la presse catholique depuis 1923, issue de la Mission catholique polonaise de Paris et multipliée au cours des décennies suivantes ; car, paradoxalement, c'est après 1945 qu'elle a connu un essor particulier. Gabriel Garçon étudie pour cet après-guerre le cas du Journal de l'association de la jeunesse catholique polonaise (KSMP).

Janine Ponty s'est penchée sur le *Prawo ludu*, organe de la C.G.T. de l'entre-deux-guerres. Edmond Gogolewski, sur celui des commerçants et artisans.

Ces articles ouvrent des pistes de recherche et justifient les propos introductifs : la presse est une source primordiale pour la recherche non seulement sociologique, mais aussi culturelle, sur cette communauté. Quelle image de la Pologne la presse d'émigration renvoyait-elle à ses lecteurs ? C'est la question à laquelle répond Maria Barbara Topolska en montrant la place constante et capitale qu'occupe la Pologne dans l'ensemble des journaux.

Mais les feux sont croisés. Dans *les Amis de la Pologne* de Rosa Bailly, c'étaient des Français qui parlaient d'une Pologne amie et Jean Lajarrige, trop tôt disparu, rappelait cet épisode des relations franco-polonaises. Georges Blonki évoque l'aventure de *La Pologne littéraire*, publiée à Varsovie de 1928 à 1936, mais qui ne réussit pas à toucher le milieu littéraire parisien. *La Pologne* (1919-1934), liée à l'Association France-Pologne, est un élément clef des relations franco-polonaises qu'a étudié Maria Delaperrière.

Dans le classement chronologique qui a été adopté par les éditeurs, on note aussi un déplacement thématique.

Barbara Ochmańska montre à travers une analyse grammaticale serrée du *Narodowiec* que la presse polonaise de France tente de conserver la pureté de la langue maternelle, un journal qui a malheureusement disparu en juillet 1989 après quatre-vingts ans d'existence.

Tomasz Lubieński et Constantin Jeleński soulignent tous deux le rôle de la presse littéraire : *Kultura* est bien sûr une revue fondamentale de la pensée polonaise (depuis 1947 !).

Marie Bouvard-Furman s'est penchée sur la presse du mouvement *Solidarność* en France, dont elle remarque la continuité avec *Solidarité* en Pologne, dans un premier temps, puis une rupture. Qu'en est-il aujourd'hui (l'analyse s'arrête en 1984) ?

Pour clore le volume, trois études sont consacrées aux médias oraux : André Moosman, Leszek Talko et Gabriel Garçon se rappellent ou étudient l'aventure de la radiodiffusion polonaise en France, de 1939 à 1984.

Il y a quelques mois, Janine Ponty publiait un ouvrage remarquable intitulé *Polonais méconnus. L'histoire des travailleurs immigrés en France dans l'entre-deux-guerres* (Publications de la Sorbonne). Cet ouvrage sur la presse polonaise en France apporte une nouvelle pierre à la connaissance d'une communauté qui, ne l'oublions pas, a compté plus de 500 000 membres dans l'entre-deux-guerres, et qui a conservé, malgré les phénomènes d'assimilation, une grande vigueur. Il rappelle que la France, terre d'asile, a été aussi, surtout pour les Polonais, depuis la Grande Émigration des années 1830, une terre de culture nationale.

En conclusion, un ouvrage qui apporte des connaissances nouvelles et qui devrait stimuler la poursuite des recherches.

Antoine MARÈS □

The Making of three Russian Revolutionaries. Edited by Leopold H. HAIMSON in collaboration with Ziva GALILI y GARCIA & Richard WORTMAN. Cambridge, Cambridge University Press/Paris, Éditions de la M.S.H., 1987, 515 pages.

Le projet interuniversitaire d'étude du menchevisme coordonné par Leopold Haimson se fonde sur une démarche méthodologique aux multiples facettes puisqu'il est né avant tout d'une rencontre : désireux d'écrire leur histoire après avoir pris conscience de la finitude de leur mouvement, les mencheviks survivants aux États-Unis se sont heurtés aux barrières institutionnelles, c'est-à-dire à l'impossibilité d'obtenir un financement ; ils ont dû s'adresser à des universitaires autochtones pour faire aboutir leur projet. Il ne s'agit donc pas à proprement parler d'histoire orale puisque les informateurs eux-mêmes étaient demandeurs. D'ailleurs, les deux premiers volumes parus, l'ouvrage de Solomon Schwartz sur la révolution de 1905 et le recueil collectif retraçant l'histoire du menchevisme dans l'entre-deux-guerres (6) ont été écrits directement par ces participants-témoins. La formation de trois révolutionnaires russes est en revanche la mise en forme d'une série d'entretiens et retrace le cheminement de la socialisation politique de représentants de trois générations de mencheviks : Lydia Dan, Boris Nikolaevsky et George Denike, ces deux derniers étant nés la même année. Autres similitudes : ils ont d'abord été bolcheviks puis sont tous deux devenus des historiens, Boris Nikolaevsky s'étant formé sur le tas et dans le domaine ici traité, raison pour laquelle sa contribution est la moins personnelle.

Si l'influence du milieu familial, et plus particulièrement du grand frère, Julij Osipovic Cederbaum-Martov est décisive pour Lydia Dan, c'est pendant les années de gymnase que se forment les convictions de Boris Nikolaevsky et de George Denike. Leopold Haimson classe ce dernier dans la « troisième génération » des mencheviks parce qu'il cesse de militer entre les deux révolutions et n'accède aux responsabilités dans le menchevisme qu'après février 1917. Tous trois font partie de l'intelligentsia à partir d'origines diverses : Lydia Dan est la fille d'un bourgeois juif éclairé de Saint-Petersbourg, le père de Boris Nikolaevsky est le dernier représentant d'une lignée de popes, celui de George Denike est juge. Seule Lydia Dan fait partie de l'émigration et du P.O.S.D.R. d'avant la scission. Son « récit de vie », tout comme celui de Boris Nikolaevsky, s'arrête après l'échec de la révolution de 1905, nous privant ainsi de ce pan d'histoire du parti et du mouvement social-démocrate russe qui va jusqu'en février 1917 et qui est le moins bien connu. Leopold Haimson s'en explique dans son introduction : en dépit des questions qu'il ne cesse de poser — on le voit, au court des interviews, désireux d'orienter le récit de ses informateurs vers les points qui l'intéressent plus particulièrement, par exemple l'équilibre des forces entre les diverses composantes du mouvement

(6) S. M. SCHWARTZ, *The Russian Revolution of 1905. The Workers' Movement and the Formation of Bolshevism and Menshevism*, Chicago/Londres, The University of Chicago Press, 1967, 326 p. ; L. H. HAIMSON (ed.), *The Mensheviks. From the Revolution of 1917 to the Second World War*, Chicago/Londres, The University of Chicago Press, 1974, 476 p.

révolutionnaire russe — c'est sur cette période de formation qu'ils sont le plus spontanés, le plus prodigues de détails, non seulement à cause des brouillages habituels de la mémoire mais aussi parce que c'est celle qu'ils ont vécue le plus intensément. Cette lacune n'est pas comblée par George Denike qui entre 1907 et 1917 a surtout pris part à la vie intellectuelle, à Moscou notamment. Elle témoigne de la déception qui s'est emparée de l'intelligentsia russe après l'échec de la révolution de 1905. Résumant sans doute des parties d'interviews non publiées parce que moins vivantes, Leopold Haimson prend le relais pour la période de la guerre et de la révolution dont George Denike décrit le déroulement à Kazan, éclairant les sources du divorce entre internationalistes — surtout des mencheviks de l'émigration, mais Boris Nikolaevsky en fait aussi partie — et défenseurs, révolutionnaires ou non. Plus que par le clivage entre occidentalistes et slavophiles, le camp menchevik est traversé par une opposition entre militants de l'intérieur et de l'extérieur : ce que George Denike reproche aux « émigrés », c'est d'avoir perdu tout contact avec la réalité politique et sociale de l'empire russe. Sinon, tous sont persuadés qu'il n'y a pas de voie spécifique de développement pour la Russie, qu'elle devra suivre le modèle démocratique occidental afin de permettre l'avènement d'un mouvement ouvrier de masse. Autre objet de consensus : l'absence d'intérêt pour la paysannerie. Ainsi, la création du soviet de paysans de la région de Kazan est due à l'initiative des socialistes révolutionnaires de gauche. Là aussi, à la fois sur le fonctionnement du double pouvoir et sur celui du soviet des ouvriers et des soldats, le récit de George Denike apporte des éclaircissements, montrant les mécanismes à l'œuvre dans ces organes : comme l'année suivante en Allemagne, les soldats ont tendance à élire au soviet des officiers en qui ils ont confiance tandis que l'émergence du comité de salut public confirme la présence constante de la référence à la Révolution française dans toutes les franges du mouvement révolutionnaire qui se double, pour les mencheviks, du modèle de la social-démocratie allemande.

La victoire de l'internationalisme chez les mencheviks recouvre cependant le peu d'attention accordée au problème national : Lydia Dan évoque le Bund, George Denike entretient de bonnes relations avec les Tatars de Kazan qui le cachent après la révolution d'octobre, mais ce ne sont là que des allusions. Là encore, Leopold Haimson apporte les correctifs nécessaires en insistant sur les composantes juive (le Bund) et géorgienne du menchevisme.

Le projet menchevik avait un précédent : au début des années cinquante, des socialistes révolutionnaires russes (Cernov, Zenzinov, Visnjak...) ont publié leurs mémoires en russe à New York. Mais par l'interaction des historiens et des témoins-participants, par le fait aussi que leurs contributions soient traduites en américain, il s'en écarte considérablement. Les annotations de Ziva Galili apportent les compléments d'information indispensables. Toutefois, une bibliographie des sources et des principaux travaux des historiens ainsi qu'un index auraient sans conteste rendu l'ouvrage plus maniable.

Claudie WEILL □

Daniela NEUMANN. — *Studentinnen aus dem Russischen Reich in der Schweiz (1867-1914)*. Zurich, Verlag Hans Rohr, 1987, 270 pages.

Daniela Neumann n'a pas voulu tomber dans le travers de Meijer dont l'histoire de la colonie russe de Zurich est exclusivement politique (7), tenant peu compte des étudiants en tant que groupe social. Les études en général et à l'étranger en particulier comme voie d'émancipation des femmes de Russie est la perspective dans laquelle se situe Daniela Neumann. Le propos est d'autant plus pertinent que les femmes constituent la majorité des étudiants de Russie en Suisse, contrairement à ce qui se passe en Allemagne où les universités ouvrent tardivement leurs portes aux représentantes du beau sexe en tant qu'étudiantes régulières (mais elles obtiennent des diplômes bien avant l'ouverture officielle). Elle attribue à de meilleures possibilités d'études en Russie la défection des femmes russes des universités suisses à partir de 1909. On constate cependant le phénomène inverse en Allemagne. Ces migrations intellectuelles féminines étant dirigées surtout vers Berne et Zurich après le tournant du siècle, ne peut-on penser qu'en dépit du libéralisme suisse, les étudiantes de Russie privilégient les universités allemandes plus anciennes et jouissant de traditions établies, dès lors qu'elles leur sont ouvertes ? Pour étayer l'une ou l'autre hypothèse, il faudrait comparer les courbes des effectifs féminins russes des universités francophones de Suisse avec celles des universités françaises, accessibles précocement aux femmes, elles aussi.

Mais l'essentiel de la critique ne se situe pas dans une bataille de chiffres. Si Daniela Neumann a tracé les voies de l'émancipation — essentiellement par l'exercice de la profession médicale — elle n'en a pas établi les modèles que l'on peut toutefois lire dans son ouvrage : politique ou professionnel. Sur le plan politique, il est certain que les méandres des organisations ouvrières et révolutionnaires russes, juives, polonaises, etc. sont difficilement explorables, à moins d'être un spécialiste du mouvement ouvrier de Russie. Pourtant, c'est de ces organisations que se réclamait une partie des femmes qu'elle étudie. Sa connaissance du socialisme suisse et de ses positions sur « la question des étrangers » est tout aussi approximative, comme est idyllique sa vision de l'accueil réservé aux « Russes » par les autorités suisses, ainsi que l'ont montré les travaux de Marc Vuilleumier.

C'est que le sujet s'insère dans de nombreux domaines, outre ceux des systèmes universitaires russe et suisse qu'elle analyse : féminisme (elle n'a pas, à mon sens, tiré suffisamment partie du remarquable ouvrage de Richard Stites sur l'émancipation des femmes en Russie de 1860 à 1930), psychanalyse (des étudiantes russes de Zurich s'y sont distinguées, en particulier Sabina Spielrein), histoire juive (elle accorde une place de choix à celles qui ont émigré en Palestine et, parmi les Polonaises, aux militantes du Bund, ce qui tient à la nature de ses sources), mouvement révolutionnaire (sa biographie de Rosa Luxemburg comporte des inexactitudes, l'ouvrage de J.P. Netti ne figure d'ailleurs pas dans sa bibliographie).

(7) Jan Marinus MEIJER, *Knowledge and Revolution. The Russian Colony in Zurich (1870-1873). A Contribution to the Study of Russian Populism*, Assen, Van Gorcum, 1955.

Pourtant, c'est une classification territoriale (U.R.S.S., Pologne, Suisse, Palestine, autres pays) et non thématique qu'elle adopte pour reproduire les biographies des étudiantes de la deuxième vague (1880-1914), tandis qu'elle fournit la liste de celles des années soixante-dix. Peut-être un autre classement aurait-il mieux rendu compte de la réussite ou de l'échec du projet d'émancipation.

Nulle trace non plus des réunions à Zurich, entre 1912 et 1914, des représentants des étudiants juifs de Russie en Europe occidentale, ni de la conférence de Berne en mai 1914 de leurs concurrents qu'ils qualifient d'assimilationnistes. Même si les étudiantes en étaient absentes — ce que semblent confirmer les listes de délégués — leurs prises de position et leur insertion dans le mouvement étudiant de Russie à l'étranger auraient peut-être mérité au moins une mention. Daniela Neumann a néanmoins ouvert par son ouvrage de nombreuses pistes qui devraient être suivies.

Claudie WEILL □

HORS D'EUROPE

L'État en Amérique, sous la direction de Marie-France TOINET. Paris, Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques, 1989, 343 pages.

Cet ouvrage est le fruit d'un colloque organisé à Chantilly en janvier 1988, et qui s'était fixé pour but de réfléchir sur la spécificité de l'État américain à travers l'analyse de son évolution et des formes qu'il peut prendre aujourd'hui au plan politique, juridique et économique.

Le projet était courageux et en même temps nécessaire, le mythe du « moins d'État » restant omniprésent dans la conscience collective américaine et dans l'idée que la plupart des observateurs se font des États-Unis. N'en déplaise à certains hérauts bien peu critiques — ou bien mal informés — d'un « modèle américain » de l'ultra-libéralisme, les conclusions qui ressortent des travaux présentés ici sont sans équivoques. Nous en retiendrons deux.

D'abord que l'État fédéral américain est bien, en 1989, un État au sens plein du terme, disposant de tout l'appareil administratif nécessaire à l'exercice des prérogatives qui ont été les siennes depuis les origines, mais aussi de celles dont il s'est progressivement emparé. Et de ce point de vue, l'échec patent de Ronald Reagan, lequel s'est avéré incapable, en huit années de présidence, de tenir la promesse faite à ses électeurs de réduire le poids de l'État, en dit long.

Comment en est-on arrivé là ? Par-delà les différences d'appréciation entre ceux qui voient en cet aboutissement une révolution logique déjà inscrite dans

la Constitution de 1787 et ceux qui pensent qu'un État ne s'est mis en place que durant le *New Deal* Rooseveltien, il semble acquis que l'État fédéral s'est construit graduellement et sans rupture, en premier lieu à travers la légitimation théorique que lui a conférée la Cour Suprême.

Ensuite, il apparaît que l'État américain connaît en réalité un double processus de centralisation : une centralisation « verticale », sous l'impulsion du pouvoir fédéral, mais aussi une centralisation « horizontale » mise en place par les États confédérés. Il y avait une ambiguïté originelle ayant trait aux rapports entre la Nation et les États confédérés et à leurs compétences respectives. La spécificité américaine tient aujourd'hui au fait que, en dépit de la centralisation imposée par l'État fédéral, les États fédérés sont parvenus à garder d'importantes prérogatives. Ils les exercent soit au détriment des collectivités locales, soit en empiétant sur l'autonomie de la société civile par le biais de nouvelles entités publiques créées de toute pièce comme les *special districts* qui, bien que peu visibles — et banalisées sous prétexte qu'elles ne sont pas centralisées — constituent pourtant d'importants leviers d'intervention. L'interventionnisme public trouve en fait à s'exercer de manière illimitée, le plus souvent indirectement, par le biais de l'impôt ou de la réglementation.

Sans doute cette évolution de l'État répond-elle à une nécessité — et aussi à une attente. Comme le souligne Marie-France Toinet dans son introduction, « son intervention peut être discrète, dissimulée ou niée, elle est indispensable. L'État américain est multiforme : il n'en est que plus présent » (p. 18).

Il est toujours instructif de méditer sur l'écart pouvant exister entre une réalité et l'image qui en est donnée. Les 20 auteurs doivent être collectivement remerciés pour les mises au point saines et décapantes qu'ils nous apportent sur un sujet aussi important et aussi controversé.

Michel CORDILLOT □

Catherine COQUERY-VIDROVITCH, Daniel HÉMERY, Jean PIEL (dir.).
— Pour une histoire du développement (États, sociétés, développement). Paris, L'Harmattan, 1988, 283 pages.

Le terme de développement, dans son acception socio-économique, ne s'est généralisé qu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale après, paradoxalement, la prise de conscience du sous-développement des deux tiers du globe. L'adoption de ce concept par les instances internationales traduisait l'inquiétude et la sollicitude des pays riches devant la montée des jeunes nations. Dans les années 1960, une floraison d'ouvrages et l'élaboration de multiples scénarios et modèles, projections bâties à partir de données quantifiées, dont le substrat était fondamentalement européocentriste, imposèrent le développement comme recette obligée pour rattraper l'Occident.

Le consensus était général alors. Les pays développés furent considérés comme les modèles sociaux et politiques, des revenus élevés par habitant comme but et les investissements en capital comme moyen. L'industrialisation était présentée comme clef de voûte de toute stratégie de développement et l'État moderne conçu comme vecteur obligé du progrès. Par sa fonction valorisante, le désir de développement devint universel et les sociétés non occidentales acceptèrent cette logique comme un choix inéluctable. Aujourd'hui la période optimiste post-1945, où la foi dans la croissance du P.N.B. était grande, est close. Le modèle de l'État développementaliste s'est universalisé, mais les stratégies technocratiques de développement économique, malgré quelques réussites ponctuelles, sont un échec évident. Cet échec a suscité beaucoup d'amertume, un grand désarroi et une vaste remise en cause, même parmi les économistes (cf. l'article de N. Pakdaman). Le développement, terme optimiste et intégrateur, s'entoure aujourd'hui d'une multitude d'adjectifs réducteurs, traduisant l'inanité apparente du concept.

L'analyse et la critique de ce contexte court en filigrane dans l'ouvrage collectif *Pour une histoire du développement*. Dix contributions de chercheurs, précédées d'un avant-propos fourni, présentent les axes de recherche en cours et la réflexion liées aux travaux du laboratoire de l'Université Paris VII associé au C.N.R.S. « Tiers-Monde, Afrique : les sociétés dans leur histoire et leur environnement ». Cette réflexion collective sans être monolithique, élaborée au long de deux années de séminaire, est une réflexion vivante et loin d'être aboutie : en témoigne le florilège de questions non encore résolues énumérées dans l'avant-propos. Le sous-titre de l'ouvrage « États, sociétés et développement », en mettant l'accent sur les relations et les interactions entre ces trois composantes, oriente le lecteur. Les différents articles reflètent les objectifs immédiats du laboratoire : l'étude des débats idéologiques sur la modernisation, le progrès, les modèles et voies de développement, l'État national, les alternatives au modèle occidental ; le rôle et le fonctionnement de l'État dans les processus de développement corréls aux dynamiques autonomes des sociétés du Tiers-Monde.

L'ouvrage se veut un « questionnement sur l'histoire du concept de développement et de ses avatars dans l'histoire des sociétés à "développer" ». En effet, le développement étant à la fois processus historique et projet idéologique, stratégie globale cohérente (dans ce deuxième sens, les auteurs parlent de développementalisme). L'élucidation même du concept nécessite une réflexion de fond. C'est l'objet de la première partie. Dans son article, S. Latouche en retrouve même les racines lointaines chez les penseurs de l'Antiquité méditerranéenne. Version moderne de l'idée de progrès chère aux philosophes des Lumières, l'idée de développement mettra un siècle à s'incarner dans l'économie et encore un autre pour connaître une extraordinaire fortune en désignant une pratique apparemment « modélisable ». Ce dernier aspect est analysé de façon détaillée, avec force citations à l'appui, dans le second article. Privilégiant l'étude de la Russie, les auteurs nous donnent, outre l'analyse de l'expérience soviétique déjà connue, un très intéressant aperçu des théories populistes qui anticipent prophétiquement sur les problématiques actuelles du développement. Frottés de marxisme, mais

confrontés à une société non industrialisée, les populistes russes, ont eu, au XIX^e siècle, une approche neuve du devenir des sociétés paysannes, en refusant pour elles l'inéluctabilité du développement capitaliste.

De même, l'analyse et la signification historique des processus de développement doivent permettre de remettre en cause la force d'attraction de ce qu'un des auteurs appelle le « mythe d'origine », expression frappante pour qualifier le schéma européen d'évolution économique depuis la fin du XVIII^e siècle, et de trancher si le développement, en tant que processus, doit immanquablement passer par la reproduction du (ou d'un des modèles) occidental.

Dans cette optique, l'ouvrage voudrait inciter, et c'est son deuxième but, à une réflexion sur ce que devrait être un développement adéquat à son objet, c'est-à-dire conçu par et pour les sociétés, au lieu d'être simplement reçu par elles. Car, et les critiques des auteurs sont très nettes, l'abondante réflexion sur le développement, en économie et en droit (cf. la troisième partie de l'ouvrage), masque le refus, sinon l'incapacité des « techniciens développeurs » à prendre en compte ce qui ne s'insère pas dans les cadres et dans la dynamique établis et reconnus par l'Occident.

L'avant-propos est sans ambiguïté aucune. La crise des stratégies de développement aujourd'hui, avec leur si faible prise sur le réel, réside dans leur *défaut d'historicité*. Les sociétés ne sont pensées dans leur devenir que comme des cas d'application d'un modèle universel fondé sur le triptyque industrialisation, modernisation urbaine, technique, scientifique, étatisation. Les auteurs s'élèvent avec force contre cette indifférence, voire ce refus de l'histoire des économistes et des technocrates qui méconnaissent les moteurs et les mécanismes de changement et d'évolution propres à chaque société. Il faut étudier (et c'est le but de toute la seconde partie qui réunit quatre monographies) le passé du Tiers-Monde dans ce qu'il a de vivace et de spécifique, de différent du passé des sociétés industrialisées — où est né le développement — de même reconnaître et faire reconnaître, à travers l'étude historique des sociétés du Tiers-Monde et de leur dynamique globale, la pluralité des développements dans l'histoire et la multiplicité des possibles.

D'où l'intérêt des quatre articles qui s'inscrivent dans une discussion comparatiste transcontinentale dont le but est de chercher s'il existait, dans les sociétés non occidentales, une idée comparable à celle de progrès. Les conclusions de ces études (sur l'Afrique noire, l'Égypte de Muhammad Ali, les Chinois de Malaisie, les indépendances latino-américaines) jointes à un travail parallèle en cours (la collecte et la traduction de textes sur ce que signifiait, dans d'autres sociétés, le concept même de développement), permettent une première synthèse : la pensée sur le développement est loin d'être le seul privilège de l'Occident contemporain, elle est ancienne, riche et variée, largement méconnue car déformée et étouffée par le credo développementaliste du monde occidental. La tâche que se sont donnée les auteurs est de lui redonner toute sa dimension.

Concevoir enfin les phénomènes de développement comme des processus internes aux sociétés du Tiers-Monde, privilégier les dynamiques de développement endogènes (et il en a existé bien avant la pénétration coloniale), c'est

refuser ce modèle plus souvent subi que créé, c'est s'engager dans ce vaste débat en cours depuis des années autour du « développement endogène et autocentré », c'est fournir des éléments de réponse à la question : un mode de production (ici le capitalisme) né en Europe dans des circonstances bien précises peut-il se généraliser ?

On sait déjà depuis longtemps que le développement ne peut pas être seulement l'accroissement du revenu national global, que savoir comment une économie se développe pour savoir comment s'y prendre pour la développer ne suffit pas quand les facteurs sociaux, politiques, technologiques et culturels (qui sont d'une telle importance dans l'évolution de la vie réelle) se modifient. Déjà nombre d'économistes, en plein désarroi, préconisent la nécessité de recourir aux analyses des anthropologues. Mais le rôle des historiens est tout aussi vital. La méthode d'étude *rétrospective* préconisée et exposée ici avec tant de clarté par les auteurs de l'ouvrage s'impose et on attend, avec intérêt et impatience, le résultat de leurs travaux en cours : l'atlas de données de statistiques et historiques établies sur la longue durée, dont l'absence fait cruellement défaut pour permettre une approche comparatiste du développement.

Claudine COTTE □

| **« Les travailleurs du bâtiment », *Les cahiers Pratiques sociales et travail en milieu urbain*, n° 10. Bondy, ORSTOM, 1989, 167 pages.**

De l'autoconstruction collective à Sao Paulo aux petits entrepreneurs du Zimbabwe, en passant par le Chili et l'Argentine : à partir de très riches études de terrain, les sept articles réunis dans « Les travailleurs du bâtiment » présentent un vaste tour d'horizon sur l'organisation du travail de ce secteur dans des pays du Tiers-Monde, latino-américains à une exception près.

Assurément, une « bévue des sciences sociales » s'en trouve corrigée, qui oublie le bâtiment au profit de « l'industrie », comme le rappelle Bruno Lautier dans sa présentation. Mais, au-delà de cette rectification, au-delà d'une présentation très concrète des spécificités du Tiers-Monde et des points communs, fort nombreux, avec le bâtiment des pays développés, les auteurs nous adressent, de « là-bas », une interpellation magistrale : le politique semble surdéterminant pour l'évolution technique, économique et sociale du bâtiment, en un mot, pour son « retard » sur tous ces plans. Alain Morice l'exprime de façon particulièrement mordante dans la conclusion de son article sur Joao Pessoa : « Le maître-mot des constructeurs [:] laissez-moi payer peu et j'embaucherai beaucoup, et, s'adressant à l'État [...], donnez-moi des chantiers et je m'engage à ne pas moderniser. » Où tout se passe comme si le « retard » du bâtiment permettait l'existence d'un secteur que l'auteur qualifie de « compromis historique avec le chômage ». Et en Europe, en France qu'en est-il de ce retard du bâtiment constaté, dénoncé depuis plus d'un siècle maintenant ?

Jean EGLIN □

INFORMATIONS ET INITIATIVES

Un nouvel annuaire rétrospectif

En 1990 l'I.N.S.E.E. a publié un *Annuaire rétrospectif de la France séries longues 1948-1988*, qui fait 658 pages. Les historiens sont gâtés. Après l'*Annuaire rétrospectif* de 1966 qui couvrait le XIX^e siècle et les deux premiers tiers du XX^e, cette parution consacrée à l'histoire du temps présent est une réussite. Elle prend place à côté des précieux volumes de *Données sociales* également édités par l'I.N.S.E.E.

Un éventail de colloques

La Société d'Ethnologie Française a organisé le 22 mars 1991 au Musée National des Arts et Traditions Populaires une journée d'études sur les « cultures ouvrières » qui poserait la question de leur existence, de leur originalité et de leur pérennité. Michel Verret anima un débat autour de publications récentes et les organisateurs de la journée souhaitaient qu'autour de recherches en cours se confrontent les problématiques concernant par exemple les cultures du travail, les formes de la famille et de la parenté, les modes de construction de l'identité.

Toujours à l'initiative de la Société d'Ethnologie Française, les 5 et 6 décembre 1991, un autre colloque sur « l'imagerie civique, politique, religieuse : production et usage » avant le colloque de 1992 qu'organisera à Toulouse Maurice Agulhon sur « les marques républicaines dans la culture populaire ».

Signalons encore dans le *Bulletin de la Société d'Ethnologie Française*, n° 1, 1991 (Musée National des Arts et Traditions Populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi, 75116 Paris), un dossier « *Musique* » où sont rapportés l'histoire de la création d'un Musée de la Chanson et l'inventaire des fonds graphiques, iconographiques, sonores et relatifs à des objets témoins.

Du 3 au 7 décembre 1990 un colloque international important s'est tenu au Musée du travail de Hambourg qui concernait l'histoire quotidienne de l'industrie et plus spécialement celle des ouvriers de l'industrie, telle que les institutions de recherche dans les différents pays d'Europe l'ont constituée ou négligée.

Un accent particulier y a été apporté aux contributions venues de l'Europe de l'Est, en même temps qu'on y a insisté sur les effets de l'industrialisation sur l'environnement et leurs conséquences sur le personnel des industries et les habitants des régions industrielles.

Enfin deux séances y ont été consacrées à la place de la vie quotidienne et à celle de l'histoire des ouvriers de l'industrie dans ces entreprises de recherches, de conservation et de réflexion que sont les musées d'histoire industrielle.

Nous attendrons avec impatience la publication des Actes de ce colloque qui, autour de Sven Lindquist, l'initiateur suédois des recherches menées dans les entreprises avec les travailleurs mêmes de celles-ci, a rassemblé des chercheurs allemands, britanniques, suédois, russes, hongrois et tchécoslovaques.

A l'issue d'un séminaire de recherche sur la « *relation de service dans le secteur*

public », un colloque international sur le thème « *A quoi servent les usagers ?* » s'est réuni au Sénat les 16-17 et 18 janvier 1991 à l'initiative du Plan Urbain (ministère de l'Équipement, du Logement, des Transports et de la Mer), de la Délégation à la Recherche et à l'Innovation (ministère de la Recherche et de la Technologie), de la R.A.T.P. et du Centre National de la Fonction Publique territoriale. Les travaux des membres du colloque se sont répartis entre trois ateliers : « Ressources Humaines et protocoles d'activité », « compétences de l'agent », « Droit des usagers et co-production des biens publics ». Les travaux de chercheurs français, canadiens, appartenant aux universités nord-américaines, allemandes, britanniques ou néerlandaises se sont ainsi confrontés tant à propos des transports publics que du logement, de l'école, de la distribution d'énergie, de l'ordre public et plus généralement des attitudes des fonctions et des rôles des agents du service public.

Les 18, 19 et 20 avril à Rome, un colloque international, organisé par l'École française de Rome et de G.R.E.C.O. n° 2 du C.N.R.S., sur le thème : *Rerum novarum (1891). Élaboration, contenu et réception d'une encyclique*. La genèse du texte et sa rédaction ont été étudiées à partir des archives romaines, puis a été traité l'accueil réservé à l'encyclique dans les divers pays. Les conclusions des trois colloques régionaux tenus à Lille les 7 et 8 décembre 1990, à Lyon les 18 et 19 janvier 1991 et à Bordeaux le 25 janvier 1991, ont illustré l'exemple français. (Contacter Philippe Boutry, École française de Rome, Palais Farnèse, 67, Piazza-Farnèse, 00186 Rome ; ou Nadine-Josette Chaline, G.R.E.C.O. n° 2, 96, boulevard Raspail, 75006 PARIS).

Une exposition

Jeux et travaux de l'enfance (XIX^e et XX^e siècles) à l'Institut national de recherche pédagogique, 29, rue d'Ulm, 75005 PARIS. Une exposition qui permet d'admirer quelques-unes des richesses du Musée national de l'Éducation (Rouen).

L'achèvement d'une grande entreprise d'histoire par la presse

Avec ce dixième volume qui, d'un coup d'État l'autre, couvre la première moitié du XIX^e siècle, s'achève l'entreprise d'André Rossel : raconter en 3 200 pages et 8 000 fac-similés l'histoire de la France, de 1604 à 1958, et celle de la presse, de la *Gazette* à *l'Express*. Pas de commentaires. Des titres lorsque ceux-ci font défaut. Des repères chronologiques sommaires. Pour le reste : le document. Ni la presse ouvrière, ni la « théâtrale », ni les journaux féministes, ni ceux qui s'inscrivent dans une mission religieuse ne font défaut. Une seule lacune : les journaux étrangers publiés en France, ceux-mêmes que vient de présenter l'association « Génériques » à l'Arche de la Défense. Un travail d'éditeur passionné et non subventionné. (L'Arbre Verdoyant, 15, rue Dany-Delcupe, 93100 Montreuil).

Un nouveau Centre de recherche

Il s'agit du Centre interuniversitaire d'analyse du discours et de socio-critique des textes, créé en octobre 1990 à Montréal à l'initiative d'Antonio Gomez, de Régine

Robin et de Marc Angenot ; ce dernier dont viennent de paraître deux livres importants sur « le discours social » en 1889, assume pour trois ans la direction du centre qui souhaite devenir « un pôle d'attraction international » pour tous ceux qui s'intéressent dans une perspective « sociocritique » à l'étude du discours (C.I.A.D.E.S.T., Université du Québec à Montréal, 515, rue Sainte-Catherine Ouest, CP 8888, Succursale A, Montréal H 3C 3P8).

Une précieuse publication en fac-similé due au C.N.R.S.

L'unique numéro de *Inquisitions* (juin 1936), une revue due à Roger Caillois et à Tzara, une revue « de débat et de combat » comme le dit dans sa présentation Henri Béhar, clairement inscrite dans la logique du Front populaire et publiée par les E.S.I., une « revue de laboratoire » en même temps : on y rencontre Aragon, Bachelard et Jules Monnerot... Il n'y eut pas de numéro 2 : celui-ci a survécu longtemps à l'état mythique...

Et une floraison de numéros spéciaux

Le n° 3 (1990) de la *Revue d'histoire des chemins de fer*, Actes d'un colloque sur « Mouvement social et syndicalisme cheminot », organisé par G. Ribeill (G.R.E.C.O. 55), présenté par M. Rebérioux et dont les conclusions sont tirées par J.L. Robert. (Association pour l'histoire des chemins de fer en France, 16, rue Jean-Rey, 75015 Paris.)

- Le n° 3 (1990) de la *Revue des sciences humaines*. Thème : « L'écrivain chez son éditeur ». Du point de vue de l'historien, à signaler en particulier les textes de R. Bellet, Cl. Lesage, J.Y. Mollier. (Université de Lille III).

- Le n° 3 (1990) de *L'Homme et la société*. Un thème d'actualité : « Est-Ouest. Vieux voyants, nouveaux aveugles ». Le titre dit le non-conformisme de ce numéro présenté par René Gallissot. On signalera un utile rappel des pseudo « démocraties exemplaires » d'Europe centrale et balkanique avant la Seconde Guerre mondiale et la constitution des régimes communistes qui viennent de s'effondrer.

- D'actualité aussi, mais plus modeste, le numéro (janvier 1991) de *Après-demain* sur « les intégrismes et les femmes » (27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris).

- Sortons enfin de France avec le n° 4 (1990) de la *Revue syndicale suisse* consacré, de la fin du XIX^e siècle à nos jours, aux rapports entre le mouvement ouvrier et les travailleurs étrangers et introduit par notre collaborateur Marc Vuilleumier.

Cinquièmes Journées de Sociologie du travail

Les 13-14-15 novembre 1991 les sociologues du travail organisent leurs V^e journées sur les *rationalisations du travail* dans les locaux de l'Institut National du Travail à Marcy l'Etoile. Les trois séances plénières seront consacrées aux thèmes suivants :

- formes anciennes et nouvelles des rationalisations du travail : formes, acteurs, relations entre formes et acteurs ;
- les rationalisations du travail comme enjeux des rapports sociaux : rationalisations, pouvoir, identités et conflits sociaux ;

- catégories d'analyse et points de vue sur les rationalisations du travail.

Un appel à communication détaillé est disponible sur demande à l'adresse suivante : Secrétariat des journées de sociologie du travail G.L.Y.S.I., M.R.A.S.H., 14, avenue Berthelot, 69363 Lyon Cedex 7 (tél. : 72.72.64.00 ; fax : 72.72.64.72).

Sociologues, historiens et économistes désireux de prendre part à ces travaux sont invités à adresser un résumé de leurs propositions le 15 juin 1991 au plus tard à l'adresse ci-dessus. La date limite de remise des communications est fixée au 15 septembre 1991.

La Ligue des Droits de l'Homme collecte des archives

La Ligue des Droits de l'Homme fondée au lendemain du procès Zola, en pleine tourmente de l'affaire Dreyfus, est la plus ancienne association de défense des droits de l'homme. Dès l'origine, elle a une vocation universelle et se préoccupe des droits des individus comme de ceux des peuples.

Elle intervient aussi bien sur les grands problèmes de société que sur des cas individuels par des prises de position, des campagnes, des publications, des manifestations diverses, tant au niveau national que local, par l'intermédiaire de ses sections.

De grandes figures s'y sont engagées de tout temps. Malheureusement, l'histoire de ces hommes et, plus généralement, celle de son action, n'ont fait l'objet que de trop rares recherches historiques, notamment en raison de la perte de ses archives pendant l'occupation nazie.

C'est pourquoi la Ligue des Droits de l'Homme collecte, à titre gracieux, tout document original ou non sur son passé :

- archives personnelles,
- périodiques ou articles,
- brochures, affiches, dessins, photographies.

Pour tout contact, s'adresser à Bernard Wallon — L.D.H., 27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris. Tél. : 47.07.56.35.

La Société d'études jaurésiennes organise un nouveau colloque

Les 22 et 23 octobre 1991, un colloque consacré à *Jaurès et la Défense Nationale*, organisé par la Société d'Études Jaurésiennes, sera l'occasion d'envisager les évolutions et les permanences de l'idée de Nation armée, dans la gauche française et européenne des XIX^e et XX^e siècles (contact : Frédéric Moret, 148, boulevard de Grenelle, 75015 Paris).

R É S U M É S

G. DELHAYE. – Van Gogh au Borinage.

Vincent Van Gogh a vécu au Borinage, une région minière de Wallonie (Belgique), de novembre ou décembre 1878 à octobre 1880. Il y fut évangéliste et pasteur avant d'être démis de ses fonctions en raison de son style de comportement hors normes.

Les commémorations récentes du centenaire de sa mort ont alimenté les lectures réductrices de son errance existentielle. Des tranches de vie significatives de cet homme en quête d'identité sont passées sous silence ; il en est souvent ainsi de son cheminement borain. Or Van Gogh a fait montre au Borinage d'intuitions peu communes pour l'époque, s'enfouissant dans la masse ouvrière dans une perspective radicalement évangélique. Le peintre gardera l'empreinte d'un christianisme qui parle au cœur ainsi que celle de son vécu au Borinage.

G. DELHAYE. – Van Gogh in the Borinage.

Vincent Van Gogh lived in the Borinage, a Walloon mining region of Belgium, from November or December 1878 to October 1880. His life was that of an Evangelist and Pastor before being asked to resign his activities because of his unusual life-style.

The recent commemorations of the hundredth anniversary of his death have nourished forms of literature reducing the dimensions of his existential wanderings. They are silent about meaningful parts of the life of this man continually looking for his own identity. It is often so when his searching years in the Borinage are concerned.

However, while living in the Borinage, Van Gogh revealed uncommon intuitions for his times, letting himself be immersed within the working masses in radical Evangelical vision. Moreover, the painter preserved the ongoing marks of a form of Christianity which speaks to the heart as well as those of his life experience in the Borinage.

J.C. MONET. – Les pèlerinages des catholiques intégristes en France dans les années 1980.

A partir des observations effectuées trois années consécutives (1986-1988) lors du pèlerinage de Chartres des catholiques intégristes, observations complétées par des entretiens avec des participants et des organisateurs, cet article se propose de décrire par quels che-

RÉSUMÉS

minements des glissements idéologiques s'opèrent à partir de la figure religieuse classique du pèlerin-voyageur sur la terre, vers celle du pèlerinage-croisé d'une nouvelle chrétienté, pour déboucher sur la figure du pèlerin-militant au service d'un projet politique de type nationaliste. Il cherche à montrer en particulier, comment une production symbolique très riche (bannières et drapeaux, cantiques et chants, prêches et discours, etc.) prélevant simultanément dans les registres du religieux, de l'historique et du politique, joue de ses ambiguïtés pour faciliter les glissements idéologiques énoncés plus haut. Comment, enfin, le pèlerinage comme forme d'action collective, apparaît d'abord comme le produit d'une volonté de mobilisation politique au profit d'un mouvement — Chrétienté-Solidarité — qui constitue une des principales tendances du Front national ; mais aussi les contradictions et les lignes de fracture qui se dessinent au fur et à mesure que cette politique se développe. L'article suggère, enfin, la faible probabilité de voir l'intégrisme catholique actuel se muer en activisme politique.

J.C. MONET. – The pilgrimages of integrist Catholics in France during the 1980s.

Integrist Catholicism encourages the participation of its followers to the annual pilgrimage to the Cathedral of Chartres. From the traditional figure of the pilgrim who is a traveler in this world, they move to the figure of the pilgrim part and parcel of a crusade for a new christianity. This shift is clearly signalled by a rich production of symbolic material : banners, flags, songs, drawings, booklets. The article explores the complex relations between integrist Catholics and the French National Front. It suggests that political activism does not easily succeed to convert religious collective action into political mobilisation.

N. SHINONAGA. – La formation de la Banque Industrielle de Chine : une tentative d'impérialisme bancaire.

Si l'image traditionnelle de l'impérialisme français, telle qu'elle a été définie par Lénine, demande à être réexaminée et qu'elle reflète les caractères du capitalisme français, la politique du Quai d'Orsay vis-à-vis de la Chine et la grande entreprise de la Banque Industrielle de Chine réalisée par les frères Berthelot sont à cet égard très révélatrices.

A partir de 1895, la Chine accéléra ses tentatives de modernisation. Celles-ci donnèrent aux grandes puissances une belle occasion pour leur pénétration économique, financière et politique. Face aux concurrents, la France, qui, depuis les années 1850, poursuivait en Asie une politique expansionniste, disposait de peu d'éléments favorables. Son arme financière, l'accumulation de capitaux, considérée comme le seul atout, devait être exploitée afin de compenser ses faiblesses. Philippe Berthelot, sous-directeur d'Asie au Quai d'Orsay, conçut alors l'idée de fonder une banque « idéale » — banque franco-chinoise — et demanda sa réalisation à la Banque de l'Indochine, qui était une quasi-banque d'État. Mais cette banque, dominée par les cinq grandes banques parisiennes, s'y opposa vivement. C'est André Berthelot, ancien député et représentant du baron Empain, qui en 1913 exécuta ce plan

de son frère. Nous pouvons justement appeler une telle politique qui se cristallisa dans la Banque Industrielle de Chine « impérialisme bancaire » ou « impérialisme financier ».

N. SHINONAGA. – The Berthelot Brothers and the Foundation of the « Banque Industrielle de Chine » : an attempt at financial imperialism.

If the « classical image » of French imperialism as defined by Lenin requires re-examination and if it also reflects characteristics of French capitalism, then studies of the foreign policy of France toward China and the great undertaking of the Banque Industrielle de Chine realized by the Berthelot brothers are, in this respect, significant and suggestive.

The serious tentatives of Chinese modernization which began in 1895 gave the world powers a golden opportunity to penetrate with their political, financial and economic power. Compared with its rivals, France, who, since the end of the 1850's, pursued an expansionist policy in Asia, hardly possessed favorable factors. Her financial force, the accumulation of capital, considered as the only arm (as the last resort) had to be exploited to make up for her weaknesses. Philippe Berthelot, director of the Asian section of the Foreign Office, hit on the idea of creating an « ideal » bank — a Franco-Chinese bank —, and asked the Banque de l'Indochine, a quasi-national bank, to realize his plan. However this bank, which had been under the control of five big banks in Paris, strongly objected. It was André Berthelot, ex-deputy and agent of Baron Empain, that in 1913, carried out his brother's plan. Should we call such a policy which crystallised into the Banque Industrielle de Chine « Bank Imperialism » or « Financial Imperialism » ?

R. BOYER. – Cinquante ans de relations entre économistes et historiens : réflexions d'un économiste sur les cas de la France et des États-Unis.

Depuis l'entre-deux-guerres mondiales, économistes et historiens semblent avoir adopté des stratégies différentes en matière d'histoire économique : axiomatisation, mathématisation, sophistication des outils économétriques pour les premiers, conquête d'une multiplicité de nouveaux territoires pour les seconds. Pour Robert Solow, l'histoire économique a été tout autant enrichie que corrompue par l'adoption d'une analyse économique qui se veut atemporelle et universelle. De nos jours apparaissent clairement les limites de cette conception : les résultats de la cliométrie sont au mieux mitigés, parfois tout à fait décevants ; aucune théorie ou modèle ne parvient à rendre compte de la totalité des faits stylisés des années quatre-vingt. Dès lors, les économistes, théoriciens comme praticiens, commettent de redoutables erreurs lorsqu'ils négligent les transformations de longue période des modes de régulation. L'article propose en conclusion quatre grands chantiers en vue d'une relance de l'histoire économique.

R. BOYER. – Fifty years relations between economics and History : a survey by an economist of the french and american cases.

Since the Thirties, economists and historians have seemingly followed different strategies for economic history : axiomatisation, mathematisation and econometric sophistication on one side, investment in numerous new territories in the other. As Robert Solow pointed out, economic history has both been enriched and corrupted by modern economic analysis, assumed to be true everywhere and any time. Nowadays, this conception does not cope with emergent problems. The results from the New Economic History are at best mitigated, sometimes very disappointing. Still worse, in the Eighties, not any modern theory or model do cope with the whole set of stylized facts. Consequently, economists, theoreticians or experts, make painful mistakes when they abstract from the long run transformations in « régulation » modes. Finally, four avenues for future researches are proposed to economists and historians.

Pierre CASPARD

(dirigé par)

***Guide international de la recherche
en histoire de l'éducation***

Éditions de l'Institut National
de Recherche Pédagogique

Annie KRIEGEL

Ce que j'ai cru comprendre

Éditions Robert Laffont

L I V R E S R E Ç U S

- J. AGNOLI et alii, *Il Sessantotto : l'evento e la storia*, Brescia, Annali della fondazione Luigi Micheletti, 1990, 447 p.
- C. ANDRIEU, *La Banque sous l'Occupation. Paradoxes de l'histoire d'une profession, 1936-1946*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1990, 331 p.
- J.P. BARDOU, J.J. CHANARON, P. FRIDENSON, J.M. LAUX, *Die Automobil Revolution*, Geiringer, Bleicher Verlag, 1989, 237 p. Préface de H. SCHRADER.
- S. BARROWS, *Miroirs déformants*, Paris, Aubier, 1990, 226 p. « Collection historique ».
- H. BÉHAR (prés.), *Du surréalisme au Front populaire. Inquisitions*, Paris, Éditions du C.N.R.S., 1990, 179 p. « Esthétique et politique ».
- B. BELHOSTE et alii, *Le moteur hydraulique en France au XIX^e siècle : concepteurs, inventeurs et constructeurs*, Paris, Belin, 1990, IV-317 p. Préface de L. BERGERON. « Cahiers d'histoire et de philosophie des sciences ».
- D. BORNE et H. DUBIEF, *La crise des années 30*, Paris, Le Seuil, 1989, 328 p. « Points-Histoire. Nouvelle histoire de la France contemporaine. »
- G. BOURDIN, « L'usine et ses hommes dans le textile du bocage ornais, 1860-1914 », *Le pays bas-normand*, n° 1/1990, 150 p.
- F. BRICNET et P.A. MANGOLTE, *L'Europe automobile. Virages d'une industrie en mutation*, Paris, Fernand Nathan, 191 p. « Circa ».
- D. BUSSY-GENEVOIS, B. MAGNIEN, J. MAURICE, *Peuple, mouvement ouvrier, culture dans l'Espagne contemporaine*, Saint-Denis, P.U.V., 1990, 318 p.
- Cahiers d'histoire de l'aluminium*, n° 6, été 1990, 99 p.
- B. CASSEN (dir.), *Quelles langues pour la science ?*, Paris, La Découverte, 1990, 264 p. « Sciences et Société ».
- B. CAZES et P. MIOCHE (dir.), *Modernisation ou décadence. Contribution à l'histoire du Plan Monnet et de la planification en France*, Aix, Publications de l'Université de Provence, 1990, 415 p.
- M. de CERTEAU, *L'invention du quotidien*, t. I : *Arts de faire*, Paris, Gallimard, 1990, 350 p. Nouvelle édition, établie et présentée par L. GIARD. « Folio/Essais ».
- H. CHAPMAN, *State capitalism and working-class radicalism in the French aircraft industry*, Berkeley, University of California Press, 1991, XVII-412 p.
- L. COHEN, *Making a new deal : industrial workers in Chicago, 1919-1939*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990, XVIII-526 p.

LIVRES REÇUS

- D. DESSERTINE, *La société lyonnaise pour le sauvetage de l'enfance, 1890-1960*, Toulouse, Erès, 1990, 218 p.
- J.P. DOUJON, *Histoire des faits économiques et sociaux. Une analyse par les modes de production*, Grenoble, P.U.G., 1990, 124 p.
- E. ETTINGER, *Rosa Luxemburg, ein Leben*, Bonn, Verlag J.H.W. Dietz Nachf., 1990, 379 p.
- M. FLORES, *L'immagine de l'U.R.S.S. L'Occidente e la Russia di Staline, 1927-1956*, Milan, Il Saggiatore, 1990, 434 p.
- G. FUNFFROCK, *Les grèves ouvrières dans le Nord, 1919-1935*, Roubaix, Edires, 1988, 595 p.
- J. GIRAULT et J.L. ROBERT, *1920 : le Congrès de Tours*, Paris, Messidor/Éditions sociales, 1990, 188 p. « Sciences humaines ».
- K. HAGEMANN, *Frauenalltag und Männerpolitik. Alltagsleben und gesellschaftlichen Handeln von Arbeiterfrauen in der Weimaren Republik*, Bonn, Verlag J.H.W. Dietz Nachf., 1990, 876 p.
- A. HEERDING, *The history of N.V. Philips' Gloeilampenfabrieken*, Cambridge, Cambridge University Press, t. I : *The origin of the Dutch incandescent lamp industry*, 1986, XIV-343 p., et t. II : *A company of many parts*, 1988, XIV-371 p.
- D. HÉMERY, *Ho Chi Minh, de l'Indochine au Vietnam*, Paris, Gallimard, 1990, 192 p. « Découvertes ».
- N. HERRMANN-MASCARD, *L'emprunt forcé de l'an II, un impôt sur la fortune*, Paris, Aux amateurs de livres, 1990, 479 p.
- D. JODELET, *Les représentations sociales*, Paris, P.U.F., 424 p. « Sociologie d'aujourd'hui ».
- J.L. JOLIOT, *Les entreprises publiques en questions*, Paris, Éditions Ouvrières, 1991, 209 p. « Portes ouvertes ».
- A. KNIGHT, *The mexican revolution*, Lincoln et Londres, University of Nebraska Press, 1990, 2 vol., 619 et 679 p.
- O. KOURCHID et A. KUHNMUNCH avec M. DESWARTE, *Mines et cités minières du Nord et du Pas-de-Calais. Photographies aériennes de 1920 à nos jours*, Lille, Presses Universitaires de Lille, 1990, 476 p.
- C. LAMY et J.P. FORNARO, *Michelin-ville. Le logement ouvrier de l'entreprise Michelin 1911-1987*, Nonette, Éditions Créer, 1990, 192 p. Préface de J.M. VEXENAT.
- J.M. LÉGER, *Derniers domiciles connus. Enquête sur les nouveaux logements 1970-1990*, Paris, Creaphis, 1990, 169 p.
- A. LEVESQUES, *La norme et les déviantes. Des femmes au Québec pendant l'entre-deux-guerres*, Montréal, Les éditions du remue-ménage, 1989, 233 p.
- J. LÉVY-LEBRUN, *Une école républicaine et rurale. Les instituteurs des années trente en Eure-et-Loir*, Roanne, Éditions Horvath, 1990, 175 p.

- J.L. LOUBET, *Automobiles Peugeot. Une réussite industrielle 1945-1974*, Paris, Economica, 1990, 469 p. « Histoire industrielle ». Avant-propos de J. CALVET.
- J. LUCASSEN, *Tracing the past. Collections and research in social and economic history : the International Institute of Social History, the Netherlands Economic History Archive and related institutions*, Amsterdam, International Institute of Social History, 1989, 149 p.
- P. MANDLER, *The uses of charity : the poor on relief in the nineteenth century metropolis*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 1990, 259 p.
- J. MANNHEIM, *Le problème des générations*, Paris, Nathan, 1990, 122 p. Préface de G. MAUGER.
- B. MARTIN, *The agony of modernization. Labor and industrialization in Spain*, Ithaca, Cornell University Press, 1990, 570 p.
- R. MENEQUELLO, *P.T. A formação de un partido 1979-1982*, São Paulo, Paz e Terra, 1989, 228 p.
- P. MESSMER (dir.), *Georges Pompidou, hier et aujourd'hui*, Neuilly-sur-Seine, Éditions Breet, 1990, 351 p.
- O. MIRBEAU, *Combats pour l'enfant*, La Batellerie, Ivan Davy, 1990, 235 p. « Cahiers de l'Institut d'Histoire des pédagogies libertaires ».
- J.P. MOREL, *Dos Passos - Manhattan Transfer*, Paris, P.U.F., 1990, 127 p. « Études littéraires ».
- L. NIETHAMMER et alii, *Bürgerliche Gesellschaft in Deutschland. Historische Einblicke, Fragen, Perspektiven*, Francfort sur le Main, Fischer Taschenbuch Verlag, 1990, 718 p. « Geschichte ».
- G. PAUL, *Aufstand der Bilder. Die NS-Propaganda von 1933*, Bonn, Verlag J.H. Dietz Nachf., 1990, 324 p.
- M. PIGENET, *Les ouvriers du Cher (fin XVIII^e siècle-1914) : travail, espace et conscience sociale*, Montreuil, Institut C.G.T. d'histoire sociale, Centre confédéral d'études économiques et sociales de la C.G.T., 1990, 449 p.
- A.A. PROTAJIK (dir.), *Tcherez ternin*, Moscou, Éditions du Progrès, 1989, 792 p.
- Raisons pratiques, « Les formes de l'action sémantique et sociologie », n° 1, 1990, 342 p.
- S. REICH, *The fruits of fascism. Postwar prosperity in historical perspective*, Ithaca, Cornell University Press, 1990, XII-341 p. « Cornell studies in political economy ».
- C. ROLLET-ECHALIER, *La politique à l'égard de la petite enfance sous la III^e République*, Paris, I.N.E.P.-P.U.F., 1990, 593 p.
- B. ROTHER, *Die Sozialdemokratie im Land Braunschweig 1918 bis 1933*, Bonn, Verlag J.H.W. Dietz Nachf., 1990, 319 p.
- C. RUBY, *Histoire de la philosophie*, Paris, La Découverte, 1990, 128 p. « Repères ».

LIVRES REÇUS

- M. RUFFAT, E.V. CALONI, B. LAGUERRE, *L'U.A.P. et l'histoire de l'assurance*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme et Jean-Claude Lattès, 1990, 187 p. Préfaces de H. CURIEN et J. PEYRELEVADE.
- B. STRÅTH (ed.), *Language and the construction of class identities*, Göteborg, Göteborg Universitet, 1990, VIII-564 p.
- R. TORSTENDAHL, *Bureaucratisation in Northwestern Europe, 1880-1985. Domination and governance*, Londres, New York, Routledge, 1990, X-339 p.
- H. VAN BEEK and J. KLOOSTERMAN, *Moving Marx. The International Institute of Social History*, Amsterdam, International Institute of Social History, 1989, 49 p.
- A. VAN DER HORST and E. KOEN (eds.), *Guide to the international archives and collections at the I.I.S.H., Amsterdam*, Amsterdam, International Institute of Social History, 1989, XXI-348 p.
- H.G. WEHLING (Hg.), *Eliten in der Bundesrepublik Deutschland*, Stuttgart, Verlag W. Kohlhammer, 1990, 180 p. « Bürger im Staat ».
- D. WORONOFF (dir.), *Forges et forêts. Recherches sur la consommation proto-industrielle de bois*, Paris, Éditions de l'E.H.E.S.S., 1990, 263 p. « Recherches d'histoire et de sciences sociales ».

Le gérant : Patrick FRIDENSON

Achevé d'imprimer par Corlet, Imprimeur, S.A., 14110 Condé-sur-Noireau (France)
Dépôt légal : juillet 1991. N° 1326
Commission Paritaire de Presse n° 38412

**Le Mouvement Social est imprimé sur papier offset Corot 70 g (P.H. neutre)
des Papeteries Navarre.**

le mouvement social

Sont disponibles les numéros spéciaux suivants :

	FRANCE	EXPORT
Travaux de femmes dans la France du XIX^e siècle , n° 105, présentation de M. Perrot	40 F	50 F
L'atelier et la boutique , n° 108, sous la direction de H.-G. Haupt et Ph. Vigier	40 F	50 F
Georges Haupt parmi nous , n° 111, présentation de M. Rebérioux	59 F	69 F
Entre socialisme et nationalisme : les mouvements étudiants européens , n° 120, sous la direction de Y. Cohen et C. Weill	59 F	69 F
L'espace de l'usine , n° 125, sous la direction de M. Perrot	59 F	69 F
Mouvements ouvriers espagnols et questions nationales 1868-1936 , n° 128, sous la direction d'A. Elorza, M. Ralle, C. Serrano	59 F	69 F
L'expression plastique au XIX^e siècle , n° 131, sous la direction de M. Rebérioux	59 F	69 F
Les nationalisations d'après-guerre en Europe occidentale , n° 134, sous la direction d'A. Prost	59 F	69 F
La bourgeoisie allemande. Un siècle d'histoire (1830-1933) , n° 136, sous la direction de J. Droz	59 F	69 F
Métiers de femmes , n° 140, sous la direction de M. Perrot	59 F	69 F
Les prud'hommes, XIX^e-XX^e siècle , n° 141, sous la direction d'A. Cottureau	59 F	69 F
Mémoires et histoires de 1968 , n° 143, sous la direction de L. Passerini	59 F	69 F
Paternalismes d'hier et d'aujourd'hui , n° 144, sous la direction de M. Debouzy	59 F	69 F
Avec Jean Maitron , supplément au n° 144, sous la direction de M. Rebérioux	59 F	69 F
La France et l'aéronautique , n° 145, sous la direction de P. Fridenson	59 F	69 F
La désunion des prolétaires , n° 147, sous la direction de R. Gallissot, R. Paris, C. Weill	59 F	69 F
Mise en scène et vulgarisation : l'Exposition universelle de 1889 , n° 149, sous la direction de M. Rebérioux	59 F	69 F
Les congés payés , n° 150, sous la direction de J.-C. Richez et L. Strauss	63 F	74 F
Paradoxes français de la crise des années 1930 , sous la direction de R. Boyer	65 F	76 F

Sont disponibles les ouvrages suivants :

Christianisme et monde ouvrier , études coordonnées par F. Bédarida et J. Maitron	110 F
La Commune de 1871 , Colloque universitaire pour la commémoration du Centenaire de la Commune, Paris, 21-22-23 mai 1971	110 F
Langage et Idéologies. Le discours comme objet de l'Histoire , présentation de R. Robin	73 F
Mélanges d'Histoire sociale offerts à Jean Maitron 1914-1918. L'autre front , études coordonnées et rassemblées par P. Fridenson	105 F
Mouvement ouvrier, communisme et nationalisme dans le monde arabe , études coordonnées par R. Gallissot	110 F
Le patronat de la seconde industrialisation , études rassemblées par M. Lévy-Leboyer	105 F
Jaurès et la classe ouvrière , études rassemblées par M. Rebérioux	105 F
Les Universités populaires 1899-1914 , par L. Mercier	120 F
Les sources de l'histoire ouvrière, sociale et industrielle en France , par M. Dreyfus	330 F
Nous crions grâce , lettres rassemblées par T. Bonzon et J.-L. Robert	190 F
Masses et culture de masse dans les années trente , sous la direction de R. Robin	176 F

Masses et culture

de masse dans les années 30

COLLECTION LE MOUVEMENT SOCIAL

Masses et culture de masse dans les années 30

Sous la direction
de Régine ROBIN



LES ÉDITIONS OUVRIÈRES

LES AUTEURS

- ROBIN Régine
Professeur
Département de sociologie
Université du Québec à Montréal
- BOUDON Pierre
Professeur
Département de communication
Université de Montréal
- FOREST Pierre-Gerlier
Professeur
Département de science politique
Université Laval (Québec)
- MÉADEL Cécile
Chercheur en histoire
Laboratoire de Sociologie de l'Innovation
École des Mines de Paris
- MICHAUD Dominique
Assistante de recherche
Centre interuniversitaire d'analyse de
discours et de sociocritique des textes
Université du Québec à Montréal
- ORY Pascal
Assistant d'histoire contemporaine
Université de Paris X
- RABINBACH Anson
Professeur associé
Département d'histoire
Cooper Union College (New York)
- ROPARS-WUILLEUMIER Marie-Claire
Professeur de littérature française
Université de Paris VIII
- SCHMIDT Josef
Professeur
Département d'allemand
Université McGill
- SCHROEDER-GUDEHUS Brigitte
Directrice
Centre de recherche en histoire des
sciences et des techniques
CNRS/La Villette
- TARTAKOWSKY Danièle
Maître de conférences d'histoire con-
temporaine
Université Paris I

Une mise en perspective, d'un côté, des médias des années 30 (cinéma, roman, radio...) et, de l'autre, des « Cathédrales de l'homme nouveau » (le monumental, les jeux Olympiques de 36, les expos universelles...).

170 F

ISSN 0027-2671

